NAZIONALE
B. Prov.
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
XXI
130
NAPOLI

29269
BIBLIOTECA PROVINCIALE
13-C-22 e
Armadio IV
Palchetto
Num.° d' ordine 15
1858 e
29269
13 C 41

B. Prov.
XXI
150

Digitized by Google

LETTRES

SUR

L'ÉGYPTE

Digitized by Google

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

648630

LETTRES

SUR

L'ÉGYPTE

PAR

J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE
MEMBRE DE L'INSTITUT
(ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES)

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS

1857

L'Auteur et l'Éditeur se réservent tous droits de traduction et reproduction.

AVERTISSEMENT.

Des quinze lettres que je publie sur l'Égypte, huit ont paru, en janvier et en février de cette année, dans le *Journal des Débats*, où mon très-honoré confrère et ami, M. Sylvestre de Sacy, membre de l'Académie française, a bien voulu les accueillir, à mesure que je les lui adressais durant le voyage. Plus tard, j'y ai publié les six autres également, d'après des notes recueillies sur les lieux; enfin, j'ai ajouté pour ce volume la lettre qui concerne l'architecture égyptienne.

En écrivant toutes ces lettres, je n'ai eu qu'un but : faire mieux apprécier l'Égypte, et les efforts généreux qu'elle tente, depuis cinquante ans, pour se civiliser. Parmi les peuples musulmans, l'Égypte peut être regardée, à bon droit, comme un de ceux

qui méritent au premier rang la sympathie de l'Europe chrétienne, sans parler même ni de ce glorieux passé qui la rattache à tous les grands souvenirs de l'humanité, ni de ces liens qu'elle semble avoir contractés avec l'Angleterre et la France plus étroitement qu'avec aucune des autres nations qu'elle tâche de prendre pour modèles.

On trouvera peut-être que je me montre en général trop enthousiaste pour notre civilisation, et que je lui ai fait plus d'une fois la part trop belle, dans les comparaisons que m'a suggérées l'observation de peuples moins avancés que nous. C'est que le contraste m'a beaucoup éclairé; et je ne crois pas que mes jugements, soit que j'approuve, soit que je blâme, dépassent la mesure de la justice et de la vérité. Si je rends un légitime hommage à notre supériorité relative, ce n'est pas du tout que je ferme les yeux sur les vices dont les sociétés chrétiennes sont encore déshonorées, ni sur les vertus que conservent des nations à demi barbares. C'est que je voudrais, en nous apprenant tout ce que nous valons, nous imposer doublement ce grand devoir d'améliorer les autres et de nous perfectionner nous-mêmes. De nouvelles destinées

s'ouvrent pour l'Orient, et en particulier pour l'Égypte. L'Europe serait bien coupable de ne pas appliquer tout ce qu'elle peut avoir d'intelligence et de sympathie désintéressée à la régénération de ces peuples que nous venons de sauver. L'Orient n'a point à se faire chrétien, et je crois que ce serait un bien mauvais service à lui rendre que de le pousser à répudier sa foi religieuse. Elle ne s'oppose pas à ses progrès, quoi qu'en puisse penser le préjugé vulgaire. Le Koran, bien compris, peut suffire; et la grande idée de l'unité de Dieu, qui y plane partout, le met en une communauté bien assez féconde avec le Christianisme. Mais ce que l'Orient doit changer radicalement, ce sont ses mœurs déplorables, qui ne tiennent pas à la religion mahométane, et qui l'avaient précédée malheureusement de bien des siècles. Il est vrai que, si le Mahométisme n'a point fait ces mœurs, il n'a point eu la force de les modifier. C'est à la civilisation européenne d'être plus heureuse et plus forte, si elle le peut.

Mais je ne veux pas encore entrer dans ces considérations. On les trouvera développées dans les lettres qui vont suivre. Tout ce que je veux faire

ici, c'est de raconter à quelle occasion ces *Lettres sur l'Égypte* ont été écrites.

Lorsque M. Ferdinand de Lesseps eut reçu, de la confiance et de l'amitié du vice-roi Mohammed-Saïd, la mission de former la Compagnie universelle qui doit ouvrir l'isthme de Suez, il voulut bien me proposer de participer à cette œuvre de haute civilisation. J'acceptai; et, lorsque la savante Commission d'ingénieurs qu'il avait composée partit, en novembre 1855, pour aller étudier et trancher la question sur les lieux, je l'accompagnai. C'est pendant notre excursion, qui a duré deux mois et demi, que j'écrivis ces lettres. Je les donne aujourd'hui presque sans changement, et je n'ai guère fait qu'en augmenter le nombre.

Mais la grande entreprise à laquelle je me suis associé mérite qu'on en parle un peu plus longuement, et voici quelques détails qui la feront mieux connaître. Par suite aussi, ils feront mieux comprendre ce que la vue de cette vieille Égypte a pu m'inspirer.

LETTRES
SUR L'ÉGYPTE

INTRODUCTION

L'ISTHME DE SUEZ

Ce serait désormais peine perdue que d'insister sur l'avantage incalculable que le percement de l'isthme de Suez doit procurer au commerce universel. Cette question est aujourd'hui vidée pour tous les esprits intelligents et impartiaux. Des discussions récentes l'ont mise dans son vrai jour, et il suffit d'un coup d'œil jeté sur la mappemonde pour se convaincre que la route entre l'Europe et les Indes orientales sera réduite en moyenne

de 5,000 lieues, sur un parcours total de 6,000 à peu près. Cette abréviation de chemin correspond en réalité à des milliards de francs d'économie, ou d'augmentation, ce qui revient au même. Et, chose bien autrement précieuse, ce serait un immense progrès pour la civilisation. Elle pourrait alors se répandre sur des multitudes de peuples qui, aujourd'hui, ne jouissent que très-imparfaitement de son contact et de ses bienfaits. Ainsi donc, intérêts de commerce, intérêts d'humanité, tout se réunit pour faire de l'ouverture de l'isthme de Suez une des plus utiles et des plus honorables entreprises du dix-neuvième siècle.

Il importe de savoir où en est précisément cette grande affaire. Les renseignements que je vais donner seront à la portée de tout le monde, et ils n'auront rien de trop technique.

Quel est le vrai caractère du projet nouveau, c'est-à-dire de la concession que S. A. Mohammed-Saïd, vice-roi d'Égypte, a faite à M. Ferdinand de Lesseps, par son acte du 30 novembre 1854?

Ce projet consiste à ouvrir de Suez à Péluse, c'est-à-dire directement de la mer Rouge à la Méditerranée, un canal maritime qui donnera passage aux plus grands navires, et qui aura par approximation 80 ou 100 mètres de large sur 8 ou 10 de profon=

deur. C'est là une pensée tout à fait nouvelle, et ce n'est que dans notre siècle qu'on a pu la concevoir, de même que ce n'est guère que l'industrie de notre époque qui pouvait la réaliser.

Toutes les fois qu'on a parlé jusqu'à présent de la jonction des deux mers, il n'a jamais été question que d'un canal d'eau douce, ayant sa prise d'eau dans le Nil, et aboutissant par un chemin plus ou moins compliqué, d'une part, à Alexandrie, et, de l'autre, à Suez. Le projet actuel emprunte les eaux de la mer sans toucher à celles du Nil. Il se borne à établir une communication aussi courte que possible entre les deux rades qui baignent cet isthme de 29 lieues, au nord et au sud. Il ne traverse pas l'Égypte; et, se contentant de suivre la limite qui sépare l'Afrique de l'Asie, il traverse le désert, sans bouleverser en rien le régime intérieur du beau pays qu'il doit enrichir, en amenant sur sa frontière le passage perpétuel de la civilisation.

Ce caractère du nouveau canal le distingue de tous les autres, et jusqu'à cette heure aucun n'a été conçu pratiquement dans la même pensée. L'histoire est là pour le démontrer. On n'a qu'à regarder la carte pour songer à couper cet isthme, qui sépare deux mondes, au grand détriment de l'un et de l'autre. En ce sens, l'idée n'est pas

neuve. Mais personne n'a essayé de la réaliser sur le sol; et c'est là l'originalité du nouveau projet.

On sait à n'en pouvoir douter que, dès les temps les plus reculés, il a existé un vaste canal qui reliait la mer Rouge au Nil. Ce canal, entrepris par Nécos, fils de Psammétichus, 630 avant l'ère chrétienne, avait été achevé par Darius, fils d'Hystaspe, après que les Perses se furent emparés de l'Égypte. Hérodote, témoin oculaire de ce qu'il raconte, cinquante ans après Darius, a vu ce canal en pleine activité. Il commençait à Bubaste, sur le Nil; et, se dirigeant à l'ouest, et ensuite au sud, il venait aboutir à Patymos, sur la mer Rouge. Les Ptolémées entretinrent le canal et l'améliorèrent. Strabon, plus exact encore qu'Hérodote, et qui voyageait en Égypte peu de temps avant l'ère chrétienne, vit aussi le canal chargé de navires. Les Empereurs romains, et surtout Adrien, y firent faire des travaux et des accroissements considérables. Enfin, les Califes, qui d'abord l'avaient fait réparer, le laissèrent dépérir; et il paraît que la navigation y cessa complétement vers le neuvième siècle de notre ère. Il en reste encore des traces nombreuses et très-apparentes sur le sol.

A peine arrivé en Égypte, le général Bonaparte, à qui le Directoire avait donné pour instruction de

percer l'isthme, et dont l'ardent génie comprenait toutes les grandes choses, se hâta d'accourir à Suez pour juger personnellement de l'état des lieux, et recommencer, s'il le pouvait, l'œuvre des Pharaons, avec tous les secours qu'offraient la science et l'industrie modernes. Le 24 décembre 1798, il partait du Caire, accompagné de Berthier, Caffarelli, Gantheaume, Monge, Berthollet, Costaz, de quelques autres membres de l'Institut, et même de négociants, qui avaient obtenu la permission de marcher avec son escorte. Le 30, il avait le plaisir de retrouver le premier, au nord de Suez, les vestiges de l'antique canal, et il les suivait pendant cinq lieues. Puis, après avoir visité les fontaines de Moïse, il revenait au Caire par l'Ouadé-Toumilat, où il voyait près de Belbeys, le 3 janvier 1799, l'autre extrémité du canal des Pharaons.

Cette course porta ses fruits, et le général demandait à un ingénieur habile, M. Lepère, un mémoire sur la communication de la Méditerranée à la mer Rouge. Ce rapport, dont la rédaction était très-difficile au milieu de tous les accidents d'une guerre malheureuse, ne fut remis au Premier Consul que le 6 décembre 1800. Il a été la base de presque tous les travaux postérieurs, qu'il a guidés par les recherches précieuses qu'il contient, et

qu'il a quelquefois aussi égarés par les erreurs dont il n'a pu se garantir.

C'est dans ce rapport qu'a été avancée et soutenue, après d'assez longues études, cette assertion, écho d'une tradition fort ancienne, remontant jusqu'à Aristote, que le niveau de la mer Rouge était plus élevé que le niveau de la Méditerranée. Suivant les ingénieurs dont M. Lepère résumait les opérations, sans en répondre, la mer Rouge était de 9^{m},908 au-dessus de l'autre mer, qui n'en était cependant qu'à 30 lieues. Ce résultat fort extraordinaire ne fut pas admis par tous les savants de l'époque. L'illustre Laplace, si l'on en croit M. Paulin Talabot, protesta toujours contre cette opinion, que ses théories sur le système du monde et l'équilibre des mers ne lui permettaient pas d'accueillir, toute démontrée qu'elle paraissait être. Fourier, le grand mathématicien, le profond auteur de la *Théorie de la chaleur*, partageait l'avis de Laplace, et il l'a exprimé vingt fois à plusieurs de ses amis, qui me l'ont répété.

De nos jours, il a été constaté par plusieurs vérifications irrécusables que le génie sagace de Laplace et de Fourier avait raison contre les ingénieurs de la Commission d'Égypte, et que les deux mers, sauf la différence des marées, sont

parfaitement de niveau. C'est un fait désormais acquis à la science de l'hydrographie et placé au-dessus de toute contestation.

Le canal que proposait d'établir M. Lepère n'était que l'ancien canal. Dans ses calculs, ce travail devait coûter seulement de 25 à 30 millions. La prise d'eau était à Bubaste, sur le Nil, avec une dérivation sur le Caire en amont. De Bubaste, il se dirigeait par l'Ouadé-Toumilat vers le lac Timsah; et, tournant au sud, il descendait vers Suez et la mer Rouge. C'était toujours la pensée d'un canal purement égyptien, destiné à relier le Caire à Suez et le Nil au Golfe Arabique.

La section en était assez petite, et ce n'étaient que de grosses barques qui devaient y passer. Le général Bonaparte l'aurait exécuté dans ces dimensions restreintes, s'il fût resté en Égypte, et il se serait contenté, entre Suez et Alexandrie, d'une navigation analogue à celle qui circule sur notre fameux Canal du Midi, appelé lui aussi le canal des Deux-Mers. Du moins, rien n'indique que ses projets allassent au delà; et le rapport même de M. Lepère, composé par ses ordres, ne laisse guère soupçonner une autre intention.

Dans ce rapport, cependant, on voit poindre, à côté de cette pensée principale, une autre pensée.

qui était la vraie, mais qui resta inféconde. A la vue des lieux, l'habile ingénieur ne put s'empêcher, tout en poursuivant d'autres desseins, de reconnaître les facilités qu'offrait la nature pour un canal qui mettrait en communication directe Suez et Péluse. Celui-là était véritablement le canal qui coupait l'isthme; l'autre ne faisait qu'alimenter l'Égypte, et laissait l'isthme intact, sans ouvrir de voie nouvelle.

M. Lepère semblait même admettre que ce canal direct, s'il était possible, livrerait passage à des bâtiments de guerre, corvettes et frégates, que l'autre n'aurait point reçus. Mais deux considérations l'empêchaient d'accueillir ce beau rêve : Il croyait d'abord qu'à Suez les difficultés de la rade étaient à peu près insurmontables; et, en second lieu, il supposait, d'après quelques observations peu concluantes du général Andréossy, qu'à Péluse l'impossibilité de faire un port était absolument démontrée.

Le canal de Suez à Péluse fut donc regardé, sur des motifs aussi légèrement acceptés, comme une chimère; et l'on ne pensa même bientôt plus à l'autre tracé, qu'on croyait pourtant si facile et si peu coûteux.

Méhémet-Ali, au milieu de ses vastes projets de

régénération pour l'Égypte, songea bien quelquefois au canal de Suez. Mais, comme dans les propositions qui lui furent faites il ne s'agissait jamais que de relier le Nil à la mer Rouge, il les repoussa constamment, par les raisons politiques les plus sérieuses et les plus sensées. Il ne voulait pas ouvrir le cœur de l'Égypte aux marines étrangères.

Les choses restèrent à peu près dans le même état jusqu'en 1840, où des événements considérables attirèrent l'attention de l'Europe sur l'Égypte. Les craintes de guerre générale furent bientôt calmées. Mais les problèmes que le pays présentait à la science furent agités de nouveau. Celui du niveau des deux mers le fut spécialement; et, en 1841, des officiers anglais constatèrent, à l'aide de procédés d'ailleurs imparfaits, que la Commission d'Égypte s'était trompée, et que la mer Rouge n'était point surélevée, comme on l'avait cru.

Déjà, en 1834, M. le major général Chesney avait soutenu cette opinion devant le Comité d'Enquête du Parlement. Il avait affirmé, d'après la seule inspection des lieux, et sans avoir fait d'opérations spéciales, qu'on était dans l'erreur en croyant à une différence de niveau.

Bien que ce ne fût là qu'une recherche scienti-

fique, elle se rattachait étroitement à l'ouverture de l'isthme; et, selon qu'elle était résolue dans un sens ou dans l'autre, le travail pouvait présenter des facilités plus ou moins grandes.

Vers la même époque, c'est-à-dire en février 1841, M. Linant-Bey, ingénieur en chef de S. A. le vice-roi d'Égypte, qui depuis longues années s'était occupé de la question, formait, avec M. Anderson, aujourd'hui directeur de la Compagnie péninsulaire et orientale, et MM. John Gliddon et Georges Gliddon, une société pour préparer la construction d'un canal direct de Suez à Péluse. M. Linant-Bey en avait démontré la possibilité par des études complètes. Cette première société n'eut pas de suite.

Mais, en 1846, ce fut encore d'après les plans de M. Linant-Bey que se forma, par les soins de M. Enfantin, une société nouvelle, dont MM. Stephenson, Negrelli et Paulin Talabot furent les membres principaux. Elle s'intitula Société d'études du canal de Suez; et elle se donna pour mission de compléter les projets de M. Linant-Bey, et de vérifier si, comme il le pensait, il était « possible de créer une sorte de bosphore dans le désert de Suez. »

La question du nivellement fut donc reprise en 1847, et, cette fois, complétement résolue, par les ingénieurs européens et égyptiens, que dirigeaient

M. Bourdaloue, bien connu pour son habileté consommée dans ce genre d'opérations, et M. Linant-Bey, ingénieur en chef de S. A. le vice-roi. Ces recherches sur le sol étaient les préliminaires d'un projet nouveau pour unir, disait-on, les deux mers. A la fin de 1847, M. Paulin Talabot, qui n'était pas allé en Égypte, publia le résultat des travaux accomplis pour le nivellement; et il consigna dans un mémoire important ce grand fait, que les deux mers qu'il fallait unir étaient, sauf la différence des marées, à un niveau parfaitement égal. C'est une gloire qu'il faut rapporter aux opérateurs de 1847.

Mais ce n'était pas au point de vue seul de la science que M. Paulin Talabot avait fait faire ce travail. Il voulait aussi construire un canal. Il produisit son projet personnel. Le canal qu'il proposait alors n'aboutissait point à Péluse. Il allait de Suez au Caire, traversait le Nil en rivière, et allait déboucher dans le port d'Alexandrie.

En attendant, le démenti que les opérations de 1847 donnaient à celles de 1799 émut le monde savant; et, pour satisfaire à des réclamations qui s'efforçaient de défendre l'honneur de la première Commission d'Égypte, M. Sabatier, consul général de France, demanda à S. A. le vice-roi de faire faire

une seconde vérification. Elle eut lieu en 1853, sous les ordres de M. Linant-Bey, et elle confirma pleinement le travail excellent de 1847. M. Linant-Bey ne trouva qu'une divergence insignifiante de 0m 18,14. Ainsi les deux mers étaient de niveau; et c'était de cette base désormais assurée que devaient partir tous les projets futurs.

La société dont MM. de Negrelli, Stephenson et Paulin Talabot étaient les chefs était à peu près dissoute, et, depuis sept ans, elle semblait avoir renoncé à toute entreprise ultérieure, quand l'acte de concession accordé à M. de Lesseps pour un canal maritime de Suez à Péluse vint, sinon la ranimer, du moins faire remettre en lumière son projet de canal. Le décret était de la fin de novembre 1854; et, pendant que les deux ingénieurs de S. A. le vice-roi, MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, élaboraient un devis complet, qui paraissait au Caire le 20 mars 1855, MM. Baude et Paulin Talabot publiaient dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 mars et le 15 mai 1855, deux articles qui rappelaient et développaient le projet de canal qu'on avait projeté en 1847.

Ce canal, qui devait aller de Suez au Caire, où il franchissait le Nil, et du Caire à Alexandrie, est ce qu'on a nommé le tracé indirect, par opposition

à celui de MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, qui va directement de Péluse à Suez.

Le canal de M. Paulin Talabot a 100 lieues de long à peu près; le tracé direct n'en a que 30. Il a 20 ou 24 écluses; le tracé direct n'en a pas une seule. Il traverse le Nil, soit en rivière, soit sur un pont-canal; le tracé direct ne traverse que le désert, où il rencontre les lacs Amers, le lac Timsah et le lac Menzaleh. La traversée du Nil offre des obstacles que l'auteur même reconnaît pour gigantesques et pour très-difficiles à surmonter. Le tracé direct n'offre que des obstacles ordinaires, que l'art de l'ingénieur peut très-aisément vaincre. Le tracé indirect bouleverse toute la constitution hydrographique de la Basse-Égypte, que respecte complétement le tracé direct. Il débouche dans le port d'Alexandrie, où il n'y a pas de place pour le recevoir; le tracé direct débouche à Péluse sur une plage aussi vaste que l'on veut, et par d'excellents mouillages.

Mais je n'insiste pas sur ce parallèle, qui appartiendrait surtout à la science d'un ingénieur, quoique le bon sens ne soit pas exclus non plus de ces questions. Le tracé indirect a été condamné irrévocablement par les juges les plus compétents; et il ne reste plus, depuis l'Avant-Projet de MM. Li-

nant-Bey et Mougel-Bey, qu'à discuter le tracé direct, c'est-à-dire le canal maritime destiné à faire passer de la mer Rouge dans la Méditerranée tout le grand commerce, qui emprunte actuellement la voie du cap de Bonne-Espérance. Je ne parle pas du projet qu'ont émis, le 1er janvier de cette année, MM. Alexis et Émile Barrault. On le retrouve dans la *Revue des Deux Mondes* avec celui de M. Paulin Talabot; et je me borne à dire que ce projet accumule comme à plaisir des difficultés encore plus nombreuses.

Ainsi, on le voit, le projet de M. Paulin Talabot est l'ancien canal agrandi des Pharaons, des Ptolémées, des Romains, des Califes, de M. Lepère. Il traverse l'Égypte; il n'est fait que pour elle. Seulement, au lieu de s'arrêter au Nil, il le franchit, et il relie le fleuve à la Méditerranée comme il le relie à la mer Rouge. Ce n'est pas là un canal maritime. Le vrai problème que se pose notre siècle n'est pas résolu, et les énormes navires qui font le commerce des Indes orientales ne pourront jamais, comme de simples barques, passer tant d'écluses, et perdre plus de temps peut-être dans ces lentes manœuvres qu'il ne leur en faudrait pour doubler le cap de Bonne-Espérance, sans parler des avaries au moins aussi redoutables qui les y attendent.

Évidemment, au point où en étaient les choses au milieu de l'année 1855, il n'y avait plus qu'un doute à lever pour tous les esprits impartiaux et raisonnables. La construction du canal maritime, avec ses deux ports à Suez et à Péluse et sa traversée de l'isthme sans écluses, était-elle aussi praticable et aussi facile qu'on le disait? Était-il possible de faire un bosphore artificiel entre la mer Rouge et la Méditerranée, et de rétablir de mains d'hommes la communication que la nature avait faite jadis entre ces deux mers, séparées aujourd'hui?

C'est ce doute qu'a voulu trancher péremptoirement M. Ferdinand de Lesseps, avant de constituer la compagnie universelle que l'acte de concession le chargeait de former.

M. Ferdinand de Lesseps s'adressa donc aux ingénieurs les plus savants et les plus autorisés de l'Europe, et il les invita à composer une commission, qui devait se transporter sur les lieux, y vérifier les propositions de MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, et décider souverainement entre les tracés opposés. Il fit appel à toutes nations qui passent pour les plus éclairées dans ce genre de travaux. L'Angleterre fournit MM. Mac-Clean et Ch. Manby, ingénieurs illustres, sans compter le capitaine Harry-Hewett, mort depuis et remplacé par le ca-

pitaine Harris, de la marine Britannique des Indes; l'Autriche fournit M. de Negrelli, conseiller de cour, inspecteur général des chemins de fer; le Piémont fournit M. Paléocapa, ministre des travaux publics à Turin; la Hollande, M. Conrad, ingénieur en chef du Water-Staat; la Prusse, M. Lentze, directeur des travaux de la Vistule; l'Espagne, don Cipriano Segundo Montesino, directeur des travaux publics, à Madrid; la France, MM. le contre-amiral Rigault de Genouilly, Jaurès, capitaine de vaisseau et membre du conseil de l'amirauté, Renaud, inspecteur général et membre du Conseil des ponts et chaussées, et Lieussou, ingénieur hydrographe de la Marine. Il n'y a personne dans le monde savant qui ait le droit de contester la compétence d'une commission ainsi composée.

Elle se réunit à Paris le 30 et le 31 octobre 1855. La plupart des personnages que je viens de nommer s'y étaient rendus avec empressement. En outre, MM. Linant-Bey et Mougel-Bey y assistaient, avec M. de Lesseps, le vénérable M. Jomard, et moi. Il fut résolu dans ces deux séances que la Commission partirait pour l'Égypte le 8 novembre, et l'on prit rendez-vous à Marseille sur le paquebot français. On se décida également à

ordonner des sondages nouveaux dans la baie de Péluse. Ils devaient être faits pendant que nous serions à explorer l'isthme; et on les confia, sous la direction de M. Lieussou, à M. Larousse, ingénieur hydrographe de la marine, plein de zèle et d'intelligence, et alors occupé de travaux analogues dans la rivière de Gênes, pour le gouvernement français.

La Commission internationale, partie le 8 novembre, arrivait à Alexandrie le 18, après une traversée assez pénible. Elle se mettait aussitôt à l'œuvre. Comme le chemin de fer, qui n'a encore qu'une seule voie, n'était pas libre et que l'on attendait d'heure en heure la malle des Indes, signalée par le télégraphe de Suez, nous dûmes rester trois jours à Alexandrie. La Commission les employa à visiter les deux rades, l'une au sud-ouest, qu'on appelle le port Vieux, et l'autre au nord-est, qu'on appelle le port Neuf, bien que ce port Neuf, aujourd'hui abandonné, soit celui dont se servaient principalement les anciens du temps des Ptolémées et des Empereurs romains.

Ce qui intéressait surtout la Commission, c'était la nature des roches et des sables, identiques sur toute cette plage, et le régime des courants. Du Marabout à la pointe d'Aboukir, les roches de la

côte et les têtes des récifs sont formées de grès calcaires très-friables, qui présentent des traces évidentes de destruction. Les débris sablonneux de ces grès, en s'accumulant à l'abri des récifs et dans les découpures de la côte, ont formé à l'ouest d'Alexandrie le banc du grand port et la plage du Marabout, et à l'est, les plages du port neuf et de Ramlé. Toute cette côte paraît à l'abri des apports de sable venus d'ailleurs, et elle est invariable. Ce qui le prouve bien, c'est qu'un palais romain, récemment découvert à Ramlé, est au bord de l'eau tout comme à l'époque où il fut construit.

Le 23 novembre, la Commission était reçue au camp fortifié du Saïdieh par S. A. le vice-roi Mohammed-Saïd, qui n'a cessé, pendant tout le temps qu'elle a été en Égypte, de la combler des attentions de la munificence la plus éclairée, pour bien témoigner au monde de l'importance qu'il attache à notre grande entreprise. Il pria la Commission internationale de vouloir bien s'occuper, outre le percement de l'isthme de Suez, de quelques questions de navigation intérieure, entre autres d'un second barrage qu'il a l'intention d'établir à Silsileh, au delà de Thèbes, dans la Haute-Égypte. C'est là ce qui a motivé le voyage de la Commis-

sion jusqu'à l'île de Philæ. Mais je ne parle pas de cette excursion. Ce serait un épisode qui m'éloignerait de mon sujet.

Nous étions revenus au Caire le 12 décembre, et nous en repartions le 15 pour Suez, où nous arrivâmes le 16 vers une heure et demie. Nous avions passé la nuit à la huitième station dans le désert, c'est-à-dire au huitième relais de poste, qui marque à peu près la moitié de la route.

C'est réellement à Suez que devaient commencer les travaux de la Commission. Ils consistaient, soit à voir par elle-même des faits dont elle seule pouvait juger, soit à vérifier des études poursuivies d'après ses ordres et ceux de M. de Lesseps, et relatives à des sondages et à des forages, dans le désert et dans les deux rades de la mer Rouge et de la Méditerranée.

La Commission passa cinq jours à Suez à explorer le fond du golfe et à fixer, par l'inspection même des lieux, l'emplacement et le débouché du canal. Elle consulta les pilotes indigènes, et elle visita les carrières de l'Attaka, montagne voisine de la ville, d'où seront tirés en partie les matériaux de construction. Les faits les plus importants furent constatés dans ces diverses explorations. On reconnut d'abord que toutes les cartes de la rade de

Suez publiées jusqu'à cette heure sont inexactes, excepté celle du commandant Moresby. On la compléta par des sondages nouveaux, qu'on relia aux triangulations déjà connues.

La rade est vaste et sûre. Cinq cents bâtiments et plus pourraient y trouver place. Les profondeurs sont de 5 à 13 mètres, sur un fond de vase molle, et cependant d'une excellente tenue. La corvette anglaise la *Zénobia*, à bord de laquelle nous sommes montés, y sert depuis trois ans de magasin de charbon pour le service de la malle des Indes. Elle est dans la région la plus exposée, et, dans le cours de trois ans, ses ancres n'ont pas éprouvé le moindre changement, ni ses câbles la moindre avarie; les communications avec la terre n'ont pas été un seul jour interrompues.

Deux passes profondes et saines, assez larges pour qu'on puisse y louvoyer en tout temps, à l'entrée et à la sortie, et s'ouvrant par des profondeurs de 16 à 20 mètres, donnent accès au mouillage. Le vent N.-N.-O. domine en toute saison. Il règne presque seul de mars à décembre, et le reste de l'année il alterne avec les vents de S.-S.-E. et de O.-S.-O. Il n'est jamais dangereux. Celui d'O.-S.-O., qui est plus violent, n'est cependant guère plus à craindre. En somme, il pa-

raît que l'influence des vents dans ces parages n'élève jamais les eaux de plus de 1 mètre. Les atterrissements ne sont pas à redouter, et le fond de la rade ne paraît pas s'être exhaussé sensiblement depuis des siècles.

D'après toutes ces données, la Commission internationale a pu conclure que la rade de Suez avait naturellement toutes les qualités désirables pour former la tête du canal des deux mers. Pour atteindre les profondeurs nécessaires, il ne faudra donner que 1,600 mètres à la jetée du sud, et 1,200, à celle du nord; et la Commission internationale a pu simplifier beaucoup les propositions de l'Avant-Projet, ce qui réduira d'autant les dépenses.

Le 21 décembre, vers dix heures du matin, nous partions pour notre excursion dans le désert, où nous avions une trentaine de lieues à faire, sans compter les détours, de Suez à Péluse. Notre caravane se composait comme je l'ai raconté dans les Lettres que l'on trouvera plus loin. Je ne m'arrête ici qu'à ce qui concerne la Commission internationale et ses travaux.

Nous avons suivi dans le désert, soit à dromadaire, soit à pied, soit à âne, tout le parcours du canal. Pour les yeux exercés d'habiles ingé-

nieurs, rien ne pouvait remplacer cette inspection minutieuse, qui n'avait pas encore été faite, et qui a duré dix jours entiers.

Le jour du départ, vers onze heures et demie, nous nous arrêtions pour déjeuner aux premiers vestiges qu'on rencontre de l'antique canal. Nous étions tout près aussi du troisième forage, les deux autres étant placés dans la rade même de Suez, et ayant été vérifiés par la Commission durant ses courses. Elle vérifia également celui-ci. A moins de 1 mètre dans le trou de la sonde, on trouvait l'eau saumâtre. Nous essayâmes de la goûter; elle était d'une amertume intolérable. Les débris de l'extraction étaient sur le terrain. Nos ingénieurs les examinèrent pour se rendre compte du sous-sol.

Toute cette journée, nous avons marché dans le lit de l'ancien canal des Pharaons et des Ptolémées. Il avait en certains endroits de 40 à 50 mètres de large, ce qui était énorme pour les petits navires de ces temps; et les berges avaient quelquefois de 20 à 25 pieds de haut, avec banquettes. Les déblais s'en sont tellement durcis, qu'en quelques parties on pourrait les prendre pour de vraies constructions maçonnées. Vers trois heures de l'après-midi, nous examinions le quatrième sondage. Après 1 mètre

ou 2 de sable, la sonde avait trouvé 3 mètres de terre argileuse, une sorte de marne calcaire jusqu'à 8 mètres, et à 11 mètres, de l'argile plastique. Je donne ces détails, parce que cette composition géologique est à peu près celle de l'isthme entier.

Il va d'ailleurs sans dire qu'on a soigneusement recueilli les échantillons de tous ces forages, que l'on a depuis lors adressés à notre illustre géologue, M. Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. On a noté minutieusement tous les matériaux divers qu'ont extraits les coups de sonde.

C'est un soin qu'on prendra également plus tard, lorsque les travaux du canal maritime seront en cours d'exécution. L'archéologie aura beaucoup à profiter de cette vigilance. Il y a, dit-on, dans ces lieux des monuments bilingues, qu'y ont laissés les Perses à l'époque de leur invasion. Après la pierre fameuse de Rosette, il n'y aurait rien de plus important que la découverte de ces monuments. Ninive serait expliquée par les hiéroglyphes.

Nous trouvions en outre, à la surface même du sol, du gypse lamellaire fort beau, et surtout des coquillages marins en très-grande quantité, dont

les analogues sont actuellement vivants dans la mer Rouge et la Méditerranée. C'est une preuve manifeste, sans parler de bancs immenses de sel, que jadis les deux mers se communiquaient, et que l'isthme était couvert par les eaux. Nous commencions aussi à rencontrer sur cette terre, qu'on croit si déserte, des arbrisseaux et des broussailles, que nous n'avons cessé de voir de plus en plus épais jusqu'à Péluse.

Le 22 décembre, à huit heures et demie du matin, nous examinions le cinquième sondage. La composition géologique en était la même qu'au quatrième. Seulement, l'eau saumâtre qu'on y avait fait jaillir d'abord s'était épuisée, et nous ne vîmes que le trou, dont les arêtes latérales étaient restées aussi vives qu'à l'instant même où on l'avait creusé. De temps à autre, le pas de nos montures trébuchait dans des fondrières formées par des croûtes de sable, qui se brisaient sous leur poids.

Le 23, nous nous arrêtions, vers dix heures du matin, sur un petit monticule de 40 ou 50 pieds de haut, dont la composition géologique parut inexplicable à nos savants compagnons. C'est un pêle-mêle étrange des matériaux les plus hétérogènes. On fit bien des suppositions, dont aucune ne parut satisfaisante. Ce problème se représentera tout

aussi insoluble, lorsqu'on creusera le canal, qui doit passer non loin de là.

En attendant, deux Arabes de la brigade des ingénieurs égyptiens venaient nous rejoindre à ce lieu, qui peut servir aisément de point de repère, et ils apportaient à la Commission les plans jalonnés du canal futur. On les étudia, en les étendant au soleil sur le sable. A cet endroit du bassin des Lacs Amers, nous étions à 12 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée. Le soir nous campions à Scheik-Ennedek, où se trouve le tombeau d'un santon arabe, fort vénéré par les gens du pays. Les arbustes étaient très-abondants et assez élevés. Nous voyions partout les marques du séjour des eaux du Nil ; dans les grandes crues, elles arrivent jusque-là; et, en se retirant, elles laissent un dépôt considérable sur le sol, et surtout au pied des arbrisseaux.

Le lendemain, nous dirigeant à l'ouest, dans l'Ouadé-Toumilat, nous rencontrions le Bihr-abou-Ballah, le puits du Père des dattes. L'eau, qui était à 15 pieds de profondeur, était assez bonne, et nous pûmes en goûter. Non loin de là paissait un troupeau de moutons noirs, gardés par un jeune Arabe plein d'élégance et de beauté, le fusil en bandoulière. La famille campait à quelques pas sous une

tente, où elle préparait le repas du matin. Ces solitudes ne sont donc pas absolument inhabitables, comme nous le prouvaient d'ailleurs les ruines de tant de villes, que nous heurtions presque chaque jour; et la vue de ces êtres vivants nous causa un plaisir que je ressens encore aujourd'hui très-vivement.

Vers dix heures, nous étions au bord du lac Timsah. Du haut des dunes qui le dominent, à 50 ou 60 pieds, nous voyions le magnifique bassin à moitié plein d'eau, où les travaux les plus aisés pourront former un port intérieur aussi vaste que l'on voudra. Le soir, nous campions à Rhamsès, ancienne ville égyptienne, dont a parlé la Bible, et où nous trouvions, outre des débris nombreux, un bas-relief en granit, couvert d'hiéroglyphes, le lit de l'ancien canal, et le limon du Nil, aussi abondant que dans les plaines mêmes de Thèbes. Les eaux s'en étaient retirées depuis peu, et nous les aurions rencontrées à deux ou trois lieues de là tout au plus.

Nous fêtâmes le jour de Noël en ne levant pas notre camp et en faisant des courses aux environs.

Le 26 décembre, nous reprenions notre route de très-grand matin, et nous revenions au nord-est, vers Péluse. A neuf heures, nous atteignions, au

seuil d'El-Guisr, une brigade d'ingénieurs égyptiens, dirigés par M. Nottinger. La sonde était parvenue à 13 mètres déjà, et elle devait descendre jusqu'à 20 à peu près. C'est le point culminant de tout le tracé du canal. En ce lieu, le déblai aura peut-être 15 ou 16 mètres sur une longueur assez restreinte, ce qui n'a rien d'effrayant pour l'art des ingénieurs. Le soir, nous campions à Bihr-abou-Euronq, dans les lagunes du lac Menzaleh, que nous ne devions plus quitter jusqu'à Péluse et la Méditerranée.

Le 27 au soir, nous campions près des ruines d'une ancienne ville, la Magdal de la Bible, le Magdolum des Romains. Nous y retrouvions les traces du campement où s'étaient arrêtés, un an auparavant, M. F. de Lesseps, avec MM. Linant-Bey et Mougel-Bey. Ces traces étaient aussi fraîches que si elles eussent été de la veille. Le bourrelet de sable dont on garnit le tour des tentes, pour les mieux fermer à l'air, était encore entier. C'était bien la preuve que ces grands déplacements de sable dont on parle si souvent, et dont on a menacé le futur canal, sont assez rares et assez peu dangereux, si même ils sont vrais.

Enfin, le 28 décembre au matin, nous arrivions à Péluse, terme de notre voyage. Nous y restions

jusqu'au 31 à explorer la plage en tous sens, à l'étudier, et à nous rendre bien compte des conditions qu'elle présentait pour l'établissement d'un port, ou plutôt pour le débouché du canal.

La réputation de la baie de Péluse est fort mauvaise. Mais cette réputation lui a été faite par des gens qui ne l'ont jamais vue, ou qui tout au plus ont passé à 40 lieues de là, en allant d'Alexandrie à Beyrouth. Nous avons trouvé cette baie tout autre qu'on ne nous la représentait. D'abord, cette prétendue mer de fange que nous redoutions, sur la foi de ces récits, est une chimère. A Péluse, le bord de la mer est composé d'un sable fort propre et très-uni. L'eau est limpide au moins autant que celle de la Seine, si elle n'est pas d'ailleurs plus transparente. Nous pouvons l'affirmer pour nous y être baignés, comme je le raconte dans mes Lettres.

Nous sommes allés à 3 lieues à l'est sur la côte, jusqu'au delà d'El-Gerreh, et à peu près autant à l'ouest, jusqu'à Tineh. Partout le rivage est le même. Nous nous sommes avancés en mer jusqu'à trois lieues environ au large, pour rejoindre la frégate égyptienne qui nous attendait, et jamais nous n'avons été assez bien servis par le hasard pour rencontrer ces bancs de vase voyageuse, ces

nuages terreux, qui devaient empêcher, disait-on, toute navigation dans cette rade inhospitalière.

La Commission internationale a fait du reste sur cette côte toutes les explorations nécessaires. A terre, elle ne s'en est rapportée qu'à elle-même. En mer, les sondages, confiés à M. Larousse, ont été faits avec toute la précision et l'étendue désirables. Secondé dans ces travaux, qui lui sont dès longtemps familiers, par M. P. Darnaud, ingénieur français au service de S. A. le vice-roi, et par M. Cianciolo, ingénieur italien, il a parcouru pendant plus d'un mois toute cette rade, tantôt à terre, où il campait, tantôt à bord de la frégate à vapeur, que le gouvernement égyptien avait mise libéralement à notre disposition. Toutes ses opérations, dirigées par les instructions de la Commission, ont été accomplies dans les conditions les plus favorables.

De tous ces documents, la Commission internationale a tiré les conclusions suivantes, que le monde savant peut regarder désormais comme certaines :

Le golfe de Péluse, compris entre la pointe de Damiette et le cap Casius, a 60 kilomètres de large sur 20 de profondeur. Il fait face au N.-E. Il est bordé par un étroit cordon littoral, formé de sable

fin, que la mer franchit dans les gros temps sur quelques points. Le cordon n'a pas sensiblement varié de forme ni de position depuis les temps historiques, et il peut être considéré comme immuable.

En avant de ce cordon littoral, en mer, s'étend une zone de sable fin, pareil à celui de la plage, qui finit aux profondeurs de 10 mètres. A partir de là commence, dit-on, une zone de vase, qui va jusqu'aux grands fonds de la Méditerranée, et qui provient du Nil.

Le fond présente partout une pente régulière, qui, déjà très-faible dans la zone des sables, est plus faible encore dans la zone des vases. La plus grande déclivité est à la hauteur de Tannis, où l'on trouve 8 mètres d'eau à 2,500 mètres de la plage. A l'ouest de ce point, elle se maintient à très-peu près la même jusqu'à Damiette. A l'est, elle diminue sensiblement jusqu'à Péluse, où l'on ne trouve 8 mètres d'eau qu'à 7,500 mètres du rivage.

Les vents d'O.-N.-O. soufflent les deux tiers de l'année, et principalement en hiver. Ce sont les plus violents. Mais, quand le temps est beau, ce qui est très-fréquent, les brises solaires s'établissent dans le golfe; et la permanence de ces brises

alternatives de terre et de mer faciliterait en tout temps les mouvements d'entrée et de sortie d'un port. Les courants sont à peu près nuls; ils sont essentiellement irréguliers, portant tantôt vers l'ouest, tantôt vers l'est. Le niveau des eaux ne varie guère que de $0^m,70$, la différence entre les points extrêmes étant d'environ 1 mètre, et l'amplitude de la marée n'étant que de $0^m,30$. Les dépôts de sable dans le golfe de Péluse sont aussi vieux que le Nil. L'accroissement séculaire est nul.

D'après toutes ces observations, il est évident qu'un port dans le golfe de Péluse n'a rien à craindre des sables que le Nil charrie aujourd'hui. Il ne pourrait redouter que les sables mobiles, promenés en sens divers le long de la plage par les tempêtes du N.-O. et du N.-E. Mais, en portant l'entrée du port dans la zone des vases, on empêchera les sables d'y pénétrer. Ils s'arrêteront forcément à l'extérieur des jetées, où d'ailleurs l'invariabilité actuelle de la plage permet d'espérer que l'accumulation en sera très-peu considérable. Si par hasard elle devenait gênante, on aurait toujours la ressource de laisser la plage s'atterrir, en reportant d'autant au large la tête des jetées, ce qui n'entraînerait qu'une dépense annuelle insignifiante, à ce qu'affirment les ingénieurs.

Les matériaux nécessaires à l'établissement du port seraient tirés, soit des carrières du littoral de la Syrie, soit des îles de Chypre, de Rhodes et de Scarpanto. L'embouchure du port devrait être reportée un peu plus à l'ouest que dans l'Avant-Projet. Elle serait établie à peu près à la hauteur de l'antique Tannis, où la saillie, formée par l'ancienne bouche saïdienne, tend sans cesse à s'effacer depuis l'oblitération de cette branche. Il suffirait d'un chenal de 400 mètres de largeur courant S.-O. et N.-E. La jetée nord serait poussée à 3,000 mètres, jusqu'aux profondeurs de 10 mètres; la jetée sud serait arrêtée aux profondeurs de 8 mètres. Les musoirs seraient défilés nord et sud. Les deux jetées, de 10 mètres et de 6 mètres de large au couronnement, seraient élevées de 2 mètres au-dessus de l'eau, et surmontées d'un parapet.

Dans la matinée du 31 décembre, nous montions à bord de la frégate égyptienne le *Nil*, commandant Abdoul-Achmet, qui croisait depuis plus d'un mois dans le golfe pour nos sondages; et, une vingtaine d'heures après, elle nous ramenait, le 1er janvier 1856, à Alexandrie, où nous apportions la bonne nouvelle de notre succès.

Ce succès était immense, en effet; et, le 3 jan-

vier, la Commission internationale pouvait remettre à S. A. le vice-roi d'Égypte un rapport sommaire, où elle annonçait les admirables résultats que son exploration avait obtenus.

Elle déclarait, en face du monde savant et de la civilisation, « que le canal direct de Suez à Péluse est l'unique solution du problème, et qu'il n'y a pas d'autre moyen pratique de joindre la mer Rouge à la Méditerranée; que l'exécution de ce canal maritime est facile, et que le succès en est assuré; que les deux ports à créer à Suez et à Péluse n'offrent que des difficultés ordinaires, celui de Suez s'ouvrant sur une rade vaste et sûre, accessible en tout temps, et où l'on trouve 8 mètres d'eau à 1,600 mètres du rivage, celui de Péluse étant placé entre les bouches d'Oum-Fareg et d'Oum-Ghémilé, dans la région où l'on trouve les 8 mètres d'eau à 2,300 mètres, par une tenue excellente et un appareillage facile. » Enfin, la Commission ajoutait que la dépense totale du canal ne dépasserait pas les deux cents millions portés dans l'Avant-Projet.

La Commission internationale, rentrée en Europe vers la fin de janvier, s'occupe activement de la rédaction de son rapport détaillé et définitif. Il paraîtra bientôt et satisfera pleinement, nous en

avons l'assurance, tous les hommes de l'art compétents dans ces matières. Mais le Rapport sommaire suffit déjà pour répondre à l'impatience du public, et pour dissiper les doutes qu'une politique prudente pouvait conserver encore sur la possibilité de cette grande œuvre.

Telle est donc la situation actuelle de cette entreprise, qui doit ouvrir une route nouvelle au commerce des nations, et y causer, au dix-neuvième siècle, une révolution plus profonde encore que celle que produisit jadis la découverte du cap de Bonne-Espérance. Les hommes d'État et les peuples ne s'y sont pas trompés. En Égypte, en Autriche, en Piémont, en Hollande, en France, en Angleterre, l'opinion publique s'est prononcée vivement, et la Compagnie que forme M. Ferdinand de Lesseps a rencontré partout les plus sérieuses sympathies. Les fonds nécessaires sont déjà à peu près réalisés, tout considérables qu'ils doivent être, et toutes les nations sont appelées à les lui fournir. L'entreprise conservera par là ce caractère éminent de civilisation qui doit la distinguer de toutes les autres.

Ainsi la question d'art est pleinement résolue; la question financière l'est également, et jamais celle-là n'avait semblé douteuse.

Où sont donc les obstacles? Et comment ce bienfaisant travail, qui doit enrichir et civiliser l'Orient, sans parler des profits que l'Occident en tirera, n'est-il pas déjà commencé? Le monde entier l'approuve; tous les peuples qui confinent à la Méditerranée, ou qui peuvent s'en servir, l'appellent de leurs vœux les plus ardents. Qui peut donc encore le retarder?

On a fait diverses objections auxquelles il est bon de répondre, bien qu'elles n'aient pas toutes une égale valeur. Je ne parle pas des objections purement techniques; elles ont disparu devant l'examen de la Commission internationale. Mais je m'arrête à trois arguments qui ont été produits assez récemment dans la discussion, et qui semblent avoir ému quelques esprits. L'un concerne Alexandrie, dont la prospérité serait menacée par le nouveau canal et le port futur de Péluse; le second est relatif à la mer Rouge et à l'océan Indien, où la navigation serait si difficile, que la marine à voile n'y pourrait jamais passer régulièrement et rapidement; le troisième, enfin, concerne les intérêts de l'Angleterre, opposée, dit-on, à un projet qui sans doute doit faire le bien de ses colonies, en même temps que le bien du reste du monde, mais qui lui porte ombrage, à ce qu'on

suppose bien gratuitement, et l'effraye par l'avenir inconnu qu'il renferme.

Le premier argument, avancé par les partisans avoués ou secrets du tracé indirect, ne peut pas soutenir un long examen. D'abord, il n'y aura point de port proprement dit à Péluse; il n'y aura que le débouché du canal. Si quelques établissements sont à créer, ils le seront tous très-probablement au centre de l'isthme, dans le magnifique bassin du lac Timsah, où doit aboutir le canal de l'Ouadé-Toumilat, ou bien à Suez, où il y a déjà une ville, qui, sans être considérable, est depuis longtemps l'entrepôt d'un assez grand commerce, et qui, dès la fin de cette année, sera reliée au Caire et à Alexandrie par un chemin de fer.

Ainsi, le port de Péluse, rival heureux d'Alexandrie, qu'il ruinerait à son profit, est une chimère qu'une imagination exaltée peut bien rêver, mais qui n'a aucune chance de se réaliser. Mais on peut aller plus loin. Péluse fût-elle un port comme celui de Londres ou de Liverpool, et parvînt-elle à concentrer le commerce entier des Indes, en quoi Alexandrie aurait-elle à s'en troubler? Ne dirait-on pas qu'Alexandrie possède à cette heure le monopole de ce riche commerce, et que c'est là la source de sa fortune? Alexandrie n'en a pas aujour

d'hui un atome, et elle n'en prospère pas moins. Elle n'y prétend pas davantage dans l'avenir, et elle n'en prospérera pas moins non plus pour s'en passer.

Ce qui fait uniquement la fortune de cette ville, c'est qu'elle est, par la nécessité même de la nature, le port de l'Égypte. Quand l'Égypte se développe, Alexandrie se développe et grandit avec elle; quand l'Égypte dépérit et se ruine, Alexandrie se meurt en même temps, et s'amoindrit avec le marché dont elle est la seule issue. A l'époque de notre expédition, en 1798, cette ville, qui, sous les Ptolémées et les premiers empereurs, a eu certainement plus de 300,000 habitants, était réduite à 7 ou 8,000 tout au plus. Aujourd'hui, et grâce aux réformes civilisatrices de Méhémet-Ali et de sa famille, elle en compte environ 100,000. Sans le commerce des Indes, elle s'accroîtra de plus en plus, si le beau pays dont elle est la clef continue et accroît encore ses progrès, comme tout doit le faire espérer.

Il y a cinquante ans, il entrait dans son port 6 ou 7 navires par an; en 1855, il en est entré 2,357, dont le dixième à vapeur. Elle comptait, il y a cinquante ans, huit ou dix négociants européens qui n'y étaient pas en sûreté; aujourd'hui elle en

compte des milliers. Aux craintes bien gratuites qu'on élève sur son avenir, Alexandrie a répondu d'une manière décisive. En deux jours, elle a souscrit, comme les journaux le racontaient naguère, quinze millions de francs dans l'entreprise du canal de Suez; et l'on a dû refuser, au delà de ce chiffre, qui était une limite, des demandes nombreuses arrivées trop tard. A qui fera-t-on croire que le commerce d'Alexandrie se trompe sur ses véritables intérêts, et qu'on les comprend mieux à Paris qu'il ne les comprend lui-même?

Ce premier argument est peu sérieux. Je crains que le second ne le soit pas davantage.

Ce qui est vrai, c'est que la navigation de la mer Rouge est encore très-peu connue, et que pour elle la maxime latine a toute sa force : *Omne ignotum pro magnifico habent.* On s'exagère toujours, en bien ou en mal, ce qu'on ne connaît point. Mais cependant cette mer, qu'on nous représente à plaisir comme impraticable, n'est pas ignorée autant qu'on veut bien le prétendre. On y passe peu, parce que les contrées qui la bordent sont barbares, et que les unes, malgré leur fertilité naturelle, restent pauvres et incultes, tandis que les autres le sont par la loi même de la nature.

Mais l'histoire nous atteste qu'en 1538 les Vé-

nitiens, en guerre contre Soliman II, y avaient une flotte considérable, ainsi que leur ennemi, qui avait pu armer à Suez quarante et une galères et neuf gros vaisseaux. Quelques années après, les Portugais y avaient aussi leur flotte, où figurait D. Juan de Castro, marin et historien. On peut voir la relation de son voyage et celle de Soleyman-Bacha, dans le grand recueil de l'abbé Prévost. En 1787, le vice-amiral Rosily, qui commandait l'expédition de la *Vénus* dans cette mer, déclarait hautement qu'on en exagérait beaucoup les difficultés et les dangers. Suivant lui, les bons mouillages y sont très-nombreux; et c'est seulement une mer étroite.

C'était aussi l'opinion du capitaine anglais Rooke, qui y avait voyagé peu de temps avant l'amiral Rosily. C'est l'opinion de tous les officiers anglais qui ont navigué sur cette mer, et qui ont déposé dans les Enquêtes parlementaires, quand il s'est agi d'établir par la vapeur le service des dépêches entre l'Angleterre et ses colonies asiatiques. C'est enfin l'opinion de tous les officiers français qui ont pratiqué la mer Rouge dans ces derniers temps. Mais une mer étroite n'est pas une mer impraticable, témoin le Pas de Calais, où il passe apparemment plus de bâtiments qu'il n'en

passera jamais par l'isthme de Suez. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que la Compagnie des Indes croyait si peu aux dangers de la mer Rouge, que vers la fin du dernier siècle elle avait demandé à la Porte, et en avait obtenu, l'interdiction absolue de la mer Rouge à tous les navires européens autres que les siens. On pouvait donc y naviguer, puisqu'elle y craignait la concurrence. Dès 1774, elle avait envoyé des vaisseaux pour porter les dépêches de l'Inde en Europe. Bientôt après, le sultan retira l'autorisation qu'il avait donnée, parce qu'il voulait réserver le golfe Arabique au saint pèlerinage de la Mecque.

Mais, en laissant l'histoire de côté, on peut s'adresser à l'état de choses actuel, pour savoir ce qu'est réellement la navigation de la mer Rouge. Or voici deux faits incontestables.

La malle des Indes arrive à Suez deux fois par mois; et, comme le disait un journal anglais, *The Engineer*, du 15 février, elle arrive avec une régularité qui équivaut à une parfaite exactitude. Ce service, confié à la Compagnie péninsulaire et orientale, est si bien fait, qu'on pense déjà à le doubler, et que l'on va sans doute monter quatre voyages par mois au lieu de deux.

Il est donc avéré que la mer Rouge est très-

aisément navigable pour les bâtiments à vapeur. Reste à savoir si elle l'est également pour les bâtiments à voiles. On n'a point assez pratiqué le golfe Arabique pour qu'on puisse avoir une réponse satisfaisante sur ce point spécial. Mais aujourd'hui il y a plusieurs centaines de bâtiments à voiles indigènes qui y font de perpétuels trajets, soit d'une côte à l'autre, soit sur la même côte. En 1854, il est arrivé à Suez 219 navires; en 1855, 248. Ce n'est pas considérable, sans doute. Mais c'est assez pour démontrer que le parcours n'est pas très-difficile; car ces barques, dont quelques-unes ont 100 tonneaux et plus, ne sont pas même pontées. Les matelots qui les dirigent sont peu habiles; ils ont des traditions de métier très-timides, et même souvent absurdes. Il est clair que leur habileté est fort loin de la nôtre, et que, s'ils peuvent pratiquer la mer Rouge, nous la pratiquerions beaucoup mieux. A ce nombre de barques, que l'on connaît parce qu'elles sont notées à Suez, où elles se rendent en partant presque toutes de Djeddah, joignez toutes les autres barques qui font le cabotage sur le reste des côtes, et vous verrez que la mer Rouge est actuellement sillonnée, dans tout son parcours, par des navigateurs qui ne la craignent pas, tout en ne sachant l'employer qu'assez mal. Qui empêcherait

d'ailleurs d'y établir, s'il le fallait, un service de remorqueurs qui prendraient les bâtiments à voiles, et leur feraient faire, par tous les temps, le trajet en huit jours?

Il reste, après la navigation dans la mer Rouge, une autre difficulté dans l'océan Indien, c'est celle des moussons, qui soufflent six mois de l'année dans un sens, et six mois de l'année, dans l'autre. Cet obstacle est réel. Mais qu'en résulte-t-il? Uniquement cette conséquence, que les navires à voiles qui passeront par le canal maritime, choisiront l'époque de leur voyage. Ils n'en feront qu'un seul par an à l'aller, et autant au retour, en calculant toujours les vents favorables. C'est là tout l'inconvénient qu'ils auront à subir. C'est la condition qui leur est également imposée maintenant. Seulement, ils partiront un mois plus tard, puisque leur route sera abrégée d'autant par le passage au travers de l'isthme; et les départs se régleront, comme les arrivées, sur des bases nouvelles.

Mais ne s'aperçoit-on pas que c'est raisonner dans une hypothèse qui tous les jours perd de sa valeur, et qui peut-être n'en aura plus aucune avant même que le canal maritime soit achevé? Tous les jours la navigation à la vapeur tend à remplacer la navigation à la voile. La haute pression appli-

quée aux grands bâtiments et aux longs voyages est bien récente; et, parmi les marins les plus éclairés, il n'en est pas un qui ne prévoie une révolution prochaine et complète, que facilitera encore l'emploi de plus en plus général de l'hélice.

Ne sent-on pas d'ailleurs que la grande navigation qui se rend aux Indes orientales, et qui prendra la voie de la mer Rouge, subira plus que toute autre les tendances générales, qui renoncent à la voile pour un propulseur plus énergique et plus régulier? Si l'on prend l'isthme de Suez, c'est pour abréger le chemin, évidemment; et, dès lors, pourquoi négliger cet autre moyen de le raccourcir encore par la rapidité de la marche? Ce qui empêche la navigation à la vapeur de s'établir dans ce vaste parcours par le cap de Bonne-Espérance, c'est l'impossibilité de se charger à la fois de marchandises et de charbon. La houille remplit la place que devrait occuper la cargaison, et l'on ne peut prendre à bord que des passagers. Ces nécessités seront faciles à éviter quand on aura sur toute la route, à Malte, à Alexandrie, à Suez, à Aden, à Bombay, des dépôts de charbon, et qu'on ne sera plus forcé d'embarquer le combustible au point de départ pour toute la durée de la traversée.

Toutes ces considérations en faveur de la navi-

gation de la mer Rouge viennent de recevoir une autorité péremptoire des discussions auxquelles s'est livrée, dans le mois de juin dernier, la Commission internationale, réunie de nouveau à Paris, pour arrêter les bases de son rapport définitif. Dans son sein figuraient, outre les ingénieurs illustres qui la composent, trois marins qui ont pratiqué la mer des Indes et le golfe Arabique. C'étaient M. le contre-amiral Rigault de Genouilly, M. le capitaine de vaisseau Jaurès, et M. le capitaine Harris, de la marine Britannique des Indes. M. le contre-amiral Rigault de Gernouilly a longtemps commandé la station des Indes. M. Jaurès a commandé la *Jeanne d'Arc*, frégate de 44 canons, dans une exploration qui s'est étendue d'Aden à Djeddah et à Massaouah, et qui a duré quatre mois. Quant à M. Harris, il a passé sa vie sur la mer Rouge, on peut dire, puisqu'il y a fait soixante-dix traversées de Calcutta à Suez. Il a déclaré que la mer Rouge, sauf le fond du golfe depuis Raz-Mohammed, n'est pas plus difficile pendant 500 lieues que la Méditerranée ou l'Adriatique. Son témoignage a été confirmé par celui de ses deux collègues.

Qui croira-t-on si l'on ne croit pas des autorités aussi compétentes? Non, la mer Rouge, malgré ce

qu'en ont dit des écrivains prévenus, ne présente pas de difficultés extraordinaires; non, la navigation à voiles, si elle doit y passer, n'a rien à en craindre.

Ainsi donc, le second argument, qui prétendait détourner de la mer Rouge la navigation qui passe aujourd'hui par le Cap, n'est pas plus décisif que le premier, qui prédisait la ruine d'Alexandrie. La navigation de la mer Rouge n'est pas si mauvaise qu'on le dit; et la vapeur, si l'on veut faire des voyages rapides, comme il est présumable, pourra toujours surmonter les moussons, comme déjà les surmontent les steamers de la Compagnie péninsulaire et orientale.

J'aborde la dernière objection, qui est toute politique. L'intérêt anglais s'opposera toujours, à ce qu'on craint, à l'ouverture de l'isthme. Pour ma part, je ne le crois pas; et voici quelques-unes des raisons dont je puis appuyer cette opinion.

D'abord, quand on parle des obstacles que l'Angleterre suscitera à l'entreprise, il faut bien se dire que c'est là une expression inexacte et injuste. L'Angleterre a vu, en général, le projet du canal maritime avec tout autant de sympathie que les autres nations. La presse anglaise entière, sauf peut-être une exception, s'est prononcée favorablement,

et ses organes les plus accrédités ont applaudi. Les Compagnies les plus puissantes ont adhéré, telles que la Compagnie des Indes orientales et la Compagnie péninsulaire et orientale. Les banquiers, les armateurs, les négociants, les ingénieurs, ont suivi cet exemple. On peut donc dire, sans exagération, que l'Angleterre, loin de repousser le canal maritime, le désire, et s'apprête à en profiter, comme la Hollande, qui se trouve dans une situation analogue. Ce seraient seulement quelques hommes d'État, si toutefois ce bruit est vrai, qui s'alarmeraient, et qui, obéissant à des traditions surannées, voudraient comprimer l'élan qui emporte aujourd'hui tant de peuples vers les rivages et les marchés de l'Orient. Mais il ne serait pas difficile de prouver à ces prétendus hommes d'État que leur patriotisme et leur prudence s'égarent. L'opinion publique, plus clairvoyante, leur donne une leçon dont ils devraient profiter; elle voit plus juste qu'eux dans une question qui est au moins autant morale que matérielle.

Il est presque ridicule de supposer que l'Angleterre puisse craindre la moindre concurrence dans les Indes. Sa domination, qui s'accroît chaque jour, et qui naguère encore vient de s'étendre sur un nouveau royaume, celui d'Aonde, régit deux cents

millions de sujets, soit directs, soit tributaires. L'Angleterre a, de plus, les navires et les vaisseaux innombrables que l'on sait. Elle ne peut redouter ni la rivalité de l'Autriche, par Trieste, ni celle du Piémont, par Gênes, ni celle de la Grèce, de la Turquie, de la Russie ou de l'Égypte. Peut-elle redouter davantage la nôtre? Il est par trop évident que non. Nous sommes loin de pouvoir donner le fret à plus bas prix qu'elle; et notre marine marchande est encore plus loin d'être aussi nombreuse que la sienne. Nous n'avons ni les capitaux suffisants, ni les habitudes commerciales, ni les établissements qui seraient nécessaires pour tenter en grand ces entreprises de longue haleine.

Les seuls concurrents sérieux que l'Angleterre puisse avoir dans ces parages, ce sont les États-Unis. Déjà, ils y font un commerce qui absorbe le quart à peu près de tout le trafic. L'Angleterre en a la moitié, il est vrai, tandis que toutes les autres nations réunies, en dehors de ces deux-là, n'ont à elles seules que le quart qui reste. Voilà donc les vrais rivaux de l'Angleterre; elle n'en a pas, elle n'en peut avoir d'autres. Or, à qui des deux profitera l'ouverture de l'isthme de Suez? Est-ce à l'Angleterre ou aux États Unis? Ont-ils Gibraltar, les îles ioniennes, Malte et Aden? Liverpool et

Londres sont-elles plus éloignées que New-York?

Reste donc que l'Angleterre, ou plutôt les hommes d'État dont on parle, sans toujours les bien comprendre, veuillent conserver exclusivement le monopole actuel qu'elle a dans les Indes, sans y rien changer, sans permettre à qui que ce soit de venir en modifier les conditions. Mus par un sentiment d'étroit égoïsme, ils voudraient forcer toutes les nations de la Méditerranée à demeurer éternellement étrangères au commerce de l'Orient, et les empêcher de s'y créer une route facile et lucrative.

Mais de quel droit pourrait-on s'opposer au légitime désir de toutes ces nations et leur fermer le chemin? De quel droit rétablirait-on aujourd'hui le Traité des Barrières, après les déclarations les plus solennelles en faveur de la liberté du commerce? De quel droit priverait-on les colonies mêmes de l'Angleterre, dont les vœux ne sont pas moins pressants, de ce débouché nouveau qu'elles réclament? Comment oserait-on dire à la face du monde, ou dans le sein d'un Congrès européen, que l'Angleterre doit immoler à son intérêt particulier, fût-il même bien entendu, l'intérêt de l'humanité entière? Est-ce un aveu possible? Et qui en assumerait la honte et la responsabilité?

S'il est aujourd'hui une vérité démontrée en économie politique et internationale, c'est qu'on ne s'enrichit pas en appauvrissant les autres. Le vrai moyen de prospérer, c'est de faire que tous ceux avec qui l'on est en contact prospèrent ainsi que vous. La politique nouvelle que depuis quelques années a inaugurée la nation anglaise, à son grand honneur, repose sur ces principes de libéralité et de justice éclairées. Il n'est pas possible que des hommes d'État puissent s'obstiner, ainsi qu'on le dit, à braver l'opinion universelle, et celle même de leur pays, qui n'entend pas être servi par des moyens aussi peu honorables et aussi faux. Tous ceux que nous avons consultés, parmi les plus influents, repoussent les opinions rétrogrades qu'on leur prête; et nous sommes sûrs qu'ils saisiront la première occasion favorable de s'exprimer hautement devant l'Angleterre et le monde.

Ainsi, je ne crois pas que le dernier argument ait beaucoup plus de valeur que les deux autres. Le gouvernement anglais ne s'opposera pas plus à l'ouverture du canal maritime que la mer Rouge ne s'oppose à la navigation, et le port imaginaire de Péluse au port de plus en plus prospère d'Alexandrie.

Mais je me résume en renvoyant, pour de plus

amples détails, à la réponse que j'ai faite à l'article hostile de la *Revue d'Édimbourg*, et qui a paru dans la *Revue Britannique* d'avril 1856. J'ai fini ce que je voulais dire de la grande entreprise du canal qui joindra la mer Rouge à la Méditerranée; et je termine cet exposé en répétant le mot d'un homme politique des plus sages et des plus instruits : « Le percement de l'isthme de Suez est une question mûre, » mot simple et profondément vrai, comme j'ai tâché de le démontrer par tout ce qui précède.

Après ce long détour, j'en arrive à ma correspondance, et voici les Lettres sur l'Égypte.

I

L'ARRIVÉE, LA RÉCEPTION.

AU RÉDACTEUR DU JOURNAL DES DÉBATS.

Le Caire, le 25 novembre 1855.

Monsieur,

Je vous ai demandé, lorsque je suis parti pour l'Égypte avec M. Ferdinand de Lesseps et la Commission internationale, de vous adresser quelques lettres sur le pays que j'allais parcourir, en compagnie des savants ingénieurs qui doivent décider la grande question du percement de l'isthme de Suez. Je remplis aujourd'hui ma promesse, et je désire que les lecteurs du *Journal des Débats* trou-

vent quelque intérêt dans les renseignements que vous m'avez autorisé à vous transmettre.

Je n'ai pas la prétention, comme on le pense bien, de m'occuper scientifiquement d'aucun des problèmes qu'offrent les monuments de l'Égypte. Ces monuments prodigieux ont été mille fois décrits beaucoup mieux que je ne pourrais le faire ; et quant aux mystères encore si obscurs que cachent les hiéroglyphes, je décline toute compétence. Je ne vous dirai donc absolument sur ces sujets que ce que tout voyageur qui passe en Égypte ne peut s'empêcher d'en répéter après tant d'autres.

Mais, grâce aux circonstances toutes particulières où nous voyageons, je serai à même de recueillir de temps à autre quelques détails assez neufs sur l'état actuel du pays et sur son administration. L'Égypte, dans les efforts qu'elle fait pour s'inoculer la civilisation, mérite au plus haut point la sympathie de tous les amis de l'humanité, et elle est appelée à jouer bientôt un rôle considérable, si, comme tout le fait espérer, M. Ferdinand de Lesseps réussit dans la belle mission que Mohammed-Saïd lui a confiée.

La Commission internationale, partie de Marseille le 8 novembre, est arrivée le 18 à Alexandrie, où M. le chevalier de Negrelli, qui dans son sein représente

l'Autriche, l'attendait depuis la veille. Elle a été reçue au port par M. Kœnig-Bey, qui est aujourd'hui secrétaire des commandements de Saïd-Pacha, après avoir été le digne instituteur de sa jeunesse.

On peut imaginer la sensation causée dans Alexandrie par la présence de la Commission, que les consuls des diverses nations sont venus complimenter, ainsi que l'ont fait le ministre de la marine égyptienne et le gouverneur de la ville. Elle a d'ailleurs occupé son séjour forcé à Alexandrie, en attendant le départ du chemin de fer, qui n'a encore qu'une seule voie, à quelques explorations dans la rade. Elle est allée à l'ouest au fort du Marabout, où aborda jadis l'armée française; et au village de Ramlé, à l'est, à moitié chemin d'Aboukir. Dans ces deux localités, elle a étudié la nature des roches et des sables de la côte, le port vieux, et le port neuf, qui, en dépit de son nom, ne peut plus servir à rien.

Alexandrie est une ville à demi européenne, dont la grande place ne déparerait point une de nos principales cités de France. En fait de monuments, il n'y en a plus que deux, la colonne dite de Pompée, et l'aiguille de Cléopâtre, que tout le monde connaît. C'est à peine si quelques ruines fort douteuses indiquent l'ancien emplacement de

la fameuse bibliothèque, et de tous les établissements scientifiques qu'avait fondés la munificence des Ptolémées et de quelques empereurs romains. Sauf son nom, on y chercherait bien vainement la moindre trace d'Alexandre, son fondateur. Alexandrie a complétement oublié son passé, tout glorieux qu'il est, insouciante de ses annales comme toutes les villes de grand commerce, qui songent à leurs intérêts du jour bien plus qu'à leur histoire.

Mais on vient de faire, près de Ramlé, au lieu qu'on appelle le *Camp de César*, une fort belle découverte. Sur les indications de S. A. le vice-roi lui-même, on a trouvé un immense palais romain, qui devait être placé dans la situation la plus délicieuse sur le bord de la mer. D'après une inscription dont j'ai pris copie, et qui est gravée sur un bloc de marbre blanc très-pur, ce palais avait été offert à l'empereur Marc-Aurèle Antonin par les tribuns des légions.

Ce qui confirme encore l'époque où il a dû être bâti, ce sont les morceaux de très-bonnes sculptures qu'on en tire. J'ai vu une main de jeune femme qui, malgré sa mutilation, était parfaitement modelée, et qui est d'un excellent goût, ainsi qu'une figure d'homme à moitié brisée et quelques autres fragments.

On nous a montré sur place une très-grande mosaïque fort bien conservée, et qui représente un buste de Bacchus tenant un thyrse et une grappe de raisin. C'est un Sempronius qui l'avait fait faire, comme nous l'apprend une inscription, rompue malheureusement par le milieu. Hassan-Effendi, chargé de ces fouilles, qu'il dirige avec l'intelligence d'un ingénieur élevé à Paris, a mis aussi à jour un aqueduc souterrain et de très-nombreuses rigoles, avec une naumachie, qui attestent que les eaux du Nil, dont l'inondation sur ce point approche de la plage, y avaient autrefois été conduites. Le lieu est aujourd'hui désert et stérile. Seulement, des débris innombrables de poteries et de briques annoncent assez qu'il a été jadis habité. Ce devait être du temps des Romains un village charmant autour de la demeure impériale.

Sans vouloir faire l'antiquaire, je crois que je puis bien vous donner ces deux inscriptions, dont les érudits feront peut-être leur profit.

Voici la première :

IMP. CÆSARI.
M. AUREL. ANTONIN.
AUG. ARMEN. MEDIC. PARTHI.
GERMAN. SARMAT. MAUR.
TRIB. POTEST. XXX.
IMP. VIII. COS. III. P. P.
TRIB. LEG. II. TR. FORT.

Le marbre sur lequel est gravée cette inscription a plus de 1 mètre de hauteur, sur 0m,75 de largeur et 0m,64 d'épaisseur. Il est aussi intact que s'il venait de sortir de la carrière. Il devait être isolé, comme une sorte d'autel, du reste de la construction; et, selon toute apparence, il n'était point encastré dans un fronton ou dans une corniche.

La seconde inscription, celle de la Mosaïque, est plus courte. Je la donne aussi, toute mutilée qu'elle est :

. . . . . B. SEMPRON.
. . . . . TRANIT.

Je ne publie ces inscriptions que pour contribuer, puisque le hasard m'en offre l'occasion, à grossir les recueils épigraphiques. Elles n'ont rien de rare. Mais elles peuvent heureusement en compléter d'autres. A ce titre, je n'ai pas voulu les oublier.

Ce n'est pas non plus, je crois, une chose nouvelle que j'apprends à personne, en faisant ici en quelques mots l'éloge de la maison des bons Pères Lazaristes et de celle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Ces deux établissements, que j'ai visités, sont admirablement tenus; et le bien qui s'y fait en silence et avec la plus parfaite abné-

gation mérite d'autant plus d'être signalé à l'estime de la patrie. On y enseigne notre langue, et même quelques-unes de nos sciences, à une centaine de garçons et à trois fois autant de petites filles.

Ce qu'il y a de plus louable dans cette œuvre toute de charité, c'est que la tolérance la plus sincère y préside. Toutes les religions, toutes les sectes, y sont admises. Les chrétiens, les juifs, les musulmans, les grecs schismatiques, les protestants, peuvent y envoyer leurs enfants, sans y craindre d'autre propagande que celle de l'intelligence et de l'amour. Les Sœurs ont chez elles un refuge pour les enfants trouvés, un asile, un orphelinat, une pension d'externes et d'internes. Bien plus, elles distribuent tous les matins des médicaments, d'après les ordonnances du médecin, à des centaines de malades, la plupart Arabes. Les ophthalmies et la cécité sont très-fréquentes parmi les indigènes; et les soigner dans ces cruelles épreuves, c'est la manière la plus sûre et la plus douce de les gagner à nos croyances et à nos mœurs. Le jour où j'y suis allé, 294 malades avaient ainsi reçu des soulagements à leurs maux.

Il m'a semblé que ce souvenir de la France sur la terre d'Égypte vaut bien les souvenirs des ba-

tailles et même des victoires. C'est un triomphe modeste, mais assuré, que remportent tous les jours en secret ces missionnaires religieux de la civilisation. J'aurais voulu visiter également l'école des Frères de la Doctrine chrétienne, qui est plus nombreuse, m'a-t-on dit, que celles des Lazaristes. Mais, à mon grand regret, le temps m'a manqué.

En quittant Alexandrie par le chemin de fer, qui va déjà jusqu'au fleuve, pour nous rendre auprès de S. A. le vice-roi, nous avons eu pour la première fois la vue de la terre d'Égypte fécondée par le Nil. A notre gauche, nous côtoyions le Mahmoudiéh, sillonné d'autant de barques que j'en ai jamais vu sur nos canaux; à droite, le lac Maréotis, qui est actuellement à peu près desséché. Ce serait un grand bonheur qu'il le fût tout à fait, parce qu'on pourrait alors le rendre à la culture ou à l'eau douce du Nil. Les eaux de la mer y ont fait invasion, quand les Anglais, dans la dernière guerre, ont rompu les digues d'Aboukir par mesure stratégique. Le lac que remplissait le Nil de temps immémorial, et qui donnait à la ville d'excellente eau et beaucoup de poisson, devint salé comme la mer et complétement inutile. Ce sont là les nécessités et les désastres de la guerre. Le gouverne-

ment Égyptien n'a pu encore assécher le lac et le dessaler. Le Mahmoudiéh qu'a construit Méhémet-Ali en 1819, et qui va prendre le fleuve à Atfé, vingt lieues à l'est d'Alexandrie, supplée le lac. Il procure à la ville l'eau et la navigation, qui lui manqueraient sans lui. Mais le présent gratuit de la nature valait mieux; et ce sont les fureurs des hommes qui l'ont détruit.

Pour qui n'a pas vu de ses yeux la vallée du Nil et le Delta, il est difficile d'en donner une idée meilleure qu'en les comparant à nos marais les plus fertiles et les mieux cultivés des environs de Paris. Le sol est parfaitement uni; c'est le Nil qui le nivelle par le dépôt annuel de son limon. Des rigoles sans nombre et des canaux plus ou moins larges font pénétrer partout les eaux, et les conservent encore quelque temps après que le fleuve s'est retiré. C'est un immense réseau hydraulique, dont la Basse-Égypte est couverte tout entière ; et ces irrigations, aussi faciles que fécondes, sont pratiquées sur toute la surface que le fleuve peut atteindre.

L'aspect général de la terre est celui du terreau le plus gras et le mieux fumé. L'humus a 8 ou 10 mètres d'épaisseur, et même bien devantage. Pour des regards un peu exercés, il est incon-

testable que la terre d'Égypte, fertilisée chaque année par ce bienfaisant limon, qui ne s'épuise jamais, n'a de rivale sur aucune partie du globe. Cette année, qui n'est pas bonne, on en est à la troisième récolte de maïs, et l'on aura sans doute le temps d'en faire une quatrième. La troisième moisson est encore superbe, et les épis qu'on a donnés plus d'une fois à nos chevaux étaient au moins aussi gros que les plus beaux de nos climats.

Nous n'avons pas cessé d'avoir ce spectacle, admirable pour des agriculteurs, jusqu'à Boulak, qui est le port du Caire. Les rives du Nil sont à perte de vue des plaines parfaitement régulières, dont la monotonie n'est interrompue de loin en loin que par des bouquets d'élégants palmiers, et par des villages de *Fellahs*, qui, bien que bâtis en limon et en briques séchées au soleil, jouent parfois les grands monuments pharaoniques à l'horizon, quand le soleil se cache splendidement derrière eux. Au milieu de cette richesse de la nature, la population de l'Égypte, malgré de très-grands progrès, n'en est pas moins fort malheureuse, si l'on en juge sur les apparences, qui peuvent être trompeuses d'ailleurs pour des regards étrangers. J'essayerai une autre fois de vous signaler quelques-

unes des causes de sa misère, qui n'a rien d'irrémédiable.

Au Caire, notre première visite a été pour la citadelle. Nous sommes entrés dans la mosquée de Méhémet-Ali, où il a fait placer son tombeau, qui domine toute la cité. Cette vaste et riche construction, toute en albâtre oriental, est d'un très-beau style. Pour y pénétrer, on nous a fait quitter nos chaussures, ou revêtir de pantoufles nos pieds profanes, par respect pour le saint parvis. C'est ainsi que dans nos églises catholiques on se découvre la tête. L'usage seul est différent; mais au fond le sentiment est le même.

A côté de la mosquée, est le palais, qui ne vaut pas celui d'Alexandrie. On nous y a montré la salle où Méhémet-Ali attendait, non sans anxiété, et ses chevaux tout sellés pour la fuite, le résultat de ses ordres lors du massacre des Mamelouks.

Ces tyrans féodaux de l'Égypte, qu'ils s'étaient partagée, étaient au nombre de cinquante à peu près, et avaient chacun sous leurs ordres des troupes plus ou moins nombreuses qu'ils employaient à écraser le pays des plus affreuses exactions. Jaloux de la puissance naissante de Méhémet-Ali, déjà pacha au nom de la Porte, ils avaient conspiré

sa ruine. Ils étaient venus camper avec toutes les apparences de la paix aux portes du Caire. L'intrépide pacha, qui avait découvert leur secret, était allé tout seul les trouver dans leur camp ; et, pour mieux cacher ses propres desseins, il les avait invités à une fête splendide. A peine entrés dans la citadelle avec douze ou quinze cents de leurs soldats, ils y furent tous massacrés, non pas sur l'esplanade, comme on le croit en général, mais dans les ruelles, dans les corridors et dans les cours intérieures.

Un seul, dit-on, se sauva par une audace extraordinaire. Il fit sauter son cheval du haut des remparts, et on nous a fait voir l'endroit où il tomba dans la rue. L'animal fut broyé ; mais l'homme fut préservé, si l'on en croit la tradition populaire.

Durant cette exécution implacable, Méhémet-Ali était si peu tranquille, comme il se plaisait à le raconter lui-même, qu'il contracta depuis ce moment terrible un tic nerveux qu'il conserva toute sa vie, et dont se sont aperçus tous ceux qui ont pu l'entretenir, même quelques instants. Mais c'est à dater de ce jour qu'il fut maître de l'Égypte, et qu'il entreprit la grande régénération qu'avait conçue son génie, et qu'il a si heureusement commencée sur tant de points.

A côté de ce salon, fameux par de sanglants souvenirs, nous sommes passés dans le divan, où Mohammed-Saïd annonça solennellement aux consuls généraux de toutes les nations le firman qu'il venait de rendre pour le percement de l'isthme de Suez, et qui conférait la concession à son ami M. Ferdinand de Lesseps.

Du haut de la citadelle, le panorama du Caire sous ce beau ciel a vraiment quelque chose de féerique. On a sous ses pieds une ville immense dont la population s'élève à plus de 300,000 âmes; à l'horizon, le Nil, qui passe à Boulak; et les pyramides de Ghizeh et de Saccarah. Nous ne pouvions nous lasser de contempler cette vue si grandiose et si neuve pour nos yeux européens.

Avant de quitter le Caire, nous avons visité la grotte de la Vierge, où s'est reposée, dit-on, la Sainte Famille quand elle fuyait la persécution d'Hérode. Le lieu où l'on nous a conduits n'est pas digne d'un tel souvenir, quoiqu'il soit très-vénéré; et les nations catholiques devraient bien se charger de restaurer à frais communs cette pauvre et obscure église, si elles croient à l'authenticité de la tradition. Non loin de là, sur le Nil, au-dessus du *mékias*, ou nilomètre, on nous montra l'endroit où s'arrêta le berceau de Moïse exposé sur les

eaux. Ainsi les origines des deux religions se touchent, et les deux sœurs ont été bien humbles l'une et l'autre à leur début.

Le 23 novembre, à neuf heures du matin, la Commission était reçue par S. A. le vice-roi au camp fortifié du Barrage, appelé de son nom Saïdiéh. S. A. passait une revue, préparée pour le moment même où nous arrivions. Sept ou huit mille hommes, infanterie, cavalerie, artillerie, exécutaient de grandes manœuvres, sous les ordres personnels du pacha, qui s'y plaît et qui s'y entend à merveille.

L'aspect de toutes ces troupes, outre qu'il est des plus pittoresques, est parfaitement militaire. Je ne crois pas qu'après les soldats français il y en ait au monde qui aient une meilleure tournure. On le comprend sans peine quand on voit la population des fellahs, si sveltes, si vigoureux, si infatigables marcheurs, qui suivent sans peine nos chevaux au galop, et qui, sans prendre de repos et presque de nourriture, font dans la journée huit ou dix lieues toujours en courant, et recommencent le lendemain. Les escadrons et les bataillons ont défilé avec une régularité rare ; et les maniements d'armes que j'ai vus ont été éxécutés avec une précision que ne renieraient pas nos meilleurs

fantassins. Nous nous sommes découverts devant le drapeau, qui était celui de Silistrie et d'Arab-Tabia.

La réception de S. A. le vice-roi a été tout ce qu'elle devait être, après la munificence royale avec laquelle il nous traite depuis que nous avons touché le sol de l'Égypte. Elle a été des plus cordiales, en même temps que des plus simples, dans un pavillon de campagne. Comme Mohammed-Saïd parle très-bien français, l'entrevue n'a rien eu de cette langueur qu'ont toujours les entretiens officiels, où l'on se communique à de longs intervalles des pensées incomplètes, et le plus souvent assez banales, par l'intermédiaire obligé des drogmans.

En entretenant S. A. le vice-roi et ses ministres de confiance, Edhem-Pacha et Zulfikar-Pacha, nous aurions pu nous croire sans peine dans une des meilleures sociétés de Paris. Le vice-roi est très-spirituel, fort sensé, et par-dessus tout d'un naturel plein d'abandon et de franchise. Je vous rapporte l'impression vraie que j'ai reçue dans une entrevue qui a bien duré quatre heures. Je vous prie de croire que je ne fais pas ici œuvre de flatterie. Vous me connaissez assez pour être bien sûr que je ne viens pas mentir en Égypte. Plusieurs mots très-heureux, et sans la moindre affectation,

ont attesté de la part de S. A. autant de tact que de bienveillance. Je n'en cite qu'un seul. Comme nous hésitions à nous couvrir malgré son invitation, M. de Lesseps lui dit : « Votre Altesse traite « ces messieurs comme des têtes couronnées. — « C'est qu'en effet, dit Saïd, ces messieurs sont les « têtes couronnées de la science. »

Au déjeuner, que nous avons fait à la turque, c'est-à-dire avec nos doigts, nous nous sommes beaucoup égayés de nos gaucheries mutuelles et inévitables. C'était fort amusant; les mets étaient aussi bons que la manière de les prendre était étrange.

Je me hâte d'ajouter qu'elle n'est pas égyptienne, et qu'elle est exclusivement turque. Elle n'est pas du tout dans l'habitude de Mohammed-Saïd, qui mange d'ordinaire à l'européenne. C'est une surprise qu'il a voulu nous faire; et un passe-temps qu'il s'est donné. Nous en avons ri à notre plaisir; mais je ne conseille à personne de quitter les couteaux et les fourchettes.

S. A. le vice-roi a prié la Commission de s'occuper, outre le percement de l'isthme de Suez, de divers projets qu'il médite pour l'intérieur du pays.

Il a d'abord appelé son attention sur le Barrage

du Nil. De quelle manière peut-on le compléter le plus utilement possible par des canaux qui doivent venir s'y relier en aval, au lieu nommé le Ventre de la Vache, et où se séparent les deux branches principales du fleuve? Quel est le système de travaux hydrauliques qu'approuverait ou que proposerait la Commission?

Le Barrage du Nil, qui fait le plus grand honneur à l'habileté de M. Mougel-Bey, est à peu près achevé; et il pourrait fonctionner dans quelques mois. Il ne reste plus guère qu'à poser les pontrelles. C'est un travail colossal accompli en sept ou huit années, au milieu de difficultés de toute sorte qu'on peut se figurer dans une entreprise aussi vaste, et dans un pays encore très-peu habitué à tous les procédés de notre industrie. Il n'a pas moins de 2 kilomètres de long sur les deux branches du Nil, et il a, en tout, 134 arches (62 et 72). Il servira naturellement de pont aussi bien que de barrage. La retenue sera de 4 mètres 50 centimètres au-dessus de l'étiage.

En second lieu, S. A. a prié la Commission de remonter le fleuve jusqu'à la première cataracte pour indiquer le point le plus convenable à l'établissement d'un second barrage, non moins important et non moins profitable que le premier.

Pendant que la Commission va se rendre dans la Haute-Égypte, les sondages se continuent et se complètent dans l'isthme de Suez, sur tout le parcours du canal, dont le tracé est déjà en partie jalonné; et ils se font simultanément dans le golfe de Péluse.

Vous voyez que S.-A. le vice-roi veut mettre à profit la présence des ingénieurs consommés que la science européenne lui députe. Je ne l'en blâme pas; et c'est d'un prince habile, qui use d'une occasion excellente pour faire le bien de ses États. Je pourrais vous en dire assez long sur ce sujet. Mais il faut que je m'arrête, et vous me permettrez de renvoyer ce que je veux vous dire sur l'administration de ce pays à une autre lettre, que je vous écrirai en remontant le Nil.

Agréez, etc.

Digitized by Google

II

ALEXANDRIE ANCIENNE.

Le Caire, 26 novembre 1855.

Monsieur,

Je ne vous ai dit que quelques mots d'Alexandrie dans ma dernière lettre; et, en y pensant, j'en ai comme un remords, que j'apaise en vous écrivant celle-ci.

Alexandrie est aujourd'hui une ville de commerce, le port de l'Égypte qui met l'Europe en communication avec une partie de l'Afrique et même de l'Asie, qui tient une belle place dans la

Méditerranée, et qui semble réservé à un grand rôle, quand la civilisation se sera développée et assise dans ces pays. Tout cela ne laisse pas que de mériter quelque intérêt. Mais au fond c'est assez peu de chose dans le mouvement général des affaires contemporaines; et c'est en ne regardant qu'à l'état actuel d'Alexandrie, que j'ai pu passer ainsi à côté d'elle avec une sorte d'indifférence et presque de dédain.

En remontant à l'histoire de son passé et aux temps de sa véritable grandeur, de tels sentiments à son égard seraient injustes. L'Alexandrie des Ptolémées est digne de l'attention et de la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'esprit humain, aux progrès des sciences, des lettres et de la philosophie. J'ajoute, monsieur, que, de toutes ces villes jadis splendides et maintenant en ruines ou complétement changées, Alexandrie est une de celles dont le destin offre le spectacle le plus instructif, si ce n'est le plus consolant. On peut y voir en raccourci ce que deviennent en quelques siècles les plus belles et les plus nobles œuvres des hommes.

Alexandrie a été fondée par le héros dont elle porte le nom, 332 avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire qu'elle a aujourd'hui près de vingt-deux siècles

de durée. Elle n'a pas cessé de vivre au milieu des phases les plus diverses; et, à force de se transformer, des Égyptiens aux Grecs, des Grecs aux Romains, des Romains aux Arabes, des Arabes aux Turcs, des Turcs aux Français, des Français aux Anglais, et enfin, des Anglais aux Égyptiens, qui commencent à reparaître sur la scène depuis quarante ans, elle s'est tellement modifiée, qu'elle en est devenue absolument méconnaissable.

La ville grecque et romaine, encore si belle au temps d'Amrou, au septième siècle de notre ère (638 après J. C.), n'a laissé pour ainsi dire aucun vestige, tout immense qu'elle était; et, au train dont vont les choses, la ville arabe sera bientôt remplacée elle-même par la ville européenne et chrétienne, qui s'agrandit tous les jours et absorbera tout le reste. Alexandrie a été tour à tour, idolâtre, sous les Pharaons, quand elle n'était qu'une bourgade, au bord de la mer, sans commerce et sans importance; païenne, sous les Ptolémées, quand elle était dans tout son éclat, et sous les Empereurs romains; chrétienne, quand Constantin eut inauguré la religion nouvelle sur le trône des Césars; musulmane, quand Omar la fit conquérir par son lieutenant; et, à l'heure qu'il est, se christianisant de nouveau par l'influence des Euro-

péens, jusqu'à ce que la civilisation s'y implante et y triomphe définitivement.

Que de vicissitudes! que de gloire et que de désastres! quelles grandeurs et quels abaissements! C'est le sort de toutes les choses sur cette terre; je ne m'en plains pas. Mais, en contemplant ces fortunes si diverses, on arrive à mieux comprendre les voies de la Providence, et à pénétrer un peu plus avant dans ses secrets, que nous révèlent de si frappants exemples.

C'est à des considérations de ce genre, monsieur, que je voudrais m'arrêter quelques instants, si vous me le permettez, à propos d'Alexandrie.

Cet admirable Alexandre avait vingt-quatre ans à peine, lorsque, entre la bataille d'Issus et la bataille d'Arbelles, il fit une excursion en Égypte après avoir ruiné Tyr, s'y fit reconnaître, afin d'en imposer aux peuples, pour le fils de Jupiter Ammon, et y fonda la ville qui devait éternellement garder son nom, comme la plus belle et la plus utile de ses conquêtes. Il ne resta pas plus d'un an en Égypte, et ce court intervalle de temps lui suffit pour voir surgir la cité nouvelle.

C'était lui-même qui en avait indiqué l'emplacement. En revenant de Memphis, la capitale sacrée de l'Égypte pharaonique, il descendait le Nil par

la branche Canopique, et il suivait la côte pour se rendre en Libye consulter l'oracle caché dans ces déserts, quand il remarqua, en un certain lieu peu éloigné de Canope, l'heureuse disposition du rivage. Une île, à peu de distance de la terre, s'étendait de l'est à l'ouest, et, avec des promontoires qui s'avançaient dans la mer, elle pouvait former deux ports superbes. La sagacité de son génie ne s'y trompa point, et ses ordres furent donnés sur-le-champ pour qu'on y traçât et qu'on y bâtît la ville. Il en chargea Dinocrate, architecte habile et audacieux, qui lui avait proposé naguère de tailler sa statue dans le mont Athos, et de lui mettre une ville de 10,000 habitants dans une main, et une vaste rivière dans l'autre. Alexandre ne lui demanda rien d'aussi difficile ni d'aussi gigantesque. Mais il lui demanda l'exécution la plus prompte de son projet; et, sans doute, le héros, en revenant des sables libyques, put déjà traverser les rues de la cité naissante et consacrer quelques-uns de ses temples.

Il n'y avait alors sur cette côte qu'un pauvre village appelé Rhakotis par les Grecs et sans doute aussi par les indigènes. Il servait d'asyle à une petite garnison, que les Pharaons y avaient établie pour surveiller les navires étrangers, forcés de re-

lâcher dans ces parages, ou essayant d'y faire quelque trafic. Les Pharaons, on le sait, avaient, pendant de longs siècles, borné toute leur navigation à la mer Rouge. La Méditerranée faisait peur aux Égyptiens; et les peuples qui la fréquentaient, bien qu'on eût eu avec eux d'antiques relations, ne laissaient pas que d'inspirer des craintes. On leur avait interdit l'accès de toute la côte; ils ne pouvaient faire quelques échanges qu'à l'embouchure Canopique, et à un comptoir qu'on avait permis aux Milésiens d'établir à Naucratis. C'était seulement sous Apriès, à la fin du sixième siècle avant l'ère chrétienne, que les Pharaons avaient essayé d'avoir une flotte sur la Méditerranée, et l'on avait même fait alors la conquête de Chypre. On avait donc déjà quelque marine. L'invasion de Cambyse vint arrêter ces développements; et la pauvre crique de Rhakotis resta encore deux cents ans inconnue du monde, si ce n'est des rares navigateurs que le mauvais temps forçait de s'y abriter.

Alexandre, emporté par ses desseins, ne séjourna point en Égypte. Mais sa ville, qui s'était sans doute fort agrandie sous son règne, quelque court qu'il ait été, devint aussitôt après lui le siége d'un empire. L'un de ses lieutenants, Ptolémée

surnommé Soter (Sauveur), pour lui avoir sauvé la vie en Asie, eut cette part de son héritage. L'Égypte fut son lot; et Alexandrie devint la capitale de l'Égypte, avec laquelle elle communiquait par le beau lac Maréotis et par de vastes canaux, en même temps qu'elle en était le port principal.

C'était vraiment quelque chose de merveilleux que le génie grec. A peine en possession de son royaume, occupé de guerres incessantes et inévitables, et même de conquêtes assez lointaines, Ptolémée-Soter, ou Lagus, fonda dans cette ville née d'hier, sur un sol barbare, des établissements scientifiques et littéraires qu'aucune nation n'a surpassés, même parmi les plus éclairées et les plus riches. Par le conseil de Démétrius de Phalère, orateur et homme d'Etat, chassé d'Athènes, il fonda des bibliothèques et des musées; et il les entretint aux frais de son trésor, en assurant leur avenir par d'opulentes dotations.

De nos jours, cette idée est la plus simple du monde. Il suffit à un prince d'avoir quelque argent et quelque goût, pour faire de ces fondations que tant d'autres ont faites avant lui, et qui n'en sont pas moins méritoires pour être des imitations. Mais, trois siècles avant l'ère chrétienne, c'était une idée de génie, aussi neuve que féconde; et le

prince qui la conçut ne devait point être un esprit vulgaire. Ne l'eût-il qu'acceptée de son conseiller, ce serait déjà une gloire inouïe. Lagus commença la fameuse Bibliothèque, et, quand il mourut, après un règne de plus de vingt ans, en 285 avant J. C., il l'avait déjà portée à 200,000 volumes. Ses successeurs devaient, tour à tour, la porter au triple. A cette époque, aucun roi n'avait montré cette libéralité; si ce n'est peut-être les antiques Pharaons et les rois de Pergame, qui s'illustrèrent aussi par leur amour pour les lettres, ne firent qu'imiter ceux d'Égypte, en leur disputant les raretés bibliographiques de leur époque. Quelques particuliers, Aristote entre autres, avaient formé des bibliothèques à leur usage. Mais qu'était-ce à côté de cette institution splendide que défrayait un gouvernement?

La description la plus ancienne et la plus authentique que nous ayons du Musée est celle de Strabon, qui alla deux fois en Égypte, et qui en parle pour l'avoir vu lui-même.

Cette description, qui, à cette heure, a dix-neuf cents ans, est concise. Mais elle suffit pour donner une idée exacte et très-haute de ce qu'était alors le grand établissement des Ptolémées (Strabon, livre XVII, chapitre Ier). Il faisait partie des palais

royaux; il avait une promenade, des galeries avec des bancs, et une vaste salle pour les repas des savants, qui y vivaient en commun. Il avait des revenus spéciaux, qu'administrait un prêtre nommé par le roi; et, sur ces revenus, les savants touchaient un traitement spécial. Non loin du Musée, était la grande Bibliothèque abandonnée à leur usage et à leur garde. C'étaient eux qui, dans une sorte de conseil, discutaient l'authenticité des ouvrages, les admettaient dans la collection ou les en rejetaient, et qui ensuite les employaient à leurs travaux et à ceux de leurs élèves. On est certain que dès lors l'art du bibliothécaire, avec toutes les qualités d'érudition et d'exactitude qu'il exige, fut poussé très-loin. Les livres, ou plutôt les manuscrits, étaient très-nombreux ; et, sans un ordre rigoureux, le vaste dépôt, formé à si grands frais, courait risque de devenir inutile.

La Bibliothèque et le Musée, étroitement unis l'un à l'autre, étaient situés dans le quartier appelé le Bruchium, au nord d'Alexandrie, sur la plage où sont aujourd'hui les maisons des consuls européens. Ce fut un malheur; car, lorsque César, accouru sans forces suffisantes à Alexandrie, fut forcé, pour se défendre, de faire mettre le feu à la flotte égyptienne, l'incendie se communiqua des

vaisseaux aux établissements voisins, et gagna jusqu'à la belle Bibliothèque, qui fut consumée presque tout entière.

C'est là le véritable désastre qui a privé la postérité de tant de documents et de chefs-d'œuvre. L'incendie d'Amrou, s'il est vrai, n'eut pas à beaucoup près autant à détruire, sept siècles plus tard; et cette tradition, qui ne remonte tout au plus qu'au douzième siècle, est assez douteuse pour qu'on puisse la reléguer parmi les fables, toute répandue qu'elle est.

Mais le malheur qui avait atteint la grande Bibliothèque donna une leçon au gouvernement égyptien. Il paraît certain qu'au lieu d'un dépôt on s'occupa d'en former deux. La grande Bibliothèque fut restaurée du mieux qu'on put, et l'on en fonda une seconde dans le temple de Sérapis, qui était l'édifice peut-être le plus considérable de la ville, et qu'on trouvait au sud, à l'endroit à peu près où est aujourd'hui la colonne de Pompée, élevée, comme on sait, sous Dioclétien. Cette seconde bibliothèque, plus petite sans doute que la première, fut appelée la *Fille*, le nom de la *Mère* restant à celle qui lui avait servi de modèle.

Cet autre dépôt fut à peu près aussi malheureux que le précédent. Lorsqu'en 391, un édit

de Théodose, exécuté avec rigueur, ordonna la destruction du Sérapéum, la bibliothèque qu'il renfermait fut dispersée. Or, en face de la religion nouvelle, de jour en jour plus dominatrice et moins tolérante, il était bien difficile de reformer un trésor qu'on avait eu tant de peine à recomposer quatre siècles auparavant, en plein paganisme.

On peut se faire une idée de ce qu'étaient les luttes des deux religions, quand on se rappelle le meurtre de la belle Hypatie, la fille de Théon le mathématicien, massacrée dans une émotion populaire qu'excitait saint Cyrille en personne. On peut donc croire qu'il ne restait pas beaucoup à détruire en fait de livres païens, quand Amrou entra dans Alexandrie soumise, et qu'il en référa, dit-on, au farouche Omar, pour savoir ce qu'il devait faire des bibliothèques que la victoire mettait dans ses mains.

On ne sait pas précisément quelle était l'organisation du Musée, comment il se recrutait, au choix du prince ou à l'élection, à quels devoirs étaient soumis les savants, pour reconnaître la magnifique hospitalité qu'on leur accordait, quels enseignements ils étaient tenus de faire. Mais ce que l'on sait bien positivement, et ce qui importe seul à la postérité, c'est que là fut pendant de longs siècles

le véritable et ardent foyer de la science. Pendant qu'Athènes avait perdu son génie avec sa liberté, et avant que Rome ne pût compter dans le monde de l'intelligence, Alexandrie, sous le règne des Ptolémées, fut pendant plus de quatre siècles la capitale glorieuse de la science sous toutes ses formes.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à se rappeler quelques noms. Je ne cite que les plus illustres. C'est d'abord Euclide, le fameux géomètre, dont le livre fait toujours autorité dans nos écoles, et qui était encore leur unique manuel, il y a moins d'un siècle; c'est Théocrite, le poëte de l'idylle; Aratus, le poëte de l'astronomie; Callimaque, l'auteur des Hymnes; Apollonius de Rhodes, l'auteur du poëme des *Argonautes*, et l'un des directeurs de la bibliothèque du Bruchium. C'est Manéthon, l'historien; c'est Érasistrate, c'est Hérophile, tous deux médecins. Ce sont les fameux critiques et éditeurs d'Homère, parmi lesquels Zoïle, Zénodote, et plus tard Aristarque, dont le nom est devenu proverbial. C'est, après l'ère chrétienne, Ænésidème le sceptique, que suit bientôt Sextus; c'est Lucien, qu'on a surnommé le Voltaire de l'antiquité; c'est Athénée, l'auteur du Déipnosophiste. C'est Claude Ptolémée, dont le système astronomique n'a été remplacé que par celui de Copernic;

c'est Diophante le mathématicien, qu'on a pu regarder comme le père de l'algèbre.

C'est, en outre, toute la grande école philosophique qu'on a plus particulièrement appelée l'École d'Alexandrie, Ammonius Sakkas ou le porte-faix, Plotin, et, au cinquième siècle, Proclus, avec tous leurs disciples, Porphyre, Jamblique, etc., la dernière lueur de la philosophie païenne, se faisant mystique parce qu'elle ne peut plus être savante et raisonnable.

Puis, à côté du paganisme et grâce à sa tolérance, c'est l'École chrétienne tout entière, fondée, si l'on en croit Saint Jérôme, par Saint Marc lui-même, et qu'ont illustrée plus tard, à la tête du Didascalée et du Pædeutérium, ou école primaire, Athénagore l'apologiste, Saint Pantène le stoïcien, Clément d'Alexandrie, le conciliateur de Platon et du Christianisme, Origène et tant d'autres.

Je ne parle pas des écoles juives, où brilla Philon trente ans avant l'ère chrétienne, ni des écoles Gnostiques, dont l'histoire est trop peu connue. Mais ce serait un tort de les omettre entièrement dans cette revue, tout incomplète qu'elle est, des titres littéraires et scientifiques d'Alexandrie.

Vous voyez donc, monsieur, que cette ville, qui a été pendant si longtemps et qui est encore un

des ports les plus actifs de la Méditerranée, a été aussi, pendant plus de huit cents ans, le centre d'un travail intellectuel dont le monde moderne a recueilli les fruits. Je ne sais pas quelle est la ville de commerce qui pourrait se vanter d'une pareille gloire; et il me semble qu'Alexandrie, parmi les cités fameuses, est à peu près la seule qui puisse la revendiquer.

Je ne m'en étonne pas quand je me rappelle que c'est le disciple d'Aristote, l'admirateur passionné d'Homère et de Pindare, qui l'a fondée. Mais j'admire cette secrète et toute-puissante influence; et si aujourd'hui c'est encore par Alexandrie que l'Égypte se régénère, je ne vois là qu'une tradition renouée après une longue et douloureuse interruption. Je ne nie pas la science des prêtres dans les temps pharaoniques. Mais cette science, toute réelle qu'elle a pu être, et quoique attestée à bien des égards par les monuments dont les ruines couvrent encore le sol, n'est pas celle qui s'est développée entre nos mains; et l'Alexandrie grecque a été bien autrement utile au monde que la sacerdotale Memphis.

Les villes de commerce n'ont eu en général que des richesses matérielles. De l'autre côté de la Méditerranée, notre Marseille, fondée aussi par

des Grecs, n'a rien conservé de leur génie. Sa prospérité, qui n'a fait que s'accroître depuis vingt-cinq siècles passés, n'a pu jamais lui donner le moindre goût ni pour les lettres, ni pour les sciences, ni pour les arts. Venise et Florence surtout ont fait beaucoup pour les uns et pour les autres; mais leur part, toute belle qu'elle est, est loin de valoir, somme toute, celle d'Alexandrie.

Il y a cependant des esprits faux qui, sans comprendre, même à distance, cette grandeur si réelle, se sont beaucoup égayés aux dépens d'Alexandrie et des Alexandrins. Ils ont fait des gorges chaudes des querelles, ridicules alors comme aujourd'hui, des hommes de lettres qu'hébergeait la munificence des rois. Parmi ces critiques, je pourrais citer un anonyme anglais qui a exploité ce thème facile, dans une des revues dont l'Angleterre se glorifie d'ailleurs à si bon droit (*Quarterly Review*, 1841). Mais parce que tels pédants ont eu des controverses dignes de Vadius et de Trissotin, et qu'ils sont allés jusqu'à se gourmer comme eux, ce n'est pas à dire que les institutions qu'ils honoraient si peu en fussent moins belles. Le règne de Frédéric n'en est pas moins grand, parce que Maupertuis et d'autres académiciens royaux se sont disputés à sa cour. C'est prendre les choses par le petit et le

faux côté; et je ne crois pas que, dans un vaste tableau, il faille s'arrêter à ces misères. Je les passe; et je continue, pour achever ce que j'ai à vous dire d'Alexandrie.

Il paraît que la ville, qui était aussi une place de guerre, un arsenal maritime, un port très-commerçant et une capitale, était superbe. L'île de Pharos, où Ptolémée-Soter avait fait construire un phare, le premier en date et l'une des merveilles du monde jusqu'au treizième siècle de notre ère, avait été réunie à la ville par une large chaussée, qu'on appelait l'Heptastade, c'est-à-dire la chaussée des sept stades (un peu plus d'un kilomètre). Cette chaussée, qui servait aussi d'aqueduc, avait deux ouvertures où pouvaient passer les vaisseaux, pour se rendre du grand port, au nord-est, dans le port d'Eunoste, au sud-ouest.

Depuis longtemps, cette chaussée a été comblée, et l'île de Pharos fait partie d'Alexandrie, sans qu'on puisse retrouver la trace de leur antique séparation. Il y a bien longtemps, par conséquent, que le grand port et le petit port ne peuvent plus communiquer. Mais, chose plus singulière, le grand port, dont se servaient surtout les anciens, celui où l'on avait construit tous les arsenaux et les établissements de toute sorte, avec les palais des rois,

est abandonné complétement aujourd'hui; c'est à peine si on le regarde comme un port; et le port véritable d'Alexandrie, maintenant, est le petit port, que les anciens appelaient Eunoste, d'un nom de favorable augure.

Ce changement, qui est complet, et irrévocable selon toute apparence, tient sans doute à ce que le grand port de l'antiquité est devenu peu à peu moins bon qu'il ne l'était jadis. Il est possible que la construction de l'Heptastade y soit pour quelque chose. Cette jetée, en s'opposant désormais au mouvement naturel des eaux et des sables, aura peut-être causé des atterrissements qui rendent le mouillage moins profond et moins sûr.

Aujourd'hui, il est absolument impossible de s'en servir; et les ingénieurs qui projettent d'y faire déboucher le Canal de Suez ne se doutent pas de ce qu'ils font. Leur seule excuse, c'est qu'ils n'ont pas vu les lieux.

Quoi qu'il en puisse être, il est certain que le port actuel d'Alexandrie, le port vieux, au sud-ouest de la ville, est celui dont les anciens ne faisaient presque aucun usage; et que le port neuf, aujourd'hui abandonné presque entièrement, est l'ancien port, où César a combattu, et qui longtemps encore après lui fut le seul qu'on employât

pour le grand commerce et les grands armements.

L'Alexandrie ancienne avait cinq quartiers. Mais voyez, monsieur, toutes les lacunes de l'histoire : il n'y a que deux de ces quartiers dont on sache les noms : le Bruchium, qui était surtout grec, macédonien, romain; et le Rhakotis, qui était presque exclusivement égyptien.

La ville, qui n'avait pas moins de quatre lieues de tour, était traversée par deux grandes rues qui, de l'est à l'ouest, et du sud au nord, se coupaient à angles droits. Leur point d'intersection était la grande place. A l'ouest, était la porte de Nécropolis, c'est-à-dire du cimetière; à l'est, celle de Canope; au nord, presque sur la mer, la porte de la Lune; au midi, non loin du lac Maréotis, la porte du Soleil. Ces rues étaient ornées d'immenses colonnades, qu'a vues Strabon, lorsqu'il alla visiter Alexandrie, l'an 24 avant J. C., avec Ælius Gallus, le gouverneur romain; qu'a vues Achille Tatius, au troisième siècle après l'ère chrétienne, et qu'admiraient encore Abdallatif, l'historien arabe de l'Égypte, et le juif Benjamin de Tudèle, tous deux dans la seconde moitié du douzième siècle.

Outre ses colonnades, outre le Musée, la Bibliothèque, les palais, le Sérapéum, l'Heptastade, la

ville avait encore une foule de monuments tous plus beaux les uns que les autres.

D'abord le Séma (et non le Sôma), c'est-à-dire le tombeau, où était enseveli le corps d'Alexandre, que Ptolémée-Soter avait rapporté d'Asie. Strabon le vit encore trois cents ans plus tard. Seulement, le corps embaumé du héros n'était plus dans le cercueil d'or massif où on l'avait mis d'abord. Un Ptolémée, surnommé Kokkès, mû par une cupidité sacrilége, remplaça le cercueil d'or par un cercueil de verre. Mais le monument, consacré par la mémoire d'Alexandre, et qui servait aussi à la sépulture des rois ses successeurs en Égypte, n'en resta pas moins vénéré. Les Empereurs se firent un honneur de l'accroître par les plus riches offrandes. Auguste, Septime-Sévère, Caracalla lui-même, rivalisèrent à qui l'ornerait avec le plus de profusion et de richesse.

Après le Séma, qui était comme le Saint-Denis des Ptolémées, on citait l'Homéréion, ou temple d'Homère; le Césaréion, ou temple de César, élevé par Antoine et Cléopâtre à la mémoire du dictateur assassiné, comme l'avait été son rival; le Sébastéion, temple élevé en l'honneur d'Auguste, où se trouvaient des salles de lecture pour les savants, et dont Philon le Juif parle comme d'un

des plus beaux monuments de l'univers; le Claudium, musée fondé par Claude, où le vaniteux Empereur imposa pour tâche aux gens de lettres qu'il y entretenait, de lire une fois par an, en assemblée publique, ses ouvrages sur l'Étrurie et sur Carthage; le Panium, petit belvédère, d'où l'on pouvait découvrir la ville entière d'un coup d'œil; des gymnases, des jardins publics, des parcs, des édifices de tout genre, pour les besoins administratifs, judiciaires, hygiéniques de cette belle cité, qui était bien cinq ou six fois grande comme la ville moderne. Elle avait d'immenses canaux souterrains, des citernes, des égouts, etc., etc. Elle a eu longtemps plus de 300,000 habitants. Après Rome, il n'y avait rien de plus beau ni de plus important.

Alexandrie a été vingt fois ravagée par les guerres civiles, les révoltes, les émeutes religieuses, les siéges et les assauts, les incendies, et les désastres de toute sorte. Sous Ptolémée VII et Ptolémée X, sous César, sous Caracalla, sous Aurélien, sous Dioclétien, sous Julien, sous Théodose, les troubles les plus affreux la déchirèrent. Mais il paraît que ce fut la conquête musulmane, et, plus tard, la longue anarchie des Mamelouks, qui lui portèrent les plus funestes coups.

Au temps de César, elle était encore en pleine prospérité, comme Strabon nous l'atteste. Au douzième siècle, elle est encore assez populeuse et assez riche. Mais depuis lors, la décadence commence pour ne plus s'arrêter; et cette vaste cité, successivement réduite, dans son enceinte et dans ses habitants, n'en comptait plus que six ou sept mille, quand le génie de Méhémet-Ali essaya de la tirer de sa ruine. Aujourd'hui on lui donne au moins cent mille âmes.

Voilà donc, monsieur, tout ce qu'a été Alexandrie et ce qu'elle est à l'heure où je vous écris : une gloire immense et méritée, qui subsistera tout autant que l'esprit humain lui-même, et une décadence, qui laisse après une longue léthargie les germes et le commencement d'un avenir meilleur. Alexandrie ne pourra plus prétendre à instruire le monde, et surtout le monde européen. Mais elle peut encore instruire l'Égypte, et ce rôle, tout restreint qu'il est, reste encore assez beau. La terre antique des Pharaons vaut bien la peine qu'on la réveille; et l'on peut être assuré que le peuple intelligent qui jadis éleva tant de monuments admirables, est encore capable de répondre à l'appel qui lui serait adressé.

J'ai confiance au destin de l'Égypte, qui devien-

dra, si nous réussissons, et qui est déjà, le passage obligé de la civilisation européenne dans ses rapports avec l'Asie. Perpétuellement traversée par le commerce, l'industrie, les capitaux, et les représentants des nations chrétiennes, Alexandrie peut reprendre son ancienne et sainte mission, qui a toujours été de réunir les religions les plus diverses, les croyances les plus contraires, la Grèce à l'Égypte, le paganisme au christianisme, et aujourd'hui les lumières chrétiennes à la rudesse mahométane. Sous ce régime nouveau, j'espère qu'Alexandrie pourra trouver, si ce n'est plus de richesse qu'elle n'en eut jadis, du moins plus de repos et aussi plus de dignité.

Mais ce serait bien en vain, monsieur le rédacteur, qu'on chercherait dans la ville actuelle les vestiges de l'ancienne. D'abord l'emplacement n'est plus le même. Si je m'oriente bien, je crois que l'Alexandrie de nos jours ne dépasse guère l'Heptastade de l'Alexandrie des Ptolémées. L'emplacement est donc fort rétréci; et ce serait là une source de grandes difficultés, pour quiconque voudrait borner ses recherches à l'enceinte telle qu'elle est présentement. Il faudrait les étendre beaucoup à l'est, tant sur le bord de la mer que sur la route de Canope et de Syrie, c'est-à-dire

la route de Rosette et de Damiette. Il faudrait les étendre au sud et à l'ouest, et les pousser presque jusqu'au lac Maréotis, actuellement Mariou.

Le lac lui-même, qui servait jadis à l'alimentation de la ville et lui donnait une eau excellente, est aujourd'hui bien changé. On sait qu'en 1801 les Anglais, pour se défendre, y ont fait pénétrer les eaux de la mer.

Il y aurait besoin aujourd'hui d'immenses travaux pour le dessaler et lui rendre son utilité première. Ce sont là des entreprises que fera plus tard le gouvernement égyptien. Mais celle-là serait fort coûteuse ; et jusqu'à nouvel ordre le Mahmoudieh peut suffire pour l'approvisionnement de la ville et ses communications avec le reste de l'Égypte, sans compter le chemin de fer qui longe ce canal, se dirige vers le Nil, franchit le fleuve et aboutit au Caire, en attendant qu'il aboutisse bientôt à Suez.

Quelle révolution, monsieur ! Un chemin de fer et des locomotives aux lieux qu'ont parcourus Alexandre, César et Amrou ! Quelle transformation bizarre et heureuse tout ensemble ! Dire que de tant de monuments qui faisaient d'Alexandrie, sous le Bas-Empire encore, la seconde ville du monde, il ne reste que la colonne de Pompée toute

seule, un obélisque transporté d'Héliopolis on ne sait par quel César, comme d'autres ont été transportés jusqu'à Rome et jusqu'à Paris, et des catacombes, du côté qu'on appelle, par une sorte de dérision, les bains de Cléopâtre !

Chaque jour le peu qui avait échappé à la négligence et au fanatisme arabes disparaît sous les nécessités des constructions nouvelles. Il y a vingt ans, et même quinze ans à peine, les voyageurs avaient pu voir des colonnes, reste des anciennes grandes rues qui traversaient perpendiculairement la ville. Maintenant, on les chercherait sans pouvoir les retrouver. Tout ce que l'on découvre encore, ce sont des constructions enfouies dans le sol, que l'on met au jour quand on veut les remplacer par d'autres. Dans le grand ouvrage d'Égypte, gloire principale de notre expédition de 1798, on a marqué les traces de beaucoup de ruines, qu'on ne peut plus voir, parce qu'elles ont depuis lors disparu pour jamais. Sur les bords de la mer, au nord-est et à l'est, il y a de loin en loin des débris assez considérables. Ils sont actuellement sous les eaux, qui les protégent et les cachent, sans les dérober absolument à des yeux instruits. Mais tout cela n'est rien ; et l'on peut dire que l'ancienne Alexandrie est complétement anéantie.

Je crois que des fouilles dirigées avec intelligence feraient découvrir encore bien des débris précieux. Il y a des collines, et l'on peut même dire, des montagnes de décombres, à l'est et au sud de la ville. En y creusant, on ne pourrait manquer d'y faire des trouvailles réelles. Mais tous les jours ces décombres mêmes disparaissent par toute espèce d'accidents; et bientôt il ne restera plus rien.

Quand on veut y tenter quelque travail, on y rencontre encore assez aisément des fragments. C'est ainsi qu'il y a quelques années un Anglais, M. Harris, a trouvé, non loin de l'aiguille de Cléopâtre, le pied colossal d'une statue grecque en marbre blanc. Ce morceau a été donné par lui au musée Britannique, où l'on peut le voir à Londres. Il paraît qu'il faisait partie d'une statue de Trajan, qu'adoraient des Daces prisonniers de guerre. On pourrait espérer, en se livrant à d'autres recherches, être aussi bien récompensé; et vous avez vu, monsieur, par ma première lettre, que le palais de Ramlé valait la peine qu'on se donne pour le tirer de dessous terre. Mais qui fera ces fouilles? Qui s'y intéresse dans une ville qui ne pense qu'au commerce? Et le gouvernement, qui a tant à faire, peut-il songer à satisfaire dispendieusement une passion et une manie d'antiquaire?

Telles sont, monsieur le rédacteur, quelques-unes des réflexions que je faisais en parcourant le chemin de fer et en naviguant ensuite sur le Nil. Ce tableau de la destruction d'une ville jadis si florissante n'est pas fort gai sans doute; mais il est vrai, et Alexandrie, tout animée qu'elle paraît, est un grand exemple du néant des choses humaines. Tout périt dans les monuments que nous faisons; et ce qui est encore un peu moins périssable, c'est la gloire, qui en transmet le souvenir immortel. Celle d'Alexandre n'a rien perdu, tandis que la ville qu'il commandait à Dinocrate est morte, et que rien au monde, pas même l'érudition la plus sagace, ne peut lui rendre une ombre de vie.

Agréez, etc.

III

L'ADMINISTRATION ÉGYPTIENNE.

Siout, Haute-Égypte, 28 novembre 1855.

Monsieur,

En remontant le cours du Nil, je retrouve partout les contrastes qui m'avaient frappé dès mes premiers pas à Alexandrie. A tout instant, on rencontre la civilisation européenne entée sur l'ignorance musulmane. Dans les rues du Caire, au pied de la pyramide de Chéops, dans presque tous les villages, on vous parle anglais en vous offrant des ânes qui pullulent dans ce pays et qui sont une

Digitized by Google

monture excellente, même à côté des chevaux. Sur les bords du fleuve, vous apercevez de station en station des télégraphes, et même assez fréquemment de hautes cheminées à vapeur, que vous prenez de loin pour des obélisques, et qui servent, entre les mains des fils d'Ibrahim ou de quelques Européens, à fabriquer du sucre, ou à élever les eaux d'irrigation quand le Nil commence à baisser.

La terre des Pharaons doit être assez étonnée elle-même des spectacles étranges qu'elle présente à l'observation de ceux qui la visitent. Mais elle n'a pas d'autre moyen de se sauver de sa langueur et de sa misère que d'adopter nos arts, notre industrie, et, si elle le peut, nos mœurs, seules capables de régénérer l'Islamisme, qui, sans nous peut-être, se mourrait partout comme il se mourait à Constantinople.

Je ne crois pas qu'en général on ait été juste envers le gouvernement de l'Égypte, qui a eu la gloire de l'initiative tout au moins, ni qu'on ait montré depuis quarante ans une bienveillance assez constante pour ses efforts et ses intentions, qui sont certainement très-louables. Je ne voudrais pas, bien entendu, me porter le défenseur aveugle de tous les procédés qu'il a employés. Mais, en pré-

sence des difficultés qu'il avait à vaincre et qu'il a attaquées avec tant de résolution, et sur quelques points avec tant de succès, je n'éprouve guère que de la sympathie et une très-grande indulgence. Je puis réprouver bien des méthodes d'administration qui ne sont point à notre usage. Mais je me dis que je ne suis plus sur un sol chrétien et civilisé ; et quand je me souviens de l'état où est encore une bonne partie de l'Europe elle-même, je ne puis plus me sentir beaucoup de sévérité contre un gouvernement qui a tant à faire et qui a tant fait depuis un demi-siècle, malgré les fautes qu'il a commises et qui sont toujours inévitables au début.

Il est trop clair qu'il ne s'agit pas pour l'Égypte d'une transformation analogue à notre grande transformation de 1789. Le peuple, dans ce pays, n'est pour rien et n'a jamais été pour rien dans ses destinées. C'est le gouvernement qui a été chargé de tout, depuis le temps des Pharaons jusqu'à nos jours, et qui essaye depuis Méhémet-Ali de substituer toute une civilisation à une civilisation différente, sans même avoir pour lui le levier de la religion. Quel accablant fardeau de modifier tout un peuple à demi sauvage, en ne s'adressant qu'à sa raison et à son intérêt, sans pouvoir parler à ces passions toutes-puissantes qui enflamment et qui transfigu-

rent parfois l'âme des nations! Mais aussi quelle noble tâche, même quand ce sont des mains violentes et presque barbares qui la tentent, malgré tous les périls dont elle est entourée!

C'est là ce que nous devons penser, nous autres Européens, quand nous touchons le sol de l'Égypte; et c'est là, soyez-en sûr, monsieur le rédacteur, ce que sent confusément la conscience de la population égyptienne. J'ai vu partout ici pour la mémoire de Méhémet-Ali quelque chose de cette vénération filiale que les Russes conservent pour celle de Pierre Ier, ou les Prussiens pour celle de Frédéric II. On pourrait à titre égal appeler le redoutable pacha le Père de la patrie, si l'Égypte avait jamais pu comprendre la valeur inestimable de ce grand mot, que comprennent encore si peu tant de nations chrétiennes. On peut bien supposer que, sans notre expédition de 1798, l'étincelle n'aurait pas jailli spontanément du sol égyptien. Mais n'est-ce pas une merveille qu'un ancien janissaire, un homme sans lettres, un homme de lutte et de sang, l'ait recueillie et l'ait fécondée?

Il est impossible de se faire une idée de l'affreuse anarchie dans laquelle le gouvernement des Mamelouks avait mis l'Égypte. On sait assez ce qu'a été chez nous le régime féodal. Imaginez ce que

devait être dans cette contrée la domination d'une cinquantaine de tyrans locaux, tous ligués pour opprimer sans mesure leurs dociles sujets ! La tyrannie d'un seul était mille fois préférable, quelque lourde qu'elle fût encore.

On a beaucoup reproché à Méhémet ses monopoles qui le rendaient maître arbitraire de toutes les productions du pays, tarifées à son gré. Mais l'administration égyptienne elle-même a si bien vu l'erreur où elle était tombée, qu'elle a renoncé au monopole, tout fructueux qu'il pouvait être, pour le remplacer par un impôt plus régulier et plus équitable. Mais Méhémet s'était trouvé entraîné à cette mesure, qui serait presque inouïe sans l'exemple des Pharaons, qu'atteste la Bible (*Genèse*, XLVII, 19 et 29), par sa victoire sur les Mamelouks, et aussi par la loi musulmane, qui ne reconnaît pas la propriété individuelle, et qui, faisant de l'État le propriétaire unique du sol, lui confère le droit d'en user comme bon lui semble

Méhémet-Ali avait hérité, on peut le dire, de l'Égypte entière, sauf très-peu d'exceptions; et il avait complété son triomphe en indemnisant les rares propriétaires qui pouvaient prouver leurs titres. C'étaient principalement les mosquées, qui avaient acquis dès longtemps et qui possédaient

encore des biens cédés à intention religieuse sous le nom de wakfs. Jamais réforme aussi grande n'avait été faite dans la propriété d'un pays depuis notre grande Assemblée constituante, qui avait aboli toute la propriété féodale dans la nuit du 4 août, *Si magna licet componere parvis.* Le monopole du pacha était une faute énorme en économie politique et en bonne administration; ce n'était pas un crime social dans l'Égypte, comme il le serait chez nous, si jamais des théories monstrueuses venaient à le faire prévaloir dans des jours néfastes.

Abbas-Pacha, qui en 1849 succédait à son grand-père comme l'aîné de la famille, abolit le monopole; et il établit la dîme, qui était un peu moins mauvaise. Mais le payement de l'impôt en nature devint la source d'une foule de vexations et d'abus innombrables. Abbas-Pacha, quoique assez doux envers le peuple, il faut lui rendre cette justice, s'était fait exécrer et mépriser à la fois par ses cruautés incroyables envers les grands, ses mœurs abominables, ses dépenses folles, ses terreurs sans limite contre tout ce qui l'approchait, et sa haine implacable contre toute civilisation. Il est probable qu'il a payé d'une mort violente des forfaits que rien n'excusait; et son pouvoir était tellement odieux, que, comme il faisait une chaleur exces-

sive à l'époque où il mourut, les Fellahs prétendaient que c'étaient les portes de l'enfer qui s'ouvraient pour recevoir son âme.

Mohammed-Saïd, en succédant à Abbas, dont il était l'oncle, quoique plus jeune que lui, s'est hâté de revenir aux vrais principes. Ses lumières, puisées à une éducation tout européenne, et sa bonté naturelle, l'éloignaient autant des mesures de son père que de la conduite de son neveu. Au lieu du monopole et de la dîme, il a décrété l'impôt, et pour que personne n'eût à élever des plaintes, il a commencé par y soumettre toutes ses propriétés personnelles et toutes celles de sa famille. Il a même fait plus; et afin de se montrer aussi juste qu'on peut l'être, il a voulu que, comme autrefois, la taxe fût chaque année rigoureusement proportionnelle au produit de la terre. J'ai rencontré, dans plusieurs villages où nous sommes descendus, des inspecteurs généraux en tournée pour dégrever les terres qui n'avaient point reçu le bienfait de l'inondation périodique. Ce n'est point précisément une nouveauté en Égypte; mais jamais on n'a porté autant de soin à la stricte exécution de cette coutume administrative.

Chez nous, où l'on n'a point une mesure aussi facile pour régler les choses, on ne peut se mon-

trer aussi équitable; et c'est par des taxes proportionnelles à la valeur présumée du terrain qu'on essaye de rétablir l'équilibre. Mais n'est-ce point un désintéressement bien honorable de l'administration égyptienne d'avoir pris le fleuve pour arbitre entre elle et les contribuables? Et n'est-ce pas un sentiment de justice que bien des gouvernements qui passent pour plus civilisés, n'éprouveraient peut-être point?

La grande difficulté que rencontrera Mohammed-Saïd à ses généreux desseins, c'est celle qu'a rencontrée son père : l'Égypte n'a que bien peu d'hommes à lui fournir pour le seconder. Dans l'état de demi-organisation où sera longtemps encore l'administration du pays, ce qu'il faut avant tout ce sont des gens honnêtes et intelligents. Ils sont très-rares partout, comme on le sait de reste. Mais ils le sont naturellement ici encore davantage. Les écoles qu'avait fondées Méhémet-Ali, dont quelques-unes ont réussi, mais qui se sont désorganisées, et que Mohammed-Saïd restaurera sans doute sur un plan meilleur, n'avaient pu former encore qu'un petit nombre de sujets capables. Ceux qui ont été élevés en Europe sont loin de suffire à toutes les fonctions qui réclameraient leur science et leur dévouement.

Saïd a eu le bonheur de s'entourer de quelques personnes qui méritent toute sa confiance, les unes choisies par lui, les autres appelées dès longtemps en Égypte par Méhémet-Ali : Zulfikar-Pacha, son compagnon d'éducation et son ministre des finances ; Edhem-Pacha, son ministre actuel des affaires étrangères, qu'il vient de nommer gouverneur du Caire ; Sélim-Pacha, le général en chef de sa cavalerie, et le plus habile des élèves du colonel Varin ; Soliman-Pacha, le chef d'état-major général de l'armée ; M. Kœnig-Bey, dont je vous ai déjà parlé ; MM. Linant-Bey et Mougel-Bey, ingénieurs en chef de tous les travaux publics ; M. Galice-Bey, qui a construit les fortifications d'Alexandrie ; M. Mottet-Bey, capitaine du génie de notre armée française, et tant d'autres, que je pourrais vous nommer et que j'ai vus presque tous auprès de sa personne.

Mais malgré tous ces secours très-réels, la tâche du vice-roi demeure immense et presque accablante. Par l'organisation même du pouvoir absolu, tout revient à lui, et il faut qu'il s'occupe personnellement d'une foule de détails qui absorbent son temps et qui écraseraient une nature moins forte que la sienne. Les rouages administratifs sont très-simples ; mais il faut sans cesse la main du maître pour les diriger et les soutenir. Au-dessous

des gouverneurs de provinces, moudirs, qu'on peut assimiler à des préfets, il y a les nazers, qui sont comme des sous-préfets; et au-dessous des nazers, les gouverneurs des villes et les chefs des villages, qui sont les derniers instruments du pouvoir central. Tout est à créer dans les habitudes, dans les méthodes de travail; et si ce n'est pas le vice-roi qui donne l'impulsion, il y a grand risque qu'elle ne soit pas donnée du tout, ou qu'elle le soit fort mal.

Joignez à cela les vieilles traditions de l'administration turque, rapace et violente, comme celle de conquérants venus pour exploiter le pays, s'enrichir de ses dépouilles et le quitter au plus vite. Joignez-y encore l'absence de tout scrupule dans les chefs, l'improbité presque universelle aidée de l'astuce la plus raffinée; et vous comprendrez facilement que le rôle d'un prince dans ces conditions est bien plus pénible qu'enviable, malgré ce qu'en peut dire la convoitise du vulgaire, qui est de l'avis d'un proverbe aussi faux que répandu.

Mohammed-Saïd est d'une très-grande activité d'esprit, et je vous assure que l'emploi d'une de ses journées, si je vous le racontais, est fait pour effrayer l'homme le plus laborieux. Son activité de corps n'est pas moins grande, quoique la nature l'ait affligé à trente-quatre ans d'une corpulence

excessive, dont il est le premier à rire dans l'occasion. Dans l'été de 1845, par une chaleur de 36 degrés Réaumur, il a mené ses troupes dans le désert à la poursuite des Bédouins révoltés, et il s'est montré le plus ardent et le plus infatigable de ses soldats. Je vous promets que ce n'est pas un mince éloge.

Après ce que j'ai vu de lui, je crois pouvoir penser que son administration est et sera un grand bienfait pour l'Égypte, qui ne peut manquer de faire sous sa main les plus sérieux progrès.

En ce moment, il a devancé la Commission internationale dans la Haute-Égypte, et il nous devancera peut-être même dans l'isthme de Suez. Son exemple d'ailleurs fait des prosélytes, et il nous a annoncé lui-même que son frère, Halim-Pacha, charmant jeune homme qui a été élevé pendant douze ans à Paris, venait de lui demander le gouvernement du Soudan, qui est la limite de l'Égypte supérieure et qui confine au Sennaar. Mohammed-Saïd lui a accordé sa demande ; et c'est un auxiliaire précieux pour l'administration d'un pays où le représentant du vice-roi est à peu près indépendant, par l'éloignement même des lieux, et par la nécessité des décisions promptes sur une frontière indéterminée et sans cesse menacée. Il y faut absolument un homme de confiance et comme un *alter*

ego. Le vice-roi n'a pas d'ailleurs dissimulé à son jeune frère les difficultés de la charge, qu'augmente encore un climat qui passe pour malsain. Halim-Pacha a persévéré dans sa résolution, et s'il peut la poursuivre, on doit attendre de sa capacité d'excellents résultats.

Le Soudan, habité par des nègres, n'a été soumis que depuis peu. Méhémet-Ali y avait envoyé son fils Ismaïl, qui y fut brûlé avec toute sa suite dans un village insurgé; et c'est le defterdar, son gendre, qui réduisit la contrée à l'obéissance, en vengeant d'une manière terrible le meurtre de son beau-frère.

Le plus grand danger qui menacera longtemps le gouvernement égyptien viendra de sa bonne volonté même. Dans un pays où tout est à créer, on doit forcément commencer beaucoup de choses à la fois, et il est difficile de les finir toutes, quand ces choses sont grandes et importantes.

Nous savons ce que chez nous, tout supérieurs que nous sommes, il a fallu de temps, je n'ose dire de persévérance, pour terminer des travaux entrepris depuis des siècles, et dont quelques-uns s'achèvent seulement de nos jours, mais dont d'autres peut-être ne s'achèveront jamais. Dans l'Égypte, née d'hier à la civilisation, il ne faut pas s'étonner

qu'il en soit ainsi. Nos fautes doivent nous apprendre à excuser celles de peuples beaucoup moins avancés, et, de plus, beaucoup moins bien doués.

La population des Arabes et des Fellahs, je laisse de côté celle des Turcs, qui est presque imperceptible et qui est rebelle à toute civilisation, du moins ici, la population égyptienne est une race assez distinguée. Au physique, elle est en général bien faite, bien tournée, très-vigoureuse et très-sobre. Mais ce riche climat, qui satisfait ses besoins si restreints presque sans aucun travail, l'a énervée presque autant que les mœurs traditionnelles qu'elle garde. La terre est si féconde, qu'il n'y a que faire de la labourer dans la plupart des cas. Quand le Nil se retire, il suffit, comme je l'ai vu faire, de jeter la semence sur la boue encore détrempée, et l'on a les récoltes presque fabuleuses dont je vous ai entretenu. Dans cette heureuse température, on peut en plein hiver coucher par terre aussi bien qu'en été; et l'on s'épargne très-aisément un abri, comme on s'épargne un vêtement.

De toutes ces causes est résultée une paresse endémique que ne contredit pas la splendeur de ces monuments grandioses qui ont fait la gloire sécu-

laire de l'Égypte, et qui nous écrasent encore de leurs masses imposantes et incomparables, mais qui n'ont été élevés par les peuples que sous la pression incessante de maîtres implacables autant qu'orgueilleux. Le Fellah est absolument aujourd'hui ce qu'il était il y a quatre mille ans, et les *sadoufs*, machines à puiser de l'eau qu'on voit à chaque pas sur les bords du fleuve, sont exactement à cette heure, comme le prouvent les peintures hiéroglyphiques, ce qu'elles étaient jadis, toujours aussi grossières et aussi incommodes. Il y a quarante siècles, ce pouvait être une invention ingénieuse; mais il fallait la perfectionner et l'on n'a fait aucun progrès.

Cette immutabilité, cette insouciance du mieux paraît être le caractère général du Fellah, qui d'ailleurs est fort loin de manquer d'intelligence. Tous les instruments dont il se sert sont assez bien adaptés aux usages qu'on en tire ; mais ils ont quelque chose de primitif et de sauvage. Il est tout simple que la nature n'ait point changé et que le Nil, régulier comme il l'est, n'ait fait qu'exhausser ses bords par l'accumulation successive de ses limons fécondants. Que l'homme n'ait pas plus changé que la matière qui l'entoure, c'est ce que nous concevons moins aisément, quoique presque tous les peu-

ples de l'Asie, outre les Fellahs et les Arabes, nous fournissent des exemples pareils.

Le fatalisme mahométan, et l'on doit peut-être ajouter endémique, n'était pas propre à améliorer ces fâcheuses dispositions, imprimées profondément par la race et par la nature. Mais ce n'est pas là le plus grand mal encore que souffre ce peuple, dont les destinées, ce semble, pourraient être moins misérables. Il a corrompu ses mœurs d'une manière peut-être irremédiable, et les corriger serait un plus grand miracle de la part de ses gouvernants que de le rendre actif et industrieux. Le mahométisme n'est pas le seul coupable; et il avait reçu, à remonter jusqu'aux Pharaons, bien des traditions invincibles de tous les gouvernements qui l'avaient précédé. Mais si l'Égypte, par un décret de Dieu, s'était faite chrétienne il y a quinze cents ans, elle serait sans doute aujourd'hui tout autre qu'elle n'est. La Providence n'a pas accordé tous les biens à cette terre féconde; et l'on dirait, si j'ose risquer cette pensée presque sacrilége, qu'elle a remplacé les biens moraux par des dons matériels, et que le Nil lui a paru suffisant pour le bonheur d'un peuple.

C'est un bonheur bien incomplet, monsieur le rédacteur, et vous n'aurez peut-être pas de peine à

m'en croire, quand je vous aurai dit sous quel aspect se présentent ici la propriété et la famille, seules bases réelles de toute société.

Mais je réserve ces détails pour une autre lettre, puisque celle-ci doit être consacrée surtout à l'administration du pays.

De toute la famille de Méhémet-Ali, je ne vous ai guère parlé que de Mohammed-Saïd. Je pourrais vous dire aussi quelque chose de son successeur éventuel, Achmet-Pacha, un des trois fils d'Ibrahim. Vous savez que par le hatti-shérif de 1841, qui a reconnu l'hérédité du pouvoir en Égypte dans la descendance de Méhémet, il a été réglé, d'après les usages de la Turquie et de l'Orient, que le pouvoir passerait toujours à l'aîné de la famille. Voilà comment Abbas-Pacha régna avant son oncle, parce qu'il était plus âgé que lui, et comment Achmet succéderait à Mohammed-Saïd, si par hasard sa succession se trouvait ouverte. Achmet-Pacha est regardé comme le plus riche particulier de l'Égypte. Il a été élevé en France, où il a résidé quinze ans, et où il a suivi durant tout ce temps les cours de nos écoles, l'École polytechnique en tête. Il parle aussi très-bien notre langue, et il y a peu d'agronomes, même en Europe, plus sérieusement instruits que lui. Ses vastes domaines

pourraient servir de modèles; et il n'a employé ses immenses revenus qu'aux cultures les plus sûrement productives. Mohammed-Saïd l'a distingué parmi ses parents; et, malgré quelques anciens dissentiments, il a pour son caractère une rare estime. Quand il a eu l'intention de venir en Europe, c'est à son cousin germain Achmet-Pacha qu'il avait remis son cachet officiel, et c'est la plus grande marque de confiance qu'il pût lui donner. Les deux frères d'Achmet-Pacha ont été comme lui élevés en France, et la famille de Méhémet-Ali n'est pas près de manquer de représentants distingués.

Ainsi, l'avenir de l'Égypte paraît assuré aussi bien que le présent; et Mohammed-Saïd n'aura point dans son successeur un antagoniste prêt à détruire ce qu'il aurait entrepris. Loin de là; Achmet-Pacha se ferait un honneur de continuer l'œuvre commencée par d'autres au grand profit de la civilisation et de son pays.

Agréez, etc.

Digitized by Google

IV

LA PROPRIÉTÉ, LA FAMILLE.

Assouan, Haute-Égypte, 6 décembre 1855.

Monsieur,

Pendant que nous visitions les ruines du Rhamesséion, dans la plaine occidentale de Thèbes, deux jeunes enfants de huit à dix ans, dont l'un était entièrement nu, vinrent à nous, et nous montrèrent leur petit bras droit sur lequel brillait une croix tatouée en bleu. Ils nous firent entendre qu'ils étaient chrétiens; et, pour nous le prouver, ils firent le signe de la croix au nom du Père, du

Fils et du Saint-Esprit. Leur figure était douce et intelligente; et leur physionomie, plus distinguée que celle de leurs camarades. Il y avait comme un autre rayon dans leurs yeux moins sauvages et en quelque sorte plus humains. Notre entretien avec ces pauvres petits se termina naturellement par un bakshis, qu'ils nous demandaient, c'est-à-dire par une aumône, tandis qu'à côté d'eux, un de leurs compagnons du même âge étendait le bras avec énergie, et s'écriait : Moslem, pour témoigner qu'il était musulman, et s'en vantait, si les deux autres se vantaient de ne pas l'être.

Mais cet épisode de notre voyage, à quelques pas des plus grands monuments de l'Égypte, nous avait vivement émus; et je puis vous répondre que les splendeurs de l'architecture des Pharaons et de leurs tombes sont loin de nous avoir causé une impression aussi profonde, bien qu'à tout instant ce que nous voyons dépasse mille fois tout ce que notre imagination avait pu rêver, et que notre admiration, impuissante devant ces grandeurs incomparables d'un passé mystérieux, en soit le plus souvent réduite au silence, faute d'une expression suffisante. Ces deux frêles créatures nous en avaient dit plus en quelques mots que ces temples, ces palais, ces pyramides, ces colosses, ces sarco-

phages, avec toutes leurs inscriptions et tous leurs bas-reliefs.

C'est que l'homme, monsieur le Rédacteur, est encore bien autrement intéressant que tout ce qu'il fait, ou que la nature même, quelque splendide qu'elle puisse être, au milieu de laquelle il vit. Je vous avoue donc que, tout en parcourant ces magnificences et ces ruines, j'ai moins pensé à elles qu'aux Fellahs qui nous y accompagnaient, et qu'en présence de ces énigmes d'une histoire évanouie sans retour, l'énigme qui m'a semblé la plus curieuse encore, c'est celle du peuple qui jadis élevait ces monuments gigantesques, et qui aujourd'hui les montre, sans les comprendre, au voyageur venu des contrées civilisées et lointaines.

On ne peut pas, quand on traverse un pays en courant comme nous le faisons, espérer le bien connaître. Mais les apparences, quand on les étudie avec soin, en apprennent toujours beaucoup. Elles se complètent d'ailleurs et s'expliquent par les renseignements divers qu'on peut recueillir sur les lieux; et je suis certain, en vous parlant de la condition actuelle du Fellah, de ne point me tromper dans les détails que je vous transmettrai; car on peut être exact sans dire tout.

Ce qui frappe d'abord et ce qui attriste c'est

l'aspect misérable de tous ces hommes qu'on voit sans cesse sur les rives du fleuve, et de ces femmes à demi voilées qu'on aperçoit de loin en loin dans les villages, et sur le bord de l'eau, quand elles y viennent laver le linge avec leurs pieds. Tout le monde est en haillons, pour ainsi dire, haillons d'ailleurs fort pittoresques; et sauf quelques personnes, fonctionnaires ou riches artisans, il n'est pas un vêtement qui ne soit une guenille, drapée fréquemment comme une toge romaine. L'usage des chaussures est presque inconnu; et quand on en a, ce sont de vieilles pantoufles qui ne recouvrent pas le talon, et qui cependant ne semblent pas gêner ces infatigables jarrets.

Les maisons ne valent pas mieux que les vêtements. Les plus belles, même au Caire, paraissent toujours sur le point de s'écrouler; et dans les villages ou les villes de province, elles sont toutes en terre, parce que le bois de construction est presque introuvable. Faites de briques séchées en plein air, elles ont un dehors terne et sombre que le soleil ne peut égayer dans des rues étroites destinées à prévenir la chaleur. Elles n'ont d'ordinaire que le rez-de-chaussée. La plupart ne sont, il est vrai, que des abris passagers. On s'y tient fort peu durant le jour; c'est à peine si l'on y repose la

nuit. On n'a point un mobilier de quelque valeur à y resserrer. Les animaux couchent sur terre, comme leurs maîtres, dans un climat où il ne pleut jamais. La maison ne sert donc de refuge qu'aux femmes et aux enfants à la mamelle.

Mais ce qui semble surtout à plaindre dans toute cette population plus qu'à moitié nue, ce sont les petits garçons. Ils sont chétifs au delà de tout ce qu'on peut croire; et l'on ne comprend pas comment de tous ces avortons peuvent sortir plus tard ces adolescents et ces hommes dont on admire la souplesse, la vigueur et l'élégance. Pour achever la souffrance de ces pauvres êtres, un préjugé général empêche les mères de jamais les laver jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans. Elles ne veulent pas non plus, par un autre préjugé encore plus singulier, chasser les mouches de leur visage; et tous les enfants qu'on voit en sont littéralement criblés. Leur figure à distance disparaît sous ces insectes qui la noircissent, et qui doivent, par leur nombre et leur ténacité, causer des démangeaisons affreuses. Nous avons pu, en nous approchant de quelques enfants, et grâce aux bakshis, chasser pour une seconde ces hôtes insupportables. Quelques mères allaient même jusqu'à nous imiter. Mais c'était la première fois de leur vie sans doute qu'elles pre-

naient ce soin, par condescendance pour l'étranger; et elles ne le prendront jamais d'elles-mêmes, retenues par une superstition inexplicable, bien plutôt encore que par la négligence.

Cependant toute cette population, en dépit de sa misère, n'est pas sale. Le climat semble la nettoyer comme malgré elle. Les rues de ces villages obscurs ne sont jamais souillées. Comme la pluie ne vient pas les détremper et que le fumier est inutile dans ce pays, le Nil le fournissant chaque année, il n'y a pas une seule mauvaise odeur. Les pigeonniers même, qui sont innombrables, n'en exhalent pas. On dirait que la chaleur purifie tout.

A l'ombre, le thermomètre marque, aujourd'hui 6 décembre, vingt-huit degrés Réaumur (35 centigrade); et cependant cette atmosphère embrasée n'a rien d'étouffant, grâce à la fraîcheur des nuits et des matinées. Le sommeil même n'en est pas troublé, bien que nous soyons à quelques lieues du tropique. Toutefois, quand, vers deux heures de l'après-midi, nous sommes brûlés par le soleil sur le pont de notre bateau, nous ne pouvons nous empêcher d'admirer les Fellahs, qui, sous ces rayons que ne tempère aucun nuage, continuent le travail monotone et fatigant de leurs shadoufs.

Ils n'ont, il est vrai, tout au plus qu'un caleçon autour des reins, quand ils ne sont pas dans le simple état de nature. Mais il faut une vigueur peu commune pour soutenir ce rude labeur dans de pareilles conditions.

L'ancienne Commission d'Égypte avait calculé qu'une shadouf, manœuvrée par un homme de force ordinaire, peut puiser directement au fleuve jusqu'à 50 litres d'eau par minute. A ce qui se passe devant nos yeux, il n'y a rien d'exagéré dans cette évaluation. C'est là, de temps immémorial, la méthode la plus répandue d'irrigation. Joignez-y les sakiehs, qui sont des roues à chapelets de pots de terre, mises en mouvement par des animaux; et vous aurez tous les procédés artificiels dont le Fellah se sert, comme ses aïeux, pour seconder et accroître l'action bienfaisante de son fleuve. Les sakiehs, d'ailleurs, ne fonctionnent guère que la nuit, faisant entendre dans les ténèbres le cri plaintif de leurs rouages, qui ne sont jamais graissés, et qui semblent attester que les animaux, sous ce climat brûlant, sont moins capables que l'homme d'en braver les atteintes. Nous sommes en plein hiver; les eaux sont encore assez hautes; mais, quand le fleuve aura baissé de douze à quinze pieds de plus, l'arrosage sera bien autrement péni-

ble, à mesure qu'il deviendra plus nécessaire dans une saison plus chaude.

Voilà les preuves incessantes de travail que je vois sur les rives mêmes du Nil. Si, d'un autre côté, je regarde aux terrassements sans fin qui sont indispensables, non pas seulement pour les grandes levées de villages à villages et pour les canaux, mais pour les moindres cultures des champs, je n'hésite pas à dire que, malgré les apparences et malgré une pente naturelle à la paresse, le Fellah travaille beaucoup, tout en travaillant avec les instruments les plus imparfaits, qu'il fabrique ordinairement lui-même.

Sa charrue est encore composée de deux simples morceaux de bois, rarement armés de fer, comme elle devait l'être au temps à demi fabuleux de Ménès et au temps d'Abraham. Il n'a ni pelle ni brouette. Les Fellahs font très-souvent des déblais considérables à la main, et tout au plus à l'aide de quelques koufs, paniers de feuilles de palmier qu'on met sur l'épaule. Au Camp de César, dont je vous ai dit quelques mots dans ma première lettre, je les ai vus procéder ainsi aux excavations qu'on leur commandait. Ils étaient au nombre de trois ou quatre cents. Je ne sais pas s'il y avait trois ou quatre pioches pour ouvrir la terre et les débris du palais;

le reste chargeait les koufs avec ses mains, et, toujours courant avec des cris de joie, allait les verser à un demi-kilomètre de là sur le bord de la mer. La brise sans doute les rafraîchissait. Mais toute cette foule était gaie et fort alerte, sous le soleil qui la dévorait sans l'abattre. J'ai observé à peu près les mêmes méthodes et le même entrain sur les chantiers du chemin de fer, sur les débarcadères, où tous ces hommes portent d'un pas léger d'effrayants fardeaux que retient une simple corde, aux abords des hôtels comme à nos courses dans le désert, ou à nos promenades sur l'eau.

J'en conclus que le Fellah résiste très-énergiquement à l'énervation de son climat, et qu'il serait encore capable de très-grandes choses s'il était bien conduit, et s'il pouvait réformer, sous un gouvernement bienveillant et éclairé, ses institutions et ses mœurs. La condition de ce peuple n'a jamais été aussi bonne qu'elle l'est aujourd'hui. Sera-t-elle encore meilleure dans l'avenir? Je l'espère; mais c'est un secret que Dieu seul peut pénétrer. Le zèle du gouvernement égyptien a fort à faire pour changer un état de choses que les révolutions politiques les plus complètes et les invasions les plus diverses n'ont pu modifier depuis quarante siècles.

En deux mots, monsieur le Rédacteur, voici le malheur du Fellah, malheur qu'il partage avec toutes les populations musulmanes : il n'a, l'on peut dire, ni propriété ni famille, solidement et sérieusement constituées. Comment une société peut-elle subsister sans l'organisation de ces éléments, qui nous paraissent absolument indispensables? C'est ce que je ne me chargerai pas d'expliquer.

Mais peut-être aussi confondre toutes les agglomérations humaines sous une appellation commune, c'est un tort; et, en y regardant de près, je ne pense pas qu'on puisse dire, dans le sens étroit où nous l'entendons, que jamais ce pays ait vu une société véritable, malgré le despotisme des Pharaons et la science si fameuse des prêtres égyptiens. La société humaine varie en des nuances innombrables, depuis notre constitution sociale, si avancée et si savante, jusqu'aux rudiments informes des peuplades sauvages. L'Égypte est fort loin de ces deux points extrêmes, et elle tend à se rapprocher de nous de plus en plus. Mais le chemin sera fort long encore pour elle; et son plus grand mérite, c'est d'avoir été la première à y entrer avant tous les autres pays musulmans.

La Genèse atteste de la manière la plus formelle que l'habile politique de Joseph acquit au Pha-

raon qu'il servait toutes les terres de l'Égypte en deux années. La première année, il acheta pour du pain tout le bétail des habitants que décimait la famine; la seconde, il les acheta eux-mêmes avec tous leurs champs. La Bible dit en propres termes que les Égyptiens vinrent dire à Joseph : « Nous serons les esclaves de Pharaon, et nos terres « seront à lui. Donne-nous aussi de quoi semer, afin « que nous vivions et que la terre ne soit point déso- « lée. » (Genèse, chap. XLVII, verset 19.) La terre fut donc tout entière à Pharaon, sauf les propriétés des sacrificateurs, auxquels une portion avait été assignée, et qui n'eurent pas besoin de vendre leurs champs, parce qu'ils vivaient sans doute sur les rations que le roi leur concédait. (*Ibid.*, verset 22.) Joseph donna de la semence aux pauvres cultivateurs à condition qu'ils payeraient au Pharaon un cinquième de leur récolte. (*Ibid.*, verset 26.)

Ainsi, dès le temps de Joseph, c'est-à-dire deux mille ans environ avant l'ère chrétienne, la propriété territoriale est abolie en Égypte, et c'est l'État seul qui possède le sol; le peuple n'en est qu'usufruitier.

Mais je n'insiste pas sur ce point qu'a si bien démontré votre père, l'illustre M. de Sacy, dans

les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et qu'a rappelé également l'Institut d'Égypte, quand il a étudié le passé de ce pays.

Le témoignage d'Hérodote quatre siècles et demi avant l'ère chrétienne, et celui de Diodore de Sicile au temps d'Auguste, sont tout à fait d'accord avec la Bible. Les conquérants grecs et romains respectèrent ce monopole de l'État qu'ils n'avaient aucun intérêt à changer; et l'Islamisme, qui érigeait partout en dogme religieux la souveraineté universelle et absolue du chef des croyants, l'aurait établi, s'il ne l'eût été dès les temps les plus reculés. Les Mamelouks n'eurent garde de toucher à un principe dont ils profitaient; et quand le sultan Sélim, tout en conquérant l'Égypte en 1517, les en laissa les maîtres réels, il fut bien entendu que le successeur de Mahomet établi à Constantinople était le propriétaire exclusif et incommutable de tout le pays, et que tous ceux qui exploitaient directement le sol n'étaient que ses délégués.

Cette organisation de la propriété, toute monstrueuse qu'elle peut nous paraître, a donc pour elle dans ce pays la sanction des âges et l'acquiescement séculaire de la population.

Aujourd'hui et à l'heure où je vous écris, l'état

des choses est encore à peu près le même. Seulement, entre le vice-roi et le sultan il y a comme un compromis. Le sultan est toujours censé le propriétaire légal de la terre, et voilà ce que signifie le tribut qui lui est payé; le vice-roi est le tenancier général et héréditaire depuis le hatti-shérif de 1841, résultat de la victoire de Nézib. Il délègue la faculté d'exploiter la terre à des sous-fermiers. Mais en Égypte il n'y a pas un seul vrai propriétaire du sol autre que lui. J'en excepte quelques rares concessions personnelles qui ont été faites à diverses époques par le Grand Seigneur et dans des firmans spéciaux, et aussi quelques biens wakfs, qui restent aux mosquées.

C'est là une considération très-grave, qu'il ne faut pas perdre de vue, quand on veut juger avec équité la conduite du gouvernement égyptien dans ces derniers temps. Comme je vous l'ai dit, il ne faut pas mesurer ses actes aux balances de notre civilisation. Il faut les rapporter aux précédents que consacraient tous les usages et toutes les traditions de cette contrée; et, vus à cette lumière, ils apparaissent tout autres que ne l'ont cru des observateurs superficiels ou passionnés.

On comprendra qu'entre ce grand propriétaire unique pour une si vaste possession, et les derniers

anneaux de la chaîne qui s'étend jusqu'au pauvre Fellah, il y a place pour une foule d'intermédiaires, qui vivent à la fois aux dépens du prince et à ceux du contribuable. On sait les abus dont fourmillait notre régime féodal, et ce que payaient, sous toutes les formes, les vilains taillables et corvéables à merci. Ce régime, si détesté chez nous et avec tant de raison, eût été ici peut-être un grand bienfait, si on le compare aux exactions bien autrement ruineuses dont les villages, et par suite les Fellahs, étaient les victimes.

L'étude de Méhémet-Ali, comme celle d'Abbas-Pacha lui-même et surtout de Mohammed-Saïd, a été d'alléger les charges de la population en se rapprochant d'elle le plus possible, et en supprimant dans l'administration tant de rouages aussi coûteux qu'inutiles. La plupart des villages, je ne puis pas dire des communes, étaient constamment arriérés dans leurs comptes avec l'État. Mohammed-Saïd, en montant sur le trône et pour liquider un passé si compliqué et si vexatoire, leur a remis tout ce qu'ils devaient au Trésor public. C'est une générosité très-louable, qui lui a coûté des sommes énormes, mais qui permet aux pauvres agriculteurs de respirer, en ouvrant aux villages un avenir d'ordre et d'économie jusqu'à présent inconnu.

Mohammed-Saïd a de plus accordé aux Fellahs la faculté de vendre leurs produits à qui bon leur semble, du moment qu'ils ont acquitté l'impôt. Ils n'avaient pas ce droit, comme je vous l'ai dit, sous Méhémet-Ali. C'est un acheminement très-heureux à les rendre propriétaires; et quelques-uns le sont déjà. Cette réforme peut être préjudiciable au vice-roi, qui n'en a que plus de mérite à l'avoir spontanément faite; mais elle est très-favorable au pays.

Cette absence de la propriété individuelle est sans doute, monsieur le Rédacteur, une plaie sociale bien grave, dont l'Égypte a souffert de temps immémorial, et dont elle aura bien de la peine à se guérir. Mais il en est une autre plus redoutable encore, et probablement tout aussi ancienne : l'Égypte ne connaît guère plus la famille, tout en l'aimant beaucoup, qu'elle ne connaît la propriété.

Jugez-en. Je ne parle, afin de moins me tromper, que de l'état actuel des choses. Cet état est incontestable, puisqu'il existe sans cesse sous les yeux de tous ceux qui veulent l'observer. On peut douter de ce qui se passait sous les Pharaons, ou même sous les Ptolémées. Mais on sait assez bien ce qui se passe aujourd'hui; et le tableau que je vais es-

sayer de tracer, s'il est désolant, n'en est pas moins d'une entière exactitude.

En Égypte, le mariage n'est légalement qu'une transaction individuelle, qu'on met pour ainsi dire sur la même ligne que toutes les autres, l'achat ou la vente, par exemple. Il faut rendre cette justice au Koran qu'il renferme des prescriptions multipliées et minutieuses à ce sujet. Mais ces prescriptions, peut-être déjà insuffisantes, ont été et sont encore fort mal comprises et fort mal appliquées.

La loi a fixé la majorité pour les deux sexes à quinze ans, ce qui pouvait sauver les femmes au moins. Mais cette disposition même n'a pas été prise au sérieux; car il suffit qu'une fille de neuf ans et un garçon de douze affirment sous serment qu'ils sont pubères, pour que les parents puissent disposer d'eux et les marier, tout mineurs qu'ils sont.

L'usage veut en outre qu'on se marie sans se connaître de part et d'autre; et cet usage, tout bizarre qu'il est, n'a d'autres exceptions que celles qui sont inévitables. Dans les villages pauvres et peu populeux, il est bien difficile que les futurs époux ne se soient pas vus, parce que les enfants sont élevés pêle-mêle, et que le nombre des prétendants y est nécessairement très-limité pour les deux

sexes; car c'est une sorte de grande famille. Mais dans tous les autres cas, les fiancés ne se sont jamais rencontrés. Le père ou le tuteur du jeune homme va s'entendre avec le père ou le tuteur de la jeune fille. Deux seuls points sont stipulés : le montant de la dot que le beau-père donne à sa bru, et le montant du douaire que le mari lui assure, si elle est répudiée. Ceci réglé, on va devant le kadi, s'il y en a un dans la localité; ou, à son défaut, devant un homme qui sait écrire, et qui peut n'être revêtu d'aucune fonction légale. On fait mettre en écrit, comme diraient nos paysans, les conventions arrêtées. On est assisté de témoins, qui n'ont pas besoin de savoir signer, chose fort rare dans tous ces pays.

Huit jours après, les époux sont réunis, avec des préliminaires que l'on connaît trop généralement pour que je les rappelle ici. Les uns sont innocents et passablement puérils, comme on peut s'en convaincre, en voyant dans les rues du Caire ces singuliers cortéges où la fiancée est conduite aux bains par ses parents et ses amies, hermétiquement voilée de la tête aux pieds. Les autres ont un tout autre caractère que je n'ose même pas vous indiquer, mais qu'il ne faut pas cependant oublier, parce que c'est un usage que l'on croit, à tort, spé-

cial à ce pays. Je renvoie ceux de vos lecteurs que ces détails pourraient intéresser à l'ouvrage de M. le docteur Clot-Bey, au chapitre du Mariage.

Comme le mariage n'a reçu presque aucune consécration, on peut, par une conséquence nécessaire, le dissoudre aussi facilement qu'on l'a contracté. Il suffit du consentement mutuel; et ce consentement ne manque jamais du côté de la femme, qu'épouvantent les mauvais traitements, suite infaillible d'un refus. On se sépare donc comme on s'est réuni. Le douaire, qui n'est presque rien dans les classes pauvres, est aisément acquitté. On promet de faire une pension alimentaire pour les enfants, s'il s'en trouve, et l'on convole en secondes noces. Ce second mariage est soumis à peu près aux mêmes formalités que le premier. Seulement, ce sont d'ordinaire des entremetteuses qui mettent les futurs en rapport, et l'on se marie de nouveau sans s'être vu.

Naturellement, pour une veuve d'un ou de plusieurs maris, la dot et le douaire sont bien moins considérables que pour une jeune fille.

Si la femme, par impossible, venait à refuser son consentement, alors il faudrait plaider devant le kadi; et, pour obtenir le divorce légal, on n'aurait qu'à prouver que la femme présente un des

défauts prévus par la loi, c'est-à-dire une espèce de cas rédhibitoire. Si la malheureuse est convaincue de ronfler, par exemple, elle est répudiée de plein droit; et des défectuosités aussi graves, on le sent, ne sont pas très-difficiles à constater.

On divorce donc avec une facilité déplorable, et il n'est pas très-rare de rencontrer des hommes qui en sont à leur trentième ou quarantième mariage. Le nombre des divorces se règle sur l'aisance plus ou moins grande dont on jouit.

Dans les classes supérieures, le divorce est presque inconnu. Mais, je le dis à regret, ce n'est pas qu'on y soit plus moral; c'est qu'on y est plus riche, et voilà tout. D'abord, à quoi bon divorcer, puisqu'on peut légalement avoir jusqu'à quatre femmes légitimes, sans compter le harem, qui est sans limite, et puisqu'on est en état de les entretenir? Si l'on répudiait sa femme, on se ferait peut-être des ennemis redoutables dans sa famille prête à la soutenir. Il faudrait en outre lui payer son douaire, qui pourrait se monter assez haut. On la conserve pour s'épargner tant d'embarras; et on la relègue dans le secret impénétrable de ses appartements, où elle ne peut que bien difficilement troubler son maître, qu'elle a d'ailleurs toujours l'espoir de ramener.

Ainsi, les hautes classes ne divorcent pas, et c'est parce qu'elles n'en ont pas besoin. Elles ne respectent pas plus le mariage; mais elles n'ont que faire de le rompre. Plus bas, où l'on ne peut entretenir de sérail, on supplée à la pauvreté par le changement; et, de part et d'autre, on peut le craindre, la dépravation est à peu près pareille.

A ces désastres moraux sanctionnés par l'usage, la loi vient en ajouter un nouveau. Tous les enfants sans distinction sont légitimes, qu'ils soient issus d'une femme épousée ou d'une concubine. Ils héritent au même titre des biens paternels, et les partages sont égaux, comme ils le sont chez nous entre les enfants reconnus par le Code, s'il est permis de rapprocher nos lois saintes de ces tristes coutumes.

Bien plus, il suffit dans les rencontres fortuites des deux sexes, d'ailleurs moins fréquentes ici que chez nous, de dire à la femme, quelle qu'elle soit, qu'on la prend à ce moment même pour femme légitime; l'enfant qui naîtra de ce rapprochement passager sera légitime, tout autant que les autres.

Je vous laisse à penser, monsieur le Rédacteur, ce que devient la famille au milieu de toutes ces dépravations et de tous ces débordements. Ma plume se refuse presque à vous retracer tous ces

détails, qui vous seront tout aussi pénibles qu'ils me le sont à moi-même.

Mais je dois aller jusqu'au bout, puisque j'ai commencé; et, malgré le serrement de cœur qui me prend et l'angoisse dont je ne puis me défendre, j'ajoute un dernier trait qu'il nous a été donné de voir nous-mêmes.

En abordant hier dans l'île d'Éléphantine, nous avons été entourés par une centaine d'enfants qui venaient nous offrir de petits objets à vendre. Presque tous les garçons étaient entièrement nus; les petites filles, sans l'être tout à fait, étaient à peine couvertes. Parmi elles, quelques unes portaient dans leur bras, ou plutôt sur leur hanche gauche, de très-jeunes enfants. C'étaient les leurs, comme nous nous en sommes assurés, et la plupart de ces mères n'avaient certainement pas douze ans. Nous ne leur avons pas demandé leur âge; car personne ne sait son âge dans un pays où il n'y a pas d'état civil; mais à leur taille, à leur physionomie, à leurs gestes, nous avons pu en juger assez bien, et, si nous nous sommes trompés, c'est de bien peu.

Cependant, monsieur le Rédacteur, ces défectuosités de la loi et ces mœurs faciles n'ont pas produit, en fait, toutes les conséquences déplorables qu'on pourrait craindre. Naturellement, le Fellah,

l'Arabe, est très-attaché à sa famille, c'est-à-dire à sa femme et à ses enfants. Il n'y a pas de corps de troupes ici qui marchent sans que les femmes ne suivent l'armée. Après l'exercice, on voit bien souvent les soldats, redevenus pères, porter leurs enfants dans leurs bras. Ce n'est pas une condescendance de la discipline; c'est une nécessité à laquelle elle se soumet, toute sévère qu'elle veut être. Il n'y a pas de grands travaux entrepris sans qu'à côté de la tente de l'ouvrier et du mari il n'y ait celle de la femme, où ses enfants logent avec elle près de leur père.

Quand l'arsenal d'Alexandrie a été construit, on a pu voir ce spectacle durer aussi longtemps que le travail lui-même. Chaque ouvrier, et il n'y en avait guère moins de six mille, avait une seconde cabane pour sa famille auprès de la cabane où il demeurait lui-même. Quand on exécutera notre grand projet du percement de l'isthme de Suez, ce ne seront pas des ouvriers seulement qui se déplaceront, ce seront des familles entières; et l'on n'aura garde de s'opposer à un usage si respectable.

D'ailleurs, il serait impossible de rien faire en ce pays, si l'on prétendait s'y soustraire. On lutterait en vain contre de si légitimes besoins.

Ainsi, le sentiment de la nature est en général

plus fort que la loi, et les mœurs ne sont pas aussi mauvaises qu'elles pouvaient l'être.

Il est vrai que la force même des choses y aide beaucoup aussi. Quoique le divorce soit très-facile, il faut encore s'en occuper. Il faut aller devant le kadi expliquer ses motifs; parfois, soutenir un débat. Il faut de plus payer le douaire, tout faible qu'il est, et donner quelque chose aux orphelins qu'on va faire. Moitié indolence, moitié vertu, on aime mieux rester dans son ménage tel qu'on est, et l'on évite ainsi plus d'une fois les hasards d'un changement.

Voilà ce qui se passe généralement dans les basses classes; et les bons ménages y sont encore les plus nombreux, à ce que m'ont assuré des personnes qui connaissent bien le pays pour y avoir résidé de longues années.

Avec un peuple aussi bien disposé et qui offre ces germes d'amélioration, le législateur aurait pu certainement faire plus qu'il n'a fait. Un avenir prochain réserve peut-être à ce pays des progrès imprévus. Mais la loi devrait aider davantage les mœurs; et les deux grands problèmes qu'elle a toujours encore à résoudre, c'est l'organisation plus régulière de la famille et celle de la propriété.

Je ne veux pas, monsieur le Rédacteur, tirer de

tous ces faits les conséquences par trop évidentes qu'ils renferment. J'allongerais démesurément cette lettre déjà bien longue, et il me reste encore plus d'une considération à présenter.

La première, c'est que la dissolution des mœurs n'est pas le fait direct de l'Islamisme. Il l'a trouvée, quand il a conquis l'Égypte, comme il a trouvé la propriété détruite. Il est constaté par les témoignages historiques tirés des hiéroglyphes que la polygamie était permise sous les Pharaons, comme elle l'est aujourd'hui. Il est constaté en outre que tous les enfants étaient légitimes, de quelque mère qu'ils sortissent (Lettres de Champollion, p. 279); et malgré la prétendue sagesse que la Grèce accordait si gratuitement à cette antiquité qu'elle connaissait trop peu, je ne crois pas calomnier l'Égypte en disant que ses mœurs valaient moins encore, il y a cinq mille ans, qu'elles ne valent aujourd'hui.

A quelle profondeur le mal n'est-il donc pas descendu depuis tant de temps? Et ce qui nous semble une dégradation de la nature humaine, serait-il l'état normal de ce peuple? Le Christianisme n'a pu s'établir dans une contrée dont les croyances et les traditions lui étaient si complétement antipathiques. Mais ce n'est pas le Mahométisme, comme on l'a bien souvent assuré, qui arracha ce peuple

à des destinées nouvelles. Il ne paraît pas, malgré la sainte ferveur des solitaires de la Thébaïde, que leur foi eût fait beaucoup de prosélytes autour d'eux. Omar, en apportant la polygamie et le monopole de l'État, n'introduisit rien de nouveau. L'Égypte avait devancé de bien des siècles l'Islamisme, qui, à plus d'un égard, fut pour elle, comme pour tout l'Orient idolâtre, un bienfait et un progrès véritable, en substituant l'unité de Dieu aux superstitions les plus hideuses. Chose horrible à penser! Aujourd'hui même, les plus corrompus des Fellahs sont peut-être ceux qui sont chrétiens; et les Cophtes de Siout sont les derniers et les seuls qui fassent encore en Égypte le trafic infâme des eunuques.

En second lieu, monsieur le Rédacteur, je crois qu'on peut trouver dans cet état matériel et moral de la population égyptienne l'explication d'un fait qui se montre partout ici au voyageur, aussi frappant que la misère.

C'est l'absence, en quelque sorte enfantine, de toute dignité personnelle.

On ne peut pas dire que ce peuple entier mendie; car il ne sent pas la moindre humiliation à tendre la main. Hommes, femmes, enfants, tous n'ont qu'un mot : Bakshis, bakshis. La tourbe vous

assiége de ses importunités, vous entoure de ses replis, arrête tous vos pas avec une insistance plus puérile encore que gênante; et quand le chiaoux qui vous précède veut vous délivrer, en usant du bâton ou du kourbache, espèce de fouet qu'il porte à la main, tout cela s'écarte et fuit pour revenir quelques instants après, sans plus de réserve, mais aussi sans plus de méchanceté. Ceux mêmes qui ont reçu le coup ne semblent ni s'en indigner ni en souffrir. Ils ont été seulement moins lestes que les autres. On dirait des mouches un moment écartées, revenant à la charge sans crainte et sans vergogne.

Ce spectacle n'est pas particulier à l'Égypte, je le sais; et il est plus d'un pays, même parmi ceux que l'on appelle civilisés, où le bâton et le fouet sont d'un usage aussi fréquent. Mais c'était, pour ma part, la première fois que cette dégradation se présentait à mes yeux, et j'en ai été plus affligé encore que surpris.

Ce sont cependant là des créatures humaines assez bonnes et assez intelligentes. Mais rien ne leur apprend la sainteté de leur personne, et, ravalées presque au rang de la brute, elles se laissent indifféremment traiter comme elle. Nos chiaoux sont d'ailleurs des gens très-bienveillants, et nous

ne pouvons avoir pour eux qu'estime et sympathie. Ils n'abusent pas du pouvoir discrétionnaire remis à leur bras. Quand ils ont épuisé la patience et la longanimité, ils ont froidement recours au moyen infaillible dont ils disposent, absolument comme s'ils avaient affaire à un bétail indiscipliné.

Comment, monsieur le Rédacteur, peut-on guérir les maux que je viens de vous signaler? Quelles mains assez fermes et assez délicates, quelles institutions assez puissantes et assez habiles pourront fermer ces plaies et ces infirmités encore toutes vives? Il serait bien téméraire d'essayer d'indiquer aucun remède, quelque heureux qu'on fût de contribuer à la guérison.

Mais une chose qui me semble parfaitement évidente, c'est que la réforme, avant de pouvoir être morale, doit être administrative et toute matérielle. L'armée, dont on a tant reproché le développement excessif aux vice-rois d'Égypte, est une des plus énergiques et des plus vastes écoles de civilisation dont ils puissent disposer. Ils font bien d'en joindre d'autres à celle-là. Mais l'armée, outre qu'elle est ici un instrument indispensable de la paix intérieure, habitue à la discipline, à l'ordre, à la propreté, au sentiment de l'honneur, tout ce qui passe sous le drapeau. La nécessité de la

conscription, quelque dure qu'elle soit aujourd'hui, amènera peu à peu l'établissement de l'état civil. On ne naîtra plus, on ne mourra plus dans ce pays comme naissent et meurent les animaux les plus vils; on apprendra qu'une créature humaine ne peut ni venir au monde ni en sortir sans que l'on n'en tienne le moindre compte.

Mais si la discipline militaire peut ici beaucoup pour les hommes, comme elle le peut même chez nous, qui changera, qui améliorera même jamais la condition des femmes? Qui les rachètera de l'abjection inexprimable où elles peuvent perdre jusqu'au sentiment et à l'instinct le plus naturel de la maternité? Je détourne mes yeux navrés de ce tableau; et je me dis seulement que la civilisation chrétienne serait bien coupable, si elle ne secondait pas, de toute sa puissance, les efforts tentés par un pays musulman pour s'arracher aux maladies morales qui le rongent.

Régénérer l'Orient est plus difficile peut-être que de prendre Sébastopol, et le sauver de lui-même est plus hasardeux encore que le sauver de ses ennemis. Un des moyens les plus sûrs est d'appeler ici autant qu'on le pourra la présence et les capitaux des peuples civilisés; c'est de favoriser les entreprises du genre de celle à laquelle

la science européenne se fait en ce moment un honneur de prendre part. Le percement de l'isthme de Suez, indépendamment de son importance propre, aura sur toutes les autres cet immense avantage de fixer en Égypte un courant incessant de civilisation. Le contact perpétuel et nécessaire de nos arts, de notre industrie, de nos personnes, et l'on peut ajouter de notre supériorité morale, exercera la plus favorable influence et la seule qui puisse être décisive.

On ne peut nier que déjà l'Égypte n'ait fait depuis vingt ans, et presque à elle seule, les progrès les plus heureux. Je n'en voudrais pour preuve que la sécurité profonde dont y jouissent tous les voyageurs. Ils peuvent errer sur les confins mêmes du Soudan, à deux cent cinquante lieues d'Alexandrie, à l'abri de tout danger; et nous avons pu voir hier sans la plus légère appréhension, quoique non sans peine, deux de nos amis nous quitter pour remonter jusqu'à la seconde cataracte. L'Europe aurait donc grand tort de désespérer de l'Égypte; et pour peu qu'elle lui tende une main secourable, elle y pourra féconder à coup sûr une foule de germes excellents, qui y restent toujours, et que de si longs malheurs n'ont pu détruire.

Agréez, etc.

Digitized by Google

V

LES FEMMES.

Ile de Philæ, 7 décembre 1855.

Monsieur,

Ce n'est pas auprès de vous que j'ai besoin de m'excuser si j'insiste sur ce grand sujet de la condition des femmes. Vous savez trop de quelle importance elle est dans toutes les sociétés, et même dans celle-ci, pour vous étonner si je reviens sur une matière aussi grave, que je n'ai fait qu'indiquer à la fin de ma dernière lettre. J'ai parlé d'abjection, et je vous assure qu'à tout prendre le mot

Digitized by Google

n'est pas trop fort. Je pourrais même dire qu'il ne l'est point assez encore pour rendre ce que je voudrais vous exprimer, et ce que je vois, du moins en partie, dans ce rapide voyage. Vous comprenez bien qu'il ne m'a pas été donné de pénétrer dans l'intérieur des ménages, je n'oserais pas dire des familles. Mais si je n'ai pu surprendre des secrets, j'ai observé assez de choses extérieures pour vous transmettre quelques-unes de mes impressions; et je ne veux pas faire aujourd'hui davantage.

On sait, sans qu'il soit à peine besoin de le rappeler, qu'ici toutes les femmes qui sortent sont voilées. Il n'y a guère que des mendiantes, quelques vieilles femmes de la plus basse classe, ou les almées impudiques, qui osent se découvrir le visage. Les femmes, même les plus misérables, prennent le soin de cacher leurs traits. Le linge qui recouvre leur tête se rattache par un petit morceau de cuivre jaune à un autre linge qui monte jusqu'au-dessus des joues. Les yeux seuls sont libres, parce que c'est indispensable pour se conduire; et la physionomie reste à peu près complétement insaisissable.

Si par hasard quelque femme du peuple n'a pas eu la précaution de se dérober ainsi aux yeux du public, elle prend un coin de son fichu

quand vous passez à côté d'elle, et le ramène vivement devant son visage, où elle le maintient avec sa main tout le temps que vous pouvez la voir.

Pour les femmes d'un rang plus élevé, pour les dames, ce soin est encore plus strict. Elles sont hermétiquement enveloppées de leurs voiles souvent très-nombreux et très-épais. On y pratique des trous pour les yeux, qui brillent dans cet enfoncement obscur d'assez d'éclat, et qui ne laissent pas que d'être assez vifs.

Quant à la tournure, les voiles ne la cachent pas moins qu'ils ne cachent le visage, ou plutôt ils la déforment. Du moins, j'espère pour les dames égyptiennes qu'elles sont mieux faites qu'elles ne le paraissent. Sauf des exceptions très-rares, je n'en ai pas vu une seule qui fût, sous cet étrange costume, élégante et bien tournée. Comme elles marchent fort peu, et qu'elles ont la chaussure la plus incommode du monde, quand par hasard elles sortent, elles marchent avec peine. Le soin de tenir les voiles dont elles sont affublées les gêne beaucoup; et il y a toujours quelque chose de disgracieux dans leur pesante allure. On dirait qu'elles sont toutes paralysées et en quelque sorte hydropiques. Mais c'est le vêtement seul qui leur donne cette fâcheuse apparence; et à voir les fils qui sor-

tent d'elles, il est certain qu'elles doivent être aussi bien constituées qu'eux. Leur habillement leur rend donc un bien mauvais service, à moins qu'il ne soit fait pour tromper les regards des profanes et des infidèles.

Il est vrai qu'on les rencontre très-rarement à pied. Elles sont le plus ordinairement à âne ou à cheval, s'y tenant à califourchon ; ou bien, elles sont montées à chameau, installées sur des espèces d'étagères, où elles se font équilibre à deux, parfois même à quatre, sur le dos oscillant, mais solide, de la bête. Quand les harems se déplacent ainsi, on les voit passer dans les rues de la ville, ou sur les routes, avec une curiosité qui ne peut pas aller plus loin que quelques regards rapides.

Les femmes sont donc à peu près invisibles, même quand le harem ne les ensevelit pas dans son obscurité infranchissable. On croit généralement que c'est le Koran qui prescrit le voile; mais il paraît que cette opinion est erronée. Le général Soliman-Pacha, interrogé par notre ami, M. Senior, affirma que le Koran, loin de recommander le voile, engage les femmes à montrer leur visage aussi bien que leurs mains et leurs pieds. Le général n'est pas un uléma. Mais il a au moins pour lui l'une des quatre sectes orthodoxes de l'Isla-

misme, qui soutient aussi que les femmes ne sont pas tenues de se couvrir le visage.

Ce qui est certain, c'est que ce n'est pas le Koran qui a inventé le voile, et que cet usage est, en Orient, beaucoup plus ancien que Mahomet. Mais, comme le prophète invite, quoique assez obscurément, les femmes des croyants à laisser tomber leurs voiles jusqu'en bas (Sourate XXXIII, verset 59), ce qui n'était jadis qu'un usage peut-être est devenu aujourd'hui comme un devoir religieux, dont on s'écarte le moins possible. Le Koran, d'ailleurs, indique les limites dans lesquelles on doit se renfermer ; et il permet des exceptions devant certains membres de la famille (Sourate XXXIII, verset 55).

Le voile a peut-être deux avantages pour les femmes.

Dans un pays où l'on tient assez peu de compte d'elles en général, c'est sans doute une sorte de raffinement de coquetterie, bien que l'application en soit assez rare, puisqu'on ne sort presque jamais. Mais, en ne montrant rien, on laisse tout deviner ; et pour peu que les imaginations soient vives, elles vont fort au delà des réalités. Le voile est donc comme une excitation des désirs.

Une autre utilité plus réelle du voile, c'est

qu'il dérobe absolument le visage. Chez nous, telle fille, parce qu'elle est laide, peut rester longtemps et même toujours sans trouver de mari. Le voile épargne ces mécomptes aux femmes, s'il en prépare d'ailleurs à l'époux. Jamais, ici, on ne connaît la figure de celle qu'on épouse; et la surprise du mari, quand il découvre pour la première fois le visage de sa femme après la noce, si elle est parfois agréable, peut être aussi plus d'une fois très-pénible. Il est vrai qu'il s'en peut consoler assez vite, soit en pensant à prendre une femme de plus, soit en pensant à un divorce prochain. Mais, grâce au voile, la femme a été épousée; et du moins elle est sûre que sa laideur ne la forcera pas de demeurer vieille fille.

C'est que les infortunées ont assez peu de choses pour racheter ce désavantage naturel, si par malheur elles en sont affligées. Les femmes, dans ce pays, et je crois pouvoir ajouter, dans tous les pays musulmans, ne savent guère s'occuper. En général, on ne leur a rien appris; et la vie qu'elles mènent les maintient, sauf quelques exceptions honorables, dans une ignorance profonde de toutes choses, ainsi que dans une oisiveté qui empêcherait tout développement, même dans les natures les meilleures.

Vous vous rappelez comment la plupart, dans les classes inférieures, soignent leurs enfants, tout en les aimant beaucoup. Ajoutez que, dans ces classes, elles ne savent pas coudre d'ordinaire, parce que, employées à de rudes travaux, elles n'en ont pas même le temps.

Dans les classes élevées, le mal est autre; mais il est encore bien grand. Comme, par suite de la polygamie, il est impossible de donner à toutes ces femmes le gouvernement domestique, elles ne peuvent pas apprendre à tenir une maison que se disputeraient vingt rivales, et qu'on abandonnait autrefois à la discrétion des eunuques. Aujourd'hui, en Égypte, l'administration des harems est confiée, soit à la mère du maître, soit à celle des femmes qui a eu le bonheur d'être la première à enfanter. Celle-là est occupée des soins qui lui sont remis. Mais les autres n'ont rien à faire, et l'emploi de leurs longues heures n'est pas très-facile. Quelques-unes se rendent fort habiles aux ouvrages de la main, comme le prouvent certains travaux merveilleux sortis des harems; d'autres lisent de la poésie et des romans; et c'est dans son harem que Méhémet-Ali apprit à lire, à l'âge de plus de quarante ans.

Mais la plupart des femmes demeurent sans une

sérieuse occupation. Leurs parures mêmes ne dépendent pas d'elles, et, comme le remarque Montesquieu, « Ce soin qui semble leur convenir si bien, et qui partout ailleurs est le premier de leurs soins, ne les regarde pas. On leur donne leurs habits comme on ferait à des enfants. »

Aussi, en visitant à Alexandrie la maison des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, je comprenais bien que le plus grand service qu'elles puissent rendre à des femmes musulmanes, c'est de leur apprendre à tenir une aiguille. Ces excellentes Sœurs n'ont pas manqué de cette sagacité, et la couture est la principale habileté qu'elles tiennent à donner à leurs élèves. C'est un talent fort utile déjà pour des Européennes qui sont libres, mais pour des Mahométanes, c'est un talent inappréciable; et, si toutes les femmes riches savaient employer à ces innocents labeurs la vie du harem, elles seraient sauvées de l'ennui, contre lequel elles doivent avoir grand'peine à se défendre, et même de bien des dangers qu'elles y courent.

Mais l'instruction que donnent les Sœurs d'Alexandrie et du Caire est faite pour bien peu de filles, malgré tout leur zèle et toute leur charité. Il faudrait que l'éducation des femmes fût regardée comme utile par les familles musulmanes;

et cette éducation, déjà comprise si mal chez nous, comment voulez-vous qu'elle le soit mieux dans ces pays à demi barbares? Je ne crains pas de le dire, tant que les femmes resteront ici ce qu'elles sont, les progrès de la civilisation n'auront rien de bien profond ni de bien durable.

D'où viendra la réforme? C'est la plus délicate de toutes et la plus intime, et les hommes auront beaucoup à faire sur eux-mêmes avant de pouvoir rien faire sur les femmes qui leur sont soumises. Je sais, par plus d'une confidence indirecte, qu'ils se plaignent de n'avoir point de compagnes, et de ne trouver rien qui les puisse attacher de cœur et d'esprit dans les êtres auxquels ils s'unissent par les liens que vous savez. Mais à qui la faute, si ce n'est aux maris? Il est vrai que la génération actuelle, qui souffre et qui se plaint, n'a pas fait l'état présent des choses, triste héritage d'un passé qu'elle subit et qu'elle continue, tout en le condamnant. Mais le mal engendre le mal; et quand les hommes ont réduit les femmes à la situation déplorable où elles se trouvent dans ces climats, ils ne se doutaient pas qu'elles se vengeraient un jour de leur dégradation, en laissant aussi vide l'âme de leurs maris, ou plutôt de leurs maîtres.

Il faut être juste envers le Koran. Ce n'est pas lui qui a fait cette dégradation. Il a trouvé des mœurs détestables qu'il n'a pu changer, tout en les combattant sur bien des points. Il n'a pas relevé la femme, je l'avoue ; mais il ne l'a pas rabaissée autant qu'on pourrait le croire en voyant ce qu'elle est aujourd'hui chez les nations de l'Islam. Il reconnaît bien à l'homme la supériorité incontestable que la nature lui donne (Sourate IV, verset 38, et Sourate II, verset 228), sans penser peut-être, comme la Bible, que cette supériorité soit un châtiment de celle sur qui elle s'exerce (Genèse, III, 16). Il va même jusqu'à permettre au mari d'employer la force en cas de désobéissance.

Mais, à côté de ces prescriptions humiliantes et sévères, il en a de plus douces et de plus faciles. Dans la Sourate quatrième, consacrée aux femmes par son titre même, bien qu'elle contienne aussi beaucoup de choses qui leur sont étrangères, il recommande à plusieurs reprises la douceur et les bons procédés envers elles (Sourate IV, verset 3). Parfois même, il a exprimé, avec autant de délicatesse que de profondeur, les vrais rapports du mari et de la femme, tels que les comprennent parmi nous les unions les plus intelligentes et les plus dévouées. Dans un de ces élans d'admiration et de reconnais-

sance envers Dieu, qui sont si fréquents dans le Koran, Mahomet s'écrie : « C'est un des signes de sa puissance de vous avoir créés de poussière; c'en est un aussi de vous avoir donné des épouses, sorties de vous-mêmes, pour que vous habitiez avec elles. Il a établi entre vous l'amour et la tendresse. Il y a dans ceci des signes pour ceux qui réfléchissent. » (Sourate xxx, verset 20.) Ailleurs, Mahomet commence la Sourate spéciale aux femmes en disant : « O hommes ! craignez le Seigneur qui vous observe ; et respectez les entrailles qui vous ont portés. »

Voilà donc dans le Koran l'épouse et la mère. Pour peu que les mœurs eussent été capables de seconder et de développer ces principes religieux, l'Islamisme était sauvé; et la société musulmane pouvait grandir et s'améliorer sur la base sainte de la famille.

Il semble résulter de quelques passages assez clairs du Koran (Sourate IV, verset 27), qu'avant la mission du prophète les incestes avec les mères et les filles étaient assez fréquemment en usage, tout révoltants qu'ils sont. Il n'est pas probable que Mahomet eût songé à les défendre s'ils n'eussent point eu lieu ; et la réprobation dont il les frappe semble démontrer qu'ils ne soulevaient pas, avant

lui, la conscience et l'horreur des peuples auxquels il s'adresse. Jusqu'à un certain point ces infamies sont beaucoup plus possibles dans un pays et sous un climat où les femmes sont nubiles de si bonne heure. Il n'y a qu'une très-petite différence d'âge entre les fils et les mères, entre les pères et les filles. Mais je détourne la vue de ces abominations.

Une réforme moins douteuse, c'est celle que Mahomet a faite à l'égard des filles nouveau-nées. Il paraît avéré que c'était l'usage chez les Arabes des temps antérieurs d'enterrer très-souvent leurs filles toutes vivantes, quand une considération quelconque de famille ou d'intérêt leur faisait détester une naissance qu'ils n'attendaient pas, ou plutôt qu'ils redoutaient (Sourate LXXXI, verset 8). Mahomet défendit ces meurtres effroyables, et parvint à les supprimer parmi ses premiers adhérents. Dans le fameux serment d'Acaba, que lui prêtèrent, dès le début de son apostolat, douze des principaux chefs de tribus, il leur fait jurer de ne pas tuer leurs enfants. M. Caussin de Perceval, dans son excellent ouvrage sur l'Histoire des Arabes (tome III, page 2), n'a pas manqué de signaler ce fait, qui honore Mahomet, en montrant contre quelles mœurs le réformateur avait à lutter.

Mais, en dépit de ses efforts les plus énergiques et les plus louables, il n'a pas racheté la femme, en Orient, de la malédiction qui semble peser sur elle, et qu'Ève, la première, a subie de la bouche même de Dieu, d'après la Genèse. Il faut voir dans les commentaires de la loi musulmane, et spécialement dans celui de Khalil-ben-Ishak, si bien traduit par le savant M. le docteur Perron, de quelles humiliations sans fin on l'abreuve. Dans les pratiques si minutieuses de la dévotion mahométane, on lui rappelle sans cesse l'impureté inévitable dont la nature la frappe périodiquement, et on lui en fait comme un crime que rien ne peut effacer. Tant qu'une femme est un peu jeune, elle ne peut venir à la prière commune, parce que sa présence pourrait y distraire les fidèles, et il faut qu'elle soit *passée d'âge* pour qu'on l'y souffre.

Malheureux sexe! on dirait, si les Mahométans croyaient à l'Écriture sainte des Chrétiens, que l'homme se venge encore sur lui du mal que jadis la femme lui a fait en le rendant indigne de l'Éden.

Mahomet n'est pas davantage coupable de la polygamie et du divorce. Il a trouvé ces deux institutions déplorables. Il n'a pas songé, il est vrai, à les faire disparaître, tant elles étaient en-

racinées dans les habitudes et les croyances de ces populations. Mais il a réglé avec équité et douceur les conditions de la répudiation; et il s'est sans doute inspiré à cet égard du Deutéronome, qui, lui aussi, admet le divorce et le règle avec une sorte de mansuétude. (Deutéronome, chap. XXIV, versets 1, 2, 3.)

Quant à la polygamie, on aurait bien tort également d'en accuser Mahomet. La Bible est là pour attester que, longtemps avant lui, cette pratique était reçue en Orient. (Rois, I, chap. XI, verset 3.) On connaît, de reste, les sept cents femmes et les trois cents concubines de Salomon; et si les sages se permettaient de telles licences, que devait être la conduite de tous les gens assez riches pour entretenir des sérails?

Mahomet borna la polygamie à quatre femmes légitimes. C'était, selon toute apparence, une grande restriction apportée aux passions des hommes opulents de cet âge, comme c'en serait peut-être encore une aujourd'hui. Le prophète va même plus loin; et il est évident qu'il incline, du moins dans ses préceptes, si ce n'est dans ses exemples, à la monogamie. Dans la fameuse Sourate quatrième, il dit expressément, verset 3 : « Si vous craignez « d'être injustes, n'épousez qu'une seule femme

« ou une esclave. » Il est vrai que Mahomet, au lieu de se borner toute sa vie à une seule femme, comme au temps où il était le mari de la veuve Khadidja, en eut jusqu'à neuf. Mais c'était le privilége du prophète, dont les Imans, qui prétendent en descendre, n'ont pas manqué d'hériter.

Il est certain, monsieur le Rédacteur, que si les ulémas, armés de ce texte du Koran, voulaient s'en servir habilement, ils pourraient faire triompher peu à peu la monogamie sur la coutume déplorable qui la remplace. Je ne dis pas qu'il ne fallût beaucoup de persévérance et d'adresse pour accomplir cette réforme radicale. Mais elle a tant d'importance, qu'il serait digne de la politique généreuse du chef des croyants, d'Abdoul-Medjid, de la tenter. Il serait soutenu dans cette entreprise par toute cette partie de ses sujets qui est restée fidèle à la monogamie, et par la sympathie de toutes les nations civilisées. Il y aurait là de quoi régénérer l'Orient. Il ne s'agit pas de faire disparaître le Koran; il s'agit seulement de le bien interpréter; et les explications des docteurs suffiraient à préparer et à faire une révolution morale dont cette malheureuse société a tant besoin.

Les sociétés chrétiennes où nous vivons, si prospères aujourd'hui et si supérieures malgré

tous les vices qui les déparent encore, n'ont jamais connu les désastres que la polygamie entraîne. Il paraît, d'après une citation de Montesquieu (Esprit des lois, livre XVI, ch. II), que l'empereur Valentinien, vers la fin du quatrième siècle, essaya d'établir la polygamie. Malgré la permission impériale, elle fit peu de progrès; et Théodose n'eut pas de peine à l'abolir. Les usages y résistaient plus encore peut-être que la croyance religieuse.

Au contraire, dans les populations que je visite, l'usage est beaucoup plus fort que la loi; et la loi n'a fait que le suivre docilement. Il eût été digne d'un homme de génie comme Mahomet de tenter une lutte où peut-être il aurait succombé, mais qui lui promettait une gloire bien pure s'il en fût sorti vainqueur. J'avoue qu'il aurait rencontré de bien grands obstacles; et, pour vous en donner une idée, monsieur le Rédacteur, permettez-moi de vous raconter un fait qui s'est passé dans une des villes principales de l'Égypte, quelques jours avant que nous y vinssions. Il vous montrera à quels préjugés tenaces Mahomet aurait eu affaire.

Les négociants de la ville étaient en discussion avec le gouverneur, homme aussi avide qu'inique et grossier. La discorde en était venue à ce point, que le wakil, ou secrétaire du divan, avait pris lui-

même parti contre le gouverneur, qui, ne sachant pas écrire, était fort gêné par la révolte de celui qui tenait la plume à sa place, et sans lequel il ne pouvait plus rien. Le wakil avait juré par son mariage qu'il n'écrirait plus une ligne pour le magistrat prévaricateur. Les négociants croyaient à sa promesse solennelle, et l'homme, en effet, tenait bon. Mais la résistance ne fut pas de très-longue durée. Par des menaces ou par des moyens plus séduisants peut-être, le gouverneur le fit céder; et le malheureux écrivit une pièce assez importante. Grande rumeur aussitôt, non pas parmi les négociants trahis, mais, le devineriez-vous? parmi les parents de la femme du wakil. Il avait juré par son mariage, ce qui veut dire que, s'il manquait à son serment, il divorcerait, et que sa femme ne serait plus sa femme. Il fallait qu'il tînt parole, et les parents ne le quittèrent point qu'il n'eût accepté le divorce, que la pauvre femme ne voulait pas plus que lui. Vous voyez l'importance qu'on attache ici au saint nœud du mariage. Un serment en l'air, qui n'avait qu'un intérêt tout personnel, suffit à le rompre. Si le mari avait pu croire qu'une promesse aussi banale dût lui coûter une union à laquelle il tenait, il ne l'aurait pas faite sans doute. Mais les parents, scrupuleux observateurs du serment, n'entendaient

pas raillerie sur un si grave article, et ils n'hésitèrent point à sacrifier l'établissement de leur sœur. Ne trouvez-vous pas que ce sont de véritables héros?

En vous parlant des femmes, monsieur le Rédacteur, je serais tout naturellement amené à vous parler des harems. Mais je m'arrête devant ces secrets inviolables, et j'ose à peine risquer quelques mots sur ce délicat sujet. Si vous interrogez miss Martineau sur l'intérieur de ces asiles, pour ne pas dire de ces prisons, elle vous dira ce qu'elles sont et quelles tristesses les habitent. Elle vous dira l'impression terrible qu'elle en a rapportée, et qui lui a inspiré les pages les meilleures peut-être de son livre sur l'Égypte et la Syrie. Les hommes ne peuvent avoir, comme elle, le privilége de pénétrer dans les harems. Mais je crois qu'elle ne s'est pas trompée; et, d'après ce qu'on m'a rapporté, miss Martineau n'a été que vraie, tout affligeant qu'est son récit.

Les riches possesseurs de harems sont en général fort doux et même fort généreux envers leurs épouses et leurs esclaves. Mais ils ne peuvent pas faire que bon nombre de ces femmes ne désirent la liberté, et que quelques-unes ne sentent d'autant plus le poids de leur chaîne, qu'elles savent au-

jourd'hui de mieux en mieux ce que sont les femmes de l'Occident, pour les voir et les entretenir assez fréquemment. Ils peuvent encore moins faire que toutes ces femmes, vivant les unes auprès des autres, sous le même toit, sous le même maître, unique pour toutes, ne se jalousent et ne se querellent entre elles. Ils ne peuvent pas éteindre les passions de tout genre qui les agitent, dans l'oisiveté habituelle à laquelle elles sont condamnées, et dont elles sont les premières à souffrir. Que de discordes à calmer! Que de réclamations à satisfaire! Quels enfantillages à contenter, sans compter d'autres soins plus graves!

Il est constaté par divers passages du Koran (Sourate XXXIII, verset 29), que le prophète n'a pas été plus tranquille avec ses femmes que ne le sont les simples croyants. Il a été plus d'une fois assailli et fatigué de leurs demandes incessantes et de leurs convoitises de toutes sortes. Plus d'une fois il a dû leur céder; et c'est ainsi que, dans un verset fameux (même Sourate, verset 52), il s'engage, pour obtenir enfin la paix, à ne plus avoir de femmes légitimes outre les neuf qu'il possédait. Il ne pouvait acquérir que de nouvelles esclaves. D'autres fois, le prophète, à bout de concessions et de complaisances, devait en arriver à menacer ses neuf femmes du

divorce, et leurs prétentions ne reculaient que devant l'effroi d'une séparation. Si un homme tel que Mahomet avait des querelles si douloureuses dans son intérieur, il est à présumer qu'aujourd'hui les croyants n'y sont pas plus en repos. Les femmes ne sont donc pas les seules à désirer un changement, et il est bien possible que les maîtres des harems en soient à peu près aussi désireux qu'elles.

Je n'insiste pas sur des considérations si scabreuses, et je ne connais pas assez les choses pour assurer que j'en juge bien. Mais si les deux parties intéressées souhaitent si ardemment la réforme, il se pourrait que la réforme ne fût pas aussi éloignée qu'on le croit. Les exemples de la civilisation pourraient féconder ces germes assez promptement, et ce premier progrès en produirait bien d'autres.

Il y a, m'a-t-on dit, quelques Turcs et surtout des Arabes qui ont voulu commencer très-résolûment cette révolution, et qui, pour leur compte personnel, se sont mis à vivre à l'européenne, c'est-à-dire à n'avoir qu'une seule femme, et à élever soigneusement les enfants qu'ils en ont, comme de bons pères de famille. Bien plus, ils ont essayé de produire leurs femmes en public et à visage découvert. Il ne s'agissait pas de les produire dans la

société, bien entendu; car la société, telle que la pratiquent nos salons, est absolument inconnue dans les pays musulmans; et le harem explique de reste cette lacune, qui a une foule de conséquences fâcheuses, qu'il serait bien inutile de développer. Mais si ces musulmans courageux ont persévéré dans leurs louables résolutions, et s'il en est encore plus d'un qui, à l'heure qu'il est, conserve l'unique compagne qu'il avait alors, et lui soit resté exclusivement fidèle, l'exhibition des pauvres femmes, passez-moi le mot, n'a pas réussi. Je ne sais si une ou deux osèrent se montrer; et elles furent reçues de telle sorte, qu'elles ne songèrent pas à renouveler la tentative, tout honorable qu'elle était. Ainsi, les mœurs publiques s'opposent encore énergiquement à cette révolution, qui nous paraît si simple. Peut-être n'avait-on pas mis dans l'exécution de ce dessein toute la prudence nécessaire. Il y faudrait toute la puissance d'un gouvernement persévérant et sage, et ce n'est pas en un jour que les meilleures intentions peuvent prospérer.

Mohammed-Saïd, à peine arrivé au pouvoir, abolit l'esclavage, voilà plus d'un an, devançant en cela les exigences des nations occidentales venues au secours de l'Islamisme, que menaçait la Russie. Cette mesure si louable du vice-roi a été exécutée

avec vigilance et rigueur; et comme les lieux par où l'on introduisait les esclaves étaient bien connus et en petit nombre, il n'a pas été difficile de fermer les marchés, et de prévenir toutes les fraudes, que les marchands d'ailleurs n'auraient pas risquées parce qu'ils étaient bien sûrs du châtiment qui les attendait. De l'abolition de l'esclavage est sortie cette conséquence pour les harems qu'ils n'auront plus de femmes esclaves. C'est un point considérable. Ils n'auront plus que des servantes, pour femmes inférieures à côté des épouses favorites et légales. Cette modification, déjà si profonde, s'est faite sans que personne ait réclamé. C'est un favorable augure. Bien plus, les femmes esclaves des harems ont été déclarées libres, comme tous les autres esclaves de l'Égypte. Elles auraient pu sortir de leur prison, si cette prison leur eût été trop dure. Il en est bien peu qui aient fui leurs maîtres, et c'est un fait digne de remarque.

Ainsi l'état présent des choses change déjà chaque jour en s'améliorant.

Attendons mieux encore de l'avenir.

Ce qu'on peut affirmer, et c'est une base excellente déjà, c'est que la conduite des femmes avant le mariage, c'est-à-dire des jeunes filles, est excellente. Les chutes chez nous sont assez rares. Mais ici

elles le sont bien davantage encore; et il est presque inouï qu'une jeune fille ait cédé. Il est vrai que les parents la veillent de très-près, et que toute la famille s'entend pour faire la garde la plus clairvoyante. Mais les jeunes filles ne se défendent pas moins elles-mêmes qu'on ne les défend; et elles sont à l'abri de toutes les surprises par leur propre résolution, plus encore que par la surveillance dont elles sont entourées.

Je n'affirmerais pas, tout en le souhaitant, que plus tard le mariage soit aussi chaste. Mais c'est déjà beaucoup que la jeunesse le soit. Une fille qui succomberait serait une fille perdue, et elle serait assurée de ne point trouver de mari. Chez les Hébreux, les scrupules étaient, à ce qu'il paraît, encore plus implacables; et le Deutéronome (chap. XXII, verset 21) ordonne que la jeune fille coupable soit lapidée, absolument comme les adultères. J'ajoute que le Deutéronome atteste, dans le même chapitre, que la singulière coutume à laquelle j'ai fait allusion dans ma lettre précédente n'était pas spéciale exclusivement aux Égyptiens, comme on l'avait cru. La virginité se prouvait en Judée comme elle se prouve encore ici, à ce que l'on nous raconte.

Devant un fait social aussi considérable que la polygamie, et surtout devant les conséquences af-

freuses qu'il produit, monsieur le Rédacteur, la réflexion se porte tout naturellement à en rechercher les causes. Si elles sont inévitables et nécessaires, il faut les subir, tout en les déplorant. Mais si elles dépendent de l'homme, il est bon qu'on sache à quoi elles tiennent, pour voir si l'homme ne pourrait pas les supprimer, après leur avoir donné volontairement naissance.

Montesquieu s'est occupé de cette question avec la sagacité merveilleuse de son génie; et il l'a traitée, soit en plaisantant dans les *Lettres persanes*, qui n'en sont pas moins sérieuses pour être amusantes, soit avec la gravité que le sujet exige, dans l'*Esprit des lois*. Je ne crois pas que depuis lui il ait été dit rien de mieux.

La première cause qu'il croit pouvoir assigner à la polygamie, c'est la nubilité précoce des femmes. Elles sont mères à l'âge de neuf ou dix ans, à onze ou douze au plus tard. Formées de si bonne heure, elles se flétrissent non moins vite; et comme le mari se conserve beaucoup mieux et que sa décadence n'est pas aussi prompte, à une première femme il faut en joindre bientôt de nouvelles. Seconde raison : dans un pays où il est si facile de vivre, l'entretien de plusieurs femmes ne coûte point aussi cher que dans les sociétés avan-

cées comme les nôtres, et l'on peut, sans se trop gêner, entretenir de nombreuses épouses. Troisième raison : il naît dans ces climats plus de filles que de garçons; et, par suite, un seul homme doit être le mari de plusieurs femmes.

Les conséquences de cette pluralité des femmes sont évidentes. Il faut qu'on les séquestre, non pas seulement du monde, mais encore du reste de la famille. Dans l'intérieur même de la maison, le gynécée doit être sévèrement réservé; et nul autre que le maître ne doit pouvoir en franchir le seuil. Comme on change fréquemment d'attachement et de goût, il n'est pas possible que l'on confie le gouvernement et l'administration de l'intérieur à aucune de ces épouses d'un jour. Elles sont toutes placées sous un joug commun, qui leur est souvent odieux, comme ne le sait que trop le bon Usbeck, perpétuellement assiégé par les querelles de ses favorites et de ses eunuques. Enfin, la réclusion et la surveillance la plus austère peuvent seules lui répondre de la vertu et de la pudeur de ce sexe passionné.

Montesquieu semble faire grand cas de cette dernière condition; et il n'hésite pas à dire que les femmes ainsi emprisonnées ont des mœurs admirables. N'en déplaise à son génie, il m'est

bien difficile de sentir ici la moindre estime et la moindre admiration. Belle vertu que celle qui a besoin de verrous! Beau mérite que celui d'une cavale qui n'a de poulains que quand vous lui permettez d'en faire! Les mœurs ne sont vraiment admirables que là où, la faute étant possible par la liberté, la raison combat les désirs, et parvient à vaincre la passion. Je crois que c'est faire injure aux dames musulmanes que de supposer qu'elles ne sont sages que grâce aux murailles qui les retiennent. Mais il est certain qu'avec les précautions prises contre elles leur vertu n'a point à briller, précisément parce qu'on ne lui permet jamais de s'exercer librement.

Je ne puis pas non plus admettre les autres raisons de Montesquieu; et je vous prie, monsieur le Rédacteur, d'excuser mon audace si je ne me range pas aux opinions d'un aussi grand esprit. Mais je ne puis croire que la précocité des femmes soit une cause de la polygamie. Cette précocité des femmes en Orient est un fait incontestable. Mais il faut y ajouter la licence des hommes, qui en abusent. Dans nos climats, la loi a fixé l'âge du mariage à quinze ans; et l'usage recule d'ordinaire de trois, quatre ou cinq ans, le moment de l'union. Si l'usage contraire, par malheur pour nous, préva-

lait, la nature ne se refuserait pas non plus, sous nos latitudes, à faire bien souvent des mères de douze ou treize ans. Seulement, les mœurs ont été, chez les nations civilisées, plus sages que chez les nations orientales. Elles ne profitent même pas d'une loi moins prudente qu'elles; et les hommes ne se sont pas tant pressés de flétrir ces fleurs passagères, avant même qu'elles fussent épanouïes.

Je ne dis point que dans certaines provinces les filles ne naissent pas en plus grand nombre que les garçons, bien que les statistiques dont se servait Montesquieu doivent paraître bien suspectes, quand on songe à l'inexactitude même des nôtres. Mais je ne crois pas que la polygamie soit un remède à ce mal; et comme elle n'existe guère que dans les classes riches, toujours assez peu nombreuses, il ne paraît pas qu'elle pût compenser le surcroît des naissances féminines. Chez nous, il est parfaitement constaté qu'il naît plus de garçons que de filles. Mais il ne l'est pas moins qu'il y a cependant toujours plus de femmes que d'hommes, parce que les travaux virils sont très-souvent dangereux et mortels. Cette supériorité du nombre des femmes serait donc pour nos nations une cause de polygamie, et une excuse, si on le voulait. Pourtant,

nous nous en abstenons, au grand profit de notre moralité et de notre bonheur. Il est probable que, si on le voulait aussi en Orient, on pourrait également s'en abstenir.

Enfin, la facilité plus grande d'entretenir de nombreuses épouses ne me paraît pas non plus une cause bien puissante. Comme je viens de le dire, la polygamie, malgré cette facilité prétendue, ne dépasse jamais les classes riches; et dans le bas peuple, on supplée au sérail qu'on ne peut avoir par la fréquence du divorce, qui ne coûte que quelques piastres pour le kadi, autant pour la pauvre femme qu'on répudie, et autant pour la nouvelle épousée, qu'on répudiera bientôt à son tour.

Le plus grand mal de la polygamie, à mon sens, c'est d'avoir corrompu et dégradé le mariage. Il n'existe pas avec ses conditions indispensables chez les nations orientales. Il n'y en a jamais qu'une apparence même dans les unions les plus sincères, puisque le divorce est toujours menaçant et toujours facile. Quand les hautes classes comprennent et respectent si peu la sainteté de ce nœud qui unit le mari et la femme, le père et la mère de famille, ce serait un miracle que, plus bas, on le comprît et on le respectât davantage.

A mon sens encore, la véritable cause de la po-

lygamie, c'est bien plus la perversité des mœurs que l'influence très-contestable du climat. Cette perversité, il appartient à tous ceux qui la jugent et la déplorent de la combattre; et ce serait désespérer bien à tort de l'Orient que de s'imaginer qu'elle ne peut pas être vaincue. Pour ma part, j'en ai le ferme espoir, sans être cependant par trop optimiste; et je crois qu'en se rappelant les progrès faits depuis quarante ans en Égypte et même dans tous les pays musulmans, on peut attendre l'avenir sans trop de défiance.

Ce serait une gloire bien belle pour l'Égypte à demi civilisée que de prendre encore cette initiative, après avoir déjà donné tant de nobles exemples.

Agréez, etc.

VI

LE NIL.

Suez, le 16 décembre 1855.

Monsieur,

Je viens de voir les merveilles de l'Égypte, depuis Alexandrie jusqu'à l'île de Philæ, en Nubie, où notre course s'est arrêtée comme celle de l'armée française en 1798, d'après l'inscription qu'elle a laissée sur la paroi du temple d'Isis. Ces merveilles m'ont étonné et ravi. Mais la plus grande, encore à mes yeux, est celle que les hommes n'ont point faite et qui a permis toutes les autres : c'est le

Nil. En le remontant pendant 200 lieues passées, et en le redescendant ensuite depuis la première cataracte jusqu'à Boulaq, le port du Caire, je n'ai pu me lasser de l'admirer sous les aspects divers qu'il nous offrait, et je me suis bien souvent demandé comment un tel présent de Dieu n'avait pas fait du peuple qui l'a reçu, le plus fortuné et le meilleur des peuples.

Je voudrais, monsieur le Rédacteur, essayer dans cette lettre d'expliquer un si triste problème. La nature ne pouvait pas faire aux hommes un plus beau présent que le Nil; et cependant, à tout prendre, ce fut toujours une population encore bien abaissée et bien peu heureuse que celle des Égyptiens. D'où vient une telle contradiction?

Le Nil, seul parmi les fleuves de la terre, a chaque année une crue périodique, dont la régularité ne s'est pas démentie une seule fois depuis quatre mille ans au moins que les hommes le connaissent et en profitent. Tous les ans, vers le solstice d'été, à la fin de juin, et par des causes qui ne sont encore que très-imparfaitement connues, le fleuve se gonfle peu à peu, depuis les contrées les plus hautes d'où il descend, jusqu'à la mer où il se jette. Cette crue progressive se développe pendant quatre mois à peu près, et elle arrive à son maxi-

mum vers le milieu du mois d'octobre. Puis, le fleuve s'abaisse aussi lentement qu'il a monté; et lorsqu'au mois de juin ses eaux sont le plus réduites, il se gonfle de nouveau comme l'année précédente, avec cette seule différence, que la crue est un peu plus ou un peu moins considérable. En moyenne, elle est de six à sept mètres, c'est-à-dire de dix-huit à vingt et un pieds. Elle est assez rarement au-dessus ou au-dessous.

On comprend que, malgré toute cette régularité, il y a place encore pour certaines anomalies que la nature ne manque jamais de présenter. Ainsi, la crue est plus rapide telle année que telle autre, de même qu'elle est plus forte. Les eaux séjournent plus ou moins longtemps sur le sol, parce que la décroissance a ses oscillations, comme la crue a les siennes. L'ensemble du phénomène ne change pas; mais les détails varient, et la diversité entre des limites fixes se produit en ceci comme en toutes choses. Les années ne sont jamais absolument identiques entre elles.

Selon la hauteur que le fleuve atteint, il arrose une quantité plus ou moins grande de terres. La loi des liquides, on le sait, est constante; et comme ils sont toujours horizontaux, il suffit d'une différence très-légère pour que tel terrain

soit inondé et qu'un terrain voisin ne le soit pas.

Cette périodicité est déjà un grand bienfait. Mais le Nil a encore deux autres avantages non moins admirables : il ne dévaste jamais ses bords, et il charrie perpétuellement dans ses eaux gonflées un limon qui est le plus fécondant des engrais.

Lorsque chez nous, ou plutôt dans le monde entier, les fleuves grossissent, ils roulent comme des torrents, et ils causent toujours des ravages dont la prudence des hommes ne sait pas se garantir, même dans les pays les plus industrieux et les plus civilisés. Le Nil n'a jamais de ces fureurs, de même qu'il n'a jamais de ces surprises. Il a creusé son lit, qui ne se déplace presque point, dans une sorte de grand canal où ses eaux sont encaissées. Comme cette année, par exemple, il avait commencé à descendre le 11 octobre, ses rives, qui sont le plus souvent à pic, étaient déjà élevées de deux ou trois pieds au-dessus des eaux pendant notre voyage. Dans quelques mois, et surtout en juin, les rives auront vingt pieds au-dessus de l'étiage. Le fleuve, non moins large, mais moins profond, s'écoulera entre ces murailles qu'il se fait lui-même, comme une rivière s'écoule paisiblement dans l'écluse où l'art de l'ingénieur la dirige.

Aussi les voyageurs trop peu prudents ou mal

renseignés qui remontent le Nil dans le printemps ou au commencement de l'été, ne voient-ils rien de ses rives, qui surplombent toujours le bateau.

La vitesse du fleuve n'est ordinairement que de 70 centimètres par seconde, c'est-à-dire de 2 kilomètres et demi à l'heure. Dans les hautes eaux, il marche beaucoup plus vite; mais il ne fait guère plus d'une lieue. C'est que sa pente est presque aussi régulière que ses crues. Assouan, sur les confins de la Haute-Égypte et de la Nubie, n'est au-dessus de la Méditerranée que de 180 mètres, répartis sur une étendue de 250 lieues; Thèbes est à 120 mètres environ; Syout est à 95; et le Caire n'est plus qu'à 14, à 50 lieues de la mer. Ainsi, la pente est insensible; et elle diminue par degrés successifs et presque égaux. C'est pour cela que la course du fleuve n'est jamais impétueuse.

Mais ce régime si calme du Nil et sa périodicité, qui ne fait jamais attendre l'agriculture, ne sont rien auprès du limon qu'il dépose partout où il étend ses eaux bienfaisantes. Tous les ans ce limon vient féconder les terres, qu'il lave en les dessalant, et l'heureux cultivateur n'a point à s'occuper de l'engrais, puisque la nature le lui fournit aussi excellent qu'inépuisable. La science moderne n'a pas manqué d'analyser ce merveilleux produit,

et la chimie nous a dit de quoi il se compose. La silice et l'alumine y jouent le principal rôle, puisque l'une y entre pour 42 parties sur 100 et l'autre pour 24 ; le peroxyde de fer y est pour 13, et c'est lui qui donne aux eaux du Nil cette couleur roussâtre que nous leur avons vue, et qu'elles gardent pendant toute la crue, pour redevenir à peu près bleues pendant l'étiage. Il faut ajouter à ces principaux éléments des carbonates de chaux et de magnésie, de la matière organisée et de l'acide ulmique, et enfin 10 pour 100 d'eau à peu près..

Telle est la composition de ce limon, dont l'antiquité admirait les effets, non moins que nous, sans les connaître aussi bien. Il paraît que sa vertu fécondante tient surtout à la présence de cette faible portion de matière organisée, qui se monte à 2,80 pour 100.

D'où vient cette matière organisée ? Et comment peut-elle se renouveler chaque année dans une proportion qui ne s'altère point ? C'est là une question bien obscure, et ce n'est guère que par des hypothèses qu'on y peut répondre.

On croit que dans les plaines immenses que traverse le Nil au centre de l'Afrique, et où personne encore n'a pénétré, il y a des multitudes

d'animaux sauvages qui y vivent en troupes innombrables. Leurs détritus de tout genre sont entraînés par les eaux qui couvrent ces plaines à l'époque des crues; et c'est une sorte de guano, d'ailleurs très-mitigé, que charrie le fleuve.

A cette première explication on en ajoute une autre. Des rives du Nil, constituées comme je viens de le dire, il se détache sans cesse dans les hautes eaux des masses considérables de terre, qui sont délayées presque aussitôt ; et ce sont ces apports successifs des rives qui forment le limon et l'engrais. Cette seconde explication, qui est très-vraie à certains égards, a le tort d'être incomplète; et il resterait à dire comment la matière organisée se trouve déjà dans les portions de terre qui s'éboulent sous l'action des eaux.

Voilà pour la composition et la nature des eaux du fleuve. Mais sa crue périodique et si remarquable a donné lieu à bien plus d'hypothèses encore, depuis les temps les plus anciens et dans les temps modernes. L'opinion la plus générale, c'est que ce sont des pluies torrentielles, tombées dans le centre de l'Afrique vers l'équateur, qui font ainsi gonfler le fleuve. Il faut ajouter que ces pluies doivent être aussi régulières que l'inondation ; et alors le phénomène de ces pluies à jour fixe n'est

guère moins étonnant que la croissance du Nil, si exacte chaque année depuis plus de quatre mille ans, à trois ou quatre jours près, aux environs du solstice d'été.

Une hypothèse fort étrange, c'est celle de M. De La Chambre, le cartésien. Il suppose que c'est le nitre, contenu dans les terres voisines du fleuve, qui se dilate et bouillonne sous l'action de la chaleur à certaine époque de l'année, et qui gonfle les eaux dans lesquelles il se mêle. Après le bouillonnement et l'évaporation, le nitre revient à son état naturel, et le fleuve redescend comme il avait monté. On peut voir cette idée originale développée tout au long dans un beau volume in-4° que De La Chambre publia en 1665. Il l'avait émise longtemps auparavant; et, si on l'en croit, le célèbre Campanella, à qui il l'avait soumise, l'avait trouvée des plus raisonnables. Ce qui ne l'est guère certainement, c'est la préface, où l'auteur, comparant Louis XIV au Nil, s'efforce, dans les amplifications les plus outrées, de prouver toutes les ressemblances que le grand monarque peut avoir avec le grand fleuve, tous deux illustres, tous deux féconds en bienfaits, tous deux puissants, tous deux uniques, etc. L'auteur croit, du reste, que le limon charrié par le Nil, quelle qu'en soit la

quantité, ne vient absolument que de l'Égypte.

Mais je laisse, monsieur le Rédacteur, ces explications pour ce qu'elles valent; et je me borne aux faits que j'ai pu moi-même observer.

En visitant le mekkias ou nilomètre dans l'île de Rodah, au vieux Caire, nous avons pris du limon qui se dépose, aussi pur qu'on peut le désirer, sur les marches du réservoir. Ce limon est une sorte de terre brune (terre d'Égypte), de la consistance d'une argile peu serrée, et dont le grain serait extrêmement fin. Il est très-doux au toucher; et il a quelque chose d'onctueux et presque de huileux. Il se dissout fort aisément dans l'eau, et il est à peu près inodore. Quand il se dessèche, il devient très-dur; et, ce qui le prouve, ce sont les fentes profondes dont la terre est gercée, quelque temps après que les eaux se sont retirées. Parfois, nos chevaux avaient peine à marcher dans ces ornières sans nombre; et le sol, quand nous en prenions quelques fragments à la main, nous semblait aussi solide et presque aussi lourd que de la pierre.

Mais quelle que soit la nature véritable de ce limon, l'eau où il est en suspension n'est pas seulement propre à féconder les champs, elle est encore exquise au goût. On peut en boire sans inconvénient, même par les plus fortes chaleurs; et

quand on nous en servait dans les gargoulettes, petits vases de terre où l'on fait rafraîchir les liquides, nous la buvions avec délices. Je ne m'étonne pas que les princesses de la famille des Ptolémées, mariées et séjournant en Syrie, en fissent venir jusque-là, et que les sultans, dit-on, s'en soient fait apporter fréquemment à Constantinople.

Le limon ainsi formé dépose chaque année sur les terrains qu'il inonde une couche de sédiment; et ces couches, en s'accumulant les unes sur les autres, forment cette admirable terre végétale dont je vous parlais dans ma première lettre. En certains lieux, l'épaisseur peut bien aller à 10 ou 12 mètres; et il n'y a pas de raison pour qu'elle ne s'accroisse indéfiniment, d'autant plus fertile à mesure qu'elle devient plus profonde. Il est constaté, depuis Hérodote, qui l'a dit le premier (Euterpe, ch. XIII), que le sol de la vallée se relève sans cesse. La science moderne a reconnu que l'exhaussement était à peu près de 0m,125 par siècle. Il est donc assez rapide, comme on le voit; et, sans avoir des données aussi précises, Hérodote craignait, il y a déjà deux mille trois cents ans, que, les terres se relevant toujours, l'Égypte ne devînt un jour inhabitable et qu'elle ne fût con-

vertie en un vaste marais par le Nil, qui ne pourrait plus s'écouler.

Ces prédictions ne se sont pas réalisées; et je ne sais quelle cause les conjure perpétuellement. Mais le fait n'est pas douteux, et il suffit de voir sur les bords les assises superposées du limon séculaire pour se convaincre que le sol est aujourd'hui beaucoup plus haut qu'il ne l'était jadis. Ces assises sont d'ailleurs parfaitement horizontales, et elles correspondent avec une exactitude mathématique, comme me le faisait remarquer M. de Négrelli, aux lignes aussi régulièrement parallèles que présentent à droite et à gauche la chaîne arabique et la chaîne libyque, éloignées du fleuve de deux ou trois lieues tout au plus.

La vallée du Nil, qui a par conséquent cinq à six lieues de largeur moyenne, n'est donc qu'une alluvion, une étroite et longue oasis, une bande de terre, fertile jusqu'au prodige, entre deux déserts qui l'étreignent sans l'envahir, et qui deviendraient bientôt eux-mêmes aussi féconds qu'elle, si la main de l'homme était assez forte pour y porter les eaux en quantité suffisante. Jusqu'où remonte le Nil, et, avec lui, la vallée de végétation qu'il forme? Personne ne le sait; et cette question, qui a sollicité vivement la curiosité des anciens, n'a

pas été résolue par les tentatives et le courage des voyageurs modernes. Nul ne connaît encore les sources du Nil.

Je crois que celui qui est remonté le plus haut est un ingénieur français au service de l'Égypte. M. Darnaud, qui, en 1841, et par ordre de Méhémet-Ali, a suivi le Nil jusqu'à 1,200 lieues au-dessus de ses embouchures. Du temps d'Hérodote (Euterpe, ch. XXXI), on en savait presque autant, puisque l'on connaissait le fleuve, à ce qu'il rapporte, pendant une navigation de quatre mois de durée. Tout ce qu'on sait de plus aujourd'hui, c'est qu'à une certaine hauteur le Nil est formé de la réunion de deux rivières : l'une, qui est de beaucoup la plus considérable, est appelée Bahr-el-Abyad, ou le fleuve Blanc, à l'ouest; et l'autre, Bahr-el-Azrek, ou le fleuve Bleu, à l'est.

On dit que le vice-roi a l'intention de faire recommencer ces tentatives, qui intéressent la science, et qui n'intéressent pas moins l'Égypte. Il est certainement fort curieux de savoir d'où vient ce fleuve admirable et quelles sont les causes immuables qui le font grossir si régulièrement, sans jamais épuiser sa vertu fécondatrice, laquelle ne paraît en rien diminuée depuis tant de siècles. Voilà ce qui importe à la science européenne. Ce

qui importe à l'Égypte, c'est de connaître et d'exploiter les richesses naturelles que ces contrées lointaines recèlent en immense abondance. Comme le limon du Nil contient beaucoup de fer, il est prouvé que le fleuve traverse des minerais de cette espèce. Ce serait un bienfait incalculable que la découverte de ces mines. De plus, il semble qu'il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre, etc., sans parler de toutes les productions du sol. Il y a là de quoi provoquer bien des courages et des labeurs.

Il serait digne d'un prince aussi éclairé que Mohammed-Saïd de risquer une expédition nouvelle. On est parvenu déjà au quatrième degré de latitude nord. C'est de là qu'il faudrait partir et commencer les explorations. L'expédition devrait comprendre des savants de plus d'un ordre. La minéralogie, la botanique, l'hydrographie, l'astronomie, la géographie surtout, auraient bien des conquêtes à faire. Découvrir les sources du Nil, ce serait immortaliser son nom, et celui du prince qui aurait favorisé la solution d'un si beau et si dangereux problème. Le fleuve mieux connu n'en serait pas moins fécond.

Vous voyez sans peine, monsieur le Rédacteur, que le Nil est en quelque façon une immense irrigation naturelle que l'homme n'a plus qu'à diri-

ger pour en tirer tous les trésors qu'elle renferme. Aussi, le plus grand intérêt de l'Égypte, et presque le seul, c'est la construction et l'entretien des canaux. Plus elle en a, plus elle est riche. Elle ne possède ni forêts ni mines, ce qui est un énorme inconvénient; mais elle a cette eau admirable qui peut remplacer bien des choses, si elle ne peut suppléer à tout.

L'aménagement des eaux, même dans une propriété particulière, est toujours une chose difficile et de la plus haute importance. Jugez ce qu'il est en Égypte, dont l'existence tout entière en dépend, et qui a plus de deux millions d'hectares à irriguer. Les princes les plus illustres sont ceux qui s'en sont occupés le plus utilement, et la gloire principale de Mœris (Thoutmosis Ier), de Sésostris (Rhamsès II ou le Grand), c'est d'avoir construit des canaux. D'autres Pharaons, les Ptolémées, les Empereurs romains, Adrien et Trajan, les Califes mêmes, se sont occupés de ce soin avec plus ou moins d'ardeur, selon qu'ils songeaient à la richesse et au bonheur de leurs sujets. Un des reproches les plus graves que l'on pût adresser à l'anarchie des Mamelouks, c'est qu'ils négligeaient toutes les mesures d'administration générale relatives à l'irrigation du pays. Dès que Méhémet-Ali

fut le maître, il entreprit avec une sorte de frénésie des travaux de canalisation, et l'on sait tout ce qu'il a sacrifié d'hommes pour achever le Mahmoudieh avec une rapidité plus que pharaonique. Quelques mois lui ont suffi pour creuser un canal de vingt lieues de long. C'est dans la même pensée qu'il a fait faire le barrage du Saïdieh, et que le vice-roi actuel en médite un second à cent cinquante lieues de là, près de Silsileh, dans la Haute-Égypte.

Mais vous savez aussi, monsieur le Rédacteur, tout ce que rencontre d'obstacles la répartition équitable des eaux entre des fonds limitrophes. Notre législation, toute savante qu'elle est, n'a pu régler convenablement ces litiges et ces besoins rivaux. Les particuliers ne s'entendent pas mieux à l'amiable que devant les juges; et c'est à peine si les discussions, ou les procès, s'éteignent quand le cours d'eau appartient au domaine public. Que de sagesse n'aurait-il pas fallu aux cultivateurs égyptiens, que de prudence, quel esprit d'association, quelle bienveillance et quel désintéressement réciproques, pour que le régime des eaux ne causât point entre eux de continuelles discordes, et pour qu'ils apprissent à le soumettre à des règles justes et durables!

C'était une œuvre de haute sociabilité, dont l'âge des Pharaons n'était point capable, et que la plupart des peuples de l'Europe entreprendraient encore aujourd'hui sans succès. Je ne crois pas faire tort aux paysans de nos contrées en pensant qu'ils y échoueraient, si on les plaçait dans les conditions où se trouvent les habitants de l'Égypte. Le Fellah est aujourd'hui hors d'état de résoudre ce problème, même sous l'égide d'un pouvoir éclairé et protecteur. Il n'était pas moins impuissant il y a quelques milliers d'années. Cependant il fallait que le problème reçût une solution, sous peine de laisser la contrée se dépeupler et périr.

C'est là, je le suppose, la cause principale et urgente, bien qu'elle ne soit pas la seule, qui, de si bonne heure, a constitué le despotisme en Égypte, et l'y a maintenu plus ou moins violent jusqu'à nos jours. C'est là ce qui l'y maintiendra longtemps encore, je le crains bien. Il faut un pouvoir supérieur et absolu, qui s'occupe en toute liberté de cet intérêt commun. Il faut, à côté du Nil, pour le régler, pour le seconder et le compléter en quelque sorte, de grandes artères secondaires, sans parler de ces myriades de rivelets que chaque cultivateur doit entretenir sur son fonds.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte de la

Basse-Égypte pour sentir la justesse de cette métaphore. A voir cette multitude infinie de canaux, qui se ramifient en tous sens et qui s'entrelacent, on dirait de ces veines sans nombre qui sillonnent certaines parties du corps humain, et qu'un adroit anatomiste aurait mises à découvert. Tous ces canaux ont été faits de main d'homme. Au lieu des cinq embouchures que la nature avait données au Nil, les hommes ne lui en ont laissé que deux, celles de Rosette et de Damiette, qui se séparent à quelques lieues au-dessous du Caire. Mais à la place, ils ont créé des cours d'eau artificiels moins considérables; ils les ont divisés et subdivisés; et c'est ainsi qu'en conduisant partout le Nil et sous toutes les formes, ils lui ont permis d'assurer à l'Égypte une fécondité incomparable.

Les villages isolés, les villes mêmes, n'auraient pu concerter les travaux indispensables.

Par la force des choses, la population a été contrainte d'abdiquer entre des mains plus puissantes; et en leur remettant le soin de la faire vivre par l'aménagement du fleuve, elle leur a remis aussi l'absolue disposition des terres et des personnes. Il n'y a jamais eu même l'apparence d'une vie politique chez les peuples d'Égypte; et les sujets ont toujours été, devant le pouvoir qui les régissait, des

esclaves qui ne se sont jamais reconnu le moindre droit. Avec les progrès de la civilisation et des lumières, cet état fâcheux doit changer. Le gouvernement y peut, et il y fera, beaucoup sans doute; mais c'est à la population de se mettre en mesure de profiter le plus tôt qu'elle pourra des vues libérales et généreuses de ses chefs. Que d'améliorations sont nécessaires pour compenser cet arriéré de tant de siècles!

Ainsi, le Nil, qui est un bienfait inappréciable de la nature sous ce climat brûlant, a été peut-être une des causes de la ruine de ce peuple.

Quand la Bible parle des sept années de famine qui réduisirent les Égyptiens à se donner eux et leurs terres au Pharaon, elle indique d'où provenait cette famine si prolongée. Ce pouvait être la suite de certains accidents naturels. Mais on peut croire aussi que la mauvaise distribution des eaux y était pour quelque chose; et je me hasarderais à proposer ce commentaire du Livre saint. Les Pharaons n'étaient pas les propriétaires du sol avant que les Égyptiens vinssent les prier de le prendre à la condition de les nourrir. C'était une convention bien singulière; et je ne m'imagine pas qu'on l'eût tenue longtemps après que le besoin qui l'avait suggérée aurait été passé. Il fallait de plus une

cause permanente et inévitable, pour que ce contrat léonin pût subsister aussi longtemps qu'elle, tout inique qu'il était pour des gens qui avaient connu une condition meilleure.

Depuis les Pharaons, le peuple d'Égypte a été voué à l'esclavage politique. Je suis très-loin de dire, comme vous le pensez bien, monsieur le Rédacteur, que le Nil soit la seule cause de cette situation désolante; et je sais trop qu'il y a des multitudes de peuples qui sont encore plus esclaves et plus misérables, sans avoir de Nil. Tout ce que je veux dire, c'est qu'en Égypte c'est le régime naturel de ce fleuve prodigieux qui a été une des causes de la tyrannie. Elle y a trouvé comme une nécessité, et comme une excuse assez spécieuse.

Je n'avance cette opinion qu'avec une certaine réserve en ce qui regarde les temps reculés. Mais pour le nôtre, et d'après ce que je vois, je crois pouvoir affirmer que l'Égypte serait bien moins heureuse encore qu'elle ne l'est, si le pouvoir du vice-roi venait à manquer, et si les scheiks-el-béled, les chefs de villages, étaient chargés de s'entendre entre eux pour ouvrir et entretenir les canaux, élever les digues et les barrages, en un mot, pour régler la question du Nil, qui est bien la question vitale du pays.

Je n'en loue pas moins la Providence d'avoir donné aux hommes un fleuve tel que celui-là. Mais je me dis, non sans une douloureuse réflexion, que les hommes n'ont pas su mettre à profit ce présent admirable et dangereux. Le ciel les aidait; ils n'ont pas eu la sagesse de s'aider eux-mêmes.

Agréez, etc.

VII

LE SCHEIK-EL-BÉLED.

Fontaines de Moïse, 18 décembre 1855.

Monsieur,

A la fin de ma dernière lettre, je vous disais quelques mots des scheiks-el-béled ; et j'exprimais le doute que s'ils avaient à régler à eux seuls les intérêts de l'Egypte, ils pussent se tirer à leur honneur de ces difficiles questions. Mais qu'est-ce qu'un scheik-el-béled, en d'autres termes, un chef de village? Il est bon que je vous fasse connaître, du moins en partie, ce personnage, lequel est consi-

dérable, et même, à certains égards, tout-puissant, comme vous allez le voir. Je tâcherai d'en faire un portrait fidèle, quoique incomplet.

Le schcik-el-béled est le chef du village. Mais il ne l'est pas à la façon de nos maires de campagne, qui n'ont guère de pouvoir, quoiqu'ils soient encore en mesure de faire beaucoup de bien à leurs administrés, et quelquefois aussi trop de mal, quand ils ne sont pas choisis avec assez de soin. Au contraire, dans un pays où l'organisation administrative est si peu avancée, le schcik-el-béled peut tout sur les Fellahs, sur les paysans qui lui sont subordonnés. S'il est éclairé et bienveillant, il les ménage; s'il est avide et cruel, il peut les pressurer sans mesure; et sa tyrannie, quand il veut l'exercer, ne rencontre pour ainsi dire aucune limite.

Voici en peu de mots les immenses pouvoirs qui sont remis presque entièrement à sa discrétion, et dont il use comme bon lui plaît. C'est lui qui répartit l'impôt entre les contribuables; c'est lui qui, dans bien des cas, répartit les terres; c'est lui qui répartit les corvées; c'est lui enfin qui répartit la conscription.

En France, nous regardons notre système d'impôts, sous le rapport de la répartition, comme un

chef-d'œuvre ; et nous n'avons pas tort d'en être fiers, si on le compare aux autres pays et si l'on se rappelle la difficulté prodigieuse de cette opération. Mais que de temps n'a-t-il pas fallu pour le constituer pièce à pièce depuis le moyen âge! Que de soins intelligents et continuels pour y obtenir enfin cette savante équité! Que d'échelons divers et habilement concertés, depuis la législature qui le vote jusqu'au dernier des percepteurs qui le reçoit de la main du contribuable! Quelle hiérarchie merveilleuse! Que d'agents honnêtes et dûment éclairés elle exige! Que d'écritures! Que de publications de toute espèce! Que de garanties! Que de précautions!

Ici, tout est bien plus simple. Mais aussi tout est bien plus arbitraire et bien plus irrégulier. Tel village qui a tant de terres à cultiver est taxé à tant par le Moudir, qui reçoit lui-même l'ordre du pouvoir supérieur, c'est-à-dire du Pacha. Le village doit la somme. Mais ce n'est pas lui qui la paye immédiatement ; c'est le scheik-el-béled. Il l'acquitte en totalité, sauf à la recouvrer à son tour sur les pères de famille et les cultivateurs qui composent l'agglomération à laquelle il commande. S'il est probe, il ne reprend à ses inférieurs que ce qu'il a lui-même déboursé. Mais s'il ne l'est pas,

il lui est loisible de prendre davantage ; et la tentation est bien forte, quand on est à peu près sûr de l'impunité. Le pauvre Fellah n'a rien pour se défendre, ni les lumières, ni les tribunaux, ni la publicité, ni peut-être même l'énergie. Il subit le scheik-el-béled, quand il est mauvais, sans oser même se plaindre ; car il craindrait des vexations nouvelles, et sa résistance ne ferait qu'aggraver ses maux.

Ne nous moquons pas trop de ces méthodes administratives si imparfaites. Il n'y a pas si longtemps que nous-mêmes nous avions nos fermiers généraux. Souvenons-nous que c'est la Révolution de 1789 qui les a supprimés, et qui a tranché de la vaste machine de l'État ce rouage intermédiaire, qui interceptait aussi à son profit une bonne part de ce qui devait revenir au trésor public. Le scheik-el-béled est un fermier général au petit pied. Il avance à lui seul l'impôt de son village à l'État, qui le prend pour instrument de perception ; et comme il n'a point de salaire spécial pour ces fonctions assez laborieuses, il se paye de ses propres mains, absolument comme le faisaient nos gros financiers. Ce n'est pas tout à fait le moyen d'avoir des comptes fort équitables, et il faudrait une vertu surhumaine pour ne pas faillir sur une pente aussi glis-

sante. Je crois que le scheik-el-béled y fait plus d'un faux pas. Je suis loin de l'approuver; mais je ne m'étonne pas trop de sa faiblesse, c'est-à-dire de son improbité en fait d'impôts.

Il faut ajouter que nous n'étions pas les seuls à user de ce système, expéditif autant qu'il est inique. Toute l'Europe en usait comme nous, durant le moyen âge; et comme elle n'a pas fait partout sa Révolution de 89, il serait possible de retrouver encore bien des traces de ce triste régime, qui aide beaucoup la paresse des gouvernements, mais qui écrase les gouvernés. Je ne crois pas qu'en Russie, par exemple, la plupart des impôts intérieurs soient perçus autrement. Ce sont les seigneurs propriétaires de serfs qui en sont redevables directement et en bloc, pour les communes qu'ils possèdent; et ce sont en sous-ordre leurs intendants qui font les recouvrements, Dieu sait dans quelle mesure! sur les pauvres diables soumis à leur férule.

Le scheik-el-béled n'est pas autre chose, en fait d'impôts, qu'une sorte d'intendant. Seulement, il travaille directement pour lui-même; ce qui ne veut pas dire qu'il soit ni beaucoup plus généreux, ni beaucoup plus loyal dans ses exigences. Les pauvres Fellahs ont entre eux une expression prover-

biale qui nous peut révéler quelque chose de cette triste situation. En parlant d'un scheik-el-béled qui leur prend plus qu'il ne lui est dû, ils n'osent pas dire précisément qu'il vole; ils se contentent de dire qu'il *mange* beaucoup. C'est un euphémisme, qui atteste à la fois et la peur qu'ils ressentent devant ce chef redouté, et la sagacité avec laquelle ils le jugent. Mais une épigramme n'est pas une garantie; et tout en trouvant que le scheik *mange* beaucoup, on ne paye pas moins.

Cette répartition facultative de l'impôt est déjà un bien grand pouvoir. Mais en voici un autre qui est comme la suite nécessaire de celui-là.

C'est le scheik-el-béled qui répartit la terre. Ceci ne veut pas dire que, chaque année, il a la folie d'ôter la terre à l'un pour la donner à l'autre; car à ce changement perpétuel il ne retrouverait pas son compte, et il serait la première dupe de son caprice. Sans avoir besoin d'un cheptel bien considérable dans un pays aussi fertile et aussi heureusement doté par la nature, encore faut-il quelque outillage et quelques bestiaux. Il faut en outre une certaine expérience, et comme une science agricole. Il est donc bon pour le scheik-el-béled que ce soient des gens laborieux et habiles qui occupent la terre, pour en tirer le plus possible. Son intérêt est en ceci d'ac-

cord avec son équité, et l'on peut être sûr que, dans cette mesure, il tâche d'être juste parce qu'il calcule assez bien. Mais dans un pays où la propriété est aussi peu constituée qu'elle l'est, de temps immémorial, en Égypte, et où la famille offre les lacunes que je vous ai dites; dans un pays où chaque année les limites des champs se trouvent à peu près complétement effacées par le fleuve fécondateur, on comprend sans peine que le scheik peut tout ce qu'il veut. Il n'y a pas de résistance possible; et comme il a pour lui ceux qu'il favorise, s'il a pour ennemis ceux qu'il dépouille, il peut toujours maintenir son autorité, pour peu qu'il ait d'adresse et d'énergie. On le laisse *manger* à son appétit, quelque grand que soit cet appétit, parce qu'on espère toujours que sa voracité tombera surtout sur les autres.

Ce serait calomnier les scheiks que de croire qu'ils sont tous taillés sur ce modèle assez peu honorable. Il y a beaucoup d'exceptions, il faut le reconnaître. Mais leur situation est fausse, ou plutôt elle est périlleuse; et leur probité succombe en général devant leur intérêt. Le gouvernement central fait de son côté tout ce qu'il peut pour alléger le fardeau qui pèse si lourdement en bas; et le dégrèvement des terres qui ne sont pas inondées, en lais-

sant le scheik libre de toute redevance, l'empêche de rien exiger du malheureux dont le champ est demeuré stérile.

Mais, pour les corvées, rien ne peut tempérer ni restreindre l'arbitraire absolu du scheik-el-béled. En Égypte, tous les travaux publics, qui ne sont guère que des déblais de terre ou des levées pour les canaux et pour les routes, se font par corvée.

Dans un tel état de société, ils ne peuvent pas se faire autrement. Les peuples européens en doivent savoir quelque chose, pour peu qu'ils veuillent jeter un regard sur leur passé, et même quelques-uns n'auraient qu'à regarder encore leur présent, et les Russes, par exemple, n'ont qu'à penser à la guerre de Crimée, actuelle et toute flagrante.

Pour un travail quelconque d'intérêt commun, pour l'exécution d'un ordre supérieur, c'est le scheik-el-béled qui désigne ceux sur qui la charge doit tomber; et, de fait, il n'y a que lui qui puisse faire ce choix et cette indication. Il est bien clair que personne ne viendrait de soi-même, parce qu'en général il y a beaucoup de peine et très-peu de profit. Les choses les plus indispensables ne se feraient pas; et, somme toute, comme les choses d'intérêt commun sont profitables à tout le monde, ceux qui ne voudraient point s'en charger seraient

les premiers à souffrir de leur incurie. Il est nécessaire pour leur propre bien qu'une force extérieure les y contraigne, quand ils ne savent pas s'y résoudre spontanément. Mais la désignation spéciale qu'a faite le scheik n'est pas toujours la plus équitable, si d'ailleurs elle est nécessaire. Il dispense souvent de la corvée celui qui serait dans les meilleures conditions pour la subir, et il en accable le malheureux qui n'en peut mais. La faveur ou la haine ont grande place dans ces désignations, qui peuvent être assez souvent des châtiments et des vengeances, bien qu'elles puissent être parfois des récompenses et des justices.

Quand nous nous arrêtons sur les bords du Nil, soit pour descendre à terre, soit pour prendre du combustible, nous avons quelque exemple de la manière dont les choses se font, et nous sommes bien placés pour les voir, puisque nous en profitons.

Comme nous sommes une vingtaine à bord, il ne serait pas facile de trouver, sur-le-champ, les chevaux ou les ânes dont nous avons besoin pour nos excursions. S'il nous fallait aller les chercher dans les maisons, la meilleure partie de notre temps se passerait à cette vaine recherche, et nous ne trouverions pas toujours les montures qu'il nous faudrait.

Mais des ordres ont été donnés; déja notre arrivée est prévue. Le télégraphe qui règne sur les bords du fleuve a pu jouer et avertir les autorités; et chaque fois que nous désirons mettre pied à terre, nous trouvons en quelques instants nos montures toutes prêtes. Parfois, elles sont superbes; et quand les scheiks ont pu envoyer leurs propres chevaux, les bêtes sont magnifiques, ainsi que les selles qui les couvrent. Mais, sans même que les scheiks y mettent rien du leur, nous avons toujours plus de ressources qu'il ne nous en faut. Il a suffi d'un ordre pour qu'à l'instant tous les chevaux disponibles du village soient sous notre main.

La corvée, comme il est facile de le reconnaître, est fort commode pour nous dans ce cas; et celle-là du moins est assez lucrative pour les gens qui sont mis en réquisition. Mais si on ne leur donnait rien, ils n'oseraient point exiger un salaire qu'on leur refuserait. La corvée leur est imposée, et le bakshis qu'on leur accorde leur fait d'autant plus de plaisir qu'il pourrait fort bien leur manquer.

A une ville dont je ne me rappelle plus le nom, notre bateau aborde pour faire du charbon. Nous étions pressés; et, comme les gens de notre équipage étaient fort occupés d'ailleurs, ils ne pouvaient descendre à terre pour faire la provision du

combustible. En quelques instants, l'ordre est donné; et une cinquantaine d'hommes et d'enfants sont requis pour porter le charbon, de la berge sur notre bateau. Cette corvée, qui ne devait pas amener, selon toute apparence, le moindre profit, ne leur plaisait guère en général; et il fallut que nos chiaoux intervinssent pour hâter la besogne, qui paraissait aussi peu amusante qu'elle devait être peu lucrative. Mais l'embarquement du charbon fut assez rapide; et en revenant de nous promener au bout d'une demi-heure tout au plus, nous pûmes repartir à toute vapeur.

Je ne cite que ces exemples dont j'ai été témoin. Il vous est bien facile, d'après ceux-là, de vous figurer ce que doivent être les corvées pour les besoins plus sérieux du village lui-même, ou pour ceux du gouvernement.

Mais les corvées, le partage des terres et même l'impôt ne sont rien en comparaison de la conscription.

C'est l'impôt du sang, comme on l'appelle chez nous, par une expression juste et très-énergique, qu'ont trop souvent dénaturée de mauvaises passions. L'impôt du sang est encore plus légitime et plus utile que l'impôt de l'argent. A moins qu'on ne veuille renoncer à défendre la société, ou plutôt

la communauté, contre l'ennemi du dehors et contre l'ennemi non moins redoutable du dedans, il faut bien une armée; et le moyen le plus équitable de la former est encore la conscription, outre que c'est le plus national. J'approuve le mot d'Horace : *Bella matribus detestata;* et les pauvres mères en font en ce moment une bien cruelle épreuve, du moins toutes celles qui ont leurs fils en Crimée. Mais, tout en louant les réclamations et les tristesses de l'amour maternel, il est tout simple que les fils songent à défendre leurs mères, qui elles aussi font partie de la société générale, et qu'ils subissent ce terrible impôt avec d'autant plus d'héroïsme et d'abnégation qu'il est plus redoutable.

En général, ainsi que nous pouvons le voir dans notre France, c'est là ce que pensent nos populations, bien que plus d'un paysan, sans doute, voulût, s'il le pouvait, se soustraire au service militaire. Un instinct confus de patriotisme les guide; et c'est sans trop de peine chez nous qu'on se rend à l'armée, c'est-à-dire qu'on livre sa personne et sa vie aux hasards que chaque moment peut faire naître. Ce n'est pas en un jour que ces sentiments, de nationalité et de raison tout ensemble, se sont développés, et qu'ils ont fini par devenir en quelque sorte un axiome social. Il a fallu bien

des siècles pour que ce terrible et noble besoin de l'État apparût ce qu'il est, et que tout le monde se soumît à cette corvée fréquemment mortelle. Mais enfin la plupart des nations civilisées en ont pris bravement leur parti; et, chez presque tous les peuples de l'Europe contemporaine, le service militaire est accepté sans trop de peine, lors même qu'il ne semble pas au pauvre conscrit ou un honneur ou un devoir.

Mais ici, et dans toutes les sociétés qui ne sont pas plus avancées que la société égyptienne, il en est tout autrement. La nature, aveugle et brutale même dans ses meilleurs instincts, l'emporte sur la raison; et l'on ne saurait dire la terreur frénétique que la conscription inspire aux familles, surtout aux mères, si ce n'est à leurs fils. On a vingt fois raconté les résistances furieuses que Méhémet-Ali eut à subir quand il commença l'organisation de l'armée égyptienne, et les habiletés prudentes qu'il dut avoir pour la former presque dans le secret et à petit bruit. Les officiers albanais et turcs qu'il avait à sa solde méprisaient profondément les Fellahs, et les croyaient incapables de courage et de discipline. Les Fellahs, de leur côté, étaient remplis d'épouvante, et il n'y avait sorte de mutilations qu'ils ne risquassent dans l'espoir de se soustraire à ce

qu'ils regardaient comme le dernier des supplices.

Il a fallu toute la persévérance et l'adresse du chef pour constituer enfin cette armée que des officiers français, le colonel Sèves en tête (Soliman-Pacha), exerçaient au fond de l'Égypte, à Assouan, près de la première cataracte, loin des regards et des luttes d'Alexandrie et du Caire. L'homme de génie parvint enfin à son but; et l'armée égyptienne, qui avait coûté tant de mal à former, battait les Turcs à Koniah et à Nézib, comme elle battait tout récemment les Russes à Silistrie. Grand résultat! immense service rendu à l'Égypte, qui commence à mieux apprécier ce que valent des institutions de cet ordre, et qui comprend de jour en jour davantage ce qu'elles méritent de sacrifices en retour du bien qu'elles font!

Mais, comme dans ce pays il n'y a point d'état civil, ainsi que je vous le disais, monsieur le Rédacteur, il faut bien que quelqu'un désigne les jeunes gens qui doivent se rendre sous les drapeaux. Il suffit, chez nous, de l'acte de naissance et des registres qui en font foi. A leur défaut, c'est ici le scheik-el-béled qui parle, et rien ne l'empêche de faire tomber le sort sur le premier venu. Il juge, de son autorité privée, qu'un tel, fils d'un tel, a l'âge voulu pour servir; il le soumet à la conscrip-

tion, et sa décision est sans appel, attendu qu'il serait au moins aussi impossible au jeune homme de produire des témoignages contre le choix du scheik-el-béled qu'à lui-même de le justifier. Quel âge a cet adolescent? Le père et la mère elle-même l'ignorent, ou du moins sont hors d'état de prouver celui qu'ils lui donnent. Mais le garçon est bien fait, comme tout le monde l'est dans ce pays, presque sans aucune exception. Il est fort, il est bien portant. Le scheik lui suppose l'âge convenable. Il faut partir; l'ordre est donné; on va l'exécuter.

C'est alors que la résistance commence. Le jeune homme se laisserait faire assez aisément; car il sait maintenant qu'on est mieux à l'armée qu'à la maison; et la preuve, c'est qu'il n'y a presque pas de déserteurs. Mais le père, mais la mère surtout, ne veulent pas se soumettre. Le jeune homme se cache; et il faut qu'on vienne l'enlever de force. Ce sont des soldats qui sont chargés de la mission; et, bien qu'ils y procèdent sans brutalité, il faut cependant qu'ils remplissent leur consigne; ils n'y manquent pas, malgré les scènes de violence dont ils sont assez souvent les occasions et les victimes.

En passant à Kéneh, nous avons été les témoins d'un de ces rapts qui désolent les familles, et surtout les pauvres veuves qui n'ont pas d'autre sou-

tien que leur fils. A la porte de la caserne, qui est fort belle, une femme assise sous un acacia poussait des cris à fendre le cœur. Ses joues étaient baignées de larmes; ses cheveux en désordre tombaient sur son visage qui n'était pas voilé; ses mains crispées, ses sanglots, ses objurgations aux soldats, qui restaient impassibles à ses menaces et à ses prières, tout en elle annonçait la plus violente douleur et la plus sincère. C'était une mère à qui l'on venait d'enlever son fils par ordre du scheik. Elle avait perdu son mari quelque temps auparavant, et le seul fils qu'elle eût venait de lui être arraché. Qu'allait-elle devenir? qu'allait-elle faire? Comment vivre et trouver son pain, quand elle n'aurait plus celui qui l'aidait à le gagner? Nous nous approchâmes d'elle. Un de nous, qui parlait arabe, lui adressa quelques mots pour la calmer. Elle ne répondit pas. Nous lui offrîmes de l'argent, espérant l'apaiser par cet irrésistible remède; elle le refusa; et cette indifférence, à peu près inouïe dans ce pays, nous convainquit que sa désolation était sans borne. L'infortunée était comme Rachel : elle ne voulait pas être consolée, parce qu'elle avait perdu son fils. C'était la conscription qui le lui avait ravi.

Il est vrai qu'elle pouvait se dire que dans deux

ans tout au plus il pourrait lui être rendu; car on ne reste guère davantage au régiment. Mais cette séparation, quoique assez courte, lui produisait l'effet de la mort.

Chez nous, la loi, plus équitable et plus douce, laisse aux veuves le fils aîné soutien de famille. Mais ici il n'y a point et il ne peut y avoir de règlement. Tous les éléments sur lesquels on pourrait s'appuyer manquent absolument; et, comme l'acte de mariage fait défaut aussi bien que l'acte de naissance, la qualité réelle des individus reste ignorée, et ne peut servir de base à aucune mesure générale et législative. Seulement, le scheik-el-béled, qui savait sans doute la vraie situation de la pauvre femme, aurait dû la respecter et lui laisser son enfant, en désignant un autre recrue à sa place. Elle n'aura pas manqué d'accuser le scheik-el-béled de cruauté, mais moins encore que de vénalité. Elle aura dit sans doute que, si elle eût été moins misérable, elle aurait gagné sa faveur par quelque présent, et que si elle eût été un peu plus riche, elle aurait gardé son fils comme tant d'autres.

Je ne dis pas que ces accusations, si souvent portées contre les scheiks, soient toujours méritées. Mais, quand nous voyons que, chez nous, nos tribunaux ont à poursuivre encore quelquefois des con-

cussionnaires de cette odieuse espèce, on peut croire que les scheiks-el-béled, qui n'ont guère de tribunal à craindre, se laissent assez aisément corrompre.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à moins d'une vocation bien prononcée, leurs fils ne sont jamais désignés par eux; et les excellents pères, qui sacrifient si lestement les enfants des autres, gardent soigneusement les leurs. C'est fort naturel; mais c'est fort inique. Le recrutement se faisait chez nous, avant 1789, avec beaucoup de désordre, et même avec des violences analogues à celles que je viens de rappeler. Mais ce n'étaient pas les maires de village ou les échevins qui désignaient arbitrairement les futurs soldats. Il n'y a dans ces douloureux hasards qu'un juge équitable, c'est le sort, tout aveugle qu'il est. Mais nous ne sommes pas venus du premier coup à ce moyen si simple, et je ne m'étonne pas trop que l'Égypte n'y soit pas encore arrivée. Il suppose trop d'antécédents qu'elle n'a point.

Vous voyez donc, monsieur le Rédacteur, de quelle autorité immense le scheik-el-béled est le dépositaire, et jusqu'où son despotisme peut aller, si celui qui a reçu ces effrayantes délégations est un homme cupide, un cœur méchant, un esprit faux.

Pour que les scheiks-el-béled fussent ce qu'ils devraient être, le système dont ils sont le fondement indispensable étant admis, il faudrait bien des conditions; et celle-ci entre autres, que la société égyptienne eût des classes éclairées et riches, à qui l'on pût demander, avec quelque sécurité, des magistrats investis d'un tel pouvoir. Les scheiks-el-béled sont en général choisis par l'administration supérieure, dans les familles les plus considérées et les plus puissantes de chaque localité. Quelquefois, c'est une charge presque héréditaire, et qui passe assez régulièrement de père en fils. Mais ce ne sont pas là des garanties suffisantes; et, quelque soin qu'on apporte au choix, on a toujours la plus grande peine à ne pas se tromper, parce que le nombre des candidats est trop limité, et que les candidats sont loin de présenter toutes les qualités requises.

Il faut rendre cette justice au gouvernement du Vice-roi, qu'il fait les plus sincères et les plus constants efforts pour améliorer la condition du Fellah, en surveillant de très-près la gestion des scheiks. Mais des progrès de ce genre sont nécessairement bien lents; et ce n'est guère qu'en instruisant peu à peu les paysans, ainsi que les classes plus hautes, qu'on apprendra successivement aux uns et aux

autres à comprendre un peu mieux leurs devoirs et leurs droits.

Nos braves conseils municipaux ne sont pas toujours très-forts, et il ne serait pas difficile de trouver en France plus d'une commune où personne ne serait en état de rédiger un acte un peu correctement. Jugez ce que ce doit être ici. Mais je n'insiste pas.

En créant de nombreuses écoles primaires, Méhémet-Ali était dans la bonne voie. Il faut que ses successeurs y marchent aussi résolûment que lui; car le premier besoin, dans ce pays, c'est que les gens apprennent à lire. Ce sont des hommes qui manquent à l'administration, et la préoccupation la plus vive doit être d'en former au plus vite. Il est excellent que la famille royale et les familles opulentes envoient leurs fils en Europe. Mais il faut que les enfants du Fellah, garçons et filles, trouvent à leur portée des ressources analogues. Celles-là seront aussi fécondes, si on sait les multiplier et les régler avec sagesse.

Mais il ne paraît pas, monsieur le Rédacteur, que l'ignorance soit encore le plus grand obstacle à l'amélioration générale. Elle est profonde sans doute, mais elle n'est pas irremédiable. Ce qui semble l'être beaucoup plus qu'elle, c'est le carac-

tère de la race, empreint si avant par la nature elle-même, et si malheureusement développé par les siècles, qu'il semble désormais à peu près immuable. Tout le monde s'accorde à reconnaître, et rien de ce que j'ai vu ne contredit cette opinion, que, si le Fellah est intelligent et docile, il est au suprême degré incapable de tout commandement et de toute autorité. Dans l'administration civile, dans l'armée, cette déplorable lacune du caractère indigène se fait sentir de la manière la plus évidente et la plus fâcheuse. C'est une sorte de proverbe admis par ceux-là mêmes qui en sont l'objet, que le Fellah ne sait point commander.

Et voyez ce que c'est que l'influence de la race. Le Turc, dont la nature épaisse et flegmatique est si opposée à l'élégance et à la vivacité du Fellah, est, au contraire, par-dessus tout, capable de pouvoir. A quelque rang de la société que vous le preniez, quels qu'aient été ses antécédents personnels, dès qu'il est investi d'une fonction quelconque, à l'instant même il commande, et il sait se faire obéir. Ses commandements peuvent être bien souvent déraisonnables, et il serait étonnant qu'ils ne le fussent pas dans un pays où l'on peut prendre un portefaix pour en faire un grand vizir. Mais enfin

c'est quelque chose, si ce n'est tout, que l'homme revêtu de l'autorité, à quelque titre que ce puisse être, l'exerce et l'applique. C'était cette qualité, et c'est encore cette qualité supérieure, qui avait donné la domination absolue aux Turcs dans ce pays et dans tous ceux qui lui ressemblent. Ils ordonnaient, et l'on obéissait, bien que les ordres ne fussent ni bien éclairés ni bien utiles. On m'assure que les Fellahs n'ont pas cette puissance naturelle en eux.

D'où vient cette faiblesse native? Est-ce en effet la nature qui a destiné de tout temps cette race à une obéissance éternelle, tout en lui donnant d'ailleurs des facultés très-remarquables? Est-ce le long despotisme des Pharaons qui a brisé le ressort? Est-ce l'antique esclavage qui a produit l'esclavage actuel?

Ce sont là des questions auxquelles il est vraiment bien difficile de répondre. Mais, pour ma part, j'inclinerais plutôt à la seconde solution qu'à la première. Je ne m'en rapporte pas, pour me décider, à des théories, dont je ne nie pas d'ailleurs la puissance et l'exactitude. Je m'en tiens aux faits; et il me semble impossible, d'après toutes les révélations que nous font les hiéroglyphes, qu'il n'y ait pas eu, au-dessous et autour du Pharaon, un nom-

bre considérable de personnages capables de tenir leur place dans une forte hiérarchie. Ces immenses et splendides monuments qui sont encore sur le sol, ces expéditions lointaines qui ont soumis des peuples étrangers, et dont les résultats triomphants sont sculptés sur la pierre, attestent évidemment qu'autour du chef il y avait bon nombre de fonctionnaires en état de le seconder et de faire exécuter ses ordres souverains, en ayant eux-mêmes des commandements étendus, quoique limités.

Il semble donc que l'Égypte, dans ces temps reculés, savait se gouverner elle-même, bien qu'elle acceptât aussi les services des étrangers, comme Joseph. Par conséquent, ce manque d'hommes, qui est aujourd'hui son malheur dans les rangs secondaires, n'est pas absolument endémique, et l'on doit croire qu'il n'est pas incurable.

Mais il est tellement invétéré, qu'il sera bien difficile à guérir. L'Égypte, depuis près de trente siècles, n'a jamais été à elle, et il faut remonter à quatre mille ans environ pour deviner ce qu'elle pouvait être dans sa nature originaire. D'abord, les Pasteurs l'envahissent; puis les Perses, puis les Grecs, puis les Romains, les Arabes et les Turcs. Elle a recouvré la libre disposition d'elle-même, sans avoir encore son indépendance complète sous

la famille de Méhémet-Ali, et sans même y prétendre. Elle peut se promettre des destinées nouvelles sous une dynastie qui n'en est pas moins nationale pour être venue du dehors.

La tendance du gouvernement égyptien sera nécessairement de se passer autant que possible de la race turque, sans rien relâcher d'ailleurs des liens politiques et religieux qui l'unissent à la Porte et au chef des croyants. Cette tendance est une nécessité de situation, que les Turcs eux-mêmes comprennent et acceptent fort bien. On ne repousse pas ceux qui veulent se dévouer au pays et identifier leurs intérêts aux siens. Loin de là ; et, comme on peut le voir, bon nombre de Turcs occupent encore les plus hautes fonctions militaires et civiles. Mais ceux qui ne viennent en Égypte que pour s'enrichir, et la quitter le plus vite possible, chargés de ses dépouilles, il est tout simple qu'on tienne peu à les avoir et surtout à les garder. Mais il n'est pas facile de les remplacer avec les seules ressources du pays.

Si le vice-roi, avec l'intelligence et l'énergie qui le distinguent, parvient à créer une pépinière d'hommes où il soit possible de puiser à peu près à coup sûr de bons scheiks-el-béled, il aura fait immensément pour le bonheur et pour l'avenir

des Fellahs. Mais sa tâche est rude et de longue haleine; et tous ceux qui en comprennent la difficulté ne peuvent que faire des vœux ardents pour qu'il y réussisse. Il y a longtemps qu'il aurait voulu que tous les fils de scheiks passassent comme tous les autres sous les drapeaux. Il aurait pu les y connaître individuellement, et les y former en distinguant les plus habiles. Mais les scheiks, au nom de leur indulgence paternelle et de leur cupidité, résistent à cette mesure aussi utile qu'équitable. Le vice-roi n'a pu encore les vaincre. Mais je doute qu'il ait toujours le dessous dans cette lutte, qu'il n'engage que pour la justice et pour le bien du pays.

Agréez, etc.

VIII

LES PYRAMIDES ET DENDÉRAH.

Campement de Chalouf-et-Tarraba, 21 décembre 1855.

Monsieur,

Je ne voudrais pas cependant quitter l'Égypte sans vous dire quelque chose des monuments que nous venons d'admirer. Il me semble qu'un voyageur qui aurait vu ces merveilles sans leur consacrer un souvenir serait assez ridicule. Il faudrait qu'il fût bien insensible pour n'en avoir pas été ému; et, s'il a ressenti en les contemplant quelques impressions profondes, je ne vois pas pourquoi il

ne transmettrait pas ces impressions, quelles qu'elles soient, aux gens moins heureux que lui qui n'ont pu les avoir sur les lieux. Les monuments de l'Égypte, d'ailleurs, ne sont pas seulement une gloire pour le peuple qui les a élevés. Ils font partie de l'histoire de l'art par leur originalité, par leur grandeur, quelquefois même aussi par leur perfection; et les passer sous silence, c'est déchirer une page des annales de l'esprit humain. Quelques-uns de ces monuments ont quatre mille ans et plus. Je vous le demande : Il y a quatre mille ans, qu'est-ce que c'était que l'Europe entière, y compris la Grèce elle-même? Qu'est-ce que c'était que le monde, et même les peuples les plus civilisés de ces temps à demi fabuleux, à côté de l'Égypte pharaonique?

Mais, comme je le disais dans ma première lettre, je n'ai pas la moindre prétention à comprendre les hiéroglyphes. Je n'ai rien découvert de nouveau pour ma part; je ne sais de ces énigmes sculptées sur la pierre des palais et des temples, que que ce que j'en apprends par Champollion le jeune, par MM. Wilkinson, de Rougé, Prisse, Lepsius, Mariette, et les autres égyptologues. Je sais, de reste, que la découverte de Champollion est incontestable, et je m'en fie aux interprétations

des savants, dont je ne prétends point contrôler les travaux.

Les monuments que nous avons visités ne sont pas très-nombreux. Le but de notre voyage était spécial; et la question de l'isthme de Suez, avec les questions secondaires qui s'y rattachent, était la seule qui dût nous occuper. Cependant nous n'avons pas voulu passer, comme des barbares, à côté de ces splendeurs de l'architecture pharaonique sans y jeter un coup d'œil; et voici à peu près tous les monuments que nous avons vus sur les bords du Nil : les pyramides de Ghizeh, le temple de Dendérah, les palais et les temples de Thèbes sur les deux rives du fleuve, Esneh, Edfou, et l'île de Philæ.

Je ne vous parlerai pas des monuments arabes que nous avons rencontrés au Caire ou dans les environs du Caire. Il y a dans cette ville une foule de mosquées qui méritent les études et même l'admiration des artistes. Au dehors, les tombes des califes, comme on dit, ou plus exactement des sultans mamelouks, parmi lesquels figure le nom de Malek-Adel, sont fort curieuses; et c'est avec grand plaisir que nous avons parcouru ces mosquées en ruines, grâcieuses et puissantes tout ensemble. Mais c'est là un autre monde, qui n'est que d'hier, et ce

n'est pas celui-là qu'on vient chercher sur le sol égyptien.

Pour se rendre aux grandes pyramides, qu'on aperçoit sur sa droite quand on les regarde du haut de la citadelle du Caire, il faut passer le Nil, et prendre par le village de Ghizeh, aujourd'hui bien délabré, et dont Léon l'Africain, au commencement du seizième siècle, fait une ville très-florissante. Comme l'inondation était encore très-haute, et qu'elle couvrait la campagne, il nous a fallu suivre la levée de terre qui, par de longs détours, conduit en serpentant à l'entrée du désert Libyque, où gisent ces gigantesques constructions. De loin, et à mesure qu'on s'en rapproche, elles produisent assez peu d'effet; et l'on serait presque tenté de se dire : « Comment! ce n'est que cela! » Mais, lorsqu'on a quitté la levée, et qu'au delà de l'inondation on s'avance à pied vers ces masses, faisant un kilomètre à peu près dans le sable sans que le regard s'en détache d'une seconde, elles grandissent tout à coup à des proportions colossales; et quand on arrive enfin à leur base, on est comme atterré et anéanti d'étonnement.

Cette sensation tient évidemment à ce que ces monuments étranges sont d'un bloc, et que l'effet qu'ils produisent est en quelque sorte concentré.

Les plus vastes palais, ceux de Karnak, par exemple, ou ceux de Médinet-Habou, tout immenses qu'ils sont, ne vous écrasent pas comme les Pyramides. On sait s'orienter dans leurs diverses parties, qu'on analyse et qu'on peut détailler une à une. Ici le coup est unique, et l'on est foudroyé. La surprise ne diminue pas même lorsque l'on monte sur ces assises de pierres magnifiques, dont quelques-unes ont trois et quatre pieds de haut pour chaque pas, ou gradin d'escalier. On dit que le Colisée de Rome est plus beau que les Pyramides. Je ne le nie pas; mais je doute qu'il fasse plus d'impression qu'elles.

Au sommet, à 500 pieds au-dessus du sol, avec le Caire en vue, sa citadelle, le Mokattan qui le surplombe, le Nil et l'inondation, les pyramides de Sakkarah à l'horizon avec Memphis et le désert Libyque, et tout autour de soi les trois ou quatre pyramides qui escortent la grande, le Sphynx et les ruines de plusieurs palais et d'une foule de tombeaux, l'effet ne diminue pas; et tout à coup vous voilà transporté comme dans un monde surhumain.

Cependant la contemplation cesse, sans que l'étonnement doive cesser de sitôt; et l'on redescend la grande pyramide plus vite qu'on ne l'avait esca-

ladée. J'y étais monté en moins de dix minutes, aidé par un vigoureux Arabe, et accompagné par un très-joli petit garçon, dont la poitrine n'était pas encore assez robuste pour suivre notre ascension de steeple-chase. J'en redescendis plus rapidement encore, entraînant parfois mon Arabe dans mes sauts précipités. Quant à lui, il ne cessait, soit en grimpant, soit en redescendant, de me demander à toute minute le bakschis que je lui avais promis; et il insistait, avec les importunités les plus vives d'un grand enfant, pour que je lui permisse de monter et de descendre en dix minutes tout compris. Il ne me demandait que la modeste somme de trois shellings pour cette course diabolique. Je ne voulus pas m'en donner le spectacle; et, quoique je me disse bien qu'il devait l'avoir faite cent fois pour satisfaire la curiosité britannique, je craignais qu'il ne se brisât le cou, tout agile qu'il était; et je restai impitoyable à ses prières ardentes. Il ne perdit rien, bien entendu, à mon refus. Mais je me serais fait conscience de risquer la vie d'un homme pour une telle niaiserie.

Nous déjeunâmes au pied de la grande pyramide, à son ombre; et nous y bûmes, ô renversement des choses humaines! du champagne, à la mémoire des Pharaons.

Bien d'autres visiteurs, dont nous avons suivi l'exemple, y ont repris leurs forces avant nous ; et parmi les plus anciens dont le témoignage nous est parvenu, on peut citer Hérodote, cinq cents ans avant l'ère chrétienne; Diodore de Sicile, Strabon, peu de temps avant cette même ère; Pline, et tant d'autres, qui, depuis 2,400 ans, ont foulé ce sol que foulèrent aussi les soldats de la République française, quand ils dispersèrent la tourbe des Mamelouks indisciplinés.

Il paraît indubitable, d'après le récit exact d'Hérodote, témoin oculaire, que la grande pyramide était de son temps revêtue de pierres polies, dont la plus petite, dit-il, avait 30 pieds de long. Comme j'ai mesuré moi-même à Médinet-Habou des pierres qui en avaient 35, je ne récuse pas cette assertion. Mais il est certain qu'aujourd'hui et depuis bien longtemps il n'y a pas trace de ce revêtement. Selon toute apparence, ces magnifiques pierres auront été enlevées par des mains sacriléges, qui les auront destinées à d'autres usages, et en auront fait la parure facile de quelques autres monuments élevés à peu de frais.

La seconde pyramide, plus petite que la grande, a encore, vers son sommet, son revêtement particulier, qui est de granit, tandis que l'autre de-

vait être de marbre, à ce qu'on suppose. Mais, comme ce revêtement est au sommet surtout, c'est-à-dire à 250 pieds tout au moins du sol, suspendu et retenu sur la pente, il faut bien que ce qui manque ait été enlevé de la main de spoliateurs peu habiles; car c'est précisément ce qui manque qui aurait dû demeurer intact par sa position même, s'il n'avait eu à craindre que les atteintes du temps. Si la seconde pyramide a été dépouillée jusqu'à la moitié de sa hauteur, on ne voit pas pourquoi la grande n'aurait pas jadis été recouverte tout entière, et dépouillée par des voleurs plus hardis et plus laborieux.

Il est donc bien probable que personne, même en voyant les Pyramides, ne peut se faire une juste idée de ce qu'elles étaient, quand leur surface resplendissait, unie et absolument lisse, au soleil, qui les frappait sans cesse sous ce ciel sans nuages.

Nous n'avons pas mesuré la grande pyramide; car ce n'est pas chose facile, à cause de l'état du sol environnant. Les dimensions données par les anciens et par les modernes les plus exacts sont fort diverses, suivant le niveau où on les a prises, et aussi selon l'habileté de ceux qui ont mesuré, et la nature de leurs instruments.

Je m'en tiens avec confiance aux estimations

les plus récentes données par le colonel H. Vyse, qui s'est créé une sorte de gloire et d'autorité en ces matières, par les découvertes qu'il y a faites. Je réduis ces estimations en mesures françaises; et je trouve que la grande pyramide doit avoir sur chaque face de sa base, en chiffres ronds, 720 pieds, ou 240 mètres; la hauteur verticale est de 450 pieds ou 150 mètres, et de 550 sur l'inclinaison de 51° 50′ qu'ont les côtés.

Jugez maintenant, et d'après cela, de la masse effroyable que donnent ces dimensions multipliées les unes par les autres. Il n'y a pas moins de 203 assises superposées selon la ligne de pente, sans que d'ailleurs, chose assez singulière, les assises aient partout la même épaisseur. Il semble que, dans une œuvre de ce genre, si mathématique et si régulière, chacune des pierres aurait dû avoir identiquement le même volume. C'eût été, je crois, assez facile. Mais il est probable qu'on n'y aura pas songé. Le grain du calcaire qu'on a employé est superbe; il n'a pas un défaut; et il n'a pas dû être très-dur à tailler, si j'en juge par l'état où on le voit encore aujourd'hui.

Qui a fait ces œuvres énormes? A quelle époque les a-t-on faites? Comment a-t-on pu les construire? Qu'ont-elles coûté? Voilà les questions,

avec tant d'autres, que l'on se pose à l'aspect de ces prodiges. A quoi servaient-elles? Quel orgueil les a dressées? Quelles misères, quels efforts mortels ne supposent-elles pas?

D'abord, ces pyramides de Ghizeh ne sont pas les plus anciennes; celles de Dahshour, de Sakkarah et d'Abourosh sont beaucoup plus vieilles, puisqu'elles remontent à la troisième dynastie. Celles de Ghizeh sont de la cinquième, si j'en crois la science de Champollion. Il paraît bien que la plus haute a été construite par Chéops, et qu'il n'est pas possible de lui donner moins de 2,000 ans avant J. C., quoique ni la Bible ni Homère ne parlent des Pyramides.

Ainsi les quarante siècles n'étaient pas une imagination du général Bonaparte; et, bien que la malignité de nos soldats prétendît ne pas les voir, laissant tant d'honneur à leurs officiers, ils n'en sont pas moins réels. Le savant et exact M. Wilkinson place Suphis ou Saophis, le Chéops des Grecs, 2,123 ans avant l'ère chrétienne, époque où fut construite la grande pyramide, la seconde et la troisième l'ayant été à peu près à 40 ans de distance chacune. C'était aussi l'époque où se fondait le premier empire d'Assyrie, sous le biblique Nemrod. Mais il n'y avait rien en Grèce dans ces

temps à peu près inconnus; et il fallait encore cinq à six siècles au moins pour que s'établît le premier royaume d'Argos.

La seconde pyramide est de Céphren, qui était frère de Chéops, et la troisième est de Menchéris, le Mycérinus des Grecs, fils de Chéops. Les autres sont de Pharaons moins fameux.

S'il est un fait certain, quoique fort extraordinaire, c'est que les Pyramides n'ont pu être construites qu'à l'aide de plans inclinés immenses, sur lesquels on roulait successivement les pierres, absolument comme nous avons vu, en 1836, l'obélisque de Louqsor glisser sur le plan incliné qu'on lui avait préparé, et se dresser de là, triomphant après bien des efforts, sur son piédestal de la place de la Concorde. Seulement, les chaussées égyptiennes par lesquelles on amenait les pierres pour les hisser, au lieu d'avoir 3 ou 400 pieds de long, avaient 1 kilomètre et plus.

Hérodote, narrateur fort exact, et Diodore de Sicile parlent de ces chaussées auxiliaires, et l'on en trouve des traces encore visibles sur le sol. M. Wilkinson a reconnu celle de la grande pyramide sur plus de 1,424 pieds en ligne droite; et l'on ne peut guère lui attribuer, suivant lui, moins de 85 pieds de haut. Celle de la troisième pyramide

est actuellement la plus apparente. Mais il semble bien qu'après l'achèvement de l'œuvre principale on effaçait les vestiges des œuvres secondaires qui avaient servi à pouvoir la former. Diodore avait déjà fait cette remarque; et comme il le dit dans un langage assez métaphorique, il semble que ce soit un Dieu qui les ait construites et qui les ait mises en place par sa toute-puissance; car on ne voit pas par quels moyens la main des hommes a pu les élever.

Ces chaussées, toutes surérogatoires qu'elles étaient, devaient être pour leur part des œuvres considérables. Celle de la grande pyramide avait exigé dix ans de travaux à elle seule. Elle était revêtue également de pierres polies sur lesquelles étaient sculptées « des figures d'animaux, » comprenez des hiéroglyphes. La chaussée de la pyramide d'Abourosh avait, à ce que l'on croit, 5,000 pieds de long. Ce n'était que le tiers du plan incliné de la grande pyramide, à laquelle je reviens.

Selon la tradition dont Hérodote s'est fait l'écho, et après lui Diodore, Pline et tant d'autres, il paraît que Chéops mit près de 30 ans à la construire, et que c'est par centaines de mille qu'il faut compter les ouvriers qu'elle occupa à la fois, et qui se relayaient tous les trois mois par immenses escoua-

des. Il n'y a rien d'incroyable dans cette assertion; et si l'on joint aux travaux sur place ceux des carrières, fort éloignées pour le granit, si ce n'est pour le calcaire, on ne récusera pas la tradition de l'historien grec. Il va plus loin; et, d'après une inscription hiéroglyphique qu'il se sera fait expliquer, la nourriture seule des ouvriers, en oignons et en légumes, avait dû représenter une somme équivalente à cinq millions de notre monnaie. On ne vit pas de légumes et d'oignons seuls, même en Égypte, surtout quand on charrie des pierres comme celles des Pyramides; et l'on peut juger par ce seul article ce que devait faire l'ensemble de tous les autres.

L'ingénieur anglais qui était avec nous, l'habile M. Mac Clean, s'était amusé à calculer le cube des pierres qui forment la masse entière; et il affirmait qu'on pourrait aujourd'hui, avec les moyens dont on dispose, en construire une aussi considérable pour 25 millions de francs. Je ne conteste pas des calculs dont je n'ai pas les éléments assez présents pour les pouvoir vérifier. Mais, dans un temps où la mécanique savante devait être si peu avancée, et où tout se faisait à bras d'homme, le prix a dû être bien plus élevé, quoique la main-d'œuvre fût pour rien, comme elle l'est encore aujourd'hui en

Égypte. Ce serait d'ailleurs un calcul assez simple à faire. Le seul élément hypothétique serait celui du transport. Si le calcaire venait du Mokattan, le granit, le porphyre, le marbre, la syénite, venaient de deux cents lieues de là, de Silsileh dans la Haute-Égypte, ou du Sinaï; et il serait assez difficile de supputer même approximativement ce qu'un tel transport a pu coûter.

On ne peut guère douter, d'après toutes les traditions et les découvertes récentes du colonel H. Vyse, que ces monuments grandioses ne fussent des tombeaux pour les rois. On a fait sur leur destination une foule d'hypothèses plus ou moins ingénieuses, et il y en a quelques-unes de bien étranges. Celle-là est de beaucoup la plus vraisemblable; et comme depuis que le colonel H. Vyse et Belzoni ont retrouvé l'ouverture, on peut descendre dans les chambres intérieures où devaient être placés les sarcophages, soit dans la grande pyramide, soit dans les autres; comme on a découvert plusieurs de ces sarcophages avec des inscriptions suffisamment précises, il n'est plus permis de douter. Les Pyramides ne sont que des sépulcres. Mais il faut être des Pharaons pour avoir des sépulcres de cette taille. Le mot même de *pyramides* en grec ne veut dire que tombeau, par allusion à la cou-

tume qu'avaient les Grecs de brûler leurs morts.

Pour nous, nous n'avons pas pu entrer dans l'intérieur de la grande pyramide, quoique notre curiosité et l'ouverture béante, devant laquelle nous passions à 50 pieds au-dessus du sol, nous y invitassent bien vivement. Mais nous avions oublié de nous munir de lumières pour pénétrer dans les entrailles du monument, et les Arabes qui font métier de le montrer aux voyageurs, n'avaient pas été plus avisés que nous. Dans notre dépit, nous ne nous fîmes pas faute de le leur reprocher. Mais il fallut se résigner et partir sans être descendus dans la chambre de la reine et dans celle du roi, revêtues toutes deux d'un admirable granit, au milieu de cette masse de calcaire, dont elles sont entourées.

Avis aux futurs visiteurs.

Nous avons remplacé cet examen intérieur, que nous n'avons pu faire, par celui d'une autre pyramide inachevée qu'a découverte aussi le colonel H. Vyse en la faisant déblayer du sable qui l'obstruait, et qu'il a nommée la tombe de Campbell, en souvenir du consul anglais qui avait facilité ses travaux.

Voici ce que c'est que la tombe dite de Campbell.

C'est un vaste trou carré qui a 30 pieds de

côté, à peu près, sur 70 de profondeur. Il est creusé dans le roc perpendiculairement. Ce premier carré est concentrique à un autre qui a 65 pieds de côté et qui est séparé du premier par un fossé à pic, lequel a 50 pieds de profondeur sur 8 ou 10 de large. C'est à peu près la disposition de deux boîtes carrées, dont l'une plus petite serait entrée dans l'autre, et laissant entre elles deux, sur chaque face, un espace régulièrement égal. Les parois extérieures du premier trou sont réunies, de distance en distance, aux parois intérieures du second, par des contre-forts, qui ne sont que la pierre primitive laissée telle qu'elle était, et qu'on n'a point évidée comme le reste.

Au fond du premier trou, et au milieu, est un beau sarcophage, qui paraît de granit, et qui est ouvert. Sur les côtés de cette immense excavation, on voit des niches destinées à recevoir d'autres sarcophages qui devaient accompagner celui du Pharaon.

Il est fort périlleux de descendre dans cette espèce de carrière à ciel ouvert et de vaste puits. Il faut des cordes, qu'on tient solidement du haut, et c'est toujours une descente dangereuse; aucun de nous ne l'a tentée. Pour passer du premier carré au second, et sauter le fossé qui les sépare, on est aidé

par les Arabes qui vous portent ou vous soutiennent. Mais il est bon, pour se risquer sur cet étroit passage, de n'être pas sujet aux vertiges. Les Arabes sautent d'un bord à l'autre sans la moindre gêne. Mais si l'on prend son élan trop vivement on s'expose à se précipiter dans le grand trou, sans pouvoir se retenir à temps dans l'impulsion qu'on s'est donnée.

Telle est la tombe de Campbell. Évidemment, c'est le fond d'une pyramide qui n'a point été achevée. Voilà le dessin complet de leur intérieur, et l'ensemble des travaux souterrains qu'elles exigeaient. Ces travaux s'exécutaient dans la pierre vive, qui se trouve en cet endroit, où elle est encore superbe, le dernier contre-fort de la chaîne libyque arrivant presque jusqu'aux rives du Nil. Ainsi, les Pyramides supposent autant de labeurs sous terre qu'elles en montrent à la surface du sol, et le prodige se trouve doublé. Aussi, ai-je la conviction que les deux chambres que le colonel Vyse a si heureusement découvertes dans la grande pyramide ne sont pas les seules; et je ne serais pas étonné que d'autres recherches n'en fissent découvrir de nouvelles. Il me semble très-probable que les tombeaux de la reine et du roi n'étaient pas isolés, et qu'on leur donnait pour compagnons les

tombeaux de parents ou de grands personnages, qu'attendaient des niches semblables à celles dont je viens de parler.

J'ajoute une autre conjecture à celle-là. Hérodote prétend que l'eau du Nil était amenée par un aqueduc souterrain jusqu'à la tombe royale, et qu'elle l'entourait. C'était sans doute pour la protéger, par cet obstacle imprévu, contre des tentatives sacriléges et violatrices. Il est vrai qu'on n'a rien trouvé jusqu'à présent qui puisse confirmer le rapport d'Hérodote; et, par exemple, il n'y a pas trace dans toutes les fouilles qu'on a faites du canal souterrain par où les eaux devaient venir. Mais il n'est pas impossible, ce semble, que ce second carré, séparé du premier par un fossé, ne fût précisément destiné à les recevoir; et cette hypothèse, rapprochée du fait traditionnel que nous a conservé l'historien grec, me fait bien l'effet d'équivaloir à une certitude.

Mais je fais trêve aux conjectures, et je poursuis.

A l'ouest de la grande pyramide et au nord de la seconde, se trouvent d'immenses débris qui semblent attester l'emplacement de tombeaux aussi nombreux que vastes. Ce sont de grands parallélogrammes rangés symétriquement les uns auprès

des autres, dont il ne reste guère que les fondations. Tout ce qui dépassait le sol a été rasé. Nous sommes entrés dans quelques chambres souterraines; et dans l'une, entre autres, où nous avions dû nous glisser au milieu des ténèbres, sur les genoux et sur le ventre, nous avons trouvé les hiéroglyphes les plus délicats et les plus élégants de tous ceux qu'il nous a été donné de voir. Les parois intérieures de la chambre assez étroite où nous étions, en étaient totalement couvertes, et je mettrais au défi l'habileté moderne, si elle voulait s'arrêter à ces passe-temps, de rien faire de plus fin et de plus charmant. Cette chambre, dont le pavé était caché sous le sable impalpable qu'y apporte le vent du désert, recevait le jour par une sorte de cheminée, où nous avons grimpé des pieds et des mains pour revenir à la lumière.

A cinq ou six cents pas de la grande pyramide, au sud et dans la direction de Memphis, se trouve le Sphinx, faisant face au Nil. Il est mutilé en partie. Mais du temps de Pline, qui le mesura, il n'avait pas moins de 60 pieds de haut; et dans sa position accroupie, il a plus de 140 pieds de long. Il est en grande partie taillé dans le roc, qui règne en cet endroit, comme il règne sous les Pyramides et sous la tombe de Campbell. Les parties supé-

rieures sont de pierres rapportées. La tête à elle seule a bien 27 pieds de haut. Il est très-difficile de l'escalader; et un de nos amis, qui voulut essayer cette scabreuse entreprise avec l'aide d'un Arabe, dut bientôt y renoncer, sous peine de s'y rompre les os. Nous nous contentâmes de l'admirer d'en bas.

Jusqu'en 1815, le Sphinx était resté à moitié enfoui dans le sable, qui s'était accumulé depuis des siècles autour de lui, et il n'en sortait guère qu'une quarantaine de pieds. Ce furent un Anglais, M. Salt, et un Italien, M. Caviglia, qui firent déblayer le monument; et ils furent payés de leurs peines par la découverte d'un temple qui était sous le colosse, et où l'on descendait par un escalier placé entre ses jambes de devant. Le sable a depuis lors comblé de nouveau cette ouverture. Mais des recherches plus récentes de notre compatriote M. Mariette ont amené d'autres découvertes, entre autres celles d'une statue colossale d'Osiris, composée des 28 morceaux emblématiques entre lesquels fut partagé, suivant la fable égyptienne, le corps du dieu. Il est probable que des fouilles un peu persévérantes feraient trouver de nouveaux trésors. Mais ces fouilles sont frès-difficiles en ce lieu et très-coûteuses. Quelles difficultés bien au-

trement grandes, quelles dépenses bien autrement considérables n'a pas dû coûter le travail original!

Il paraît certain que le Sphinx était une idole, et, d'après les ruines qu'on a trouvées aux environs et surtout devant lui, tout porte à croire qu'on lui offrait des sacrifices. D'après les inscriptions hiéroglyphiques, ce monument doit remonter au moins à Touthmosis IV, c'est-à-dire à 1,450 ans avant l'ère chrétienne; et, comme rien n'indique que ce soit ce Pharaon qui l'ait construit, si d'ailleurs sa piété s'est signalée par les offrandes splendides qu'il y a faites, on peut supposer sans exagération que le Sphynx est à peu près contemporain des Pyramides elles-mêmes. Il est d'ailleurs, par ses dimensions, en harmonie avec elles; et quand les rois ont des tombeaux de cette grandeur, les dieux peuvent avoir des représentations aussi colossales.

Ce qui paraît surtout remarquable aux yeux des égyptologues, c'est que le Sphinx soit une idole de divinité. D'ordinaire, le Sphinx n'est qu'un emblème de la puissance royale; il est fait pour rappeler le souvenir d'un homme et non celui d'un dieu.

Je ne veux, du reste, entrer dans aucun détail sur cette question ni sur tant d'autres; et je me borne, pour me résumer sur les Pyramides, à quelques réflexions très-générales.

Il est démontré par les Pyramides elles-mêmes, telles qu'elles sont encore aujourd'hui, que l'architecture était fort avancée au moment où elles ont été construites. Les moyens pouvaient être imparfaits, et les plans inclinés l'attestent assez ; mais l'art ne l'était pas. La construction en elle-même, avec ses lignes si régulières, avec ses matériaux si solidement joints, ses travaux intérieurs et ses travaux du dehors, ne laisse rien à désirer ; et si, de nos jours, il prenait fantaisie à quelque potentat de faire élever des monuments de ce genre, il est avéré qu'il ne pourrait faire mieux, si même il pouvait faire aussi bien.

Il n'y a pas d'architecte de nos jours, quelles que soient ses justes prétentions, qui ne doive en convenir. Dans ces temps, si reculés qu'ils en sont presque fabuleux, la mécanique savante pouvait être peu avancée; l'architecture l'était étonnamment. Or ce n'est pas très-rapidement que l'art se forme ; et il avait fallu bien des essais et bien des tâtonnements avant qu'il parvînt à ce degré éminent. A quelle époque incalculable ne se trouvent point reportés, rien que par ce seul fait, les débuts de la civilisation égyptienne? Et à quel temps presque antédiluvien n'a-t-on pas dû commencer à tailler des pierres et à construire des édifices, pour arriver, deux

mille ans avant l'ère chrétienne, à en construire de si parfaits!

Voilà pour l'admiration. Mais à un autre point de vue, que de douleur et que de juste indignation ne doivent pas exciter de pareils monuments! Quel orgueil! Quel faste stupide et cruel! Que de milliers d'hommes sacrifiés en pure perte pour faire à un cadavre, qui doit périr sans qu'il en reste trace un jour, une sépulture qui brave les siècles, sans le préserver de la pourriture qui l'attend, ou de la violation sacrilége dont la cupidité le menace! O grandeur! O vanité des choses humaines! Pline éprouvait aussi les sentiments que j'exprime ici quand il se réjouissait, il y a dix-huit siècles, que le nom de ces rois orgueilleux et barbares fût dès lors inconnu, et qu'ils n'eussent pas même la gloire pour récompense de leur détestable vanité. Nous sommes aujourd'hui plus savants que Pline, et nous connaissons les noms des fondateurs, ou du moins de quelques-uns d'entre eux. Mais je ne pense pas que nous devions avoir moins de mépris pour leur triste mémoire, et moins de pitié pour les peuples que leur joug écrasa. La pauvre Égypte n'a jamais pu être une terre de liberté, malgré toutes ses lumières et toute sa puissance. Il ne paraît même pas qu'elle se soit beaucoup plainte de sa misère

et de sa servitude. Un souvenir cependant s'est conservé parmi les Arabes et les Fellahs, qui atteste bien la haine implacable des générations qui ont tant souffert. Quand un Fellah veut dire à quelqu'un une injure atroce et lui faire la dernière des insultes, il l'appelle : Fils de Pharaon, Ebn Faraoun. C'est l'épitaphe concise, mais expressive, de tous les monarques égyptiens, et comme leur malédiction éternelle.

Telle était donc l'architecture égyptienne il y a quatre mille ans. Telle doit être aussi celle de Memphis, à quelques lieues de là, que nous n'avons pas eu le temps de visiter, malgré tout notre désir d'aller y voir les admirables travaux de M. Mariette, au milieu de ces ruines presque perdues.

Après cette phase de l'art égyptien, qui, si elle n'est la première, est tout au moins une des plus anciennes, nous avons passé presque sans transition à sa phase extrême. Je veux parler de Dendérah, la Tentyris des Grecs, en copte Tentoré, la ville d'Athor ou la Vénus égyptienne. Le temple de Dendérah a été bâti par les derniers Ptolémées, et il n'a été fini que sous les Empereurs romains. Le nom le plus ancien qu'on y trouve est celui de Césarion, fils de Cléopâtre et de César; et l'on y lit ensuite ceux de Tibère, de Caligula, de Claude, de

Néron et même d'Antonin. Une inscription grecque de la corniche, déchiffrée par l'ingénieux Letronne, ne peut pas laisser le moindre doute. Le temple de Dendérah n'a tout au plus que 1,800 ans, ainsi que l'avait conjecturé tout d'abord Visconti.

Vous vous rappelez, monsieur le Rédacteur, à quelle controverse donna lieu le fameux zodiaque qu'on avait découvert dans ce temple, et qui figure aujourd'hui assez humblement dans une des salles basses de la Bibliothèque Impériale. On s'était imaginé d'abord que ce zodiaque donnait un état du ciel qui remontait à 5 ou 6,000 ans, si ce n'est même à 10,000. On en tirait une foule d'inductions, toutes plus graves et plus sûres les unes que les autres. Les partisans de l'*Origine des Cultes* triomphaient, et ce témoignage irrécusable leur donnait pleine raison. Le mécompte n'a pas laissé que d'être assez ridicule, quand il a été prouvé que ce prétendu zodiaque égyptien, antérieur même au déluge, n'était qu'un assez pauvre ouvrage astronomique du premier siècle de notre ère, dû à quelque artiste peu instruit, grec ou romain.

Mais le temple de Dendérah n'en est pas moins un chef-d'œuvre de l'architecture égyptienne. Au dire des égyptologues, Champollion en tête, les sculptures dont il est couvert sont détestables et

prouvent la décadence de l'art. Mais, tout en blâmant les bas-reliefs, il n'est personne qui n'admire la construction de l'édifice. Il faudrait être aveugle pour n'en être pas ravi. L'élégance n'en exclut pas la force; et, pour ma part, si j'ai vu en Égypte des choses plus grandes, je n'en ai pas vu de plus gracieuses ni de plus charmantes. C'est aussi l'avis de Champollion, qui déclare qu'on peut bien mesurer ce temple, mais qu'en donner une idée, c'est impossible.

Notre bateau avait marché toute la nuit; et, vers trois heures du matin, nous nous étions amarrés à Kéneh, sur la rive droite. A cinq heures, nous passions sur la rive gauche, où sont les ruines, à à une lieue et demie du fleuve. Vers sept heures, nous rencontrâmes un premier propylée de magnifiques dimensions, au sud-est de la ville; il pouvait bien être une des portes. Le sommet, qui a la forme d'une corbeille carrée renversée, est d'un excellent goût, et les proportions en sont d'une parfaite harmonie. C'est frappant de grandeur et de légèreté tout ensemble; c'est simple et majestueux. Les pierres, qui sont énormes, sont d'un grès très-fin; elles sont couvertes d'hiéroglyphes. Un second propylée, tout semblable au premier, si ce n'est qu'il est tourné en sens contraire, est à

quelque distance. Ils sont l'un et l'autre entourés de décombres, qui les obstruent et qui montrent qu'ils n'ont point été des édifices isolés, ni surtout des édifices inachevés, ainsi qu'on l'a cru. Ces ruines sont celles de monuments moins solides, qui ont cédé plus vite que ceux-là à l'action du temps ou à la violence des hommes.

Nous arrivâmes au temple, qui est à 500 pas de là, par le côté de l'ouest, c'est-à-dire par le derrière. C'est une vaste façade qui a bien 130 pieds de long sur 60 de haut, et qui est remplie de sculptures en bas-relief. Ces sculptures représentent presque uniquement Cléopâtre avec son fils Césarion, dans différentes attitudes qui correspondent à différents actes de la vie de la reine. Ainsi que le remarque M. Wilkinson, ces portraits de Cléopâtre sont contemporains de celle qu'ils rappellent. Mais il doute, et peut-être avec raison, que l'artiste qui les a faits eût jamais vu le visage qu'il devait retracer; et il ne trouve pas que ces images donnent une idée bien haute de la trop fameuse beauté de Cléopâtre. M. Wilkinson aurait pu ajouter que, comme l'art égyptien n'a jamais cherché à imiter la nature, il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas su reproduire la ressemblance du visage humain. Dans une autre lettre, j'essayerai d'aborder cette question.

Sur cette face occidentale du monument, comme sur les deux faces latérales du nord et du sud, il y a des figures de lions, s'avançant à mi-corps sur des socles qui les supportent. On sent dans ces sculptures quelque chose qui n'est plus égyptien et qui révèle l'influence de l'art grec. Elles n'en sont pas moins belles, et elles ne jurent même pas avec le reste de l'édifice.

Nous pénétrâmes dans le temple par une porte latérale au nord; et, une fois dans l'intérieur, nous fûmes surpris par un spectacle féerique. Nous étions sous un portique colossal soutenu par 24 colonnes de 7 ou 8 mètres de circonférence et de 40 pieds de haut. Les chapiteaux de chaque colonne, sur quatre faces, étaient ornés de têtes de femmes à oreilles de génisse, et avec des voiles pendant en bandelettes sur leur cou. Je ne dis pas que les feuilles d'acanthe des Grecs ne valent pas mieux. Mais je vous assure que ces têtes de femmes, toutes identiques et rappelant sans doute quelque incident mythologique de la légende d'Athor, produisaient un magique effet de calme et de gravité singulière. Nous ne pouvions nous lasser d'admirer ces sculptures, imposantes encore plus qu'étranges, et de regarder ce plafond encore brillant en une foule d'endroits des couleurs qui jadis l'avaient orné.

Pour mieux juger de l'effet du temple, nous voulûmes sortir et nous mettre au point de vue. Mais, trouver le point d'où notre œil pouvait embrasser ce délicieux ensemble n'était pas facile. Le pavé du temple est à vingt pieds au moins au-dessous du sol environnant. Il nous fallut donc gravir un escalier destiné à cet usage dans un temps très-récent; et nous nous éloignâmes, au milieu d'une avenue en briques faite du temps de Méhémet-Ali, jusqu'au pylône qui jadis marquait le début du *dromos* menant au temple. Mais, à cette distance, l'édifice, à moitié enfoui dans la terre, ne montrait plus que sa partie supérieure. Nous n'avions rien gagné; et nous redescendîmes dans le temple par la voie où nous l'avions quitté.

Après le portique, nous trouvâmes deux salles, soutenues comme le portique lui-même, sur des colonnes, un vestibule, et, après ce vestibule, le sanctuaire, qui se trouve isolé dans le centre de l'édifice par les couloirs à angles droits qui l'en séparent. Il est plus long que large, puisqu'il a 32 pieds dans un sens et 20 dans l'autre. Sa hauteur est aussi de 20 pieds environ. On y pénètre de plain-pied par des portes, qui dès longtemps ont été violées par les mains des déprédateurs. De chaque côté du sanctuaire, et donnant dans les couloirs, il

y a trois chambres ou salles, qui devaient évidemment servir aux divers détails du culte.

Indépendamment de ces six chambres symétriquement placées en face les unes des autres, il il y en a une foule d'autres qui ne sont pas moins régulières, et qui sans doute étaient destinées aux mêmes usages. Nous les avons parcourues à peu près toutes, à l'aide de nos bougies, que cette fois nous n'avions pas négligées; et dans toutes, sans aucune exception, nous avons trouvé les murailles tapissées de sculptures et d'hiéroglyphes innombrables. Pour entrer dans quelques-unes, il fallait nous glisser en rampant dans des couloirs qui avaient à peine la largeur de notre corps. Dans les plus profondes, on sentait une odeur très-spéciale qui, sans être fétide, était fort désagréable, et que nous prîmes pour un reste et un souvenir des momies. C'était peut-être aussi l'odeur des chauves-souris qui se réfugient en troupes dans ces ténèbres; elles étaient collées sur les murailles et elles éteignaient parfois nos bougies de leurs ailes, ou nous frôlaient la figure. Comme elles, bien d'autres animaux, les chacals, les hyènes, se font une retraite de ces ruines, et c'étaient tous ces parfums réunis que nous respirions.

En sortant du temple, ou même sans en sortir,

et grâce à des escaliers intérieurs, on monte sur la plate-forme. C'est une vaste terrasse, où nous trouvâmes diverses constructions d'époques très-différentes. Il y avait une sorte de chapelle de style grec assez pur; puis des maisons arabes, tombées dès longtemps en ruines, et couvrant de leurs briques sèches cette superbe place, d'où l'on avait une vue magnifique sur le Nil et sur le désert. Quelques salles, où l'on pouvait descendre non sans danger, aboutissaient à cette plate-forme ; et nous y trouvâmes des hiéroglyphes aussi nombreux et aussi beaux que ceux d'en bas.

Comme on pouvait apercevoir plus nettement sur la terrasse les détails de la construction, je pus y admirer des pierres de la plus grande beauté.

Elles étaient toutes, sans exception, comme le temple entier, de grès très-fin et très-serré, si ce n'est très-dur, du moins à la surface. C'est de cette matière que sont faits les principaux palais et temples que nous avons visités. Le granit, le porphyre, avec toutes leurs variétés, étaient réservés aux colosses, aux sphinx, aux statues et à certains détails plus soignés. Or ce grès vient de Silsileh, dans la Haute-Égypte, non loin d'Assouan, c'est-à-dire de 60 lieues tout au moins. C'est une difficulté de plus dont il faut tenir compte pour apprécier toute

la valeur de ces monuments. Mais se figure-t-on que de peine il a fallu pour sculpter tout ce grès? Il n'y a pas un espace grand comme un décimètre carré qui n'ait des hiéroglyphes ou des bas-reliefs, soit au dehors, soit au dedans du temple. Colonnes, parois extérieures ou intérieures, dalles ou chambres, portique ou sanctuaire, tout en est littéralement couvert. C'étaient les annales, ou, pour mieux dire, les livres officiels de l'Égypte, sans préjudice des papyrus, dont l'usage remonte aussi bien haut.

Mais que d'artistes n'a-t-il pas fallu former et réunir pour ces œuvres délicates et savantes! Que de mains adroites et sûres! Aujourd'hui, dans Paris même, les ornemanistes sont bien rares, et nos maisons font bien de s'arranger, ainsi que nos palais, pour être nues; car il n'y aurait pas assez d'ouvriers pour les vêtir de ces riches et nobles parures. Mais j'anticipe; ces réflexions seront bien mieux à leur place quand je parlerai de Thèbes, où nous serons ce soir; Thèbes, la vieille et riche capitale des Pharaons, l'aïeule peut-être de Memphis, qui relativement est bien récente et bien jeune.

Une circonstance attriste le spectateur à Dendérah, c'est que toutes les têtes de ces bas-reliefs, petits et grands, sont odieusement martelées. Ici, l'on ne

peut pas soupçonner la vengeance intolérante et stupide des Perses, quand ils firent la conquête de l'Égypte, puisque Dendérah n'a été bâtie que 7 ou 800 ans plus tard. C'est l'intolérance non moins farouche des Arabes mahométans qui, selon toute apparence, a mutilé si cruellement ces charmants ouvrages. Pas une figure n'a été respectée, si j'en excepte cependant deux ou trois chambres parmi les plus profondes, où le marteau dévastateur ne s'est pas appesanti. La beauté même de Cléopâtre n'a pas trouvé grâce devant ces barbares; et il n'est pas un de ses mille portraits qui n'ait sa dégradation et son déshonneur, où se plaisait sans doute la foi aveugle des sectateurs du Koran. Dans les rares endroits où les exécuteurs impitoyables de ces ordres absurdes n'ont pas pénétré, les figures sont d'une délicatesse étonnante; et, malgré la condamnation portée contre elles par les connaisseurs jurés, de l'art égyptien je me déclare très-heureux de les avoir vues, de les avoir contemplées en les admirant; et je ne demanderais pas mieux que d'avoir le plaisir de les contempler encore.

A la droite du grand temple, et vers le nord, à une distance de cent pas, il y a les restes d'un autre édifice moins considérable, mais qui l'est encore assez pour avoir un péristyle soutenu par

vingt-deux colonnes presque aussi hautes que celles du temple d'Athor. Il paraît que c'était une simple annexe de l'édifice principal, consacrée au fils d'Athor comme le temple l'était à sa mère, et sous d'autres noms à Césarion, le fils de Cléopâtre.

Ce second temple, qui mériterait bien d'être visité comme l'autre, est encore presque entièrement enfoui sous terre; et, comme Méhémet-Ali ne l'a pas fait déblayer en même temps, on ne peut guère que le deviner et le reconstruire par la pensée sans le voir.

Il y avait encore beaucoup d'autres ruines que notre curiosité aurait bien voulu parcourir, des débris de temples à demi soutenus par des colonnes en partie écroulées, de vastes enclos marqués par des briques sèches accumulées et faisant encore d'énormes saillies sur le sol. Mais le temps nous pressait; et, malgré notre regret et notre désir, il nous fallut nous arracher à ces palais dévastés, qui conservent encore dans leur caducité tant de noblesse, tant de beauté, tant de caractère.

Sans nous donner beaucoup de peine en recherches fatigantes, nous avons trouvé bon nombre de pièces de monnaie tout oxydées. Nos guides, ou plutôt les Arabes qui nous suivaient par désœuvrement, nous en offraient qu'ils avaient ramassées, à

leur loisir, durant les courses continuelles qu'ils font en ces lieux solitaires. Il est certain que par quelques fouilles bien dirigées on découvrirait une foule de choses, parmi lesquelles il pourrait s'en rencontrer d'importantes et de rares. Les Égyptiens, les Romains et les Arabes de la conquête ont successivement habité ces plaines et ces temples. D'immenses décombres de terre, qui proviennent des masures de briques crues qu'on y bâtissait, recouvrent la terrasse même du grand temple qu'elles avaient en partie envahi, et elles ensevelissent totalement des monuments entiers, qu'on pourrait en dégager avec les travaux suffisants.

Mais je laisse Dendérah, toute jolie qu'elle est, pour Thèbes, que rien sans doute n'égalait de son temps, et que rien dans le nôtre ne peut dépasser en majesté solennelle et en triste grandeur.

Notre bateau y arrivait le soir; et vers sept heures nous jetions notre amarre sur le quai de Louqsor.

Agréez, etc.

Digitized by Google

IX

THÈBES ET PHILÆ.

Campement des Lacs Amers, Isthme de Suez, 22 décembre 1855.

Monsieur,

Si j'étais embarrassé pour vous parler dignement des Pyramides et de Dendérah, je le suis bien davantage encore pour vous parler de Thèbes. Les Pyramides ne sont que des monuments isolés; Dendérah n'est guère qu'un temple. Les ruines de Thèbes sont toute une ville superbe, qui du temps d'Homère passait pour avoir cent portes. A cette époque reculée, c'est-à-dire plus de mille ans avant

l'ère chrétienne, sa réputation avait déjà franchi les mers, et elle avait pénétré, sans doute à la suite des conquêtes, jusque chez les peuples lointains de l'Asie Mineure, qui n'en devaient alors connaître que le nom. Je ne m'étonne pas de cette renommée; et, d'après ce que je vois sur le sol, debout ou à terre, je crois que Thèbes, tout illustre qu'elle était alors, était bien loin d'avoir encore sa gloire légitime.

Les ruines actuelles de Thèbes, cette aînée des villes royales, pour répéter l'expression de Champollion, s'étendent sur les deux rives du fleuve; et, à ce que nous avons parcouru en deux jours, je ne puis guère leur donner moins de cinq ou six lieues de circonférence. Sur la droite du Nil, c'est Louqsor et Karnak; sur la gauche, vers le désert Libyque, c'est Gournah ou le Rhamesséion; c'est la nécropole royale de Biban-el-Molouk; c'est le Memnonium, avec ses colosses; c'est enfin Médinet-Habou. Quelles immensités! Quelles splendeurs! Quels témoignages incomparables! Je ne connais point Balbek et Palmyre. Mais d'abord ces deux villes sont d'hier, si l'on songe à la vénérable antiquité de Thèbes; et leurs ruines, toutes vastes qu'elles peuvent être, sont bien loin, si j'en juge par les descriptions des voyageurs les plus enthousiastes,

d'être aussi vastes que les siennes. O abîmes de l'histoire et des temps! Il y a plus de vingt-cinq siècles que Thèbes est en ruines. A quelle époque est-elle donc née? Et quel a été l'âge de sa virilité et de sa puissance?

Je viens de vous nommer ces prodigieux débris dans l'ordre même où nous les avons visités. Le savant et très-pratique M. Wilkinson conseille aux voyageurs de suivre une marche toute contraire à celle que nous avons suivie, de commencer par la rive gauche et de finir par Louqsor et Karnak. Par là, on se conforme au sage proverbe : *Crescit eundo*, et l'on procède en allant de plus fort en plus fort. Je ne nie pas les avantages de cette méthode. Mais ici, les choses sont également étonnantes, quoique très-diverses, de quelque façon qu'on les prenne; et les tombes de Biban-el-Molouk valent dans leur genre les temples de Louqsor. Médinet-Habou n'est guère moins surprenant que Karnak lui-même; et, quoique nous ayons renversé l'ordre prescrit par les dilettanti de l'Égypte pharaonique, je ne pense pas que nous ayons rien perdu de ce merveilleux spectacle.

Je commence donc par la rive droite, et je parle d'abord de Louqsor, la première partie de Thèbes que nous ayons vue.

Le nom de Louqsor signifie, à ce qu'il semble, dans la langue hiéroglyphique : les Palais. Le nom est juste, et, comme Louqsor se liait jadis à Karnak par des allées dont on voit encore les traces, il est assez probable que cette désignation générale devait s'appliquer à toute la rive droite du Nil. Aujourd'hui, elle est limitée à ces temples et à ces constructions que l'on trouve à peu de distance du fleuve, qui les inonde dans les grandes crues, dont les défend assez mal un vieux quai construit sous les Ptolémées et les Romains.

Louqsor, mutilé comme il l'est, se compose actuellement de deux parties fort distinctes. A droite en arrivant du Nil, c'est-à-dire au sud, est une suite de palais qui remontent, d'après des inscriptions incontestables, au Pharaon de la dix-huitième dynastie thébaine, Amunoph III ou Aménophis, qui régnait vers l'an 1430 avant notre ère. Les colonnes qui sont encore debout, et qui appartiennent évidemment à des parties différentes d'un même édifice, sont au nombre de plus de cent. Il en est qui ont 45 pieds de haut sur 9 ou 10 de diamètre. Une particularité bizarre dans quelques-unes, c'est qu'elles sont renflées par le haut, d'une manière assez notable, qui d'ailleurs ne nuit pas à l'effet. Le chapiteau, qui est de feuilles de lotus,

est plus petit que le fût. Un sanctuaire couvert d'hiéroglyphes fort élégants rappelle la naissance du Pharaon, et sur ses murs sont représentées les scènes principales de l'accouchement de la reine sa mère. Un sanctuaire plus petit est enclavé dans le grand. Sur les bas-reliefs, on trouve quelques images assez peu décentes, que n'excuse pas même la destination du lieu (*mammisi*), consacré à l'accouchement.

Toutes ces constructions portent un caractère frappant de grandeur et d'antiquité. Mais malheureusement elles sont toutes encombrées et à demi cachées par les maisons du village actuel de Louqsor. Ces masures en briques sèches ne sont pas seulement placées au pied des édifices qu'elles déshonorent; elles sont aussi placées très-souvent sur le haut des plus belles plates-formes; et c'est ainsi que nos marins, quand ils sont venus chercher notre obélisque de la place de la Concorde, ont bâti leur maison de terre entre deux murailles du temple, à quarante pieds en l'air. Nos soldats de 1798, dont le souvenir est encore très-vif parmi ces populations, en avaient fait autant. On ne peut donc pas juger très-librement de l'effet et de la beauté de Louqsor. Il faut se contenter de deviner plus de choses qu'on n'en voit.

Telle est la première partie de Louqsor à droite. A gauche, en allant vers Karnak, le spectacle n'est ni moins grand ni plus complet. Il n'y a plus là également que des fragments ensevelis dans des masures. C'est un énorme pylône, avec ses deux massifs pyramidaux sur les deux côtés et son ouverture gigantesque, qui fait porte. Le pylône a encore 200 pieds de façade et 60 pieds de haut, quoique enfoui. La porte devait bien avoir une hauteur à peu près pareille. Les façades du propylée sont couvertes de bas-reliefs que Champollion déclare d'un très-bon style, et qui représentent, dans leur vaste étendue, des sujets tout guerriers : un camp, avec ses tentes et ses fourgons, une armée rangée en bataille, avec ses chariots et son infanterie, une bataille, une défaite des ennemis, qu'on poursuit l'épée dans les reins, un passage de rivière où on les massacre, une prise de ville, et enfin la soumission des vaincus, qui se rendent prisonniers au vainqueur.

Tel est le sujet de ces deux grands tableaux de pierre, qui n'ont pas moins de 50 pieds de long. Champollion le Jeune a déchiffré les inscriptions de ces bas-reliefs; et il a reconnu que ce roi conquérant et triomphateur, dont le pylône de Louq-

sor immortalise la gloire, est Rhamsès II, dit le Grand, fils du Pharaon Osiri, Se-Osiri, le Sésostris des Grecs, qui régnait un siècle environ après Aménophis, c'est-à-dire dans le quatorzième siècle avant notre ère. Les peuples vaincus, dont les noms sont cités dans les inscriptions, sont tous des peuples asiatiques de la Mésopotamie, et peut-être des bords de l'Indus. Il est constant désormais que les entreprises du grand Sésostris sont allées jusqu'à ces contrées lointaines, et ceci donne une haute idée de ce qu'était alors la puissance égyptienne. Il faut que ces conquêtes du fameux monarque aient été bien glorieuses; car elles se trouvent reproduites encore plus d'une fois dans des monuments pareils, soit à Thèbes elle-même, de l'autre côté du fleuve, soit en Nubie, dans les temples hypogées d'Ibsamboul.

C'est devant ce pylône de Rhamsès le Grand que se trouvaient les deux magnifiques obélisques dont il est si souvent question. L'un, celui de droite, figure dans notre Paris, où nous pouvons l'admirer, grâce à la munificence de Méhémet-Ali. L'autre, qu'il avait donné à l'Angleterre, est resté en place; et probablement on ne le fera jamais enlever. Celui-là, qui est le plus grand, a 25 mètres passés de haut sur 2 mètres de large à la base. Le nôtre

n'a que 23 mètres et demi, un peu plus de 70 pieds, sur 2 mètres 40. Mais il paraît qu'il offre plus d'intérêt historique. Nos compagnons anglais, M. Senior et M. Mac Clean, regrettaient que l'Angleterre n'eût pas voulu faire les dépenses nécessaires pour le sien.

Ces obélisques, de granit rose tiré des carrières de Silsileh ou d'Assouan, ont été érigés tous deux en l'honneur d'Ammon par le grand Sésostris. La dédicace qu'expriment les hiéroglyphes qu'ils portent, est ainsi conçue, d'après la traducti onde Champollion : « Le Seigneur du monde, soleil gar-« dien de justice, approuvé par Phré, a fait exé-« cuter cet édifice en l'honneur de son père Am-« mon-Ra; et il lui a érigé ces deux grands « obélisques de pierre devant le Rhamesséion de « la ville d'Ammon. » Des indications analogues se retrouvent sur le pylône lui-même ; et l'on ne peut douter que toute cette partie de Louqsor ne soit l'ouvrage du grand Sésostris, ou Rhamsès II.

Il est probable que c'était aussi ce grand roi qui était représenté personnellement par deux colosses de 40 pieds de haut adossés au pylône. Ces deux statues de granit rouge, et monolithes comme les obélisques, sont à moitié enfouies dans les décombres et dans le sable. Elles sont toutes mutilées;

mais on reconnaît encore sur leur tête brisée les insignes royaux du pshent et du collier. Leur largeur entre les épaules est de plus de 4 mètres.

Nous sommes montés, non sans quelque danger, sur le haut du pylône, en nous hissant de pierre en pierre ; et de là, plongeant sur Louqsor, nous avons essayé de nous y orienter. Mais c'était peine perdue ; et tout ce que nous avons pu constater, c'est que l'axe du pylône où nous étions montés ne correspond point à la grande colonnade du palais d'Aménophis. Le défaut de parallélisme est choquant ; et nous nous rappelâmes que nos rois n'avaient pas été plus adroits en bâtissant le Louvre et les Tuileries. C'est une inadvertance assez étrange; et ce n'est pas la justifier que de reconnaître, avec les égyptologues, que les deux édifices sont dus à des rois différents. C'est une faute que des édifices interposés auront sans doute dissimulée à ceux-mêmes qui la commettaient, mais qui n'en est pas moins réelle.

Avant de quitter Louqsor, monsieur le Rédacteur, je voudrais vous dire quelques mots de souvenirs d'un tout autre genre que nous y avons trouvés aussi. Je veux parler de ces peintures à fresque qu'on y a découvertes voilà quelques années, et dont il est bien difficile de fixer l'époque,

qui d'ailleurs est certainement postérieure à l'ère chrétienne. Dans une des salles abandonnées de l'Aménophéion, et aujourd'hui en plein air, on s'était imaginé de faire une sorte d'édifice moitié temple, moitié église. On avait crépi les murailles d'un enduit qui cachait les hiéroglyphes profanes; et, sur cet enduit d'un stuc assez épais, on avait peint à fresque des personnages de grandeur naturelle, sur tout le pourtour de cette salle carrée. Dans une niche, ornée de deux colonnes grecques de fort mauvais goût, et qui paraît avoir été une sorte d'autel, on distingue assez nettement trois personnages, dont deux hommes fort beaux, et à droite, une femme qui n'est pas moins bien dessinée. En dehors de la niche à gauche, on voit distinctement un romain, consul ou empereur; et plus loin, sur le mur latéral, un cavalier fort bien assis en selle. A droite les figures sont moins apparentes encore. Il y en a une de couleur bleue, qui est évidemment égyptienne, d'après son costume.

Qu'est-ce que ces peintures? Que représentent-elles? A quelle époque les rapporter? Tout ce que je puis dire, c'est qu'elles sont du plus grand style et qu'elles ont quelque chose de la manière de Raphaël. Si elles remontent, comme on l'a cru, jusqu'aux solitaires ermites de la Thébaïde, elles font

le plus grand honneur à la peinture de ces temps, que celle du seizième siècle n'aurait fait que ressusciter. C'est une énigme qu'il vaudrait bien la peine de déchiffrer ; et je ne crois pas qu'elle fût très-difficile pour les yeux exercés d'un connaisseur. Je ne me flatte pas de l'être ; et j'ai dû laisser ce soin à d'autres, bien que non sans regret.

Tel est Louqsor. Mais que vous dirais-je de Karnak? C'est bien ici que toute description est impossible, si l'on prétend la faire quelque peu égale au sujet. Mais je me rassure en me disant que les plus habiles y échoueraient tout comme moi. Champollion le Jeune a pris un parti plus simple. C'est de ne pas décrire du tout les magnificences de ces grands lieux.

Nous sommes arrivés par l'avenue qui, du palais de Louqsor, conduisait aux palais et aux temples de Karnak. Une demi-heure de course à cheval nous a suffi. Cette avenue était garnie à droite et à gauche de sphinx à tête de bélier, dont il ne reste que des débris mutilés. Mais cette rangée de statues étranges, qui pouvaient être au nombre de plusieurs centaines, devait produire un bien grand effet. Elle conduit à un pylône de date assez récente, puisqu'il est de Ptolémée Évergète et de la reine Bérénice, sa sœur et sa femme. Il n'a pas

moins de 140 pieds de haut. Il n'a jamais été achevé ; et des pierres encore saillantes, comme au temps où on les a placées, attendent des constructions complémentaires, qui ne sont jamais venues.

Au delà de ce pylône, recommence l'avenue de sphinx, beaucoup plus ancienne que lui et qu'il interrompait ; et l'on arrive à une suite d'édifices qui paraissent être du temps de Rhamsès IV (1,200 ans avant J. C.). Ils sont contenus dans une enceinte qui est à peu près carrée, ayant 100 mètres passés de long sur 85 de large. Les deux côtés nord et sud sont formés par des galeries, dont il reste encore de nombreuses colonnes assez bien conservées. Une entre autres, qui faisait partie d'une avenue placée au milieu de cette vaste cour, n'a pas moins de 70 pieds de haut, y compris la base et le chapiteau. Il devait y en avoir vingt-six de cette dimension.

Mais tout cela n'est rien auprès du vieux palais, où l'on parvient enfin en passant sous un autre pylône de 80 pieds de haut, à l'extrémité de cette avenue Ce pylône donne entrée dans la grande salle, qui n'a pas moins de 318 pieds de long sur 160 de large. Le plafond, formé de pierres, dont quelques-unes sont longues de 40 pieds, est sculpté

et peint; il est supporté par 138 colonnes, dont 12 au centre, pareilles à celle dont je viens de parler, ont 70 pieds de haut sur 33 de circonférence. Les 126 autres, qui forment les parties latérales des deux côtés de cette nef incomparable, n'ont que 45 pieds de hauteur sur 27 ou 28 de pourtour. Elles sont, de chaque côté, sur sept rangs de neuf chacun. M. Senior prit la peine de les compter.

L'impression singulière qu'on éprouve sous ces voûtes a quelque chose de celle que donnent les Pyramides ; on est anéanti sous des dimensions qui n'ont plus rien d'humain ; et l'on se prend parfois à douter, comme Diodore devant le monument de Chéops, que ce soit là l'œuvre des hommes. Je ne crois pas qu'il y ait au monde une salle, dans un édifice quelconque, qui puisse se vanter d'un si prodigieux développement.

Le tout est en grès, analogue à celui de Dendérah, venu sans doute aussi des carrières de Silsileh, et couvert également de hiéroglyphes et de peintures. Presque toutes ces colonnes sont debout comme au jour où des architectes habiles les érigèrent. Quelques-unes cependant, cinq ou six au plus, cédant à l'action des eaux, qui, dans les inondations du Nil s'infiltrent jusque-là, et qui viennent

même dans les grandes crues baigner une partie de ces ruines, se sont affaissées. Une, entre autres, tombant sur une de ses voisines, s'est trouvée arrêtée dans sa chute par la pierre d'entablement dont elle était couronnée, et qui n'a pas moins de 36 pieds de long. Cette pierre s'est arc-boutée contre la colonne qu'elle frappait sans l'ébranler, et elle a soutenu, dans une position oblique de 60 ou 65 degrés, celle qui l'entraînait avec elle. Dans cette inclinaison violente et instantanée, pas un des tambours de la colonne, au nombre d'une vingtaine, ne s'est dérangé ; et, sous cette inclinaison périlleuse, ils sont encore aussi fermement joints entre eux que s'ils étaient restés perpendiculaires. On pourrait croire, s'il y avait du fer en Égypte, que des barres de fer intérieures traversent les colonnes d'un bout à l'autre, et leur communiquent une solidité d'adhésion qu'elles n'auraient pas sans ce secours.

Au delà de cette salle, qui devait être le lieu d'assemblée des peuples dans les circonstances les plus solennelles, de nouveaux pylônes vous conduisent à de nouvelles enceintes, à de nouvelles colonnades, à des obélisques qui comptent parmi les plus grands de tous ceux qu'on connaît. L'un n'a pas moins de 94 pieds. Celui de Saint-Jean de La-

tran, à Rome, est encore un peu plus haut, selon les souvenirs d'un de nos compagnons. Si on l'a laissé en place, c'est qu'il aura paru moins beau, les arêtes ayant été endommagées en plus d'un endroit. Ce n'est pas d'ailleurs chose facile que de remuer ces masses effroyables et délicates, sans les briser; et nous vîmes à terre les débris du plus grand de tous les obélisques, puisqu'il a 100 pieds, que des mains maladroites ont rompu en essayant de l'emporter.

Au delà et autour de ces obélisques est le sanctuaire, dont il ne reste plus que des débris peu reconnaissables, des chambres latérales en granit, et une foule de constructions, qu'il faudrait étudier longtemps pour en retrouver le caractère et la destination probable. Un temple, qui semble petit à côté de ces géants, a été converti en église dans les premiers temps de l'ère chrétienne; et nous y avons trouvé sur les parois, et surtout sur le plafond, des ornements qui ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Il y a des têtes entourées de nimbes et de gloires; et, selon toute apparence, ces travaux accessoires remontent au temps où la ferveur des néophytes les entraînait dans les déserts de la Thébaïde, et dans ces palais, qu'ils repeuplèrent pour quelques années. Un plafond peint

en bleu était parsemé d'étoiles d'or, et les couleurs semblent d'hier. Entre deux parois de muraille, j'ai vu aussi un groupe de statues de marbre blanc très-pur et d'un goût exquis, quoique mélangé. Elles représentaient deux femmes assises se donnant la main; leur tête avait été rompue. Mais évidemment cet ouvrage, fort distingué, était moitié grec, moitié égyptien. C'est, je crois, une curiosité assez rare; et je n'ai pas vu qu'aucun voyageur eût pensé à la décrire, quoiqu'elle en vaille bien la peine.

Tel est Karnak dans toute sa majesté, dans toute sa ruine. Nous n'y sommes restés que quelques heures. Mais les sensations que nous y avons éprouvées ne s'effaceront de notre vie. Pour compléter ce récit trop imparfait, il faudrait, monsieur le Rédacteur, avoir sous les yeux les dessins de toute sorte qui ont été faits de ces constructions merveilleuses. Mais soyez sûr que même les dessins les plus exacts et les photographies les mieux venues ne vous en donneront qu'une incomplète idée. La réalité des dimensions est beaucoup dans ces sortes de choses; et les proportions ont beau être mathématiquement conservées, des colonnes de 3 ou 4 centimètres de haut ne pourront jamais vous émouvoir, comme ces colonnes véritables,

qui sont cinq ou six cents fois plus grandes.

Ces temples de Karnak, accumulés les uns auprès des autres, sont de dates très-diverses. Quelques parties, qui ne sont pas encore les plus vieilles, remontent à Osirtasen Ier, vers 1750 ans avant J. C. C'est à peu près l'époque de Joseph. Les colonnes polygonales sont rapportées à ce règne. D'autres parties sont attribuées à Thotmès Ier et Thotmès II, qui vivaient deux siècles plus tard environ. Les principaux obélisques ont été élevés par le premier de ces deux princes. La grande salle est d'Osiri Ier, le père de Rhamsès II ou Sésostris, en 1380 avant l'ère chrétienne. L'avenue de sphinx est due à ce dernier. Il y a des sculptures qui sont du règne de Shéshonk Ier, le Shishak de la Bible. On sait que ce prince s'empara de Jérusalem en l'an 971 avant J. C. ; et parmi les peuples vaincus dont les noms sont gravés sur la pierre, Champollion a lu celui du roi de Juda, Iouda-Malek. Les colonnes de la cour où reste debout cette colonne solitaire de 70 pieds, portent le cartouche de Tirhaka, l'usurpateur éthiopien, et celui de Psamméticlus, 714 ans et 664 ans avant l'ère chrétienne. J'ai dit plus haut quelques mots des travaux des Ptolémées.

Ainsi, Thèbes n'a cessé de s'accroître depuis le temps à peu près où l'on bâtissait la grande pyra-

mide jusqu'à l'invasion des Perses sous Cambyse, 525 avant notre ère. L'invasion des Perses fut très-funeste à la capitale des Pharaons. Mais ce premier désastre était réparable, à ce qu'il semble, puisque les rois grecs purent encore embellir la ville qui subsistait. Ce qui détruisit Thèbes, ce fut le siége de trois ans qu'elle soutint, 110 ans avant J. C., contre Soter II ou Lathyrus, qui se vengea cruellement d'une si longue résistance. Le vainqueur implacable renversa les monuments, dispersa la population, et commença pour cette vénérable cité une décadence irremédiable. Au temps de Strabon, moins de cent ans plus tard, elle ne renfermait dans sa vaste enceinte que de pauvres villages éloignés les uns des autres, et qui devaient encore disparaître peu à peu. Aujourd'hui, il n'y reste que Louqsor, et quelques cabanes à Gournah et à Médinet-Habou. Voilà ce que devient la gloire humaine!

Sur les murailles de ces temples ruinés, sur ces pylônes, sont représentées, comme à Louqsor, les conquêtes et les triomphes de deux Pharaons qui se sont illustrés par la guerre. C'est Osiri Ier, et son fils, le grand Sésostris. Je ne veux pas décrire les immenses bas-reliefs où sont sculptées les actions principales de leur vie guerrière, et les vic-

toires qu'ils ont remportées sur une foule de peuples lointains. On trouvera ces détails, si on désire les connaître, dans le grand et savant ouvrage de M. Wilkinson, et l'on verra qu'ils attestent d'une manière certaine que Sésostris a lutté, comme son belliqueux père, contre des nations asiatiques.

Le lendemain du jour où nous avions vu Louqsor et Karnak, nous sommes allés sur la rive gauche du Nil visiter les tombes royales de Biban-el-Molouk. Après les palais, les sépulcres, pour encore revoir ensuite des palais et d'autres sépulcres. En nous rendant à la vallée de Biban-el-Molouk, nous avons traversé Gournah, et nous y avons jeté un coup d'œil en passant. Un superbe portique soutenu par huit colonnes nous charma, et une foule d'autres ruines nous apparaissaient. Mais, pour le moment, je ne vous en dis rien. Nous devions nous y arrêter davantage au retour; et c'est alors que je vous en parlerai un peu plus longuement. Gournah n'est pas moins que le palais du grand Sésostris, le Rhamesséion ou palais de Rhamsès II.

La vallée de Biban-el-Molouk, où nous cheminions sous un soleil ardent, est le lieu le plus désolé qui se puisse imager; c'est bien le val de la mort. Nous commencions à connaître un peu le désert; mais nous n'avions encore rien vu d'aussi

triste ni d'aussi nu. Des pierres, des pierres, un peu de sable, pas un brin d'herbe, pas un oiseau, pas un être vivant. Il était impossible de mieux choisir la place consacrée au trépas et au néant.

D'après la description de Strabon et celle de Diodore, on ne pouvait chercher ailleurs les tombes des rois, et Champollion a reconnu qu'elles appartenaient toutes aux trois dynasties thébaines, la 18e, la 19e et la 20e.

Nous sommes descendus dans celle d'Osiri, père du grand Sésostris, qui passe pour la plus belle, et qui remonte à l'an 1,385 avant J. C. Elle n'a été connue et découverte tout entière que par les recherches de Belzoni, en 1816. L'entrée est placée à mi-côte dans la colline, et l'on descend d'abord, par la pente assez roide d'un escalier, à 25 pieds de profondeur. Puis, on trouve un premier palier; et au delà, un second escalier aussi long que le premier.

Deux portes et un long corridor vous conduisent à une chambre à peu près carrée, où Belzoni, qui la trouva fermée de toutes parts, crut être parvenu à l'extrémité du tombeau. Il n'en était rien, quoique la disposition des pierres eût été calculée pour tromper l'examen le plus attentif. Mais bientôt, il découvrit que la muraille du fond

était factice; et, en l'abattant, il pénétra dans la véritable tombe, dont ces premiers corridors ne donnaient qu'une imparfaite idée. C'était d'abord une chambre de 24 pieds carrés, soutenue par quatre piliers taillés en pleine pierre, et couverte, comme tout ce qui précédait et comme tout ce qui devait suivre, de peintures emblématiques et d'hiéroglyphes. Les couleurs étaient aussi vives que si elles eussent été de la veille. Quelques marches conduisaient à une autre chambre de dimensions égales, soutenue par deux piliers. Puis, après deux corridors qui dévient de la ligne droite, une chambre plus petite, de 15 pieds carrés, communiquant à une plus grande, qui n'en a pas moins de 25 à 30. De chaque côté, des chambres plus petites; et enfin un salon voûté qui a 20 pieds de long sur 30 de large.

Au centre de ce grand salon, était le sarcophage du Pharaon, placé à l'ouverture d'un plan incliné, où il devait glisser sans doute, et qui, accompagné de deux escaliers, l'un à droite et l'autre à gauche, s'enfonce encore en terre de 150 pieds. Cette dernière voûte était également dissimulée par une maçonnerie factice. Dans l'un des coins de ce salon, et, de plain-pied avec lui, une porte conduisait dans une vaste chambre où il y avait des ni-

ches; et tout autour, à 4 pieds environ au-dessus du sol, régnait une sorte de banc assez large pour recevoir des momies, à ce qu'on suppose.

Voilà ce que découvrit Belzoni, le premier, il y a quarante ans, et ce que nous avons vu comme lui, excepté le sarcophage d'albâtre, qui est aujourd'hui, si j'en crois un de nos compagnons, dans le musée de sir John Soane, en Angleterre.

Cette tombe, où nous étions descendus peu à peu, examinant, à droite, à gauche, au plafond, les peintures les plus curieuses et les plus délicates, n'a pas moins de 315 pieds de long, sans compter le plan incliné qui est au-dessous du sarcophage. Elle a bien en tout 175 pieds de profondeur perpendiculaire, sans compter le dernier trou.

Qu'on s'imagine maintenant tous ces corridors, toutes ces chambres, ces salons, ces niches, ces piliers recouverts, sans la moindre lacune, d'hiéroglyphes non plus sculptés, mais peints, tantôt sur la pierre directement, tantôt sur un enduit de stuc. Les couleurs, qui n'ont rien perdu de leur vivacité, tapissent toute cette vaste étendue de leurs nuances les plus variées et les plus éclatantes. Les sujets que ces tableaux représentent sont tous à demi mythologiques et à demi historiques. Ils sont in-

dividuels naturellement et ne retracent que la vie d'un seul Pharaon. Je ne me risque point à les expliquer; et si l'on veut savoir par le menu ce qu'ils signifient, il faut le demander à Champollion le Jeune, qui les a tous copiés, et à M. Wilkinson, qui n'est pas un guide moins sûr. Je me borne pour ma part à l'impression générale que j'ai ressentie; et, pour la rendre, j'avoue que je me suis cru, durant tout le temps de notre visite, le compagnon de ce bon Aladin des *Mille et une Nuits*, à qui la Lampe merveilleuse ouvrait de si splendides palais dans le sein des montagnes.

Ici, la montagne où nous pénétrions, aussi curieux que lui, était du calcaire le plus fin; et ces parois si lisses et si pleines avaient pu être employées par d'habiles ouvriers, telles que la nature les fournissait à leurs laborieux outils, sans fissures, sans lacunes et sans aucun défaut. La matière était superbe. Mais on peut dire avec le poëte : *Materiam superabat opus.*

De cette tombe, nous sommes allés à celle de Rhamsès IV ou Méiamoun, qui est moins grande, mais qui est surtout précieuse par les détails de ses peintures. Dans des chambres assez petites, qui sont à droite et à gauche du corridor central, on a peint les arts et métiers de l'Égypte. Ici, la boulan-

gerie avec tous ses procédés, depuis le grain qu'on moud jusqu'au pain que l'on cuit; là, les procédés non moins utiles de la cuisine; ailleurs, ceux de la navigation fluviale et maritime; plus loin, la fabrication des armes de toute espèce; puis, celle des instruments de musique avec la manière d'en jouer, celle des harpes surtout, etc., etc. Les peintures de ces chambres étaient sans doute analogues aux fonctions des grands personnages dont les corps devaient y être déposés. Mais je dois m'arrêter dans ces descriptions, qui me mèneraient beaucoup trop loin.

Toutes les tombes actuellement connues sont au nombre de 17. Il paraît qu'on les avait ouvertes déjà du temps de Ptolémée-Lathyrus, le cruel destructeur de Thèbes. Strabon dit qu'il y en avait plus de 40. Diodore de Sicile, plus précis, d'après les renseignements qu'on lui donna, affirme qu'il doit y en avoir 47. Ainsi, nous en avons encore 30 à trouver; que les amateurs le sachent. Les 17 tombes actuelles sont plus ou moins complètes, plus ou moins profondes et travaillées. On sait que chaque Pharaon les commençait en montant sur le trône, et qu'il poussait l'excavation et les peintures plus ou moins loin, selon qu'il régnait plus ou moins longtemps. C'est ainsi que quelques tombes

sont immenses, et que quelques autres sont fort courtes. Dans quelques-unes même, les dessins sont inachevés, sous les hiéroglyphes qu'ils devaient former. Un premier trait en couleur noire a été parfois rectifié par une main plus habile, qui se servait de couleur rouge. Mais l'œuvre n'a point été terminée, parce que la mort est venue surprendre le monarque et contremander les artistes.

On conçoit, du reste, qu'il n'en pouvait être autrement; et le Pharaon aurait eu, selon toute apparence, très-grand tort de s'en remettre à son successeur du soin de sa sépulture. Même dans ces temps reculés, le pouvoir était trop instable pour qu'on pût s'en fier à la piété de l'avenir, et le plus sûr était de s'occuper de soi, pendant qu'on le pouvait. Il y a même des tombes que le successeur peu loyal s'est attribuées sans le moindre droit, et où il a profité, pour son propre compte, des travaux de celui qu'il remplaçait. On se bornait à changer quelques ornements et quelques inscriptions; on couvrait certaines parties d'un enduit de stuc, et l'on altérait les autres. Nos savants ont constaté quelques-unes de ces supercheries, qui, pour être royales, n'en sont pas plus estimables.

Les tombes de Biban-el-Molouk m'ont paru, toute proportion gardée, non moins étonnantes que les

Pyramides et même que Karnak. Il y en a quelques-unes qui, comme la pyramide de Chéops, ont coûté trente ans, et plus, de travail, celle d'Osiri Ier, par exemple. Ces travaux sont plus délicats et exigent moins d'efforts. Mais que d'artistes il a fallu! Que de mains innombrables, autant qu'adroites! Et que d'ouvriers enfouis sous terre pendant de longues années, et travaillant à une lumière qui devait être bien éclatante et bien ferme pour éclairer tant de labeurs difficiles et patients!

Sur les parois de ces murs, j'ai aperçu quelques inscriptions grecques et latines, tracées par des visiteurs anciens, que nous avons imités en ayant la même curiosité qu'eux. Je ne veux point m'occuper de ces inscriptions, la plupart fort courtes et purement nominales, parce que j'aurai à parler tout à l'heure assez longuement de celles de Memnon. Celles des tombes ont été recueillies par les savants, Hamilton, Champollion le Jeune, Salt, consul général d'Angleterre, qui y a mis le plus grand soin, et par tant d'autres. Elles sont au nombre de 104; et je crois qu'on pourrait, avec quelques recherches, en découvrir encore de nouvelles. Elles vont du règne de Trajan à celui de Constantin. Elles sont presque toutes de militaires. Il n'y en a qu'une seule qui soit d'une main chrétienne. Il va sans dire qu'elles

expriment toutes la plus vive et la plus légitime admiration, ou tout au moins un étonnement analogue à celui dont nous avons été nous-mêmes saisis.

A Gournah, où nous sommes revenus par un soleil caniculaire, au 3 décembre, d'autres étonnements nous attendaient, non moins grands. Je ne vous dirai presque rien du palais, malgré ses restes splendides, qui portent un cachet particulier de bon goût. C'est peut-être le morceau le plus parfait de l'architecture égyptienne de la belle époque, malgré l'état de délabrement où il est. C'était le Rhamesséion, comme Champollion l'a lu sur toutes les inscriptions, c'est-à-dire le palais particulier de Sésostris le Grand. On y retrouve encore avec des vingtaines, des trentaines de colonnes, les traces de trois ou quatre grandes salles, dont la destination, attestée authentiquement par les hiéroglyphes, est bien curieuse. Ici, la salle à mesurer les grains, car il paraît qu'on percevait alors l'impôt en nature; plus loin, la salle d'assemblée; ailleurs, chose plus intéressante encore, la salle des livres, la salle du dieu Thôth, l'inventeur des lettres, et de la déesse Saf, la dame des lettres et la présidente de la salle des livres. Le dieu Thôth est celui dont Platon parle déjà dans le *Phèdre*, et à qui Socrate prête des pensées si sages.

Cette salle des livres, cette bibliothèque du Rhamessèion a donné à penser à Champollion, après les membres de la Commission d'Égypte, et à M. Wilkinson, sans nommer d'autres égyptologues, que c'était là le fameux tombeau d'Osymandias, dont Diodore de Sicile, répétant la description d'Hécatée de Milet, le contemporain d'Hérodote, nous a transmis le souvenir. Les détails qu'on peut étudier encore sur le sol s'y rapportent très-exactement; et quand des hommes comme ceux que je viens de nommer se prononcent, il est bien difficile de ne pas les croire sur parole. On ne sait trop ce que c'est que le nom d'Osymandias, et il semble que le tombeau devrait être à Biban-el-Molouk, au lieu d'être à Gournah. Mais, malgré ces difficultés, qui sont très-réelles et que l'érudition n'a pas levées, nous devons penser que le Rhamessèion renfermait, 1,350 ans avant notre ère, cette fameuse bibliothèque, ce *Remède de l'âme*, qui fait encore plus d'honneur à Sésostris que ses plus sanglantes conquêtes. Des livres à cette époque! Une bibliothèque à cette date! La Grèce ne devait tenter un tel essai que mille ans plus tard, et les Ptolémées d'Alexandrie ne devaient être que les imitateurs des Pharaons. Que de problèmes encore à résoudre dans cette vieille terre d'Égypte!

Les restes du Rhamesséion mériteraient bien, par leur beauté sévère, de nous arrêter plus longtemps. Je ne puis les quitter sans vous dire au moins un mot de ce prodigieux colosse dont les fragments gisent épars sur le sol. Nous sommes montés sur la tête, où nos chaussures glissantes pouvaient à peine nous soutenir. Avec une partie des épaules et de la poitrine, elle n'a pas moins de 12 à 13 pieds de haut. Cette statue monolithe de granit rouge de Syène ou Assouan, représentait Rhamsès II, assis, les mains sur ses genoux, dans l'attitude du repos. Elle avait 35 pieds; et comme le trône, en guise de piédestal, n'en avait pas moins de 35, le monument avait à peu près 70 pieds de haut. L'art égyptien n'a jamais rien fait de plus fort ; et cette statue seule, selon le calcul de M. Wilkinson, devait peser 900 tonnes à peu près, c'est-à-dire près de deux millions de livres.

Il paraît que ce sont les Perses de Cambyse qui l'ont renversée. Mais comment ont-ils pu la briser? Quelle force ont-ils employée pour la destruction, aussi puissante que pour l'érection de cette masse? Et la poudre, avec laquelle nous obtenons aujourd'hui ces foudroyants effets, en peut-elle produire de plus énergiques? C'est à n'y rien comprendre.

C'est à deux pas de ce colosse, renversé depuis

2,400 ans, que j'ai rencontré ces enfants chrétiens dont je vous parlais dans une autre lettre, et qui nous émurent plus encore que ces gigantesques et admirables souvenirs.

En quittant Gournah, nous nous dirigeâmes à travers une plaine alors à sec et assez souvent inondée par le Nil, vers les deux colosses dits de Memnon. La fameuse statue vocale est la première qu'on rencontre en venant du nord, comme nous le faisions à ce moment. Je suis monté dessus, ou plutôt sur le piédestal; et j'ai lu sur l'orteil gauche quelques-unes des inscriptions grecques qu'a si bien expliquées la sagacité de Letronne, qui n'était jamais allé en Égypte, mais qui les connaissait par la copie exacte et définitive qu'en avait faite le consul anglais Salt, avec plus de soin que tous ses devanciers.

Ces inscriptions, sur le piédestal et les jambes, sont au nombre de 72 en tout, grecques et latines, datées et non datées. La première est de l'an 64 après J. C., l'an 10 du règne de Néron; la dernière est de 130 ans plus tard, du règne de Septime Sévère, qui fit restaurer le colosse.

Il y a peu de ces inscriptions qui soient vraiment curieuses, soit par les personnages dont elles rappellent le nom, soit par le style dans lequel elles

sont exprimées. Des familles entières faisaient la partie d'aller entendre la statue parlante. On se levait de grand matin pour arriver à temps et ne pas manquer le moment propice. C'était toujours au lever du soleil que la voix résonnait. Tantôt, c'est la mère et la fille qui tentent l'épreuve; tantôt, le mari et la femme, avec leurs enfants, ou sans leurs enfants, qu'alors ils regrettent. Le plus souvent, ce sont des militaires qui se rendent aux devoirs de leur charge ou qui en reviennent, dans la Haute-Égypte. Il y a tel officier de la 3e légion qui se vante d'avoir ouï le colosse dix ou douze fois. Presque tous les préfets de la province d'Égypte y ont écrit leurs noms, plus ou moins connus.

Il y a eu, parmi les visiteurs, des savants entretenus au Musée d'Alexandrie, qui se sont donné cette qualité, assez bien portée, à ce qu'il semble, à côté de leur nom fort obscur, gravé sur la pierre.

La plus récente de toutes ces inscriptions est celle d'Ulpius Premianus, préfet de l'Égypte, l'an III de Septime Sévère, au mois de février de l'année 194 de notre ère.

La plus illustre est celle de l'empereur Adrien, qui alla, vers la fin de l'année 130, passer un mois

à peu près dans la Haute-Égypte, avec sa femme, l'impératrice Sabine. Les noms d'Adrien, en lettres moitié grecques, moitié latines, et celui de Sabine, en grec, se lisent très-distinctement encore. Il paraît que, parmi les courtisans, il y avait une femme poëte nommée Balbilla, qui accompagna les augustes personnages pour entendre la statue, et qui fut chargée de consacrer par des vers cet important souvenir. Elle revint à plusieurs reprises, soit avec l'Empereur, soit avec l'Impératrice; et je traduis tant bien que mal deux de ses inscriptions.

La troisième est trop mutilée pour qu'on puisse la déchiffrer tout entière.

DE JULIA BALBILLA

QUAND L'AUGUSTE ADRIEN ENTENDIT MEMNON.

C'est bien vrai qu'on entend l'Égyptien Memnon
Parler quand le soleil l'échauffe d'un rayon.
Dès qu'il vit Adrien, qui devançait l'aurore,
En lui disant : Bonjour, il montra qu'il l'honore.
Puis, quand Phœbus, guidant ses coursiers lumineux,
Partageait par moitié l'ombre tombant des cieux,
Memnon, aussi bruyant que l'airain que l'on touche,
Répéta le bonjour par trois fois, de sa bouche.

Adrien, à son tour, le salua trois fois.
Balbilla fit ces vers pour célébrer la voix,
Et prouver, en disant ce qu'elle vient d'entendre,
Combien l'amour des dieux pour Adrien est tendre.

Pardonnez-moi, monsieur le Rédacteur, cette mauvaise traduction. Son seul mérite est d'être très-littérale; elle rend vers pour vers; je n'en ajoute ni n'en retranche un seul.

Voici la seconde inscription. Cette fois, Balbilla était avec Sabine toute seule; l'Empereur n'était pas venu. Il paraît que le colosse n'avait pas été fort respectueux pour l'Impératrice. Elle s'était déplacée une première fois sans pouvoir rien entendre. En revenant de nouveau, elle fut plus heureuse; et Balbilla célèbre ce succès.

Ici moi, Babilla, j'entendis le doux son
Que rend, sous ce rocher, Phaménoth ou Memnon.
J'étais avec Sabine, à tous les cœurs si chère;
Et le soleil levant commençait sa carrière.
L'an quinze d'Adrien, dont je suivais la cour;
Le mois d'Athyr comptait son vingt-cinquième jour.

Mais, encore une fois, pardon, quoique la poésie de Balbilla ne vaille pas beaucoup mieux que la mienne.

La pièce la mieux tournée, peut-être, est celle

d'un certain Asclépiodote, qui s'intitule lui-même poëte, et qui était peut-être un des poëtes du Musée, en même temps qu'il était intendant impérial, *Épitropos*.

D'ASCLÉPIODOTE.

Thétis, tu vois Memnon qui vit et parle encore,
Réchauffé par les feux de sa mère l'Aurore,
Sur la rive où le Nil près des monts Libyens
Coupe les murs de Thèbe aux portiques anciens,
Tandis que ton Achille, aux bords de Thessalie,
Ou dans les champs Troyens, est muet et sans vie.

Je ne prétends pas que ce style soit bien riche. Mais, en général, les inscriptions latines sont moins bonnes encore que les inscriptions grecques.

Balbilla n'est pas la seule femme qui ait fait des vers à Memnon; il y en a plusieurs autres, et une en particulier, qui se nomme Trébulla. Ces dames romaines se servaient donc de la langue grecque aussi facilement, et mieux peut-être, que de la leur. C'est assez remarquable; et, de nos jours, on ne manquerait pas de traiter de bas bleu une Française qui ferait des vers Anglais ou Italiens, et même une

Anglaise qui ferait des vers Français. L'antiquité avait moins de scrupule sans doute; et la gloire de Sapho permettait à toutes les femmes de rimer, sans trop craindre de se faire moquer d'elles. Il y a aussi des Romains qui font des vers grecs; car, depuis longtemps, le grec était le langage de tous les gens comme il faut; et je pourrais citer encore, si déjà je n'avais tant cité, l'inscription d'un Gémellus qui vint voir le colosse en compagnie de sa femme et de ses enfants. Cette inscription est une des moins mauvaises.

Mais cette digression m'a entraîné; et je reviens au colosse.

Parmi les auteurs de l'antiquité, c'est Strabon qui a parlé le premier de ce son merveilleux que rendait la statue, et qu'il entendit en compagnie d'Ælius Gallus, le gouverneur de l'Égypte. Mais il avait trop de bon sens pour être dupe d'une supercherie; et il exprime ses doutes en disant qu'il n'a pu discerner si le bruit venait du piédestal, ou de la statue, ou de ceux mêmes qui étaient près de sa base en escortant les visiteurs. Strabon ne prononce pas ce nom de Memnon, dont il est assez difficile d'expliquer l'origine toute grecque. Mais, moins d'un siècle après lui, Juvénal, qui fut exilé et mourut, dit-

on, à Syène, dans la Haute-Égypte, en parle, ainsi que Pline.

Pausanias, à la fin du second siècle, ne connaît qu'Amunoph, et non pas Memmon. Il paraît donc que les Grecs avaient la vraie tradition ; et, d'après les hiéroglyphes que le colosse moitié granit, moitié grès, porte sur le dos, Champollion affirme que c'est la statue d'Aménophis, ou Aménothph, de la dix-huitième dynastie, qui régnait vers l'an 1680 avant l'ère chrétienne. C'est à peu près ce que rapportaient, d'après la tradition, les Thébains qu'interrogeait Pausanias.

Du temps de Strabon, la statue était déjà endommagée ; et il avait fallu la restaurer. Il paraît assez probable que c'est seulement à dater de cette époque qu'elle résonna. Maintenant que par la main des hommes ou, par suite d'un accident, une fente règne le long de cette statue par derrière, et qu'on peut s'introduire dans le haut vers la partie qui correspond à la poitrine, on obtient un son pareil à celui d'une cloche en frappant avec une pierre sur un point déterminé. C'est ce que M. de Lesseps nous procura le plaisir d'entendre nous-mêmes, en faisant monter un Arabe dans la fissure. L'Arabe rapporta même un fragment de la pierre sur laquelle il frappait.

Mais ce n'est pas de là que venait le son dans l'antiquité, puisque cette partie du colosse était brisée. Il ne faut pas croire non plus à une fraude comme Strabon semblait le supposer. L'explication de la statue parlante est beaucoup plus simple. Le mémoire de Letronne a donné la solution complète et irréfragable.

Le colosse était de granit comme son voisin. En l'an 27 avant notre ère, il fut cassé, à peu près à la hauteur du ventre, par un tremblement de terre. C'est à dater de cette époque que la statue résonna. La nature de la pierre, brèche composée de matériaux hétérogènes, que reliait une pâte siliceuse très-dure, était telle, que, sous les brusques changements de température, elle faisait entendre des craquements intérieurs, comme le soufre quand la main l'échauffe. Ces brusques changements avaient lieu quand le soleil paraissait, en amenant la chaleur, après les nuits très-fraîches de ce climat. Un phénomène identique a été mille fois constaté, soit pour des pierres d'Égypte, soit dans d'autres contrées. Seulement cette curiosité naturelle assez vulgaire se rencontrait ici dans une statue; et, l'imagination aidant, on eut bientôt inventé la légende de Memnon, parce que le lieu se nommait les Memnonia, par corruption

d'un mot égyptien *Mannoun*, qui signifie tombeau.

On était resté assez longtemps sans remarquer ce son étrange; et il fallut une cinquantaine d'années au moins pour qu'on s'aperçût qu'il se produisait. Lorsque plus tard Septime Sévère, par superstition peut-être et pour honorer Memnon, fit réparer le colosse avec cinq énormes blocs de grès qui y sont encore, la voix cessa tout à coup. C'était une sourdine mise au colosse; la vibration fut arrêtée; et la statue redevint muette. La piété de Septime Sévère avait manqué son coup; en voulant refaire Memnon, il l'avait détruit.

Mais, si l'antiquité a été crédule, elle a été sincère et véridique; il est bien certain que durant deux cents ans à peu près on entendit la voix ou plutôt le son. Seulement, la voix n'était pas celle de Memnon, fils de l'Aurore. Le fait était très-réel; mais l'explication était extravagante. Ce n'est pas la seule fois que les choses se sont passées ainsi. Que d'exemples on pourrait en citer, plus fâcheux que celui-là!

Ces deux colosses, qui dominent aujourd'hui la plaine, comme il y a quatre mille ans, et que la fureur de Cambyse a respectés, n'étaient pas seuls à ce qu'il paraît. M. Wilkinson ne doute pas qu'ils ne fussent le commencement de cette rue royale

dont parlent quelques papyrus, et qui allait de l'Aménophéion jusqu'au Nil, en face de Louqsor. On traversait le fleuve en bac. Des débris d'autres colosses, au nombre de dix-huit ou vingt, sont encore épars dans la plaine; et la conjecture de M. Wilkinson a une forte vraisemblance. La ville de Thèbes s'étendait sur les deux rives; et il fallait bien, en effet, comme il le suppose, que toutes ces constructions fussent reliées les unes aux autres, pour former un tout. Champollion trouve que le palais d'Aménophis, d'après les fragments qui en restent, ne devait pas être moins grand que Karnak; et l'on est de son avis en parcourant ces ruines. Il paraît qu'Aménophis, longtemps avant Osiris Ier, longtemps avant Sésostris, avait fait la guerre à des peuples de l'Asie; et les hiéroglyphes déchiffrés sur ces morceaux épars de colosses brisés, attestent qu'ils représentaient les rois vaincus par le Pharaon. Ces colosses secondaires n'avaient que 20 pieds de haut, tandis que celui du vainqueur était le triple.

Je voudrais me hâter de finir cette lettre déjà si longue. Mais je ne puis oublier Médinet-Habou, cet entassement de temples et de palais de toutes les époques, de tous les styles, depuis les temps de Moïse jusqu'à ceux des Empereurs romains, des

Chrétiens et des Arabes. C'est, comme le dit Champollion, un abrégé de l'Égypte monumentale. On y trouve en effet réunis un temple de l'époque la plus brillante des Pharaons, sous la dix-huitième dynastie, un immense palais de la période des conquêtes, un édifice de la première décadence sous l'invasion éthiopienne, un petit temple élevé sous l'un des princes qui avaient brisé le joug des Perses, un propylée de la dynastie grecque, d'autres propylées de l'époque romaine, enfin les débris d'une église chrétienne, sans parler des masures arabes, dont les décombres recouvrent et déshonorent tout cela. Champollion a consacré à ces ruines une lettre de quarante pages; et il a dû tout abréger afin de parler un peu de tout. Pour moi, je puis à peine leur donner quarante lignes; mais je puis dire que, même après Louqsor et Karnak, après Biban-el-Molouk, Gournah, et le Memnonium, nous avons été étonnés et ravis de Médinet-Habou. La louange, je vous assure, n'est pas petite; et cependant elle n'a rien d'exagéré.

La première cour ou enceinte entourée de colonnes n'a pas moins de 120 pieds sur 80. Elle est du temps de l'Empereur Antonin; et on l'a construite, à ce qu'il paraît, avec des pierres enlevées au palais du grand Rhamsès, à Gournah. Une se-

conde cour un peu plus petite est due à Nectanèbe, de la trentième dynastie, et à Taharaka, l'usurpateur éthiopien dont les légendes sont partout martelées. Ces deux cours, avec les pylônes, les propylées et les chapelles qui les accompagnent mènent à un édifice considérable, sanctuaire environné de galeries, de piliers, de colonnes et de huit salles plus ou moins vastes. Il remonte à Touthmosis Ier, à Touthmosis II et à Touthmosis III, le Mœris des Grecs. Il est couvert de sculptures et d'hiéroglyphes du plus beau style. C'est du seizième siècle avant J. C., selon M. Wilkinson; c'est même du dix-huitième selon Champollion. Les sculptures représentent les exploits d'un Pharaon peu connu, comme celles de Louqsor, de Karnak et du Rhamesséion représentaient les exploits d'Osiris Ier et du grand Sésostris.

On passe un *dromos*, espèce d'avenue qui n'a pas moins de 260 pieds; et, entre des tours pyramidales et des pylônes, on arrive à une vaste cour de 105 pieds sur 130. Les colonnades, à droite et à gauche, sont du style égyptien le plus élégant et le plus pur. Au delà de cette cour, on en trouve une autre plus vaste encore, de 120 pieds sur 130. Les colonnes du péristyle intérieur n'ont pas moins de 25 pieds de haut avec des chapiteaux du meilleur

goût, et leur circonférence est du tiers à peu près. Cette cour magnifique est embarrassée dans son centre par une pauvre colonnade des temps chrétiens, dont les formes chétives et sans proportion jurent avec toutes les grandeurs qui l'entourent et l'écrasent. L'intérieur et le dehors de la cour pharaonique sont couverts d'hiéroglyphes et de bas-reliefs qui consacrent les plus intéressants souvenirs du règne de Rhamsès-Meiamoun. Ce sont ses victoires sur les peuples de l'Afrique et de l'Asie; et ce sont aussi les témoignages fastueux de sa piété envers Ammon, à qui il avait dédié ce temple. Mais je ne veux pas m'égarer dans tous ces détails, et je renvoie qui veut les connaître aux ouvrages de Champollion et de M. Wilkinson.

Tout autour de ce prodigieux Médinet-Habou, il y a encore des ruines du plus haut intérêt que nous n'avons pas eu le temps de visiter : ce sont deux ou trois petits temples consacrés à Thôth et à Isis, du temps des Ptolémées et des Empereurs romains : ce sont les tombes des reines et des pallacides, mot grec que je n'ose traduire, tout en l'empruntant à Strabon et à Diodore : ce sont les temples de Dayr-el-Médinéh, de Dayr-el-Bahri, où l'on trouve des voûtes régulières en briques qui ont plus de trois mille ans : c'est un camp fortifié où habitait sans doute la

garnison de Thèbes sous les Pharaons : ce sont des tombeaux innombrables dans la plaine et dans les montagnes environnantes, notamment à Assassif, où le sépulcre d'un grand personnage décrit par M. Wilkinson n'a pas, en constructions de tout ordre, moins de 22,000 pieds carrés : ce sont encore les tombeaux de Kournet-Murraï, de la colline du Scheik-abd-el-Kourneh, au nombre de trente-cinq ou quarante, dont quelques-uns, si j'en crois le très-véridique M. Wilkinson, égalent presque ceux de Biban-el-Molouk.

Je m'arrête, monsieur le Rédacteur; et je désire que ces détails, tout incomplets qu'ils sont, puissent vous donner une idée des merveilles et des restes de Thèbes. Pour moi, j'affirme sans hésiter que les hommes n'ont jamais rien fait de plus grand, et ils ont bien rarement fait quelque chose de plus beau.

Après Thèbes, j'ai à peine le courage de vous nommer le temple d'Esneh, la Latopolis des Grecs, où nous étions le 4 décembre. Il est aujourd'hui à 20 pieds au-dessous du sol ; et c'est Méhémet-Ali qui, dans une visite, en 1842, le fit déblayer de la terre qui l'enfouissait. J'ose encore moins vous parler du grand temple d'Edfou, qui est tout ptolémaïque, et qui serait bien beau encore, s'il était seul.

Mais ce que j'aurais bien voulu pouvoir vous décrire, ce sont les carrières de Silsiléh, qui ont fourni à Thèbes, et à tous ses palais et ses temples, les grès magnifiques dont ils sont formés. A en juger par les descriptions de Champollion et de M. Wilkinson, l'exploitation de ces immenses carrières n'est guère moins curieuse à étudier que les constructions qui en sont sorties.

Le 6 décembre, nous étions à Assouan, la Syène des anciens, d'où l'on tirait les admirables granits des obélisques. Nous y avons vu dans la montagne un de ces monolithes dont l'extraction n'avait pas été achevée. Il est encore couché dans la carrière, n'étant détaché que de trois côtés. Il n'est pas probable qu'on termine jamais cette œuvre, qui n'est plus de notre temps.

Le 7, à quatre heures du matin, nous partions à cheval pour aller visiter l'île de Philæ, au-dessus de la première cataracte. Après une course assez rapide, sur une route fort belle, bordée d'un côté par des murailles de briques sèches qui remontent aux Pharaons, nous arrivions devant Philæ, dont nous avions aperçu la veille la verdure et les temples au-dessus de la chute du Nil. Philæ est une oasis ravissante dans une île du fleuve. On ne peut s'imaginer tout ce qu'elle a de fraîcheur et de grâce,

après cet affreux désert qu'il faut traverser pour l'atteindre. L'île entière, qui n'est pas fort grande, est couverte de monuments qui ne paraissent pas anciens, puisque celui qui l'est le plus est de Nectanèbe de la trentième dynastie, 390 ans avant J. C. Le reste est des Ptolémées et des Empereurs romains. Sur une paroi d'un des temples, il y a deux longues inscriptions grecques assez curieuses. L'une est la requête des prêtres de Philæ à Ptolémée Physcon, pour être exonérés des charges énormes que leur imposaient les visites trop fréquentes qu'on faisait en ce beau lieu ; l'autre est la réponse du roi, qui accorde gracieusement la requête. Les deux inscriptions ont été restaurées et déchiffrées par M. Letronne.

Une inscription d'un autre genre est celle qu'y laissa notre armée en 1799, quand elle y parvint et s'y arrêta, ne croyant pas nécessaire de franchir la frontière de la Haute-Égypte. Voici cette inscription :

« L'an VI de la République, le 13 messidor, « une armée française, commandée par Bonaparte, « est descendue à Alexandrie. L'armée ayant mis, « vingt jours après, les Mamelouks en fuite aux « Pyramides, Desaix, commandant la première di-

« vision, les a poursuivis au delà des cataractes, où « il est arrivé le 13 ventôse de l'an VII : les géné- « raux de brigade Davoust, Friant et Belliard; « Donzelot, chef de l'état-major; Latournerie, com- « mandant l'artillerie; Eppler, chef de la 21e lé- « gère; le 13 ventôse, an VII de la République, « 3 mars, an de J. C. 1799. »

Dans une autre partie du temple et sur une paroi assez élevée d'un mur on lit : « R. F. An VII. Bal- « zac, Coquebert, Corabœuf, Costaz, Coutelle, La- « cipilère, Ripeault, Lepère, Méchain, Nouet, Le- « noir, Nectoux, Saint-Génis, Vincent, Dutertre, « Savigny. — Long. depuis Paris, 30, 34, 16. Lat. « boréale, 24, 1, 34. »

Voilà, monsieur le Rédacteur, à peu près ce que je voulais vous dire sur les quelques monuments que nous avons visités. Mais combien d'autres, moins grands il est vrai, nous n'avons pas vus? Il paraît qu'à Ibsamboul, en Nubie, les temples creusés dans le roc, et dont les façades sont ornées de quatre et six colosses de 35 pieds de haut, sans compter les colosses intérieurs, sont bien beaux dans leur genre ; et Champollion va jusqu'à dire que le plus grand de ces temples serait une merveille même à Thèbes. Ils sont dus à Rhamsès le Grand, comme

ceux de Houadi-Halfa, tout près de la seconde cataracte, sont dus à Aménophis II, successeur et fils de Mœris, vers l'an 1450 avant l'ère chrétienne.

Mais, à mon grand regret, nous n'avons pu aller jusque-là, et Philæ devait être le terme extrême de notre course.

Agréez, etc.

Digitized by Google

X

L'ARCHITECTURE ÉGYPTIENNE.

Ruines de Rhamsès, dans l'Ouadée-Toumilat, 25 décembre 1855.

Monsieur,

C'est aujourd'hui la fête de Noël. Pour la célébrer, au moins par le repos, nous avons arrêté notre caravane hier vers trois heures, et nous ne marcherons pas de toute cette journée. Ce soir, à la nuit close, nous ferons un feu splendide avec les buissons du désert; et déjà nos Arabes accumulent le bûcher, qui n'aura pas moins de 15 pieds de haut. Campés sur un sol ferme et parfaitement

uni, où les piquets de nos tentes tiennent solidement, nous sommes à une demi-lieue des ruines de Rhamsès, que nous irons voir tout à l'heure, et dont je vous dirai quelques mots dans une autre lettre.

En attendant le départ de mes amis, que j'accompagnerai aux ruines, je veux recueillir, du mieux que je pourrai, mes impressions générales sur l'architecture égyptienne. Quelque jugement qu'on en porte, elle est très-frappante; et, comme je vous le disais avant de vous parler des Pyramides, elle mérite une très-large place dans l'histoire de l'art. Aujourd'hui que les choses nous sont mieux connues, ne pas l'y comprendre serait une lacune inexcusable. Au temps de Winckelmann, il il y a un siècle, c'était déjà une faute; car dès lors il était possible d'en dire beaucoup sur elle. Désormais ce serait pour l'histoire de l'art une sorte de honte de n'en point traiter; et je remarque avec plaisir que, dans les histoires complètes de l'architecture, comme celle du chevalier Luigi Canina, c'est toujours par l'architecture égyptienne que l'on débute. C'est là son rang, si ce n'est par la beauté, du moins par la date; car maintenant on doit regarder cette priorité comme un fait absolument incontestable.

L'architecture égyptienne peut soulever deux ordres de problèmes. D'abord, qu'est-elle précisément en elle-même? Ensuite, quels sont ses rapports avec les autres architectures dignes de ce nom, et avec l'architecture grecque en particulier? Vaut-elle plus? Vaut-elle moins? A-t-elle été son institutrice? Et la Grèce a-t-elle emprunté à l'Égypte les règles de cet art admirable, qu'elle a porté, comme tant d'autres, à la perfection?

C'est une chose assez singulière que Winckelmann, qui a consacré le second livre de son *Histoire de l'Art* à ce sujet spécial : De l'Art chez les Égyptiens, n'ait presque rien dit de leur architecture. Je sais bien que le grand antiquaire est mort prématurément en 1768, assassiné par son domestique à Trieste; mais, quoiqu'il fût à peine âgé de cinquante ans, il y avait quatre ans déjà que son immortel ouvrage avait paru; et il n'est pas probable qu'il eût l'intention de jamais combler cette lacune, toute fâcheuse qu'elle était. Seulement, le peu qu'a dit l'homme de génie est plein de sagacité et de justesse. Winckelmann a bien vu que l'art égyptien est fort antérieur à l'art grec, qui, du reste, ne l'a point imité; et, prenant une métaphore qu'on peut trouver bizarre dans la forme, mais qui est profondément exacte, il a comparé

l'art égyptien à un arbre de bonne espèce qui, piqué par un insecte, s'est arrêté dans son progrès et a péri sans pouvoir se développer tout entier.

Cependant ce silence de Winckelmann n'avait pas été généralement approuvé. On sentait bien que la science pouvait aller beaucoup plus loin. En 1785, notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, afin de réparer cet oubli, proposa pour sujet de prix une question qui renfermait à peu près tous les problèmes que je viens d'indiquer tout à l'heure. Elle demandait aux rares concurrents qui étaient capables de ces curieuses recherches, d'étudier l'architecture égyptienne dans son origine, dans ses principes, dans son goût, et de la comparer, sous les mêmes rapports, à l'architecture grecque. Ce fut à M. Quatremère de Quincy que le prix fut accordé; et son mémoire, qu'il ne publia que dix-huit ans plus tard, en 1803, commença une réputation que tant d'autres ouvrages admirables devaient accroître de plus en plus.

En 1785, on ne comprenait rien encore aux hiéroglyphes; il fallait notre expédition de 1798 avec son grand ouvrage, la pierre de Rosette et Champollion le Jeune, pour déchiffrer enfin cette énigme que les siècles avaient cherchée si vainement. Mais, dès lors, on avait recueilli quelques

monuments dans les musées de l'Europe, et surtout on possédait beaucoup de dessins et de descriptions. C'était tout ce qu'il fallait à un esprit de l'ordre de M. Quatremère de Quincy. Son mémoire, qui a 71 ans de date à l'heure qu'il est, n'a point été surpassé; et je doute fort qu'il le soit jamais. Les hiéroglyphes, mieux compris et plus étudiés, nous apprendront bien des détails essentiels sur l'histoire des potentats qui ont dressé ces édifices gigantesques. Ils ne nous apprendront rien sur la valeur de l'art égyptien. C'est là simplement une question d'esthétique, que l'archéologie n'a pas même à regarder. Jusqu'où va la beauté de l'architecture égyptienne? Quels sont ses mérites? Quels sont ses défauts? Je ne crois pas que les égyptologues aient à répondre à ces questions-là ; et je les loue de ne pas les aborder, parce qu'ils devraient quitter alors le domaine qui leur est propre, et où ils ont tant de découvertes à faire, toutes plus précieuses les unes que les autres.

Quand nous parcourions ces ruines colossales et que nous admirions ces portails, ces colonnades, ces obélisques, ces palais et ces temples, une réflexion assez pénible nous revenait sans cesse. Voilà bien la demeure des prêtres et des rois. Mais

les peuples, où logeaient-ils? Voilà les splendides abris de la richesse et de la puissance. Mais la foule, où sont ses asiles et ses maisons? Comme c'est une réflexion qui vous est venue peut-être aussi, monsieur le Rédacteur, j'y réponds d'une manière bien simple, quoique cette explication ne se soit présentée à nous qu'assez longtemps après. Les maisons des particuliers ont péri sans qu'il en reste pour ainsi dire d'autres traces que des monceaux confus de décombres, parce que ces maisons n'étaient pas de force à lutter contre le temps. Il les a détruites et n'en a pas laissé vestige, comme il efface tout ce qui est trop faible pour lui résister.

Ce phénomène d'ailleurs n'est pas particulier à l'Égypte, et toutes les grandes ruines de villes jadis très-populeuses et très-bâties en sont là. Balbek, Palmyre, et cent autres bien moins anciennes que Thèbes, n'ont que des palais et des temples ainsi qu'elle; et, comme toute la population d'une grande ville ne vit pas dans des palais, si l'on ne trouve plus de maisons particulières, c'est qu'elles ont disparu, anéanties par les forces incessantes de la nature, qui travaillent contre les œuvres de l'homme, dès que la main de l'homme n'entretient plus ce qu'elle a fait.

Nous pouvons donc nous rassurer; et il y avait si bien des maisons à Thèbes, que Diodore de Sicile nous apprend qu'elles avaient parfois cinq étages. Elles ne pouvaient être qu'en briques, soit cuites, soit séchées au soleil; et ceci nous prouve que les populations pharaoniques s'entassaient dans les grandes villes, comme les nôtres ne manquent pas de le faire encore, aux dépens de l'hygiène publique et individuelle. Ces grandes cages humaines peuvent être commodes à certains égards; mais l'art n'a point à s'inquiéter de leur perte. Il aurait gagné bien peu à ce qu'elles fussent conservées à notre curiosité.

Je reviens aux palais et aux temples, les seuls vrais représentants des peuples et des siècles.

Ce qui frappe avant tout dans l'architecture égyptienne, c'est sa prodigieuse solidité, et sa lourdeur, qui n'exclut pas absolument l'élégance. La preuve de cette solidité, c'est que la plupart de ses constructions subsistent aujourd'hui, là où elles n'ont point été profanées, aussi complétement que si l'on venait de les achever. Il n'y a de ruines que celles de la barbarie et de la vengeance. Sans les fureurs des Pasteurs, de Cambyse, des Grecs et des Arabes, sans les déprédations innombrables qu'ont exercées la cupidité ou la science, Thèbes

serait aujourd'hui entière; et nous pourrions la voir à peu près telle que l'a vue Rhamsès, ou Joseph, le ministre du Pharaon, si toutefois Joseph a visité la Haute-Égypte.

M. Quatremère de Quincy donne plusieurs raisons de cette durée étonnante : le climat, les institutions, l'habileté de la construction. Ces raisons sans doute sont excellentes. Mais la plus forte qu'il signale aussi, c'est que Thèbes a eu le bonheur de ne pas avoir de voisins. Elle n'a pas été dérobée par ceux qui l'entouraient. A plus de 30 lieus à la ronde, ou plutôt en ligne droite et dans la vallée du Nil, il n'y avait pas et il n'y a pas actuellement une seule ville de quelque importance. On n'est pas venu de si loin voler Thèbes; ou du moins on a eu trop de peine pour la voler beaucoup. Si les Pyramides ont été dépouillées, la grande surtout, du revêtement de marbre qui la couvrait, c'est que le Caire s'est formé tout auprès. On a bâti le Caire avec des débris qu'on enlevait sans scrupule, parce qu'on pouvait les transporter presque sans peine. Les palais sans nombre qui entouraient les Pyramides, ont été successivement rasés pour aller orner de leurs fragments dépareillés les maisons de la grande ville, qu'ils rendaient un peu moins laides. Au contraire, Thèbes a été respectée,

parce qu'il aurait été trop difficile de la piller.

Cette solidité massive, ces développements colossaux de toutes les parties de l'édifice architectural, qui les a inspirés à l'art égyptien? Quelle cause a pu originairement les produire? Pourquoi l'art égyptien est-il si pesant, quand l'art grec, par exemple, et même l'art arabe, est si léger, si svelte, si élégant? M. Quatremère de Quincy répond que cette différence fondamentale tient au genre de vie primitif des peuples. En Égypte, où il n'y a pas de bois, pas plus qu'il n'y a de métaux, on a d'abord habité des cavernes, parce qu'on ne pouvait se construire de maisons; et, comme la nature des montagnes se prêtait admirablement aux travaux d'excavation, témoin les carrières du Mokattan, celles de Biban-el-Molouk, celles de Silsiléh, etc., ces travaux se sont multipliés en Égypte plus que partout ailleurs. Il n'y a pas de pays où l'homme se soit fait autant de retraites souterraines; et dans toutes les parties de la contrée, sur les bords du Nil et dans les rochers qui l'encaissent ou l'avoisinent, c'est prodigieux ce qu'on a trouvé, et ce qu'on découvre tous les jours, d'excavations de toutes sortes, particulières ou sacrées.

Dans leur architecture, les Égyptiens auront

donc cherché à reproduire les traits principaux de leurs habitations premières; et leurs édifices, avec leurs plafonds toujours plats, avec leurs lourdes colonnades, avec leurs pierres énormes aux assemblages les plus simples, avec leurs lignes droites et leurs portails carrés, ne sont que la reproduction des cavernes où l'on vivait à l'origine, et où l'art s'exerçait sous terre avant de se montrer au grand jour.

En Grèce, au contraire, l'architecture a dû imiter, non la caverne, dont on n'avait pas besoin, mais la maison, dont l'habile charpente en bois, tiré des plus vastes forêts, portait déjà les premiers rudiments de l'art.

Je ne nie pas la valeur de cette théorie; et l'on doit avouer que les grands temples hypogées d'Ibsamboul en Nubie ne laissent pas que d'y donner une certaine autorité. Mais les origines sont toujours si obscures, qu'il vaut mieux, je crois, ne pas les sonder; et, tout en trouvant cette explication fort ingénieuse, je ne m'y arrête pas; je la prends pour ce qu'elle est, sans y attacher beaucoup d'importance. L'architecture égyptienne est là, qui pose devant nous; et je trouve qu'il vaut mieux l'étudier dans ce que nous voyons, que d'essayer de savoir, au milieu des ténèbres, quelles conceptions ont présidé à sa naissance.

Un premier mérite qu'on ne peut refuser à cette architecture, c'est d'être profondément originale. C'est bien en Égypte qu'elle s'est produite; c'est en Égypte qu'elle s'est développée, ou plutôt qu'elle a régné, sans venir d'un autre peuple et sans passer à personne. Mais elle n'est pas moins monotone qu'originale. Qui a vu un temple les a vus tous; et, sauf les dimensions et le nombre des parties, toujours les mêmes, dont ils se composent, il n'y a aucune différence dans la pensée qui les a conçus et exécutés.

Les causes de cette uniformité sont de toute évidence, et elles sont écrites en caractères irrécusables sur les pierres mêmes dont les édifices sont formés. Comme ces édifices sont tous religieux, le pouvoir monarchique ou sacerdotal est intervenu de très-bonne heure, pour fixer d'une manière irrévocable tous les détails de la construction, et l'usage de chaque partie, depuis le sanctuaire relégué au fond le plus caché du temple jusqu'à la paroi extérieure réservée aux inscriptions et aux bas-reliefs historiques. Ces hiéroglyphes de toute dimension, ces figures de tout genre, parfois majestueuses, le plus souvent grotesques, avec des corps humains surmontés de têtes d'animaux, ou réciproquement, avec des corps d'animaux surmontés

de physionomies humaines, c'étaient les annales de ce peuple, ses archives, ses bibliothèques. L'artiste, si ce mot n'est pas ici trop ambitieux, en bâtissant le temple sur un certain plan, exécutait un ordre qu'il n'avait jamais à discuter; en sculptant sur la pierre certains linéaments qu'il ne comprenait pas, sans doute, et dont ses chefs avaient seuls le secret, il exécutait un autre ordre, moins discutable encore, s'il est possible. Changer un trait, déplacer la figure la plus insignifiante en apparence, c'était commettre un sacrilége, c'était un attentat des plus graves, non-seulement contre la majesté des rois, mais aussi contre la sainteté des dieux.

L'art emprisonné dans ces lisières ne pouvait grandir; il ne pouvait tout au plus que durer; et il faut convenir que c'était la preuve d'une puissante vitalité que de ne pas étouffer dans ces langes, et que de s'y mouvoir encore si vigoureusement.

Il suffit de jeter un regard quelque peu attentif sur l'art égyptien pour voir que cette immutabilité est un fait, et non point une simple théorie, comme celle que je rappelais tout à l'heure. Mais il y a plus; ce fait nous est attesté de la manière la plus formelle par un témoignage qui ne peut être récusé, et qui a aujourd'hui vingt-deux siècles de

date. C'est celui de Platon. Au second livre de son admirable traité *des Lois* (page 82 de la traduction de M. V. Cousin), il dit positivement que « les modèles étaient déposés dans les temples et que défense était faite aux artistes de rien innover ni de s'écarter en quoi que ce fût de ce qui avait été réglé par les lois. » Platon ajoute : « Cette défense subsiste encore aujourd'hui (vers l'an 400 avant Jésus-Christ), et pour les figures et pour les ouvrages de sculpture et de peinture et pour toute espèce de morceaux de musique ; il y a plus de dix mille ans, à la lettre, que ces règles ont été posées, et les œuvres de ces temps reculés n'étaient ni plus ni moins belles que celles de nos jours. Elles sont toutes, sans exception, travaillées sur les mêmes patrons ; et le goût du plaisir n'a pas prévalu sur l'antiquité. » Platon avait voyagé, dit-on, en Égypte, et il ne faisait sans doute que répéter le témoignage des prêtres. Les prêtres de Saïs, dans le Delta, en avaient dit autant à Solon. Leurs annales, conservées dans les temples, remontaient, à les en croire, à plus de huit mille ans ; et Critias, qui figure dans le *Timée* (page 110, traduction de M. V. Cousin), tenait ces traditions de son grand-père, qui, lui-même, les avait reçues de la bouche de Solon de retour d'Egypte.

Il n'y a donc pas à en douter; la vue des monuments eux-mêmes et les affirmations de l'histoire sont d'accord : tout est de convention dans l'art égyptien; et jamais la liberté ne lui a été laissée dans la plus faible mesure.

Mais partout où l'on détruit la liberté, on détruit ce qu'il y a de meilleur et de plus fécond dans l'homme. C'est plus que lui arracher la moitié de son âme, comme l'a dit le poëte. Pour l'art égyptien, la conséquence a été désastreuse; il ne s'est jamais perfectionné, et il n'a pu faire le moindre progrès. La métaphore de Winckelmann est d'une justesse frappante. L'insecte qui a piqué l'arbre et lui a ôté toute séve, c'est le pouvoir, quel qu'il fût, qui, à un certain moment de son existence, l'a saisi au point où il en était arrivé et lui a posé des barrières infranchissables, sous l'étreinte d'entraves sacrées. C'est là ce qui fait que la sculpture n'a pu atteindre jusqu'à la statuaire, que la peinture n'a jamais eu de couleurs, que les bas-reliefs historiques eux-mêmes n'ont jamais pu être des portraits, et enfin que l'art n'a jamais essayé de lutter avec la nature et de la surpasser en l'imitant. Winckelmann a remarqué avec raison que les artistes égyptiens ne paraissent point avoir soupçonné la science de l'anatomie. C'est vrai; et, évidem-

ment, la défense générale sous laquelle ils travaillaient leur interdisait d'étudier d'autres modèles que ceux qu'on leur donnait à reproduire servilement.

C'était là, du reste, un reproche qu'on adressait dès l'antiquité aux arts de l'Égypte. Strabon remarque que « les artistes de ce pays ne cherchent point l'imitation corporelle; ils ne donnent jamais à leurs figures une attitude pittoresque; en un mot, ils n'ont jamais consulté les Grâces. » Strabon les blâme donc; et, comme en fait d'art l'autorité n'est de rien et que le beau est tout, il n'hésite pas à condamner des procédés qui tuaient le génie en prétendant le diriger. Platon, à un autre point de vue, semble au contraire approuver ces lois sévères; et il se défie tellement des aberrations de l'art, qu'il le plie sous le joug, sans crainte de l'y briser et sans trop de regret. Quoiqu'il m'en coûte, je me mettrais, en ceci, avec Strabon contre le disciple de Socrate. Sans doute, l'art doit être réglé, et je ne suis pas plus que Platon pour qu'il reste sans direction et qu'il s'abandonne à la licence; mais c'est aux mœurs publiques, et non point à la loi, de le discipliner.

L'art égyptien, sous la loi qui lui prescrivait minutieusement toutes ses allures, a végété plutôt qu'il n'a vécu.

Mais je me trompe; à tout ceci il y a une grande exception capable à elle seule de bouleverser toutes ces idées; je vous en parlerai bientôt.

Une autre conséquence non moins certaine de cet enchaînement oppressif de l'art, c'est qu'il n'a pas de goût. Refuser toute espèce de goût à l'art égyptien, c'est peut-être beaucoup dire en présence de tant de figures qui ont bien aussi leur grâce spéciale et leur beauté. Mais, si l'on tourne les yeux vers l'art grec, et que l'on contemple un instant ces prodiges d'élégance et de force, de simplicité et de science réunies, de délicatesse et de puissance, d'harmonie et de diversité, on ne peut plus regarder sans une sorte de malaise ces figures égyptiennes, dont la roideur atteste trop grossièrement que la vie n'a jamais été dans ces vaines images. Comment accorder une ombre de goût à un art qui a commis de si énormes méprises, et qui a cru que la grandeur matérielle de l'objet faisait la grandeur de l'œuvre et de la représentation? Un grand monarque, illustre dans la paix et dans la guerre, est représenté par un colosse de 60 pieds de haut, tandis qu'on n'en a donné que 20 tout au plus aux colosses des rois dont il a triomphé! Avec de telles bévues, il est bien difficile qu'on ait du goût; et, malgré toute l'admiration que je

professe pour l'art égyptien, je crois que cette partie la plus délicate de l'intelligence et du génie des arts, qu'on appelle le goût, lui a presque tout à fait manqué. Mais j'ajoute : même avec cette lacune, qui est très-considérable, on peut encore mériter l'estime de la postérité.

La solidité, que M. Quatremère de Quincy nomme avec tant de raison la santé de l'architecture, étant le caractère propre de l'art égyptien, il faut voir à quoi tient cette solidité incomparable. Selon moi, il y en a trois causes principales : la nature des matériaux, l'habileté de l'assemblage et l'immensité des masses superposées.

La nature des matériaux ne dépend en rien de l'artiste qui n'a que la peine de les choisir. Mais les deux autres causes ne dépendent que de lui et lui font le plus grand honneur.

Tout le monde sait que l'Égypte est peut-être le pays du globe le mieux doté par la nature sous le rapport des matériaux propres à l'architecture, je ne dis pas, à la statuaire. On croirait que le ciel a voulu dédommager une contrée qui ne recevait de lui ni bois ni métal. Il lui a donné, en place, les calcaires compactes à grain résistant et fin, les grès indestructibles, les granits qui sont plus durables encore, des matériaux de ciments que rien n'al-

tère, mais dont l'art n'a fait d'ailleurs qu'un très-rare usage, et une terre qui se modèle sans peine en briques extrêmement solides, que le soleil suffit ordinairement à cuire. Quant au marbre, au porphyre, au basalte, l'Égypte n'en a pas naturellement; mais elle a su de très-bonne heure les emprunter à ses voisins. Le Sinaï lui a fourni des marbres fort beaux, l'Arabie des porphyres inaltérables, et l'Éthiopie des basaltes, que les ciseaux les mieux trempés peuvent à peine entamer.

Telle est la part de la nature.

Celle de l'art est bien plus considérable. Charles Perrault, au milieu des paradoxes qu'il a soutenus pour flatter la vanité des modernes et pour rabaisser les anciens, a prétendu que les anciens n'entendaient rien à la coupe des pierres. C'était peut-être pour faire plaisir à son frère Claude, l'architecte du Louvre. Mais cette critique, injuste envers les Grecs et les Romains, l'était encore plus, s'il est possible, envers les Égyptiens. Il n'y a pas de peuple qui ait mieux pratiqué la taille des pierres proprement dite, non pas dans toutes ses parties sans exception, mais dans ses parties essentielles et vraiment architectoniques. Il faut accorder, comme le fait M. Quatremère de Quincy, qu'il n'y a pas d'art du trait dans l'architecture égyp-

tienne, qu'il n'y a pas d'art de l'appareil, en d'autres termes, qu'il n'y a pas de procédés artificiels de solidité. On est trop simple alors, et trop fort en même temps, pour connaître autre chose que le sciage des pierres, l'équarissement à angles droits, et un polissage merveilleux que procure le sable d'Éthiopie, aussi dur que la poudre de diamant, ou le sable de Péluse, non moins vanté par Pline.

Mais, avec ces formes qui attestent l'enfance et les débuts de l'art, quelle justesse, quelle précision, quels joints imperceptibles et inébranlables! Les modernes ont beau faire; quoi qu'en dise Perrault, ils ne surpassent point les Égyptiens en ce genre. Il faut ajouter que les anciens eux-mêmes, entendez les Grecs et les Romains, partageaient à cet égard l'infériorité trop réelle des modernes; ce qui aurait bien dû les réconcilier avec leur impitoyable critique. Dans les œuvres grecques et romaines, il n'y a peut-être que le temple de Jupiter à Agrigente, si l'on s'en rapporte à Winckelmann, qui puisse rivaliser avec les temples d'Égypte pour la dimension des pierres, la perfection des joints, la justesse des équerres et la vivacité toujours subsistante des arêtes.

Charles Perrault s'est donc trompé ici comme sur Homère et sur tant d'autres points; ce sont des

contes qu'il nous fait sur l'impéritie des anciens en fait de coupe de pierres. Seulement ces contes-là ne valent pas les fameux Contes de Fées, genre où Perrault excelle, et qu'en effet les Grecs n'ont jamais connu, s'en dédommageant, il est vrai, par la Mythologie, et même par l'Iliade et l'Odyssée.

Ce qu'il y a de plus étonnant encore que la perfection du sciage et de l'équerre, c'est le travail du ciseau, dont il a été fait plus d'usage dans l'architecture égyptienne que dans aucune autre du monde. La plupart des hiéroglyphes sont incisés à des profondeurs plus ou moins grandes; et ces incisions sont si justes, qu'elles ont l'air d'être faites à l'emporte-pièce. C'est cependant en plein granit, pierre déjà bien dure; c'est parfois aussi en plein basalte, comme pour ces sarcophages que nous pouvons voir dans notre Louvre. Mais le basalte rebute nos meilleurs outils, et il a bientôt mis hors de service nos aciers les plus finement trempés. Les Égyptiens se jouaient, à ce qu'il paraît, avec ces difficultés, qui sont tout simplement insurmontables pour nous; et ce qui dépasse toute idée, c'est qu'ils n'avaient que des instruments de cuivre. Quelle trempe savaient-ils donc leur communiquer? Quelles mains avaient-ils donc pour faire des entailles si justes et si infaillibles dans une ma-

tière si rebelle? Énigme qui vaut presque celle des hiéroglyphes, et que nos architectes ne découvriront pas, comme nos égyptologues ont deviné l'autre.

Cosme de Médicis, premier grand-duc de Toscane, avait retrouvé, à ce qu'assure Vasari, son architecte, le secret de tailler le granit au ciseau, dans le style égyptien. Mais le secret, un instant ressaisi, et sans doute par hasard, fut bientôt perdu; et nous le cherchons encore. Les Égyptiens, plus habiles et plus attentifs, l'ont eu et l'ont gardé pendant des siècles.

La chose a paru si étonnante à quelques historiens, que, pour l'expliquer, ils ont prétendu que les Égyptiens devaient avoir un moyen d'amollir la pierre avant de la travailler. Mais je ne trouve pas que cette solution fort paradoxale du problème l'avance beaucoup. La question est ainsi transportée de l'architecture à la chimie. J'interroge alors les chimistes au lieu des architectes, et je leur demande s'ils ont des réactifs qui rendent le granit, le porphyre et le basalte tendres comme cire pour un moment, et à une place donnée, sauf à leur rendre ensuite leur dureté primitive. Les chimistes ne seraient pas moins embarrassés, je suppose, que leurs confrères de l'équerre et du compas. Énigme

pour énigme, je m'en tiens à la première; et je ne pense pas qu'ici plus qu'ailleurs il soit bien raisonnable de multiplier les êtres sans nécessité.

Après l'architecture proprement dite, viennent les moyens d'exécution dont elle se servait. Et ici les Égyptiens ont une supériorité si absolument incontestable, que Winckelmann et Quatremère de Quincy sont d'accord; que M. le chevalier Canina est de leur avis; et que tous les architectes, sans exception, portent un jugement identique. On est stupéfait devant de tels prodiges, qui sont aussi certains qu'inexplicables. A Karnak, à Médinet-Habou, sans parler des Pyramides, j'ai vu des pierres de 30 et 40 pieds de long posées à des hauteurs de 40, 50, 60 pieds et plus. C'est à n'y rien comprendre; et, devant la réalité, on doute du témoignage de ses yeux, plutôt que d'abord y croire. Par quels procédés de mécanique, faciles et tout-puissants, a-t-on pu porter à ces élévations ces morceaux gigantesques, arrachés à des carrières qui sont à des 50 lieues de là?

C'est déjà beaucoup. Mais il y a plus fort que cela. Des obélisques de 100 pieds de haut, c'est peu facile à transporter. Mais des colosses, qui ont des 3 ou 4 mètres de large entre les épaules, et qui ont 50 pieds de haut, comme celui de Rham-

sès, imaginez un peu ce que ce doit être de les extraire des carrières de Silsiléh, près d'Assouan, pour venir les dresser à une cinquantaine de lieues plus bas dans la plaine de Thèbes, où ils sont encore, pesant à peu près un million de kilogrammes. Si l'histoire nous avait à elle seule attesté de pareils travaux, sans qu'ils existassent encore sous nos yeux, on n'aurait pas manqué de récuser l'historien assez naïf pour rapporter de tels mensonges. Ces mensonges sont des faits irrécusables, qui sont exposés sans cesse aux regards des voyageurs, et que constatent les mesures les plus exactes de l'antiquaire et du critique. Il faut se rendre à l'évidence, tout inimaginable qu'elle est.

Ce qu'il y a de plus surprenant peut-être, quand on y pense, c'est que ce ne sont pas là des tours de force pour l'art égyptien. C'est sa pratique habituelle. Les obélisques, les colosses, les pierres colossales, sont en un tel nombre, qu'il est clair que ce sont là des travaux de chaque jour, dont chaque artiste est capable, et qu'on accomplit presque sans y penser. A Saïs, à Butos, dans le Delta, on a transporté à 200 lieues des carrières de la Haute-Égypte, des chapelles monolithes en granit qui pèsent plus que les plus grands colosses de Thèbes. Une fois sur le Nil, on comprend

le transport. Mais, pour sortir de la carrière et arriver au fleuve; mais, pour sortir du fleuve et cheminer jusqu'à destination, c'est à confondre d'étonnement.

Tout ce qu'on raconte de la construction des Pyramides, et toutes les fables qu'en rapportent les écrivains grecs et romains, prouvent bien qu'on avait dès lors perdu le secret de ces constructions habiles, si ce n'est savantes. A quelle époque avait-on eu ce secret? Mais ce secret ne pouvait en être un, certainement, pour la population égyptienne tout entière, sous les yeux de laquelle on construisait ces merveilles, ou plutôt qu'on employait à les construire.

C'est toujours par assises horizontales que l'art égyptien procède. C'est fort simple; et l'on peut voir dans cette simplicité l'enfance d'un art peu avancé; mais c'est fort solide, et c'est surtout ainsi qu'on brave le temps. Les cathédrales gothiques, avec leurs délicatesses infinies d'ornementation, ne vivront pas ce que Karnak a vécu, et ce qu'il doit vivre encore. Souvent l'architecture égyptienne fait des murs de 24 pieds d'épaisseur, prenant pour moellons des pierres que nous trouverions déjà bien grosses pour nos pierres de taille. Les plafonds sont toujours faits d'un seul bloc qui va d'une colonne à

l'autre. Les tambours des colonnes varient suivant l'épaisseur des couches; et il est assez remarquable que les Égyptiens n'aient presque jamais fait de colonnes monolithes, quoique sans doute cet effort ne leur eût pas coûté plus que tant d'autres. C'est que probablement ils les auront jugées trop peu solides.

Les assemblages de ces pierres, presque toujours à angles droits sur toutes leurs faces, sont merveilleux; et les connaisseurs, comme M. Quatremère de Quincy, ne peuvent se lasser de les admirer. Ils les donneraient à faire, peut-être bien en vain, à nos constructeurs les plus expérimentés et les plus adroits. La voûte cintrée est inconnue aux Égyptiens, ou plutôt elle leur est inutile. Quand on fait des plafonds horizontaux d'une seule venue, à quoi bon les cintres? Dans les édifices romains et grecs, ce sont toujours les voûtes qui faiblissent les premières et qui commencent la ruine. Aujourd'hui, les plafonds tout unis de Karnak sont ce qu'ils étaient au temps de Sésostris, voilà 3,000 ou 3,500 ans. Les pierres n'ont pas bougé d'une ligne, pas plus que les couleurs ne se sont ternies.

Il est vrai que les Égyptiens se sont abstenus de faire des édifices à plusieurs étages. Je ne crois pas qu'on trouve un seul temple où, à une première construction, on en ait superposé une seconde.

L'élévation peut être considérable comme à Karnak, où elle a parfois 100 pieds, mais elle est toujours simple et unique. Les Égyptiens, tout forts qu'ils étaient, ne se le sont pas crus assez cependant pour risquer de telles témérités. Est-ce en effet calcul de leur part? Alors c'est bien prudent, et ce n'est guère qu'une expérience consommée qui impose cette réserve et qui inspire ces conseils. Est-ce instinct? Alors le génie égyptien est encore mieux doué qu'on ne le suppose.

Dans le détail des édifices, on n'a pas été moins sage; et les portes, par exemple, sont toujours quadrangulaires. Les pylônes sont plus solides encore que les temples et les palais indestructibles qu'ils précèdent et qu'ils annoncent. Tous ceux que l'on voit altérés aujourd'hui ne l'ont été que par la main des hommes; le temps à lui seul ne les aurait jamais endommagés. De telles pierres, posées si simplement les unes sur les autres et si bien ajustées, sont solides comme les montagnes d'où on les a tirées; et le travail minutieux dont on les a revêtues les rend plus insensibles encore aux intempéries de l'air, dont les montagnes elles-mêmes sont délitées. Ces portails si grandioses et si inébranlables sont, à ce qu'il semble, ce qui frappait le plus les visiteurs anciens de Thèbes; et, quand Homère

parle de cette ville, c'est pour l'appeler la ville aux cent portes, Hécatonpyle. Si parfois on veut donner des jours dans les temples, ce ne sont pas des fenêtres que l'on fait ; ce sont uniquement des ouvertures carrées, en harmonie avec le reste de la construction et aussi massives qu'elle.

Les plans uniformes des temples sont toujours quadrangulaires. On n'a jamais connu en Égypte d'édifice circulaire, par les mêmes causes qu'on n'a jamais fait de voûtes. Ce n'eût pas été assez solide, et peut-être l'œil en eût-il été choqué. Les temples peuvent être indéfiniment accrus, mais c'est toujours d'après le même modèle. C'est ce que remarque déjà Strabon, qui nous en a laissé la description la plus détaillée et la plus fidèle. Dans tous les temples, il y a constamment la cour pavée, ou le *dromos*, qui règne autour du temple, soit en largeur, soit en longueur. Sur le dromos il y a l'avenue des sphinx dans les deux sens ; ils sont sur deux lignes qui se font face, à 20 coudées l'un de l'autre. Le dromos est souvent planté. Après le dromos, qui est limité par des murailles à hauteur d'appui, viennent les propylées; puis, le temple proprement dit. Il est composé lui-même de deux parties distinctes : le pronaos ou temple extérieur, et le sanctuaire, temple du dedans, le vrai

temple où s'accomplit le culte avec ses mystères.

Voilà les éléments essentiels. On peut maintenant modifier les dimensions, multiplier les allées de sphinx, étendre le pronaos, grandir le sanctuaire, accumuler deux ou plusieurs entrées de temple, deux ou plusieurs cours, comme à Médinet-Habou; la réunion des édifices peut être indéfinie, comme le dit Strabon. Mais il reste facile de s'orienter dans ces lignes toujours droites et pareilles, qui varient d'étendue sans jamais varier de figure.

Chose assez singulière, qu'il est bon de signaler : on n'a jamais recherché quel était le système de fondation de ces solides structures. On se contente de les voir si fermement assises sur le sol. On ne s'est point encore demandé sur quoi elles reposent. Le sable, il est vrai, est un rude obstacle; et il ensevelit toutes les fondations, puisqu'il ensevelit souvent même les édifices entiers jusqu'au faîte.

Telle est à peu près l'architecture égyptienne dans son ensemble. Mais ce ne serait pas la connaître assez complétement que de ne pas y joindre une foule d'accessoires qui ne sont que des détails, mais qui ne laissent pas que d'avoir de l'importance, tout en ne faisant point partie des édifices mêmes.

Sur ces pyramides qui servaient de tombeaux, et

qui étaient revêtues de marbre poli, il paraît qu'il y avait des statues proportionnées à un tel piédestal; et ces statues étaient sans doute celles des monarques ensevelis sous ces montagnes de pierres. Je ne sais si la grande Pyramide a jamais été couronnée par la statue de Chéops. Mais il est certain que les deux pyramides du fameux lac Mœris avaient chacune, à leur sommet, un colosse de granit. C'est Hérodote qui l'atteste pour l'avoir vu (Euterpe, ch. 149). Ces deux pyramides étaient peut-être plus hautes encore que la grande; car elles avaient 250 pieds sous l'eau du lac et autant au-dessus. Ces statues colossales étaient parfois richement ornées; et Cambyse passe pour avoir arraché à une d'elles le cercle d'or massif qu'elle portait sur la tête. Cet ornement d'une statue au sommet d'une pyramide est d'assez bon goût, et c'est un trait à remarquer dans l'art égyptien.

Les obélisques sont aussi une particularité qui lui est tout à fait propre. C'est une invention qui n'est qu'à lui. Nous ne pouvons guère en juger l'effet en voyant un obélisque isolé sur une de nos places publiques. Les obélisques allaient toujours deux par deux, devant les deux massifs des pylônes, ou devant les temples de chaque côté des portes. Il faudrait les voir dans ces conditions pour savoir

tout ce qu'ils sont, et surtout quels sont leurs rapports avec le reste des monuments dont ils étaient entourés. En soi, c'est une idée certainement originale autant que l'œuvre est élégante. Je ne vois pas que dans aucune autre architecture on en ait fait usage. Il n'y avait guère qu'en Égypte qu'on pût se procurer de pareils monolithes. Mais, si, dans toute autre architecture, on les eût jugés un élément nécessaire de l'ornementation, on aurait pu toujours les faire de plusieurs assises, ce qu'on n'a point fait. L'obélisque n'est donc connu qu'à l'art égyptien tout seul; et, dans certains cas, il peut valoir mieux que la colonne.

La partie la plus riche peut-être de l'architecture égyptienne, c'est la décoration des colonnes, des chapiteaux, des corniches et entablements, des plafonds et des portiques. Les cariatides sont aussi comme l'obélisque une invention égyptienne. Mais celle-là a été portée ailleurs; et l'architecture grecque en a fait grand usage, soit qu'elle ait trouvé spontanément cet ornement, soit qu'elle l'ait emprunté du dehors.

Aux pyramides, aux obélisques, aux colosses. aux sphinx à têtes humaines ou à têtes d'animaux, il faut ajouter ces myriades de statuettes trouvées dans tous les tombeaux, soit en terre cuite, soit en

bronze, dont quelques-unes sont de véritables chefs-d'œuvre ou de forme ou de fabrication. Nous pouvons en voir de charmantes dans nos musées. Il faudrait ajouter encore ces émaux admirables que l'orfévrerie la plus habile de nos jours, aidée de tous les secours de la chimie, ne pourrait certainement pas dépasser, si même elle les égalait. Pour s'en convaincre, il suffit de voir ceux que M. Mariette a découverts dans le tombeau d'Apis, et qui sont déposés au Louvre.

Mais, pour en revenir à l'architecture en particulier, on doit remarquer encore que l'art égyptien a donné aux pierres qu'il employait, un poli qui atteste les procédés les plus adroits, les plus sûrs et les plus faciles nécessairement, puisqu'on a pu les appliquer sur une aussi vaste échelle. On n'achevait point les statues au ciseau; on les achevait en les polissant, ce qui empêchait, il est vrai, à peu près complétement l'imitation du relief si varié des chairs et du jeu des muscles; mais c'était un moyen de conservation pour la matière. C'était encore une partie de cette solidité éternelle que les Égyptiens paraissent avoir cherchée avant toute autre qualité.

Quant aux édifices mêmes, il fallait les polir après les avoir complétement achevés, pour pouvoir

y sculpter les hiéroglyphes et les bas-reliefs. La perfection relative de ces travaux, qui sont aussi un privilége des Égyptiens, tient en partie au poli de la pierre. Les grès de Silsiléh étaient très-propres à le recevoir, quoique le grain ne puisse pas naturellement en être très-fin. Les granits prenaient le poli le plus admirable; mais ils ne servaient qu'aux colosses et aux obélisques, et l'on n'y gravait que de rares inscriptions. Les calcaires, qui auraient pu se polir presque aussi bien, n'ont guère été employés pour ces édifices, qui devaient durer autant que le monde. Les calcaires sont bons pour nos constructions éphémères; ils ne convenaient point aux constructions égyptiennes, à moins qu'on n'accumulât les pierres par monceaux, comme dans les pyramides de Ghizeh.

C'est à peu près là tout ce que j'avais à vous dire, monsieur le Rédacteur, sur l'architecture égyptienne, et je viens de vous en rappeler les principaux traits. Vous voyez que je l'estime vivement, et je n'hésite pas à lui donner une place considérable dans les fastes de l'art. Après l'architecture grecque, je ne vois pas trop ce qu'on peut lui préférer; et, tout en admirant beaucoup l'architecture gothique, je ne crois pas qu'on puisse, tout compris, la placer à cette hauteur, ne serait-

ce qu'à cause de sa date. Je demande bien pardon de cette hérésie à nos fanatiques du moyen âge. Le gothique a de grands mérites que je suis loin de nier. Pourtant je ne sais si, au point de vue purement technique, ces mérites, d'ailleurs fort différents, valent ceux de l'art égyptien.

Mais, tout admirateur que je puisse être de l'architecture de Thèbes, de Dendérah, des Pyramides, je me range à l'avis de M. Quatremère de Quincy et du P. Paolo, collaborateur de Winckelmann. L'architecture égyptienne ne peut jamais servir de modèle, parce qu'elle a travaillé sans règles proprement dites, quoiqu'elle ait travaillé sous la discipline la plus sévère. Elle n'a pas d'ordres, parce qu'elle n'a pas de proportions fixes ni de combinaisons systématiques, si ce n'est celles qu'on lui impose au nom de certains principes religieux et politiques, qui n'ont rien à faire avec les principes de l'art et du beau. Un ordre d'architecture est le résultat des analyses les plus savantes et de l'expérience la plus étendue et la plus intelligente. Il n'y a guère que les Grecs qui aient connu ces profondeurs de la science et de la pratique réfléchie. Je ne suis pas sûr que le gothique ait des ordres; mais je connais très-clairement l'ordre dorique, l'ordre corinthien, l'ordre ionique, l'ordre compo-

site. En Égypte, non plus qu'ailleurs, il n'y a rien de pareil; et la Grèce garde aussi ce privilége, comme tant d'autres, en ce qui concerne le vrai et le beau.

Je ne dirai pas tout à fait, avec M. Quatremère de Quincy, que l'architecture égyptienne est énorme par impuissance; qu'elle est dénuée de tout sentiment du beau, et qu'elle n'a ni grâce ni richesse. Je trouve ce jugement un peu sévère, s'il m'est permis de modifier quelque chose aux arrêts d'une telle autorité; et je ne voudrais pas, malgré les justes hésitations de mon ignorance, ratifier une sentence prononcée par cet oracle de bon sens et de goût. Mais M. Quatremère l'eût atténuée peut-être lui-même s'il fût allé sur les lieux, et s'il avait pu recevoir l'impression directe de ces grandes choses, dans le milieu même pour lequel elles ont été faites. Du reste, je souscris bien volontiers à ses préférences exclusives pour l'art grec, qu'il proclame supérieur et tout à fait pur d'imitation.

Il est vrai qu'on peut être bien inférieur aux Grecs et être encore bien grand. L'étude de M. Quatremère de Quincy le prouve, quoiqu'aboutissant à une critique; et je crois que, tout en mettant l'architecture égyptienne fort au-dessous de sa ri-

vale, il aura contribué plus que personne à la placer encore bien haut. Pour ma part, c'est lui qui m'a appris à en tenir tant de compte en me faisant pénétrer quelque peu dans ses mystères, dont elle-même d'ailleurs n'a peut-être pas eu conscience.

Mais je le répète : Qui se serait douté, sans le témoignage formel, non pas de l'histoire, mais de ces monuments éternels qui portent eux-mêmes leur date et leur explication, qu'à quatre mille ans de nous, et dans un pays désert aujourd'hui et toujours menacé par l'envahissements des sables, sous une telle latitude, dans le cœur de l'Afrique, à 250 lieues des côtes de la Méditerranée, et même plus loin encore si l'on pense à Ibsamboul et aux temples de la Nubie, l'art pût créer de telles merveilles? En ceci, du moins, la gloire, qui a fait plus d'une méprise, ne s'est pas trompée, et Thèbes valait encore plus que la renommée ne le disait au monde étonné.

J'en arrive, pour terminer cette longue lettre, monsieur le Rédacteur, à l'exception essentielle dont je vous parlais un peu plus haut.

Parmi les admirables découvertes qu'a faites M. Mariette au Sérapéum de Memphis, la plus surprenante, selon moi, est la statue de l'Hiérogram-

mate, qui est actuellement au Louvre, dans une des salles de notre musée égyptien. M. Mariette l'a extraite d'un des plus anciens tombeaux entre lesquels passait la fameuse allée de sphinx, qu'avait vue Strabon, et que notre compatriote a retrouvée à 80 pieds sous le sable qui l'enfouissait. Cette statue en pierre, recouverte d'un enduit rouge, représente un homme assis les jambes croisées, tenant sur son genou droit un papyrus sur lequel pose sa main, armée du roseau, instrument de sa profession. Il lève la tête; et ses yeux, très-artistement composés, regardent au loin.

O prodige! cette statue est d'un style absolument différent de tout ce que nous offre l'art égyptien. C'est la sculpture, étude et imitation du corps humain et de la nature, telle que les Grecs l'ont conçue et telle que nous la concevons après eux. C'est un tout autre monde que celui de Thèbes, de Dendérah, des Pyramides; c'est notre monde; ce n'est plus rien du monde pharaonique.

A quelle époque remonte cette statue, escortée de dix ou douze autres conçues dans le même esprit et dans le même sentiment? D'où vient-elle? Qui l'a produite? Quelle est cette apparition qui contredit tout ce que l'on sait, tout ce que l'on peut voir de l'art égyptien? Les égyptologues les plus

autorisés nous répondent sans hésiter que cette statue singulière appartient, avec les monuments au milieu desquels on l'a trouvée, à la cinquième ou sixième dynastie. Selon les calculs de M. Lenormant, la cinquième dynastie a commencé à régner en 4073 avant J. C. Ainsi, cette figure parlante, comme dit M. de Rougé, et dont tous les traits sont si fortement empreints d'individualité, en un mot, qui est un vrai portrait, pourrait avoir six mille ans à l'heure où je la décris.

Six mille ans! Alors voyez la conséquence. Avant cette période de l'art égyptien, où il était ce que nous le connaissons, c'est-à-dire soumis à ces lois toutes conventionnelles dont Platon nous a parlé, sans liberté, sans progrès possibles, il y a eu un art tout autre, qui était le vrai, parce qu'il était libre, et qui marchait sur la voie où l'on arrive à la beauté grecque et à la perfection de Phidias. Quelle révélation inattendue et quelle surprise!

Je m'arrête, monsieur le Rédacteur, sur cette pente qui pourrait nous mener peut-être à l'hypothèse et aux chimères. Mais je tenais à signaler ce nouveau point de vue, et cette échappée en quelque sorte, sur les origines de l'art égyptien. Dans l'histoire de l'esprit humain, ce serait un fait inouï; et cette abdication irrévocable du génie de l'art sous

les ordres du despotisme serait une des anomalies les plus étonnantes que les annales de l'histoire pourraient offrir aux réflexions de la philosophie.

Encore une fois, je crois que l'Égypte, déjà bien mystérieuse, nous tient en réserve des étonnements dont nous ne doutons guère, bien que, grâce à Champollion, nous comprenions ses hiéroglyphes et quelques-unes de ses énigmes.

Agréez, etc.

XI

SUEZ ET SON COMMERCE.

Des bords du lac Timsah, le 26 décembre 185[illegible].

Monsieur,

Nous avons quitté Suez le 21 décembre, et nous avons commencé notre voyage dans l'isthme. J'aurai plus tard à vous parler de ce que nous y avons trouvé, et des résultats tout à fait favorables de notre examen. Mais auparavant je veux vous entretenir de la ville de Suez et de l'état actuel de son commerce. Aujourd'hui, elle est peu importante; mais c'est presque un motif de plus pour lui don-

ner quelques instants d'attention. Elle prendra un grand développement quand le canal qui doit relier la mer Rouge à la Méditerranée sera ouvert, et que le commerce du monde avec l'Asie empruntera cette route devenue facile et rapide. Alors, il sera curieux de savoir ce qu'était Suez avant que cette belle entreprise vînt l'enrichir et en faire une cité populeuse et civilisée.

La Commission internationale était arrivée le 16 décembre dans la matinée. Sur-le-champ elle s'est mise à l'œuvre, et elle a consacré quatre jours à étudier la rade, qui peut passer pour une des meilleures du globe. J'ai accompagné les ingénieurs dans toutes leurs excursions. Mais j'ai aussi consacré ce séjour à recueillir quelques renseignements de statistique commerciale dont je vous transmettrai le résumé.

Quand on arrive du Caire à Suez, la vue de cette ville, toute pauvre qu'elle est, ne laisse pas de causer quelque plaisir au voyageur, qu'ont attristé trente-deux lieues du désert le plus aride qu'on se puisse figurer. Il est vrai qu'il y a dans ce désert seize relais de poste. Mais, à l'exception du palais qu'avait construit l'extravagance d'Abbas-Pacha dans ces lieux désolés, et de la forteresse d'Aguérout qu'on aperçoit à l'horizon, l'œil n'a rien vu

d'humain ni de vivant, et il se repose avec un certain charme sur les premières habitations qu'il découvre.

La porte par laquelle on entre à Suez, ville d'ailleurs à peu près tout ouverte, est délabrée; et elle fait peu d'honneur au reste de la cité qui, sauf le Caire, vaut mieux que toutes les villes arabes qui garnissent les bords du Nil. Elle a des places assez spacieuses, des magasins assez grands, un quai sur la mer, et des maisons qui, tout en tombant en ruines, sont construites, en grand nombre, de matériaux excellents tirés de l'Attaka, montagne au sud-ouest de la rade, et des carrières de M'Sallem, de l'autre côté du golfe, non loin des fontaines de Moïse.

Il n'y a pas à Suez le moindre monument qui puisse provoquer une visite, et les seuls souvenirs qui touchaient nos cœurs français n'ont laissé aucune trace. En 1798, le général Bonaparte y vint faire une course et voulut voir de ses yeux le point où aboutirait le canal que lui aussi projetait, et que nous devons maintenant réaliser. Je suis entré dans la maison où il logeait avec son état-major, et où il n'est rien resté de lui que son nom. Elle appartient à un négociant chrétien, qui a eu le soin de tapisser les murs du divan où le général s'est

reposé, de gravures européennes qui représentent les principales scènes de sa vie, entre autres ses adieux à sa garde en 1814.

De cette maisonnette, un peu mieux tenue que les autres, je suis allé voir, à l'autre extrémité de la ville, les débris d'une batterie que l'armée française avait élevée pour protéger le fond de la rade. Il subsiste encore quelques vestiges de cet ouvrage, qui peut-être n'a jamais été armé; mais les remparts de terre sont renversés, et il a fallu les yeux exercés d'un officier du génie qui nous accompagnait pour les retrouver sur le sol et nous les signaler.

Suez compte, m'a-t-on dit, près de 5,000 habitants; j'avoue qu'à voir l'exiguïté de son enceinte je ne lui en aurais pas attribué plus du tiers. Mais c'est vraiment un prodige qu'une telle agglomération d'êtres humains ait pu se former en ce lieu.

Suez n'a pas une goutte d'eau; celle que lui fournirait l'oasis des fontaines de Moïse, et qui est à plus de trois lieues, n'est bonne que pour les chameaux. On va donc la chercher, pour l'avoir meilleure, à une distance double, et dans des réservoirs qui reçoivent la pluie, quand il en tombe; et, comme elle y est peu abondante et qu'elle tarit plus d'une

fois, il faut souvent la prendre encore plus loin.

C'est du Caire que venait celle que nous avons emportée nous-mêmes dans notre exploration de l'isthme ; et, notre caravane étant fort nombreuse, puisqu'elle comptait près de cent personnes, notre provision d'eau exigeait à elle seule trente-cinq chameaux. Suez, bien entendu, n'a pu nous en fournir. Mais qu'on juge de la situation habituelle d'une cité de 5,000 âmes qui n'a pas dans son sein la moindre ressource pour satisfaire cet indispensable besoin. Aussi la ville de Suez n'a-t-elle pas un seul arbre, un seul brin d'herbe, une seule fleur ; et il y a bien des gens qui naissent et meurent dans ses murs sans pouvoir se faire une idée de ce que c'est que la verdure et la végétation. Par une suite nécessaire, le marché à l'eau a pris un développement exceptionnel, et le précieux liquide s'y vend parfois à des prix exorbitants. On m'a cité des époques d'affreuse disette où le litre d'eau s'est payé jusqu'à 30, 40 et 45 centimes, et encore n'en avait-on pas à discrétion.

Il a fallu, vous le sentez, monsieur, une nécessité bien impérieuse pour qu'on bravât un si grave inconvénient. Jamais ville n'eût été fondée et n'eût subsisté dans cette localité inhospitalière, s'il avait été possible de la placer mieux. Mais Suez est le

point de la côte le plus rapproché du Caire; et sous peine de renoncer à tout commerce dans la mer Rouge, c'est là, et là seulement, que devait être situé l'entrepôt qui reçoit ce commerce et qui le transporte. Le désert règne partout à l'entour, et partout également redoutable; mais dans cette direction il est moins vaste qu'ailleurs, et il mène à une grande ville de 300,000 habitants, qui est la capitale de l'Égypte.

Voilà ce qui a créé Suez dans des temps déjà bien anciens, et ce qui la maintient malgré toutes les causes de destruction qui la menacent.

Il est vrai que sa rade est dans des conditions excellentes. Les vents alternatifs qui, sous le nom de moussons, dominent l'entrée de la mer Rouge vers Aden, et tout l'océan Indien, cessent de se faire sentir à cinquante lieues au moins avant le fond du golfe; et, comme il se resserre de plus en plus, l'extrémité septentrionale en est d'ordinaire parfaitement calme.

On ne connaît pas les tempêtes dans ces parages, que l'on croit dangereux parce qu'ils sont inconnus. Le vent du nord, qui y règne les quatre cinquièmes de l'année, et les vents du sud-ouest ne sont jamais violents. Je puis vous citer un fait qui le prouve péremptoirement. Le capitaine de la cor-

vette anglaise qui sert de magasin pour les charbons des steamers, la *Zenobia*, nous a dit que, depuis trois ans que son vaisseau est là sur ses ancres, il n'a jamais éprouvé la moindre avarie, et que les communications avec la terre n'ont point été interrompues une seule fois. Il est cependant à plus d'une lieue en mer par 6 ou 7 brasses. Je ne sais si l'on pourrait faire le même éloge d'aucune rade, même parmi les plus célèbres ; et je n'en connais pas une, pour ma part, sur les côtes de France, dont on puisse en dire autant. L'ancrage est des plus solides, et le fond est une argile qu'on retrouve, à la même profondeur à peu près, dans toute la traversée de l'isthme jusqu'à Péluse, comme l'attestent les forages faits par la Commission internationale. Les navires même du plus fort tonnage n'ont donc rien à craindre quand ils approchent de Suez; et, à mesure que cette mer, aujourd'hui si peu fréquentée, le sera davantage, la navigation y sera de plus en plus sûre et facile.

A l'heure qu'il est, Suez ne voit jamais de grands navires, si ce n'est ceux de la Compagnie péninsulaire et orientale et de la Compagnie des Indes, au nombre d'une quarantaine pour l'année. Le reste du commerce s'y fait par des barques indigènes, dont quelques-unes sont d'une centaine de ton-

neaux, et qui ont conservé les formes qu'elles avaient il y a deux mille ans; de même que les négociants ont gardé les usages que suivaient leurs ancêtres, au temps des Ptolémées et même des Pharaons. La construction de ces barques, qui sont assez solides sans être pontées pour la plupart, est un des profits principaux de Suez et emploie une bonne partie de la population.

Je m'occupe d'abord du commerce spécial de la mer Rouge. Je reviendrai ensuite à celui des Indes par les paquebots, et au transport des pèlerins de la Mecque; car ce sont là les trois sources de travail et de richesse pour la ville de Suez.

Le commerce de la mer Rouge ne se fait que par quelques points des côtes. A l'ouest, c'est Kosséïr, Saouakin, Massaoua, la côte des Saumalis et Zanzibar; à l'est, c'est Thor, Yambo et surtout Djeddah, qui centralise tous les produits du golfe avant de les expédier à Suez, et qui est l'entrepôt également obligé de ceux du Hedjaz et de l'Yémen.

Kosséïr fournit à Djeddah des céréales, du blé et de l'orge, des fèves, des farines, des grains divers et des légumes, et aussi des toiles de coton. C'est sur la mer Rouge le port le plus rapproché du cours du Nil, qui n'est qu'à vingt-deux lieues; et ces productions

viennent de la fertile vallée de l'Égypte. Les exportations de Kosséïr en 1852 se sont élevées à 3 millions 291,518 francs. Les importations, qui consistent surtout en café, en cire jaune et en bois de construction, ne se montaient qu'à 660,000 francs à peu près, si j'en retranche l'odieux trafic des esclaves, aboli par Mohammed-Saïd, même avant le firman du Grand-Seigneur, et qui représentait une somme de 232,576 francs.

Saouakin, plus bas que Kosséïr, au midi, correspond au commerce du fleuve Blanc, l'un des affluents ou plutôt l'une des branches du Nil. Le centre principal de ce commerce est encore à Kartoum, à l'extrémité méridionale du Soudan. Mais il tend à se déplacer; et, de même que par Kosséïr, le trafic qui se fait dans ces contrées déjà fort reculées préfère emprunter la voie de la mer, en l'allant chercher même assez loin, plutôt que d'affronter les difficultés de la navigation du Nil au-dessus des cataractes et les transports par terre.

La mer Rouge est aussi le chemin que suivent plus volontiers les Européens qui vont exploiter le Nil blanc; et l'*Osiris*, paquebot sur lequel nous sommes partis de Marseille pour Alexandrie, transportait avec nous un de ces hardis négociants, qui allait pour la troisième fois dans ces pays barbares,

et qui est en effet passé par Suez et la mer Rouge pour s'y rendre.

Saouakin fournit de la gomme, du séné, de l'écaille de tortue, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, des peaux de mouton et de bœuf, etc.

Massaoua, située encore fort au-dessous de Saouakin, est le port de l'Abyssinie, pays où les établissements européens, et particulièrement les établissements français, se multiplient de plus en plus. Les principaux produits qu'on exporte par Massaoua sont le café, la cire vierge, le musc, les noix de coco, les dents d'éléphant, les plumes d'autruche. Ce sont, de plus, les bœufs, qu'on expédie en quantité considérable et à des prix minimes pour Aden, et les mules, qu'on expédie pour Bourbon et pour Maurice.

L'île de Massaoua, qui était aussi un point très-important pour le commerce des esclaves, est le seul port de cette côte. Elle appartient, ainsi que Saouakin, au gouvernement turc. Il a repris possession de ces deux positions à la suite du traité de 1841, qui lui a rendu le Hedjaz de l'autre côté de la mer Rouge. On peut trouver que le Hedjaz est assez mal placé dans ses mains, comme le prouvent les troubles récents de la Mecque, qu'il est bien plus difficile d'apaiser de Constantinople que

du Caire, et que l'Égypte seule pourra calmer. Mais on comprend encore moins que Saouakin ne soit pas à l'Égypte, et Massaoua, à l'Abyssinie. En attendant, le gouvernement turc perçoit un droit de 12 pour 100 sur toutes les marchandises embarquées dans l'un et l'autre port.

La côte des Saumalis envoie à Djeddah, et de là à Suez, de l'encens, de la myrrhe, de la gomme élémi ou sandaraque. Enfin, Zanzibar envoie la gomme kopal, la cire jaune, les cornes de rhinocéros, le girofle, les cocos, etc.

Voilà pour le commerce de la rive occidentale de la mer Rouge. Celui de la rive orientale est beaucoup plus important, parce que c'est là surtout que se produit le café, la denrée principale de ces parages.

Djeddah le concentre tout entier à elle seule, et la raison en est bien simple : il n'y a pas d'autre ville dans toute la mer Rouge qui ait des maisons de commerce. Les négociants de Djeddah ont leurs agents dans tous les ports, assez peu nombreux comme on le voit; et ces agents monopolisent naturellement toutes les denrées pour leurs patrons. Djeddah ne compte d'ailleurs que des maisons arabes, qui ont des représentants jusque dans l'Inde. Une seule est chrétienne, la maison Saoua, et c'est

la plus riche de toutes. Elle est grecque; et elle s'est mise, l'année dernière, sous le protectorat de la France.

Djeddah compte de 12 à 15,000 âmes. Le Hedjaz ne lui fournit que de la gomme, des coquilles de nacre et un peu de laine blanche et noire. Mais l'Yémen ou Arabie Heureuse, qui est beaucoup plus riche que le Hedjaz, lui fournit d'abord le fameux café moka, puis de la gomme, de la cire jaune, des écailles de tortue, de la nacre de perle, des peaux de chèvre et de mouton, du séné, etc.

Le café que l'on continue d'appeler moka ne vient plus par Moka, quoique ce port soit assez sûr; il vient aujourd'hui par Hodéida et par Lohéia; et même, selon toute apparence, bientôt ce ne sera plus un port arabe qui l'expédiera. Depuis que les Anglais sont établis à Aden, c'est là que se dirige peu à peu l'exportation du café, comme c'est là aussi que tend à se porter le commerce de ces contrées avec l'Inde. Aden, qui est un point militaire considérable, pourra devenir dans quelque temps un point commercial non moins important. En 1839, quand les Anglais en prirent possession, il y avait un millier d'habitants; en 1845, c'est-à-dire six ans après, il y en avait plus de 20,000, sans compter les soldats et les marins. Aujourd'hui, on

peut bien, sans exagération, lui en donner 25 à 30,000.

Djeddah, outre le commerce de la mer Rouge, a de plus celui de la Perse, qui lui fournit ses tapis et son tombac; enfin, celui des Indes, qui pour ces pays lui appartient encore presque tout entier, malgré la concurrence dont Aden la menace. Il ne vient guère des Indes orientales à Djeddah qu'une vingtaine de gros bâtiments chaque année. Ils sont sous pavillon anglais, quoiqu'ils appartiennent tous à des Hindous. Ils portent des pèlerins pour la Mecque, et des marchandises, dont la principale est peut-être le riz (200,000 sacs de 75 kilogrammes chacun), des bois de sandal, d'ébène et de construction, du poivre du Malabar et de Java, de l'indigo, du kurkuma, de l'étain de Singapore et du benjoin, du basilic, du kardamome, diverses essences, de la muscade, de la cannelle de Ceylan, du gingembre du Malabar, des pagnes noirs de Surate, des étoffes de soie et d'or, dites chahi, des cachemires, des porcelaines de Chine, etc.

Tel est, monsieur, tout le mouvement commercial qui se réunit à Djeddah, et qui de là passe à Suez, pour se répandre en Égypte et jusqu'en Europe. Ce n'est rien sans doute, si on le compare

à ces immenses déplacements de matières et de capitaux auxquels est habitué le commerce européen. Mais les détails dans lesquels je viens d'entrer sont, je crois, peu connus, et ils me paraissent n'être pas sans intérêt. On ne suppose point que dans ces contrées presque sauvages il y ait déjà de telles relations d'échange, et qu'elles contribuent pour une aussi grande part aux besoins de notre civilisation. En 1852, l'importation et l'exportation entre Suez et Djeddah se sont montées, par portion égale, à peu près à 10,334,302 francs, sans compter ni les passagers, ni les marchandises provenant de l'Inde et de la Chine, consignées aux négociants de Suez par la Compagnie péninsulaire et orientale.

Ces marchandises, qui forment une classe toute spéciale, se composent d'indigo, de châles de cachemire et de coton, de tabletterie, de crêpes de Chine, de mouchoirs de soie, d'étoffes diverses et même de Corans imprimés. La plus grande partie se consomme en Europe. En 1851, leur valeur est montée à 843,238 francs. Depuis lors, ce chiffre a beaucoup plus que doublé.

Pour justifier les chiffres que je donne ici, et pour rassurer les économistes qui pourraient en faire usage, il est bon de dire comment ils sont

obtenus. Comme Suez n'est qu'un lieu de transit et que les villes vraiment commerçantes sont Djeddah et le Caire ou Alexandrie, c'est dans ces trois villes que sont délivrés les bulletins ou *reftiéhs* qui constatent la nature et le prix des marchandises. La douane de Suez n'en tient pas de registre ni de compte détaillé. Elle se borne à viser les *reftiéhs* et à noter les poids en *rotles* ou livres du pays, qui sont plus faibles d'un dixième que notre demi-kilogramme.

Quant aux marchandises de la Compagnie péninsulaire et orientale, elles payent 1/2 pour 100 de droit de transit à Alexandrie, d'après les connaissements et les déclarations des agents de la Compagnie, si elles sont à destination de l'Europe; et, à Suez, un droit d'entrée de 5 pour 100, si elles doivent être consommées en Égypte, en Syrie ou en Turquie. C'est d'après ces éléments que sont établis les chiffres que j'ai cités plus haut, et l'on peut dans ces limites les regarder comme très-exacts.

De 1852 à 1855, y compris cette dernière année, le commerce de Suez a continué de s'accroître dans une très-forte proportion, comme depuis dix années, ou, pour mieux dire, depuis que Méhémet-Ali a renoncé au monopole. Le nombre des charges de chameaux, qui de Suez au Caire, aller et re-

tour, était de 70,000 environ en 1849, a été de 91,500 en 1852, et il dépassera probablement 120,000 pour l'année qui va expirer. Les chameaux mettent trois jours pleins de Suez au Caire, où ils arrivent le quatrième jour. Du Caire à Suez, le voyage coûte 12 francs par chameau, et 20 francs à l'époque exceptionnelle du pèlerinage. De Suez au Caire, ils sont un peu moins chers; et, d'ordinaire, c'est de 7 francs à 10 francs. On ne se trompera donc point en prenant une moyenne de 10 francs par voyage; et c'est par conséquent une somme de 1,100,000 francs ou 1,200,000 francs qu'il convient d'ajouter au mouvement général de Suez. Chaque chameau de Fellah porte de 225 à 280 kilogrammes; en moyenne, 250 kilogrammes ou 500 livres. Les chameaux des Bédouins sont moins forts, et ils sont plutôt des coureurs, des dromadaires. Ainsi il faut de quatre à cinq chameaux pour une tonne de 1,000 kilogrammes; et l'on sera bien près de la vérité en adoptant pour le chiffre des tonnes le quart du chiffre des animaux qui les transportent.

J'ai achevé ce tableau en raccourci du commerce de Suez. Mais je n'en ai touché que le côté matériel. Je voudrais y ajouter quelques traits pour montrer dans quelles conditions morales il s'exerce.

La civilisation, en venant s'implanter sur les bords de la mer Rouge, ne compte pas, apparemment, n'y apporter que la richesse et le bien-être ; elle n'aurait accompli que la moitié de son œuvre, si elle n'essayait d'y introduire aussi l'ordre et la justice. Elle aura bien de la peine à changer des mœurs aussi invétérées que mauvaises ; et, si elle rend ici le commerce facile et honnête, dans la mesure même où il l'est parmi nous, j'affirme qu'elle aura fait une œuvre très-méritoire et beaucoup plus difficile que le percement de l'isthme d'une mer à l'autre.

Agréez, etc.

Digitized by Google

XII

SUEZ ET SON COMMERCE.

Des bords du lac Timsah, le 26 décembre 1855.

Monsieur,

Avant d'aborder les considérations qu'annonçait la fin de ma dernière lettre, je complète ce que j'ai dit du commerce de Suez par quelques renseignements sur les paquebots des Indes et sur les pèlerins de la Mecque.

Deux fois par mois, les navires de la Compagnie péninsulaire et orientale partent, un de Bombay et un de Calcutta; ils portent, en outre de la malle de

l'Inde, des passagers et des marchandises légères et précieuses, dont je vous ai donné un aperçu. La Compagnie des Indes orientales avait autrefois son service particulier entre Bombay et Suez. Mais elle a trouvé plus sage d'y renoncer et de s'en remettre, pour le transport des dépêches, à la Compagnie péninsulaire, qui mérite toute confiance. Elle envoie d'ailleurs ses vaisseaux à Suez dans toutes les occasions où elle le juge nécessaire; et, par exemple, c'est un des siens qui viendra prendre dans le golfe le nouveau gouverneur des Indes, lord Canning, à qui nous avons rendu visite à son passage au Caire, il y a trois semaines, lorsqu'il allait partir pour parcourir la Haute-Égypte, avant de se rendre dans sa vice-royauté, la plus belle du monde.

La rade de Suez voit donc dans l'année 40 ou 50 navires anglais, qui y viennent aussi régulièrement que le permet ce long trajet. Il faut y ajouter 5 ou 6 autres navires qui, doublant le cap de Bonne-Espérance, apportent le charbon de la Compagnie péninsulaire. La Compagnie des Indes fait venir le sien par Alexandrie; et du Caire à Suez, par terre. En 1855, le transport de ce combustible a exigé plus de 25,000 chameaux; et ce n'est pas, soyez-en sûr, le gouvernement des Indes

qui trouvera que le percement de l'isthme soit une entreprise inutile.

En 1855, le nombre exact des navires anglais a été de 52. Sur ce total, 23 venaient de Calcutta, 22 de Bombay. Il y en avait 2 qui étaient partis d'Aden, et enfin 5 qui arrivaient d'Angleterre directement. Ce nombre tend à s'accroître d'année en année.

Dès que le bateau des Indes est en vue dans la rade de Suez, on le signale sur-le-champ par le télégraphe à Alexandrie, et tout se prépare pour que le passage des Anglais se fasse avec le plus de célérité possible. C'est une sorte d'ouragan, pendant qu'ils traversent l'Égypte. On dirait qu'elle leur appartient, soit qu'ils aillent dans l'Inde, soit qu'ils en reviennent. Tous les moyens de transport, de Suez au Caire et du Caire au port d'Alexandrie, leur sont exclusivement livrés. Quand nous sommes arrivés en Égypte, nous avons dû attendre trois jours que l'unique voie du chemin de fer fût libre, de peur que notre convoi ne gênât celui des Anglais, qui pouvait avoir lieu d'heure en heure. Aujourd'hui que le chemin de fer est ouvert jusqu'au Caire, le service public aura naturellement le pas sur ce service spécial, auquel, jusqu'à présent, tout le reste était subordonné.

Le navire que j'ai vu à Suez le 20 décembre, il y a six jours, n'amenait que 70 passagers avec des marchandises. D'ordinaire, ils sont plus nombreux; et parfois ils sont le double. En moyenne, il passe à peu près 1,800 voyageurs d'Europe en Asie, et il en revient un peu plus. L'administration du transit, comme on l'appelle, pourrait aisément donner le chiffre exact qu'elle doit avoir. En 1849, le mouvement des voyageurs était à l'aller de 1,063, et au retour de 1,349. Depuis lors, il a fort augmenté; et en 1855, il s'est monté jusqu'à 5,500, aller et retour.

Le gouvernement égyptien s'est chargé, par le traité conclu avec la Compagnie, de prendre les voyageurs et les marchandises bord à bord et de les transporter de la Méditerranée à la mer Rouge, et *vice versâ*. Mais le traité expire cette année; et, par suite de quelques difficultés pratiques, le gouvernement égyptien ne recevra et ne rendra plus, dit-on, les voyageurs et les marchandises qu'à terre, sans aller les chercher ou les porter en mer.

Du reste, l'achèvement du chemin de fer, qui, dans peu de temps, se prolongera du Caire jusqu'à Suez, rendra toutes ces transactions beaucoup plus aisées. En attendant ce perfectionnement nouveau,

qui ne peut tarder, on se trouve déjà fort heureux de voyager par une poste, très-bien servie, du Caire à la mer Rouge, en dix ou douze heures. C'est aux Anglais et à Abbas-Pacha qu'on doit cette route excellente, tracée par l'habile ingénieur M. Linant-Bey, qui nous accompagne et nous guide, en ce moment, pour notre exploration de l'isthme.

Des voyageurs anglais, je passe aux dévots pèlerins de la Mecque, dont je ne dirai que quelques mots, parce que je n'ai pas eu l'occasion de voir moi-même la grande caravane, qui se compose quelquefois de 5 à 6,000 chameaux.

La Mecque est un lieu saint que visite la piété des fidèles. Mais c'est en même temps une foire considérable qu'exploite le commerce. Beaucoup de ces pèlerins sont aussi des marchands qui cumulent les profits temporels du voyage avec ses bienfaits spirituels. Il en arrive chaque année de toutes les parties de l'Islam et des pays musulmans les plus éloignés. Ceux qui, laissant aller la grande caravane par terre, doivent passer par Suez, sont relativement peu nombreux; en 1852, ils n'étaient que 4,300 environ, tandis que Kosséïr à elle seule en envoyait 10,455. Une fois à Suez, ils prennent les barques, et le prix du fret varie selon la place qu'on occupe. Il n'est jamais très-élevé, puisque

les premières ne sont point au-dessus de 60 francs pour une traversée de 200 lieues jusqu'à Djeddah, et qu'il y a des places qu'on ne paye guère que 10 francs. Ce sont des bénéfices peu considérables pour les armateurs de Suez; mais ce sont des bénéfices périodiques et à peu près assurés.

Ainsi, monsieur le Rédacteur, le commerce entier de Suez roule sur ces divers points : les denrées des pays limitrophes de la mer Rouge, quelques marchandises de l'Inde et de la Chine, les marchandises qu'envoie en retour le Caire, soit qu'il les fabrique, soit qu'il les tire d'ailleurs, et enfin les voyageurs anglais et les pèlerins musulmans. Tout cela forme peut-être un mouvement général d'une quarantaine de millions. Que deviendra Suez quand le canal sera ouvert, et quel brillant avenir lui est réservé !

Mais le présent a ses ombres, et je ne prétends pas les cacher.

D'abord, toutes les marchandises allant en Europe ou en revenant supportent des frais considérables, qui absorbent la meilleure partie des profits légitimes qu'on pourrait se promettre. Outre les avaries sans nombre qu'amène une navigation détestable, il y a les pesages, les emmagasinages, les manutentions, les commissions de toute espèce,

à Djeddah, à Suez, au Caire, à Alexandrie, sans parler du port d'arrivée, où les douanes de la civilisation ne sont pas disposées non plus à perdre leurs droits. Pour faire bien comprendre l'état réel du commerce de ces contrées, je prends l'exemple de Suez, et je décris ce que j'ai vu. Les marchandises, enfermées dans des sacs de feuilles de palmiers, sont débarquées en fort mauvais état. Du quai, on les emmagasine dans les okels, vastes entrepôts qui, par leurs dimensions, aujourd'hui exagérées, attestent que le marché de Suez a été jadis très-florissant. A ces premiers frais indispensables, il faut ajouter ceux de pesage et surtout de réparation des colis, qu'on restaure sans les rendre beaucoup plus solides. La marchandise séjourne plus ou moins de temps dans l'okel ; et, à la sortie, ce sont les mêmes frais en sens inverse, réparation des colis, que le séjour a détériorés, etc.; puis viennent la commission, puis le transport. Toute cette série de dépenses se renouvelle, quand on arrive au Caire, à l'entrée et à la sortie du magasin; elle se renouvelle encore à Alexandrie.

Malgré toutes ces précautions, d'ailleurs fort mal prises, on n'est jamais certain que la marchandise conserve sa pureté naturelle et sa quantité originaire. Dans le désert, les Arabes qui mènent la

caravane sont fort adroits; et les sophistications qu'ils se permettent, plus grossières que les nôtres, n'en sont pas moins dommageables.

Quand les marchandises pourront, grâce au canal maritime, passer à Suez et à Péluse sans transbordement, que de frais inutiles, que de fraudes, et surtout que de temps on épargnera! Il est vrai qu'en ce pays on tient peu à ces progrès, et surtout au dernier. Le temps, qui paraît si précieux en Europe, est la denrée dont on est ici le moins avare; on le prodigue avec une nonchalance incroyable, que la cupidité même ne peut réveiller.

Les deux cents ou les deux cent cinquante barques qui font le trafic entre Suez et Djeddah, et qui jaugent ensemble à peu près 12 ou 15,000 tonneaux, ne voyagent jamais de nuit. Au jour, on se met en route, après avoir quitté l'anse d'abri où l'on s'est réfugié le soir précédent. Si par hasard, dans la journée, le vent est un peu mauvais, on retourne en arrière, et l'on s'abrite de nouveau. C'est un jour de perdu; mais qu'importe? La tradition, si ce n'est la peur, enseigne cette prudence; et l'on ne change rien à la tradition, qui remonte certainement à plusieurs milliers d'années, parce qu'on s'entête à ne point avoir à bord des boussoles qui permettraient de s'éloigner un peu des côtes.

En allant à Djeddah, voilà les procédés qu'on suit. En revenant, c'est bien pis. Le vent du nord, qui règne presque constamment dans le fond du golfe, favorise encore le départ; mais il gêne le retour, et l'on redouble alors de précautions. Ce n'est pas d'ailleurs faiblesse ou poltronnerie; c'est routine. Les pilotes que j'ai vus, et que la Commission internationale a interrogés sur le régime des vents et des eaux dans la rade, étaient très-robustes et très-intelligents. Ils deviendraient sans peine d'excellents et intrépides marins. Mais ils font comme faisaient leurs pères; et dans ce pays, plus que partout ailleurs, les habitudes sont presque indestructibles, tout absurdes qu'elles sont.

Ces pauvres barques, assez mal conduites, comme on voit, avaient en outre à craindre naguère des dangers beaucoup plus réels que ceux de la mer. Si elles ne payaient pas tribut aux Bédouins des deux rives, elles couraient le risque d'être pillées. C'était trop d'avoir à combattre à la fois et les périls des eaux et les périls de la terre, que chaque soir il fallait accoster. On se soumettait donc à ce honteux impôt; on payait sa rançon aux brigands du désert, et c'était un prélèvement de plus à faire sur le taux du fret. Jusqu'aux temps de Méhémet-Ali, cet état de choses a duré. Mais il a su par sa

fermeté y mettre fin; et, aujourd'hui, les barques de la mer Rouge, qui en 1855 ont été au nombre de 245 à Suez, n'ont plus qu'un ennemi à redouter, la mer; et celui-là se dompte avec du courage et de l'habileté.

D'ailleurs, ces marins de Djeddah et de Suez n'étaient pas très-blâmables de se montrer si faibles en face des Bédouins. L'exemple leur venait de très-haut. Jusqu'à ces derniers temps, et même encore à présent, me dit-on, le Grand Seigneur lui-même paye un tribut analogue aux tribus arabes que traverse la caravane partie de Damas pour la ville sainte. Il lui en coûte, année moyenne, pour la protection des pèlerins, de 80 à 100,000 francs.

Aux portes mêmes de Suez, sur la route du Caire, il se passait, il y a moins de deux ans, quelque chose de pareil. Le chemin a toujours été très-sûr pour les Européens, protégés par la puissance redoutée de leurs gouvernements respectifs. Mais les malheureux Fellahs y étaient pillés sans pitié, ainsi que parfois la grande caravane elle-même. Pour leur assurer une défense, presque toujours insuffisante, on payait des chefs bédouins qui se chargeaient de faire la police parmi leurs hommes. C'était bien aussi une sorte de tribut; et l'on assure qu'Abbas-Pacha l'a payé jusqu'à sa mort.

Mohammed-Saïd l'a refusé comme une honte pour son administration ; et pendant quelques mois après son avénement, les vols et les assassinats sur la route de Suez avaient recommencé contre les Fellahs. Le gouvernement égyptien a réprimé énergiquement ces désordres. Des soldats ont été attachés à chacune des seize stations de la route. Ils ont en outre avec eux un Bédouin chargé de découvrir habilement les coupables quand des délits viennent à être commis de nouveau ; et cette espèce de protecteur et d'espion est payé 5 ou 6 francs par mois, outre les rations.

Mais des garanties plus efficaces rendent aujourd'hui la route parfaitement tranquille pour les Fellahs comme pour les Européens. On a exigé des tribus voisines des otages, qui sont retenus dans la forteresse du Caire, et qui sont choisis parmi les familles les plus influentes.

Quand le gouvernement lui-même en est réduit à ces mesures extrêmes, il est tout simple que les particuliers y aient également recours pour se défendre, dans un pays où il est si difficile de faire une police suffisante et où les lieux mêmes favorisent tant le crime.

La plupart des familles riches, qui ont à la fois quelque chose à perdre et qui peuvent payer, avaient

dû se placer sous la protection vénale d'un Bédouin. S'il arrivait que quelqu'un de la famille fût atteint dans sa personne, ou qu'il fût volé ou même seulement insulté, c'était au Bédouin de trouver et de châtier le malfaiteur. Il se mettait donc en route aussitôt que le délit lui était dénoncé; il poursuivait le coupable jusqu'à ce qu'il l'eût découvert, la poursuite dût-elle l'occuper une année entière. Une maison de campagne, où nous sommes allés dans une oasis voisine, a été trouvée dévalisée par le maître, qui nous y conduisait, et qui n'y était pas venu depuis deux ou trois mois. Le vol a été commis par quelques Arabes errants du voisinage; et j'ai vu le Bédouin qui va être chargé de la punition des délinquants. C'est un homme grand et vigoureux, comme on les choisit d'ordinaire pour ce genre de mission. On m'a cité de lui plusieurs traits de courage dans ses fonctions dangereuses. En voici un. En 1850, un enfant de cette même famille fut insulté par des Bédouins, qui étaient venus faire boire leurs chameaux à l'oasis. L'un d'eux l'avait souffleté, parce qu'il voulait les empêcher d'entrer dans un hangar fermé. Dès que le fait fut connu, le protecteur de la famille partit aussitôt, prenant en croupe, sur son dromadaire, son fils âgé de sept ans. Il se rendit sans crainte dans la tribu

du coupable, dont il avait retrouvé la trace, le provoqua devant tous les siens, le terrassa et lui coupa le poignet. Pendant cette exécution impitoyable, l'enfant du Bédouin, aux côtés de son père, insultait le vaincu, lui reprochait son crime et l'accablait d'outrages. Voilà comment le père s'acquittait du service qu'il avait juré de remplir, et comment il élevait son fils pour l'héritage qu'il comptait sans doute lui transmettre.

Il semble que ce devrait être bien assez pour le commerce de Suez que ces entraves extérieures au milieu desquelles il doit nouer et entretenir ses pacifiques relations. Mais il avait de plus à se défendre contre les règlements les plus déraisonnables. Jusqu'à l'année dernière, l'absurde abus du tour des barques a subsisté. Aucune barque ne pouvait partir, petite ou grande, que dans l'ordre de son arrivée. Elle avait beau avoir complété son chargement, elle ne pouvait sortir que quand toutes celles qui la précédaient étaient enfin sorties. On cite des barques qui sont restées jusqu'à trois ans sans repartir. On ne faisait qu'une exception à cet usage aussi inique qu'il était ancien. Les barques construites à Suez prenaient immédiatement leur rang, sous prétexte que c'était un moyen d'encourager les constructions; et, comme elles obtenaient alors

le prix qu'elles demandaient aux négociants ruinés par les retards, il était sûr que leur premier voyage payait à lui seul tout ce qu'elles avaient coûté. C'est Mohammed-Saïd qui a supprimé cette odieuse exaction, sur les réclamations du consul français.

Par une mesure d'une autre genre, mais d'un esprit à peu près aussi mauvais, il était interdit aux navires étrangers de prendre charge à Suez. Il est vrai qu'il n'en venait guère, même sans cette prohibition; mais elle arrêtait toute tentative de relations commerciales, pour empêcher toute concurrence. En 1839, la Compagnie des Indes-Orientales offrit au vice-roi deux éléphants superbes, qui lui furent expédiés à Suez, sur le *Colombo*. Ce navire, qui avait fait plus de deux mille lieues pour apporter ce cadeau diplomatique au prince, ne put pas même obtenir de lui une exception et une faveur si simple. Il dut s'en retourner sans avoir pu prendre à Suez la moindre partie de sa cargaison. Depuis lors, la prohibition a été levée; et s'il venait aujourd'hui à Suez des navires étrangers, ils pourraient y charger tout aussi librement qu'à Alexandrie.

Mais on conçoit qu'un commerce soumis à un tel régime et à de tels caprices ait grand'peine à se développer, et qu'il subisse fatalement le contre-

coup de toutes ces erreurs économiques. Sous les Mamelouks et leur violence anarchique, il était dans un état de langueur et presque de mort. Les premières années de Méhémet-Ali ne le relevèrent pas beaucoup; et le monopole, plus avide qu'intelligent, avait fait tomber en neuf ans, de 1830 à 1839, l'importation seule du café de 20,000 quintaux métriques à 5,000. Depuis l'abolition du monopole, le commerce s'est ranimé; en dix ans, il a certainement plus que triplé; et, puisque je viens de citer le café spécialement, j'ajoute qu'en 1855 cette seule importation s'élèvera à plus de 35,000 quintaux.

Vous m'excuserez, monsieur le Rédacteur, d'avoir insisté si longuement sur ces détails de statistique et de commerce. Mais, à la veille du jour qui va voir ouvrir une ère nouvelle avec le canal maritime, j'ai tenu à montrer où en sont ici les choses. Elles changeront, je l'espère, très-rapidement; et ce qui me reste à vous dire sur l'isthme et sur Péluse vous prouvera que l'entreprise tentée par M. Ferdinand de Lesseps peut être désormais regardée comme facile, puisque la science européenne la sanctionne et l'approuve, après l'avoir étudiée sur les lieux.

Agréez, etc.

Digitized by Google

XIII

LE DÉSERT.

Des ruines de Péluse le 29 décembre 1855.

Monsieur,

En huit jours de marche à peine, et après six campements, nous avons achevé l'exploration de l'isthme de Suez. Nous avons parcouru le désert où passera bientôt le canal maritime, dont nous avons presque constamment suivi le tracé. Je voudrais vous donner une idée des impressions que nous avons ressenties dans ces solitudes. On se les figure fort mal quand on ne les a pas vues; et, en

somme, elles nous ont semblé beaucoup moins redoutables qu'on ne les suppose.

Il est vrai que nous les avons vues avec des facilités que n'ont pas tous les voyageurs. Mais c'est une raison de plus pour les mieux voir; et je ne crois pas qu'on apprenne moins bien à connaître la mer parce qu'on la parcourt sur un bon vaisseau. Le problème est ici tout à fait pareil; il consiste également à se munir avec une prévoyante abondance de tout ce qui sera nécessaire pendant la durée de l'expédition. Nous avions un guide accompli dans M. Linant-Bey, qui a vingt fois parcouru ces lieux, qui y a même vécu de longues années, et qui, grâce à son expérience et à la libéralité du vice-roi, ne nous a laissé manquer de rien.

Je ne parle pas du désert qui s'étend du Caire à Suez, et qui est à peu près aussi long que celui de Suez à Péluse. Il est affreux; mais on le traverse si vite, qu'on a le temps à peine d'en sentir l'horreur. Après cinq heures de voiture, nous nous sommes arrêtés vers la nuit à la huitième station, en face de laquelle est Bar-el-Béda, le palais d'Abbas-Pacha, et nous y avons trouvé un excellent repas et de très-bons gîtes. C'était déjà la moitié du chemin. Le reste a été fait le lendemain matin plus

aisément encore. Le désert du Caire à Suez ainsi parcouru n'a donc rien de pénible en réalité. Tous les voyageurs sans distinction peuvent y jouir des commodités que nous y avons eues; et le chemin de fer offrira bientôt à tous des conditions parfaitement égales de rapidité et de comfort.

Pour le désert de Suez à Péluse, qui n'a pas de grande route comme l'autre, ni de voiture, l'expédition semblait plus difficile; et il a fallu prendre d'autres moyens pour la rendre exécutable.

Notre caravane se composait de 170 chameaux, sans compter nos dromadaires et nos ânes. Nous avions une vingtaine de tentes très-bien installées; et, en comprenant notre société, nos serviteurs européens, nos Fellahs et nos Arabes, nous formions une troupe de 100 personnes à peu près. Nous levions le camp vers cinq heures du matin, après avoir dormi sur des nattes et de bons matelas; et l'on se mettait en marche avec le jour, ou du moins peu de temps après qu'il avait paru. Nous déjeunions vers onze heures en plein air, appuyés contre nos chameaux et le dos tourné du côté du soleil. On reprenait la route vers midi; et l'on s'arrêtait à trois heures pour que le camp pût être dressé avant la nuit, et que le repas fût préparé vers six heures dans la tente qui servait de salle à manger.

Vous voyez, monsieur le Rédacteur, qu'on peut s'accommoder fort bien de ce régime, et qu'il n'a rien de trop intolérable. Comme nous n'avons pas cessé d'avoir un temps superbe, sans un seul jour de pluie, avec un soleil splendide qui n'était pas trop chaud; comme personne n'a été ni fatigué ni malade; et comme les résultats de notre exploration étaient successivement de plus en plus favorables, nous avons été toujours fort gais; et ces souvenirs resteront, pour chacun de nous, parmi les plus agréables de notre vie.

Ce désert, qui est aujourd'hui abandonné, a été jadis, si ce n'est très-habité, du moins très-fréquenté par les hommes. Nous avons partout retrouvé des traces considérables de leurs travaux et même de leur séjour. Je voudrais bien vous parler de tous les débris de monuments qu'il renferme encore, et très-spécialement de trois monuments persépolitains, sans doute du temps de Cambyse, dont l'un est à 4 ou 5 lieues de Suez, enfoui dans le sable, dont l'autre est sur l'emplacement de l'ancienne Cambysis, à l'entrée du bassin des Lacs Amers, et le troisième au Sérapeum, vers le milieu de l'isthme, un peu au sud du lac Timsah. Mais, par malheur, ces monuments étaient en dehors de notre route; et je ne veux parler que de ceux que

'ai vus personnellement. Je les rappellerai au fur et à mesure qu'ils se présenteront dans notre itinéraire.

A une demi-lieue tout au plus de Suez, on trouve la petite colline de Tel-el-Glismel, qui paraît bien être l'ancienne Clysma. On n'y a pas encore fait de fouilles pour vérifier cette hypothèse. Mais, à très-peu de distance, on découvre sur le bord de la mer une maçonnerie encore assez longue qui remonte au temps des Grecs. C'était, selon toute apparence, le quai où venaient décharger les barques du canal du Nil, et où elles se mettaient en communication, pour les transbordements, avec celles de la mer Rouge. Le 21 décembre, jour du départ, après avoir marché deux heures environ, nous nous sommes arrêtés, pour déjeuner, aux vestiges de l'ancien canal des Pharaons, qui, dans ce lieu, commencent à devenir évidents. C'était aussi l'endroit où se trouvait le troisième des forages de nos ingénieurs, qui en ont examiné le résultat.

Tout le reste de cette journée, nous avons marché dans le lit de l'ancien canal, qui a généralement la largeur énorme de 50 à 60 mètres, et dont les berges, avec banquettes, ont parfois 15 ou 20 pieds de haut. A Chalouf-et-Tarraba, où nous cam-

pions, je me suis occupé, pendant qu'on dressait les tentes, à creuser le dessus de ces berges; et j'y ai retrouvé à une très-petite profondeur les antiques déblais, qui s'étaient réunis en une masse compacte et dure, qu'on aurait pu prendre aisément pour une véritable maçonnerie.

Dans la matinée du 22, nous avons encore suivi ces vestiges, non moins apparents que la veille; et nous ne les avons perdus qu'en arrivant au bassin des Lacs Amers, qu'empruntait l'ancien canal, comme doit les emprunter aussi le nouveau.

Le bassin des Lacs Amers, qui est considérable et où nous avons marché tout un jour, est maintenant complétement à sec. Jadis, la mer venait dans ces lieux, où elle a laissé des souvenirs irrécusables de son passage. C'est du reste comme dans l'isthme entier, où l'on ne cesse de trouver à chaque pas, à la surface du sol, des coquillages dont les espèces vivent encore dans la mer Rouge et dans la Méditerranée. Le terrain est imprégné de sel à une assez grande profondeur; et l'eau qui s'était accumulée au fond des trous des troisième et quatrième forages était plus âcre que celle de la mer, et autant que celle que nous avons goûtée plus tard dans le lac Timsah.

Je crois que ce sont des émanations salines, ve-

nues du sol, qui donnent à la rosée dont les buissons s'inondent le matin cette âpreté qui est presque insupportable au goût. Cette rosée est très-abondante ; et, comme elle est parfois un peu visqueuse, on a pu croire que c'était la manne dont parle la Bible. J'ai essayé d'en boire à plusieurs reprises ; et je ne nie pas que des gosiers enflammés par la soif ne puissent y trouver quelque plaisir. Mais cette prétendue manne doit toujours être bien amère ; et, quoiqu'on puisse s'en contenter quelque temps, je doute qu'il soit possible de jamais en tirer une nourriture suffisante, même pour un ou deux jours.

Mais je m'aperçois, monsieur le Rédacteur, que je vous parle de buissons comme si nous n'étions pas dans le désert. Du Caire à Suez, nous nous étions fait une distraction de compter les arbres que nous apercevions de loin en loin, à notre extrême surprise, aux environs de la grande route. Nous en avions trouvé en tout quatorze sur 32 lieues de parcours, rabougris et contournés. Ici, il n'en est plus de même; il n'y a pas d'arbres à proprement parler ; mais les broussailles commencent avec les Lacs Amers, d'abord assez espacées entre elles, puis ensuite de plus en plus abondantes, jusqu'à ce qu'elles deviennent parfois une

sorte d'obstacle pour le pas des voyageurs et des chameaux.

Ainsi, cette terre, que l'on croit si stérile, s'efforce spontanément de produire tout ce qu'elle peut; et, quand le ciel lui envoie quelques jours de pluie, le désert se couvre en peu de temps d'une véritable verdure et presque d'un pâturage. Lorsque la main des hommes aura conduit dans ce sol des eaux douces et qu'elle l'aura dessalé, l'isthme, partout où l'irrigation pénétrera, pourra devenir aussi fertile que la vallée du Nil. Cette vallée était anciennement, elle aussi, couverte par la mer; le désert qui la presse à droite et à gauche est salé également; mais toutes les portions que l'eau du fleuve arrose acquièrent aussitôt une prodigieuse fécondité. Ce n'est donc pas un rêve de prévoir le moment très-prochain où l'isthme, dans ses meilleures parties, sera rendu à la culture.

En attendant cette transformation, nous avons eu, dans ces vastes plaines où l'œil se perd, toutes les illusions que l'aspect du désert cause à ceux qui n'y sont pas accoutumés. Vingt fois nous avons vu le mirage, et je ne dis pas que, sans nos guides, nous n'y eussions été pris bien souvent.

Mais, une fois entre autres, l'illusion était si complète, que, tout en la reconnaissant, nous ne

pouvions pas encore y croire. C'était le 23 décembre au matin, une heure après avoir levé notre camp d'El-Ambak. Au pied de la montagne Chebrewet, ou plutôt du monticule, nous voyions, aussi distinctement que si c'eût été la réalité, un lac paisible et fort large qui pouvait nous représenter le futur canal, qui doit en effet passer non loin de là. Nous étions tout près d'aller y abreuver nos chameaux et y remplir nos barils. C'était le mirage et le brouillard du matin qui se combinaient pour produire ce magique tableau.

D'autres fois, nous découvrions à l'horizon des forêts entières, des villes admirablement construites, des murailles gigantesques, des montagnes énormes. En approchant, toute la fantasmagorie tombait pièce à pièce; la forêt devenait un bouquet de tamarisques de trois pieds de haut; et la montagne un mamelon qui n'en avait guère davantage. C'est que la transparence de l'atmosphère est prodigieuse dans un pays où il ne pleut presque jamais, où le sol est à peu près aussi sec que l'air et où les nuages sont presque aussi rares que la pluie. La vue, dans ces conditions, devient excellente quand elle y est habituée. Celle des Bédouins est fameuse pour son étonnante portée; et, de plus, ils n'ont jamais d'ophthalmies comme les Fellahs. Ce

n'est donc pas la réverbération du soleil sur le sable qui cause ces maux cruels, ainsi qu'on le suppose; ils tiennent à d'autres causes que je laisse aux médecins le soin de rechercher.

Nos nuits étaient aussi belles que nos journées; et jamais nous n'avions vu ni les étoiles, ni la lune, qui était alors dans son plein, aussi brillantes, si ce n'est dans la Haute-Égypte. Nous ne pouvions nous lasser de contempler ces magnifiques spectacles, que ne connaissent point nos climats, qui d'ailleurs ont bien d'autres avantages; et c'était pour nous une continuelle extase, même au milieu de nos occupations.

La seule chose que nous n'eussions pas du désert, c'était son silence. Nous étions trop nombreux pour qu'il n'y eût pas toujours beaucoup de bruit autour de nous. Mais ce bruit expirait à vingt pas; et je me suis quelquefois éloigné du camp, soit de jour, soit de nuit, pour ressaisir le silence absolu de la solitude. Je le retrouvais en bien peu de temps; et, tout rassuré que j'étais, je me suis dit, dans ces moments, qu'il était bien difficile de ne pas éprouver de terreur dans le désert quand on s'y sent complétement seul, sans secours, en face de la nature et de Dieu.

Ce n'est pas sans surprise et sans émotion que,

vers le lac Timsah, nous avons entendu les gazouillements de quelques petits oiseaux. Il y avait déjà quatre ou cinq jours que nous n'en apercevions plus. Du côté de Suez, il y a encore quelques oiseaux qu'attire le voisinage de la mer. Mais bientôt toute vie animale disparaît, et l'on ne découvre plus sur le sable que les traces délicates des gazelles, qui viennent paître les bourgeons des tamarisques avant l'aurore, et les traces lourdes et profondes des hyènes. Il y en eut une qui suivit notre camp trois ou quatre jours de suite, et qui rôdait aux alentours durant la nuit. Une caravane comme la nôtre est une rare aubaine dans ces lieux, et elle voulait en profiter. Un de nos Bédouins la sentit au flair; on la poursuivit par un beau clair de lune; on la tira de trop loin, et l'on se consola de l'avoir manquée en assurant qu'on l'avait blessée à la patte. Nous ne l'avons pas revue, quoiqu'on lui eût offert pour appât le corps d'un de nos chameaux, qui était mort le cinquième jour du voyage.

Le 23 décembre, nous campions au lieu appelé Scheik-Ennédek, et qui se distingue par une petite construction en pierre élevée au-dessus d'un tombeau de santon, que les Arabes du voisinage entretiennent, et où ils déposent assez souvent des *ex-*

voto. Ils viennent en effet fréquemment dans ces parages; et le lendemain, après avoir visité Bir-abou-ballah (le puits du Père des Dattes), et en nous dirigeant vers le lac Timsah, nous eûmes le plaisir de rencontrer un Arabe avec son troupeau de moutons noirs. C'était un jeune homme d'une vingtaine d'années, d'une beauté et d'une élégance rares, dont nous fûmes tous frappés, l'air noble et intelligent; et sans le fusil qu'il avait sur l'épaule en bandoulière, on aurait pu le prendre pour le fils d'un patriarche de la Bible. Un peu plus loin, nous avons découvert dans un pli du terrain la tente où le reste de la famille préparait le repas. C'était un sujet admirable de tableau; mais il n'y avait pas de peintre parmi nous.

La vue du lac Timsah, encore à demi plein des eaux du Nil qu'y a portées la crue de 1854, est superbe quand on le regarde des dunes qui le bordent, et qui ont une soixantaine de pieds de hauteur. C'est un port tout fait par la nature elle-même; et, quand la grande navigation passera par le canal, il sera très-facile d'établir dans ces vastes anfractuosités toutes les constructions dont elle aura besoin. Tous les bords du lac sont couverts de bouquets de tamarisques, qui forment de véritables bois; et nous vîmes des canards sauvages assez

nombreux, que nos jeunes gens tirèrent, mais sans nous en donner un seul pour le dîner.

A partir du lac Timsah, nous avons suivi l'Ouadée-Toumilat jusqu'aux ruines de Rhamsès, à 4 lieues; et nous y avons campé pour nous reposer le jour de Noël. On retrouve ici partout les traces de l'antique civilisation. Le Rhamsès de la Bible, l'Héroopolis des Grecs, aujourd'hui Tel-el-Masrouta, est marqué sur le sol, où il est abattu, par d'immenses quantités de poteries brisées, par des fragments de granit, de porphyre, de syénite, de grès, de calcaire, qui ont dû y être transportés de fort loin.

Le seul monument qu'on y trouve est un bas-relief égyptien de 4 ou 5 pieds de haut, enfoncé dans le sable et caché dans les broussailles. Il représente Rhamsès II assis avec ses deux fils, l'un à droite et l'autre à gauche. Il y a derrière le bas-relief une inscription hiéroglyphique. Nos géologues nous ont dit que le granit assez grossier dont il est fait devait venir des carrières du Sinaï; il aura sans doute été transporté par mer, et par le canal dont on retrouve des traces évidentes près de Tel-el-Masrouta, et tout à fait analogues à celles que nous avions vues à Chalouf-et-Tarraba. C'est par la vallée (ouadée) Toumilat que les eaux du Nil pénè-

trent dans les grandes crues jusqu'au centre de l'isthme. Cette année, elles ne sont pas venues jusqu'à Rhamsès. Mais leur présence récente était attestée par le pied de toutes les broussailles qu'elles avaient lavé, et bien plus encore par le limon crevassé du Nil, absolument identique à celui où trébuchait le pied de nos chevaux dans la plaine de Thèbes, à 250 lieues de là.

Le 26 décembre, nous rejoignions la brigade des ingénieurs égyptiens à El-Guisr, le point culminant de l'isthme; et nous les voyions faire manœuvrer la sonde, qui avait déjà atteint la profondeur de 13 mètres.

Le 27, à trois heures, et après une forte journée, nous campions à Tel-el-Herr, la Magdal de la Bible et le Magdolum de l'itinéraire d'Antonin. C'était notre sixième campement.

La hauteur de Magdal, qui n'a guère plus de 30 pieds, a été autrefois une forteresse qui commandait à la fois le lac Menzaléh et la route de Syrie, que nous avons traversée pour venir en ce lieu. Les ruines y sont considérables, quoiqu'elles soient presque en poussière; ce sont des tessons de poteries, de briques et de verre. En quelques instants de recherches, nous y avons trouvé plusieurs pièces de monnaie, comme nous en avions trouvé à

Rhamsès, et je suis sûr que des fouilles y seraient très-fructueuses. Du haut de cette colline, la vue était admirable; le soleil se couchait majestueux, et sans un nuage, derrière l'horizon et sur les plaines de la Basse-Égypte. A gauche, nous avions le fort de Tineh; à droite, le cap El-Gerreh; dans le lointain, le cap Casius à droite aussi; et entre deux, Péluse avec la Méditerranée. Nous touchions au terme du voyage. Il ne me reste plus guère qu'à vous parler de Péluse et de son excellent mouillage.

Agréez, etc.

XIV

LE CHAMEAU.

Du désert entre Suez et Péluse, 30 décembre 1855.

Monsieur,

Je vous parlerai de la rade de Péluse dans une dernière lettre; je ne veux vous parler dans celle-ci que du merveilleux animal qui vient de nous être si utile dans notre course, et auquel nous devons, sous peine d'être ingrats, payer notre tribut de reconnaissance.

Nous nous sommes pendant onze jours servis de dromadaires, pour traverser le désert qui s'étend

de Suez à Péluse, et pour y faire quelques courses qu'exigeait l'examen scientifique de l'isthme. Ce n'est pas sans doute une très-longue expérience; mais elle m'a suffi pour apprécier cette monture fort commode, tout étrange qu'elle est, et dont on ne se fait point une idée exacte si on ne l'a pas employée.

Quand nous sommes partis, et qu'en vue de la future caravane chacun a dû se décider, soit pour un dromadaire, soit pour un âne, j'ai choisi sans hésiter le dromadaire, par cette raison que c'était la monture du pays; et je n'ai point eu à me repentir de ma préférence. Les chevaux étaient exclus, parce qu'ils boivent trop, et qu'ils se fatiguent assez vite dans les sables. L'âne, sans être aussi sobre que le chameau, résiste mieux que le cheval; mais il a les jambes courtes pour ces espaces immenses; il avance peu, à côté de ses énormes compagnons; et, tout patient qu'il est, il n'a pas assez de forces pour faire de très-longues courses ni surtout pour porter de lourds fardeaux. Mais je ne veux pas dire du mal des ânes, qui nous ont rendu de grands services, et qui, dans cette occasion, ont fixé le choix de la plupart de nos amis.

Du reste, monsieur le Rédacteur, on ne fait point en Égypte la distinction que Buffon a rendue célè-

bre, sans qu'elle en soit peut-être plus exacte. On confond le chameau et le dromadaire le plus habituellement; et, quand parfois on les distingue, ce n'est pas du tout parce que le premier a deux bosses, comme le prétend notre grand naturaliste, et que le second n'en a qu'une : c'est seulement parce que l'un porte des bagages et que l'autre ne reçoit en selle que des cavaliers. En Égypte, et probablement aussi en Arabie, on les appelle tous indistinctement des chameaux; et c'est en quelque sorte raffiner que de marquer la différence que j'indique ici.

Il est donc bien entendu que, quand je parlerai du chameau, il s'agira toujours de l'animal à une seule bosse, que tantôt l'on charge de paquets, et que tantôt l'homme enfourche, quand il veut se faire transporter par lui. L'animal à deux bosses, auquel Buffon veut réserver le nom spécial de chameau, n'existe pas dans ces climats; il y serait regardé comme une curiosité ; et, selon toute apparence, il aurait quelque peine à y vivre. Il lui faut un climat un peu plus froid. Celui-là est le chameau de la Bactriane, comme l'appelle Aristote, que j'aurai plus d'une fois le plaisir de citer, parce que ses observations sont parfaitement justes, quoique très-concises. Il appelle les autres du nom de

chameaux d'Arabie ; et, pour ma part, ce sont les seuls que j'aie vus. Ainsi donc, le dromadaire sera, comme l'étymologie l'indique, le *coureur*, le chameau qui fait pour les hommes et sous leur main les courses rapides et infatigables; le chameau proprement nommé sera la simple bête de somme.

Ceci dit, j'en reviens à mes impressions personnelles, que je vous transmets naïvement comme je les ai ressenties.

L'aspect du chameau n'a rien de séduisant, et ce n'est pas le premier coup d'œil seulement qui lui est défavorable. On a beau le regarder, on ne peut s'y faire. La nouveauté et la surprise ne sont pour rien dans l'étonnement qu'on éprouve.

> Le premier qui vit un chameau
> S'enfuit à cet objet nouveau;

a dit la Fontaine, qui se hâte d'ajouter, il est vrai :

> Le second approcha; le troisième osa faire
> Un licou pour le dromadaire.

Ce long col presque pelé, cette petite tête aplatie et étroite qui se balance assez gauchement, cette proéminence considérable qu'il a sur le dos, sans parler de celle qu'il a sous le ventre, cette ossature

saillante, ces jointures grosses et vigoureuses, ces callosités qui les recouvrent en avant, ces pieds larges et presque ronds, cette lenteur de mouvements d'une solennité bête, ce ventre mal fait, ce jeu fréquent des lèvres qui s'abaissent parce qu'il n'y a point de dents de devant à la mâchoire supérieure, comme le remarque Aristote, ces postures bizarres quand il s'arrête et se tient les jambes écartées, cette queue misérable, dégarnie, si ce n'est à l'extrémité, comme celle de l'âne : tout cela forme un ensemble peu agréable, qui est loin d'exciter la moindre sympathie, et qui, plus d'une fois, a prêté aux sarcasmes de certaines gens d'esprit.

Le chameau peut passer, j'en conviens, pour un animal difforme. Sans doute, il n'est pas le seul dans la création. Comme l'éléphant, la girafe et quelques autres, ce qui lui manque surtout, c'est la proportion. Il n'y en a aucune entre les parties diverses dont il est composé ; et, quoiqu'elles aient toutes un même but qu'elles atteignent admirablement, prises à part, elles ont quelque chose de choquant que leur assemblage singulier n'atténue pas. Il n'y a guère d'animal plus parfait par toutes ses qualités que le chameau; il n'y en a guère de plus laid. Il n'a pour lui que ses yeux, qui sont assez doux; mais encore sont-ils habituellement sans

expression. En somme, on dirait que le chameau est un de ces êtres incomplets qui vivaient dans des mondes autres que le nôtre, et qui appartenaient à des systèmes différents. Il a échappé de ces mondes détruits quelques espèces qui se mêlent encore parmi les espèces actuelles, où elles font disparate, et elles demeurent sur notre globe pour attester un état de choses que les révolutions des siècles ont bouleversé.

Ajoutez à cela que le chameau ne cesse de grogner; et, quoi que fasse son maître, pour lequel d'ailleurs il n'est pas sans attachement et sans reconnaissance, il se plaint toujours. Soit qu'on le fasse agenouiller, soit qu'on le fasse lever, qu'on le charge ou qu'on le décharge, il gémit et promène sur tout ce qui l'entoure des regards lamentables. Quand on lui impose des fardeaux, ses plaintes redoublent; et alors, elles deviennent pour ainsi dire intelligentes. Ce sont comme des reproches et des objurgations qu'il adresse à son conducteur, qu'il déteste sans doute en ce moment comme son bourreau; il voudrait fléchir sa rigueur en lui représentant l'énormité du poids dont on l'accable; et je croirais assez volontiers à ce que dit Buffon du refus obstiné des chameaux qui repoussent une charge trop forte et ne se lèvent que

quand on l'a allégée. J'en ai vu un, sous mes fenêtres au Caire, qui m'avait bien l'air de jouer cette petite comédie avec son maître; mais je dois dire aussi que le chamelier, fort humain, ne se fit pas trop prier pour céder à la requête. Il retrancha le tiers du fardeau; et l'animal, montrant une condescendance réciproque, se leva sans trop de peine ni de gémissements.

Voici comment on charge le chameau.

On le fait d'abord baisser; et il s'accroupit le ventre à terre, et les jambes de derrière placées dessous. Il a sur le dos un bât en général triangulaire, assez mal taillé, mais solide, et que retiennent des sangles qu'on ne se fait pas faute de serrer. Aux deux extrémités du bât, en avant et en arrière, il y a des pommeaux plus ou moins élevés auxquels on attache les filets qui doivent contenir le fardeau. Ces filets sont en cordes très-grossières d'aloès ou de palmiers, et ils sont assez forts pour résister à des poids considérables. Quand le chameau est à terre, le filet déployé traîne sur le sol, sur lequel on l'étend avec quelque soin. On pose la charge dans ce filet; et on la relève enveloppée dedans, en présentant les extrémités du filet au second chargeur, qui, de son côté, a fait aussi l'opération que je viens de détailler. Il arrime sa charge

en même temps que son camarade; et, les cordes des deux parts étant réunies, le poids se trouve équilibré, parce qu'on a eu le soin de le répartir à peu près également dans les filets. Si, par hasard, il était inégal, on rétablirait l'équilibre en soulevant un peu le fardeau le plus lourd, qui monterait alors un peu plus haut sur le flanc de la bête, et, par conséquent, pèserait un peu moins.

Les chameliers mettent en général beaucoup d'adresse, de vigueur et de rapidité dans cette manœuvre, qui se fait certainement en moins de temps qu'il ne m'en faut pour la décrire. Elle n'est pas sans importance; car un chargement mal fait fatigue beaucoup plus l'animal, le blesse, et exige qu'on s'arrête en route pour y remédier. Bien fait, au contraire, l'animal peut marcher plus légèrement, si ce n'est plus vite; et il ne risque pas de s'écorcher, si l'on a pris le soin de lui mettre quelque couverture ou quelque toile sous le bât qui lui étreint les flancs. Une fois chargé, le chameau, quoique ses jointures soient pliées prodigieusement jusqu'à sembler disloquées, se relève avec une force surprenante. Le poids qu'il a sur le dos ne paraît pas le gêner le moins du monde, quoique, d'ordinaire, il soit tout au moins de 400 à

450 livres; et ses jarrets nerveux se redressent sans la moindre trépidation ni la moindre souffrance.

Je crois que Buffon exagère quand il dit que les grands chameaux peuvent porter de 1,000 à 1,200 livres, et que les petits en portent de 600 à 700. Les renseignements que je me suis procurés ne vont guère qu'à la moitié de ces chiffres; et, généralement, on compte 4 chameaux, comme je l'ai déjà dit, pour le transport d'un tonneau de 1,000 kilogrammes. C'est donc 500 livres en moyenne. Les charges sont nécessairement fort différentes; mais je ne pense pas qu'aucune de celles que j'ai vues atteignissent à beaucoup près le maximum de Buffon. Il est souvent passé devant nous des chameaux de la plus grande espèce; les ballots attachés à leurs côtés étaient considérables; mais je ne puis croire que les plus lourds fussent même égaux au minimum que je viens de rappeler. Buffon n'avait pas voyagé en Orient, et il n'avait pu vérifier les évaluations qu'on lui transmettait. Il admirait d'ailleurs beaucoup le chameau, comme je le fais à son exemple; et peut-être, par prédilection, lui prêtait-il encore plus de forces qu'il n'en a, quoiqu'il en ait certainement beaucoup. Ceux qui en ont fait un long usage pendant

les courses dans le désert, comme M. Wellsted, de la marine indienne, savent tout ce qu'il vaut; et ils ne tarissent pas en éloges. (*Travels in Arabia*, tome I, page 300.)

Voilà donc le chameau chargé et en marche. C'est là que se déploient dans toute leur utilité, et l'on peut dire dans leur grandeur, les qualités dont la nature l'a pourvu. Il est à peine besoin de le conduire, tant il est docile. Une corde l'attache, à une assez grande distance, au camarade qui le précède. Il le suit régulièrement sans se détourner un seul instant, sans ralentir ou presser le pas, sans caprice, sans paresse, sans la moindre malice ou la moindre nonchalance. Quelquefois les files de chameaux en comptent des trentaines, des cinquantaines; et il suffit d'un seul homme ou d'un enfant placé en tête pour diriger cette troupe aussi paisible qu'elle est longue.

Mais la docilité est le moindre avantage du chameau, quoique, joint à sa force extraordinaire, cet avantage soit déjà bien grand. Le chameau en possède un second bien autrement précieux, et qui constitue son privilége parmi tous les animaux. Ce privilége, vous le savez, monsieur le Rédacteur, c'est de se passer de boire pendant de très-longs espaces de temps. Buffon dit que, dans les incursions dé-

prédatrices des Bédouins, les chameaux qu'ils montent restent 9 ou 10 jours sans boire, quoique faisant 50, ou, tout au moins, 40 lieues par jour. Ceci est très-exact; et nos chameaux, que nous ne voulions pas faire souffrir, sont restés fort aisément 10 jours sans boire. Ils étaient partis du Caire le 16 décembre chargés de tout notre bagage, et, spécialement, de notre eau, qu'ils ne devaient pas goûter. Le quatrième jour, ils étaient à Suez, où il n'y a pas plus de liquide potable que dans le désert environnant; et c'est seulement le 25 qu'étant assez près des eaux du Nil, dans l'Ouadée Toumilat, nous les avons envoyés boire, à quelques lieues de là, pour la soif passée et pour la soif à venir.

Un militaire français, qui a été longtemps au service du bey de Tunis, m'a raconté que, dans une expédition terrible, ses chameaux n'avaient pas bu pendant 23 jours de suite. Plusieurs hommes de la troupe qu'il commandait moururent de soif, malgré toutes les précautions qu'on avait prises. Les chameaux maigrirent; mais pas un ne fut malade. Je n'affirme pas ce fait, puisque je n'en ai pas été personnellement témoin; mais j'ai pleine confiance à la véracité de celui qui me l'a raconté; et, pour moi, je n'hésite pas à y croire, d'après tout ce que je puis avoir observé. M. le lieutenant

Wellsted (tome I, page 298), dont la véracité n'est pas plus suspecte, parle même de chameaux qui sont restés 25 jours sans boire, et qui n'ont pas été trop souffrants.

Il paraît que cette faculté, qui est sans prix dans les déserts que les caravanes doivent parcourir, tient à une spécialité d'organisation que le chameau seul présente parmi tous les ruminants. Outre les quatre estomacs qu'il a comme eux et que signale déjà Aristote, il en possède un cinquième, dont il se fait comme un réservoir qu'il a toujours à sa disposition avec une tempérance prévoyante. Quand il peut boire, il accumule dans cette poche profonde une provision considérable qu'il retrouve plus tard ; et, si la soif se fait sentir, il peut se passer de tout liquide extérieur grâce au liquide qu'il a su conserver au dedans de lui, et qui reste longtemps capable de satisfaire un besoin pressant. Il ne se mêle point aux autres liquides du corps ni aux sucs de la digestion. Il suffit d'une simple contraction de muscles pour le faire remonter jusqu'à l'œsophage, et l'animal se désaltère par cette irrigation tout intérieure et toute cachée.

Souvent, en passant à côté de nos chameaux, quand ils se reposaient et qu'ils ruminaient en silence, nous entendions dans leur gorge et comme

dans les profondeurs de leur abdomen un bruit particulier qui nous surprenait. Un de nos compagnons s'était amusé et se distinguait même à imiter le roulement de cette cascade. C'était le retentissement obscur de cette fontaine du dedans, où les pauvres bêtes s'abreuvaient sans bouger de place et sans nous causer le moindre embarras.

La sobriété du chameau ne s'applique pas seulement aux liquides. La nourriture solide qu'il prend n'est guère plus gênante ni plus considérable. Il se contente d'une pelote de pâte assez petite pour se nourrir tout un jour. Le plus souvent même, il s'en passe et il s'assouvit à brouter les broussailles sèches ou vertes qu'il rencontre en marchant et qu'il cueille sans même s'arrêter. Le soir, on lui donne une poignée de féveroles qu'on lui met sur une toile, et qu'il broie silencieusement sous sa forte mâchoire. Fréquemment, j'ai vu trois ou quatre chameaux assis autour d'un abaïéh, manteau de Bédouin, sur lequel on avait étalé leur maigre pitance. Ils étaient à plat ventre, et leur tête posant sur cette table improvisée. Ils prenaient successivement une bouchée au tas de fèves qui leur avait été assigné, sans les mêler, surtout sans se disputer entre eux et comme des frères. Cette pauvre nourriture, prise en commun, semblait

leur convenir beaucoup, et le repas du soir avait pour eux un charme d'appétit qui pouvait faire envie au nôtre. Il paraît que tous les chameaux ne sont pas aussi pacifiques ; et M. Wellsted a trouvé que ceux de l'Yémen étaient fort querelleurs et qu'ils se battaient souvent entre eux. (Tome I, page 289.)

Une dernière qualité du chameau, c'est la sûreté de son pas. Il a le pied fort large et il le porte sur les sables avec un aplomb, que les chevaux, même les meilleurs, n'ont jamais. Ce pied, qui est fourchu comme celui de tous les ruminants, a une organisation toute spéciale dont les anatomistes se sont beaucoup occupés. Il est charnu et assez tendre. Aussi, dans les longues marches que faisaient les armées, avait-on le soin de l'envelopper de chaussons, comme nous l'apprend Aristote, qui remarque encore que le chameau est le seul animal avec l'homme qui ait les pieds aussi garnis de chair. Je n'ai pas vu que les nôtres parussent souffrir le moins du monde de leurs courses, qui n'étaient, il est vrai, qu'assez faibles.

Cette grande largeur du pied, qui est presque rond, et cette solidité donnent au cavalier, quand il est sur le dromadaire, une sécurité incomparable, accrue encore par l'amble que la bête marche pres-

que naturellement. Jamais de faux pas, et même jamais d'hésitation. L'allure du chameau n'est lente qu'à l'apparence. Comme leurs jambes sont fort grandes, le pas est fort allongé; et l'animal, sans se presser, fait une bonne lieue à l'heure. Quand il se met au trot, il en fait aisément trois et quatre, et il soutient cette allure vingt-quatre heures de suite. Jugez du chemin qu'il fait. Aristote prétend qu'il y a des dromadaires qui dépassent les chevaux les plus rapides à la course, et notamment les chevaux de Nissa; il en donne la raison que je viens de dire moi-même, la longueur de leur pas. Je ne conteste point cette assertion qui peut être vraie de quelques dromadaires d'élite; mais ceci doit s'entendre exclusivement du trot. Les nôtres, en général, auraient eu, je crois, la plus grande peine à se mettre au galop; et je n'ai rien vu qui pût faire soupçonner qu'ils voulussent prendre cette effrayante allure.

Sur les chevaux, le galop est ordinairement plus doux et plus commode que le trot, parce que les réactions sont plus longues. Sur le chameau, le galop est absolument intolérable. Il est vrai que les chameaux ne se le permettent guère qu'à l'époque du rut. Mais, dans ces moments, il n'y a pas de cavalier qui puisse se maintenir en selle, quelque

force, quelque souplesse qu'il ait. Bon gré, mal gré, il faut tomber avec plus ou moins de danger et de contusions. Pour refréner ces périlleux emportements, on passe un fil dans la narine du chameau, au moyen d'une aiguille; et l'on est sûr avec ce frein, tout léger qu'il est, de le dompter, ou plutôt de lui rendre sa douceur habituelle. Il n'y a guère de Bédouin, quand il monte à dromadaire, qui n'ait dans sa poche son aiguille et son fil; et, quand il a été terrassé, il fait cette petite opération à sa bête, dès qu'il la rattrape.

Mais, même sans cette folie passagère du rut, le chameau peut faire des courses incroyables, et rien qu'au trot. Méhémet-Ali, de retour d'une excursion en Arabie, apprit à Suez qu'une révolte était imminente au Caire. Il partit sur-le-champ; et, en neuf heures, il fit les 32 lieues sans s'arrêter. Ce qu'il y eut peut-être de plus étonnant encore, c'est que son saïs, fidèle jusqu'à en mourir, fit les 32 lieues aussi vite que le chameau, en s'attachant par la main aux cordons et aux banderoles qui pendent d'ordinaire aux selles richement ornées. Ce fait est parfaitement notoire en Égypte; et le saïs vécut de très-longues années encore après cette course fabuleuse et à toute volée.

M. le lieutenant Wellsted a vu une course de

chameaux qu'on fit jouter, comme joutent nos chevaux de race. C'était dans la tribu de Généba, une des plus importantes du Hedjaz. (*Travels in Arabia*, tome I, p. 71). Malgré toute son estime pour le chameau, il ne put beaucoup l'admirer sous cet aspect insolite. Des chameaux courir à qui gagnera le prix de la vitesse! C'était une étrange idée qui ne convenait guère à la gravité de la bête. Elle n'est pas faite pour perdre ainsi ses forces et son temps; elle n'a rien de la légèreté et de l'élégance qui conviennent à ces parades. Au trot, la chose eût peut-être été possible. Au galop, il paraît qu'elle réussit assez mal. Les chameaux, après une assez faible course, étaient hors d'eux; et, si l'on n'eût arrêté assez promptement cette excitation extraordinaire, il serait arrivé plus d'un malheur. Loin de croire, comme Aristote, que le chameau pût rivaliser avec le cheval, M. Wellsted croit que le galop d'un chameau va tout au plus au tiers de celui d'un cheval vigoureux. Autant que je puis en juger, l'évaluation comparative doit être exacte; et il est clair pour moi que le chameau doit être distancé en quelques instants, quelle que soit d'ailleurs sa force, bien au-dessus de celle du cheval de course le plus robuste. Les chameaux sont faits pour soutenir les traites prolongées où le meilleur cheval

serait bientôt mort; ils ne sont pas faits pour ces élans frénétiques de quelques minutes où triomphent les héros de Derby et d'Epsom. Les chameaux d'Oman, qui sont les plus forts et les plus doux, à ce qu'il paraît, peuvent trotter trente-six heures de suite, et faire 120 lieues, et plus, sans s'arrêter. Mais ils ne feraient pas une lieue en cinq minutes, comme l'a fait plus d'un cheval sur le turf.

Il est assez connu que le chameau est le seul moyen de transport et de locomotion dans les climats brûlants où il vit, et où lui seul peut supporter tant de fatigues et de privations. Sans lui, l'homme ne pourrait traverser le désert; et une grande partie de la terre resterait impraticable. Nous en prendrions assez volontiers notre parti, monsieur le Rédacteur, nous autres gens de la civilisation, qui n'apprécions guère ces plaines stériles et redoutables. Mais, si le ciel n'eût pas créé le chameau, l'Afrique presque tout entière et le quart de l'Asie peut-être demeureraient inhabités; et je doute que les peuples de ces contrées pussent s'en consoler aussi aisément que nous. Ils aiment beaucoup leurs pauvres montures; ils les estiment beaucoup; ils les soignent autant qu'ils le peuvent, et ne les abandonnent jamais dans le désert, où les attend le bec des vautours, qu'avec une sincère tristesse

que partage la misérable bête, comme si elle prévoyait la mort affreuse qui la menace et le supplice horrible d'être dévoré tout vivant par les oiseaux de proie planant aussitôt sur sa tête.

Mais je ne vous ai parlé jusqu'à présent que du chameau qui porte les bagages, les tentes et les provisions. C'est surtout du dromadaire que je voulais vous entretenir. Il faut des bêtes vigoureuses pour qu'on puisse les charger de tout ce qui est nécessaire au voyage ou au commerce. Mais il en faut aussi sur lesquelles l'homme puisse monter pour se livrer à un négoce lucratif ou accomplir un voyage indispensable.

J'avoue que, quand on regarde pour la première fois cette hauteur où l'on doit aller se placer, le sentiment qu'on éprouve est une sorte d'effroi, ou tout au moins d'appréhension. J'ai vu des dromadaires dont le dos, avec leur selle, n'avait guère moins de 10 pieds. Se jucher à cette distance de la terre, dans une posture insolite, sur un siége assez mal assuré, ce n'est pas fort tentant; et il y a plus d'un de nos compagnons qui s'est gardé durant tout le voyage de la tentation, qui n'est pas en effet des plus séduisantes. Mais, une fois là-haut, on s'y trouve fort à l'aise; et l'on y est fait en un instant.

Il n'y a pas jusqu'à ce balancement obligé de tout le corps, qui doit suivre l'oscillation du chameau, qu'on ne contracte sans peine et avec une espèce de plaisir. Ce balancement ne cause pas du tout le mal de mer, comme on s'amuse à le répéter, et comme on est trop porté à le croire. J'ai le grave inconvénient, monsieur le Rédacteur, d'être affreusement malade quand je suis à la mer; et cependant je n'ai pas souffert, même une seconde, de l'oscillation du chameau. Ainsi, cette crainte n'est qu'un préjugé; et il suffit de voir quelle est la position nécessaire du corps, lorsqu'on est à dromadaire, pour comprendre qu'il n'y a point lieu alors à ces affreuses nausées qu'on éprouve à bord. Mais la difficulté véritable, c'est de monter. Quoiqu'on la surmonte avec quelque habitude, elle reste toujours assez grande, même avec les bêtes les meilleures et les plus dociles. Permettez-moi de vous décrire la manière dont on s'y prend.

Il faut d'abord faire accroupir l'animal. Pour cela, on tire son licou pour lui faire baisser la tête; et, afin qu'il ne s'y trompe pas, on accompagne ce mouvement d'un certain bruit de gosier qu'il connaît très-spécialement. Quand le dromadaire est couché, il est encore fort haut; et il serait impossible de l'enfourcher, ou du moins il faudrait sau-

ter en selle avec une prestesse que tout le monde ne possède pas. Il faut donc avoir un étrier qui s'attache au pommeau antérieur de la selle; on y met le pied gauche, et l'on enjambe du pied droit.

C'est ici que commence le danger, si danger il y a. Dès que le chameau vous sent le pied à l'étrier, il cherche à se relever sur-le-champ; et plus l'animal est distingué, plus ce mouvement est brusque et rapide. On ne laisserait pas que de se trouver en une situation périlleuse, si la bête se dressait tout à coup quand on a le pied gauche pris dans l'étrier et que les mains n'ont pas encore eu le temps de saisir les pommeaux. Pour prévenir tout embarras, on fait ordinairement tenir par quelqu'un le licou, tandis qu'on monte. Ce quelqu'un, fort utile, tient le licou baissé pour que l'animal ne redresse point la tête, et lui appuie même le pied sur la jambe pour qu'elle ne se déplie pas trop tôt. Quand on est seul, il faut ou sauter lestement en selle avant que le chameau ne se relève, ou lui appuyer soi-même la main gauche sur le col qu'on serre assez fortement.

Une fois en selle, on a une autre épreuve à subir. Le dromadaire va se mettre debout. Comme il relève d'abord ses jambes de derrière l'une après l'autre, et il est le seul parmi tous les animaux à se

relever ainsi, il vous rejette par ce mouvement tout en avant de la selle où vous êtes renversé ; puis, relevant ensuite son train de devant, il vous rejette aussi violemment en arrière. Après ces deux oscillations de fort tangage, vous êtes assis tranquillement en selle; et vous n'avez plus qu'à jouir de la douceur, de la solidité et de la force invincible de votre monture.

Il faut ajouter que, dans cette ascension, soit qu'on la risque seul, soit qu'un compagnon la protége, on n'est pas dénué de secours complétement. Les pommeaux de la selle, devant et derrière, sont très-grands; on les saisit avec la main, et l'on s'y cramponne assez fortement pour qu'ils vous aident puissamment, soit à monter, soit à vous retenir, toutes les fois que vous en éprouvez le besoin.

Une fois en selle, on peut y varier sa position autant qu'on le veut. Habituellement, on est assis à peu près comme les femmes à cheval. On a la jambe droite pliée à l'entour du pommeau de devant, qu'on a devant soi. Elle y appuie très-solidement; et le pied pose sur le cou de l'animal. La jambe gauche porte toujours sur l'étrier; et le corps entier est un peu tourné à gauche. On peut, si l'on veut, prendre la situation inverse, mettre la jambe gauche autour du pommeau, le pied droit,

dans l'étrier qu'on a changé de côté, et le haut du corps, tourné à droite en arrière. On peut encore se mettre les jambes pendantes des deux côtés, comme si l'on était à cheval; ou, enfin, on peut les réunir en les croisant toutes deux devant soi autour du pommeau; elles portent alors l'une et l'autre sur le col du chameau.

Il est beaucoup plus facile de diriger la bête que d'y monter. On a d'ordinaire un petit bâton recourbé qui sert à ramasser le licou, sans se baisser, quand par hasard on l'a laissé tomber de sa main. Lorsqu'on veut mener l'animal à gauche, on le touche sur le col à droite avec le bâton. Si on veut le mener à droite, on le touche à gauche. Pour l'animer, on le frappe du talon qui reposé dans l'étrier, et qui est à peu près sur son épaule. Le chameau, touché en cet endroit, se met sur-le-champ à trotter; ou, du moins, il hâte le pas. Pour l'arrêter, c'est du licou qu'il faut se servir. On le tend assez fortement en arrière, et la bête s'arrête assez vite sans d'ailleurs s'arrêter court.

Mais ce n'est pas tout que de monter à chameau et de s'y tenir. Il faut de plus savoir en descendre, et il y a ici encore un procédé qu'il faut connaître. On a des oscillations et du tangage comme pour monter. Seulement, les mouvements sont contraires.

On avertit d'abord le chameau en le touchant à l'épaule, et en recommençant ce bruit spécial de gosier, semblable à l'effort qu'on fait pour rejeter quelque chose qui gêne la gorge. Le dromadaire s'arrête; et, après quelques grognements qui n'ont rien de mutin, et qui sont comme un acquit de conscience, il se décide à plier une jambe et à incliner un genou de devant. Vous insistez pour déterminer le mouvement. Il plie alors une jambe, puis deux; et comme il se trouve alors beaucoup plus bas sur le devant, vous êtes jeté en ce sens sur la selle; et vous pourriez croire, sans le pommeau, que vous allez tomber. Puis, il plié ses jambes de derrière, et vous êtes rejeté aussi lourdement en arrière que vous venez de l'être en avant. Il appuie son ventre à terre; et, après une ou deux petites oscillations qui l'assoient, vous pouvez descendre avec ou sans le secours de l'étrier.

Il est une autre méthode plus expéditive, où l'on ne fait point agenouiller le dromadaire. Mais je ne la conseille qu'aux gens qui sont sûrs de leur adresse et de leur force. On passe la jambe droite par-dessus le col de l'animal, pour la ramener près de la gauche, qui a quitté l'étrier. On est alors assis de côté, les deux jambes pendantes sur le flanc gauche du chameau. Dans cette posture, on prend de

la main droite le pommeau de devant, et l'on se laisse glisser, en protégeant la descente avec le bras qui se détend peu à peu. Le corps se trouve bientôt suspendu; il ne touche pas tout à fait la terre; on lâche la main accrochée au pommeau, et l'on saute de deux ou trois pieds sur le sol. Cette seconde méthode est plus rapide et plus simple, quand on est adroit; mais elle n'est pas, je le répète, à l'usage de tout le monde.

Tout compris, monsieur le Rédacteur, je déclare que le chameau est une monture excellente, malgré les petits inconvénients que je viens de signaler. On y est parfaitement à son aise; et je ne crois pas exagérer en assurant qu'on y pourrait dormir, manger, et même écrire, sans trop de gêne. Dans les énormes sacoches qu'on a de chaque côté sous les jambes, on peut mettre tout ce dont on a besoin; et, comme je n'ai jamais senti la plus légère fatigue dans nos excursions, je présume que je pourrais voyager bien longtemps de cette façon sans en souffrir en quoi que ce soit.

Si par hasard on est malade, les chameaux réunis deux à deux peuvent porter des palanquins, où l'on s'étend sur un bon lit. Celui de devant a la tête haute, et les brancards sont soutenus par une sangle passée sur son dos. Celui de derrière, dans une

situation fort incommode, a la tête baissée sous le palanquin qu'il charrie. Mais sa patience et sa force ne s'épuisent pas dans ces pénibles efforts ; et le malade ne s'aperçoit pas de toute la journée, tant l'allure est régulière et douce, que le pauvre animal est sans cesse courbé sous un effrayant fardeau, qui entrave et obstrue tous ses mouvements.

J'ai vu souvent, dans les rues du Caire et sur les rives du Nil, des chameaux qui portaient jusqu'à quatre femmes. On y avait fait une installation, et comme une maison provisoire, où ces dames, fort aisément voiturées, étaient à l'abri du soleil et de la poussière. C'étaient des harems qui se déplaçaient; et la *Prise de la Smalah* de M. Horace Vernet doit vous donner une idée de tout ce qu'on peut faire en ce genre. Une famille entière peut voyager sur le dos d'un chameau.

Aussi, je vous l'avoue, monsieur le Rédacteur, je trouve bien peu justifiée cette moquerie dont quelques voyageurs européens se sont plu à poursuivre le pauvre chameau. Un auteur anglais, que je préfère ne pas nommer, s'est diverti dans son livre, qui a eu plusieurs éditions, à faire une véritable diatribe contre lui : « C'est la plus vilaine bête qu'on puisse voir; elle est insupportable et d'une

impatience sans frein, puisqu'elle grogne toujours. Le chameau a la physionomie maligne; on dirait d'un animal damné; et les peintres, dans leurs scènes de démons et de sabbat, ont grand tort de ne pas le placer dans l'enfer, où il ferait excellente figure. » Enfin l'auteur, tout en reconnaissant que le chameau, qui ne boit presque point, est assez utile dans un pays où il n'y a point d'eau, affirme qu'il n'y a pas de gentleman-rider qui voulût échanger son cheval contre cette affreuse monture. Je vous fais grâce, monsieur le Rédacteur, de bien d'autres quolibets, qui sans doute paraissent des plus spirituels à celui qui se les permet. Mais, pour tout homme de bon sens, ils sont bien pitoyables ; et je suis assuré que tout gentleman-rider, pour peu qu'il eût le sentiment de sa conservation, s'estimerait trop heureux de quitter son cheval à la limite du désert et de trouver un solide chameau pour l'y porter. L'auteur que je critique n'a qu'à le demander à son compatriote, le lieutenant Wellsted, qui apprécie le chameau précisément comme je le fais.

Quant à moi, je suis dans de tout autres dispositions que cet humoriste anglais, qui a trop compté sur la tolérance de ses lecteurs pour leur débiter de pareilles sornettes. Je me range de l'avis

de Buffon qui, après avoir longuement étudié tous les mérites du chameau, le proclame « la plus utile et la plus précieuse de toutes les créatures subordonnées à l'homme. » Il en fait la véritable richesse de l'Orient, le trésor de l'Asie ; et il termine cet hymne en déclarant que le chameau vaut non-seulement mieux que l'éléphant, mais qu'il vaut peut être autant que le cheval, l'âne et le bœuf réunis tous ensemble. Il n'est pas besoin d'avoir habité bien longtemps les climats où vit le chameau pour comprendre toute la vérité et la parfaite justesse de cet éloge.

Je plains les esprits faux qui, pour s'amuser un instant, et pour faire briller leur talent de satire aux yeux des sots, se plaisent à méconnaître de telles beautés et de telles harmonies dans la créa tion. Il me semble qu'il suffit de rapprocher la tempérance du chameau du climat desséché où il doit vivre, et la forme de son pied, du sol qu'il foule, pour sentir aussitôt un rapport profond et admirable. L'homme a sans doute modifié beaucoup ce merveilleux animal en le soumettant à son usage, bien qu'il ne soit pas probable, comme le croyait Buffon, que ce soit l'homme qui lui ait donné son cinquième estomac, sa bosse ou ses bosses et ses callosités. Mais, si l'homme a pu changer le cha-

meau en le faisant si complétement domestique, qu'on ne l'a jamais trouvé à l'état sauvage, c'est la Providence qui l'a créé apparemment ; et, comme M. Wellsted dans les déserts de l'Yémen, je m'incline devant elle en pénétrant ses desseins. Oui, le chameau a été fait pour le désert; et je laisse à des intelligences plus clairvoyantes que la mienne le soin de nier une vérité aussi certaine et aussi consolante.

Agréez, etc.

Digitized by Google

XV

LA BAIE DE PÉLUSE.

Alexandrie, 2 janvier 1856.

Monsieur,

Le 28 décembre, le camp fut plus matinal encore que d'habitude, et nous étions en route près d'une heure avant le lever du soleil, qui ne se montre guère dans cette saison que vers sept heures. On était impatient d'arriver au terme, et l'on se précipitait, à peu près comme, dans leur chute, les graves se précipitent plus rapidement quand ils approchent de la terre sur laquelle ils s'arrêtent.

A neuf heures, nos dromadaires, qui eux aussi ne demandaient pas mieux que de trouver enfin du repos, montaient sur la dernière des dunes assez peu hautes que nous avions devant nous.

De leur sommet, qui a 8 à 10 mètres tout au plus, nous voyions à nos pieds une plaine toute noirâtre assez large et bordée par une ligne de sable, à une lieue de là environ. Cette ligne la séparait de la mer, qui était la Méditerranée, et cette plaine était celle de Péluse. Comme nous la jugions encore sur sa réputation, qui est assez mauvaise, ainsi que vous le savez, nous n'y descendîmes qu'avec une sorte d'hésitation. Trois audacieux s'y aventurèrent, au risque, croyait-on, de s'y enfoncer avec leurs montures dans la vase, et peut-être même de s'y perdre : c'étaient M. Ferdinand de Lesseps, son fils, et moi. Le reste de la caravane demeura sur le haut de la dune, regardant non sans anxiété notre tentative, qui semblait périlleuse, mais qui devait épargner à nos compagnons un détour de quelques lieues, si elle réussissait.

Les craintes furent bientôt calmées; et, quand on nous vit avancer sur ce prétendu marais avec autant de solidité que partout ailleurs, et qu'on fut bien convaincu qu'il n'y avait point de perfidie dans ces bas-fonds, chacun suivit l'exemple; et,

en moins d'une demi-heure, nous étions arrivés aux ruines de l'antique Péluse. La terre noirâtre où nous marchions était du limon du Nil que nous connaissions de reste pour l'avoir vu si longtemps dans la vallée de l'Égypte, et pour l'avoir retrouvé peu de jours auparavant dans l'Ouadée-Toumilat. Comme la crue de cette année avait été faible, les eaux peu profondes s'étaient promptement desséchées; et à la fin de décembre nous traversions *ces mers de fange* à pied sec, sans que nos lourds chameaux y enfonçassent d'une ligne.

Les ruines de Péluse sont encore fort étendues, si ce n'est considérables. Elles commencent, quand on arrive du côté que nous suivions, par un fort ruiné qui est de construction romaine, et qui est naturellement placé sur une éminence. Un peu plus loin, je vis les restes d'une muraille de briques, solide et large, comme doit être celle d'une forteresse, et sur le sol apparaissaient les vestiges bien marqués d'une vaste enceinte carrée. C'est là sans doute qu'était la citadelle.

En poussant toujours à l'ouest, nous trouvâmes six ou sept colonnes renversées à terre, et formant un parallélogramme assez régulier. Elles sont de granit rosâtre, venu, selon toute apparence, des carrières de Silsiléh, près d'Assouan, dans la

Haute-Egypte, et je n'y ai découvert aucune trace d'hiéroglyphes. Il serait difficile de savoir quelles ont pu en être jadis les dimensions; mais aujourd'hui les fragments n'ont pas plus de 20 pieds de long, et, si j'en juge par leur diamètre assez petit, je pourrais conjecturer qu'elles ont appartenu à un temple grec plutôt qu'à une construction égyptienne. Elles sont rangées sur le sol avec une symétrie qui peut être l'effet du hasard, ou du mouvement des eaux dont elles sont ordinairement baignées. Mais il est possible aussi que la main des hommes y soit pour quelque chose; et, quoique les Bédouins soient bien insouciants de ces débris, auxquels nous donnons une si pieuse vénération, je ne m'étonnerais pas qu'ils eussent pris la peine de mettre dans ceux-ci un peu d'ordre et d'arrangement.

A un monticule qui est à un quart de lieue, et qui est un peu plus élevé que ceux qui l'entourent, nous avons fait en quelques instants une foule de petites trouvailles qui nous ont révélé l'emplacement de vastes habitations. Les briques et les poteries, toutes brisées, y étaient sans nombre; des verreries de toutes couleurs nous offraient des fragments plus ou moins considérables de vases qui avaient dû être fort élégants; quelques-uns por-

taient encore les vestiges des dorures qui jadis les avaient ornés.

Nous découvrîmes bientôt, jonchés sur le sol, ceux d'une mosaïque tout entière. C'étaient de petits cubes de pierres de toutes nuances et de toute origine, taillées sur un patron identique, et qui avaient évidemment formé autrefois un de ces admirables tableaux que présentent toujours les mosaïques des temps grecs ou romains. Tous les traits de celui-ci étaient d'ailleurs effacés; et la confusion des morceaux dispersés empêchait d'y reconnaître aucun dessin. La terre, dans ces lieux, est légère et spongieuse comme celle des tourbières, et lavée presque annuellement par les eaux, et assez souvent par les pluies; elle est trop meuble pour que des travaux aussi délicats puissent y subsister longtemps. Notre mosaïque était tout éparpillée; mais les petits cubes que nous nous sommes amusés à recueillir pourront nous être de quelque usage, et il sera très-facile d'en composer des mosaïques nouvelles, où la matière, qui est fort jolie, sera la même, si d'ailleurs les dessins en sont nécessairement tout différents.

A côté de cette mosaïque, et tout aux environs, nous avons trouvé beaucoup de médailles en bronze; mais elles sont tellement oxydées, qu'il est

absolument impossible d'y rien déchiffrer de net. Une seule en or, qu'un Arabe a donnée à un de nous, est parfaitement conservée; elle est de Constantin, et quoiqu'elle ne soit pas très-bien frappée, on dirait qu'elle l'est de la veille. Comme Péluse n'a pas été seulement une ville égyptienne, grecque et romaine, et qu'elle a subsisté aussi sous la domination arabe, nous y avons découvert des antiquités d'un tout autre genre; et j'en ai rapporté un fragment de verre sur lequel il y a une inscription en lettres qui paraissent arabes, mais qui, malheureusement, sont en trop petit nombre pour qu'on puisse en tirer un sens. J'ai montré cette pièce, qui me semble assez curieuse, au savant M. le docteur Perron, qui m'a dit que les inscriptions de cette espèce n'étaient pas très-rares.

Nous quittâmes bientôt cette partie des ruines de Péluse pour aller déjeuner à l'ombre du fort ruiné, et de quelques tamarisques à fruits rouges, qui poussent dans ces décombres, et pour aller camper, à une lieue et demie de là, dans un terrain plus propice, au bord d'une petite lagune que vous pouvez retrouver sur les cartes, à 100 mètres à peine de la mer. En nous rendant à notre campement, j'ai visité encore dans la plaine deux grandes colonnes de granit, qui sont, comme les autres,

couchées à terre, et qui sont à près d'une lieue d'elles. Était-ce là encore l'enceinte de Péluse? Je n'oserais l'affirmer; mais cette hypothèse me semble fort probable, et il y avait sans doute aussi en ce lieu un temple ou un palais.

Péluse est une ville fort ancienne. Ézéchiel, six cents ans avant l'ère chrétienne, en parle déjà, si l'on en croit l'autorité et la traduction de la Vulgate (chapitre XXX, versets 15 et 16). Le prophète maudit avec sa verve accoutumée cette ville qu'il appelle « la force de l'Égypte, » et qu'il met sur le même rang que Memphis et que la ville qui devint plus tard Alexandrie. Péluse, placée non loin de la frontière de Syrie, a toujours passé pour la clef de l'Égypte de ce côté, et ce n'est même qu'assez tard qu'elle a dû être abandonnée par les Arabes; ils se sont contentés d'élever dans ces lieux le petit fort de Tinéh, qui a l'avantage d'être plus rapproché de la mer.

Quand l'infortuné Pompée vint chercher sur cette côte un refuge et la mort, Ptolémée, qui faisait alors la guerre à sa sœur Cléopâtre, était à Péluse avec toute son armée, selon le rapport de Plutarque; et la ville, à cette époque, devait être encore très-considérable, ou plutôt elle n'avait encore rien perdu de sa splendeur. Aujourd'hui qu'il n'en reste que

ce que je viens de vous dire, une armée n'y pourrait point camper et y vivre. Mais, de plus, elle aurait même grand'peine à y venir. Il faudrait prendre la route que nous avons suivie par le désert, ou traverser le lac Menzaléh, ou arriver par mer, trois moyens également difficiles pour une armée un peu nombreuse. On peut supposer que le lac Menzaléh était alors plus praticable qu'il ne l'est aujourd'hui; et peut-être des levées établies sur ses bords et dans ses parties les plus hautes permettaient-elles d'y circuler plus aisément.

Mais je laisse toutes ces hypothèses, et je reviens à notre exploration.

En arrivant sur la rade de Péluse, nous avions vu à droite, sur le bord de la mer, une sorte de cap qui s'avançait à pic et qui semblait même surplomber. A cette distance, il nous apparaissait comme un rocher; et cette découverte sur une plage toute sablonneuse était trop importante pour que nous n'eussions pas grande hâte de la vérifier. Si l'on trouvait ainsi sous la main les matériaux nécessaires au futur port de Péluse, c'était un immense avantage.

Il est vrai que la science géologique ne nous permettait guère ces espérances, comme me le faisait remarquer M. de Négrelli, dès le milieu de l'isthme,

quatre ou cinq jours auparavant. Mais la nature a plus d'une anomalie, et les apparences que voyaient nos yeux nous permettaient de compter un peu sur le bénéfice du hasard.

Aussi, le 29, de grand matin, nous partîmes à pied, et nous longeâmes le bord même de l'eau où le sable était ferme comme de l'asphalte. C'était une occasion pour nous de connaître la véritable nature de cette plage, dont on avait fait de si étranges descriptions. Un marsouin, qui se jouait dans l'onde à moins de 50 mètres de la terre, accompagnait notre course, et nous suivit certainement pendant une bonne demi-lieue.

Après deux heures et demie de marche, nous atteignîmes enfin le prétendu rocher, dont les dimensions et les formes avaient beaucoup changé depuis que nous en approchions; et nous reconnûmes bientôt que la géologie ne s'était pas trompée. Au lieu d'un cap et d'un roc, nous ne trouvâmes qu'un fort ruiné, que les Romains avaient construit sur le haut d'une petite dune, qui avance plus près de la mer que les autres. Les briques cuites dont il était formé, les voûtes qu'elles décrivaient et tous les détails de la construction ne permettaient pas le moindre doute. Les Égyptiens non plus que les Arabes n'ont jamais rien fait de pareil.

D'ailleurs, en un instant, nous eûmes fait une foule de découvertes qui eussent fixé nos incertitudes, si nous en avions eu. Dans la muraille, nous trouvâmes, M. Conrad et moi, le pied d'un candélabre de bronze, que j'ai rapporté, et qui pèse au moins trois kilogrammes. M. de Négrelli trouva une charmante sculpture en marbre blanc superbe, qui peut avoir formé jadis le rebord d'un très-beau vase. Une petite colonne, de marbre gris moins pur, gisait à terre, où d'autres visiteurs l'avaient laissée avant nous, comme l'attestait une inscription remontant à 1849. Nos compagnons ramassèrent aussi en peu d'instants une trentaine de médailles tout oxydées, mais qu'on pourrait assez aisément nettoyer avec des acides.

Le lieu où nous étions en ce moment porte sur les cartes modernes le nom de El-Ghérréh, qui paraît répondre à un nom presque pareil, cité par Strabon, sur ces côtes. Du haut de l'éminence, où l'on monte sans peine, nous avions devant nous la mer, qui vient, dans les gros temps, battre et ronger ce monticule, en faisant ébouler les murailles d'ailleurs très-solides de l'antique fort. A notre droite, et fort loin encore, le cap Casius, que nous avions placé d'abord par erreur à El-Ghérréh; puis, à une très-petite distance de la mer, une immense

lagune que les Arabes des environs appellent Sabbacah-el-Berdaouin. C'est là, si l'on en croit la tradition locale, qu'un des Baudouin, rois de Jérusalem, fut noyé avec son armée, qu'il avait imprudemment engagée dans ces passes inconnues. Cette lagune est formée par l'eau de la mer, qui, poussée par les vents violents, saute par-dessus le bourrelet de sable qui l'en sépare. L'eau séjourne dans cette immense dépression; mais elle y est renouvelée assez souvent pour que jamais elle ne s'y corrompe.

Ces lieux, du reste, sont fameux par une autre catastrophe plus illustre, par celle de Pompée, quarante-huit ans avant Jésus-Christ. D'après le récit de Plutarque, et surtout par la disposition des lieux, je crois que c'est à El-Ghérréh qu'il dut débarquer, quand il quitta sa galère et qu'il fut reçu par les traîtres qui devaient l'assassiner. Achillas le fit passer dans sa barque, sous prétexte qu'il y avait beaucoup de vase dans cet endroit et que la mer était pleine de bancs de sable. Comme il n'y a pas de trace de bancs de sable sur toute cette côte, il faut comprendre par cette expression les langues de terre qui séparent, comme les cartes le montrent fort bien, la mer et les lagunes. En descendant à El-Ghérréh, Pompée se trouvait à trois lieues environ de Péluse, et il pouvait de là se ren-

dre assez vite à la ville, où se trouvait le roi à qui il confiait sa fortune.

Je n'insiste pas, bien entendu, sur cette conjecture. Mais elle est confirmée par l'autorité de Pline, qui place à l'est de Péluse le lieu témoin de ce tragique événement, et non à l'ouest, comme on l'a parfois supposé d'après quelques traditions arabes plus ou moins avérées.

Le reste de notre journée du 29 fut employé, après le déjeuner, à suivre le bourrelet de sable à l'ouest, vers la bouche d'Oum-Fareg, comme nous l'avions suivi le matin vers l'est jusqu'à El-Ghérréh. Nous avons donc eu tout le temps de bien voir la plage; et, comme je me suis baigné trois ou quatre fois avec quelques-uns de mes compagnons dans la mer, tiède au mois de décembre comme elle l'est dans nos climats au mois de juillet, je puis affirmer que je connais assez bien ces parages. Or je n'y ai rien vu de « ces bancs de vase voyageuse, de ces mers de boue » dont on nous y menaçait. Le sable de la plage est parfaitement pur et d'une composition très-remarquable. Le grain en est des plus durs; et, selon Pline, on le prenait, à défaut de poudre de diamant, pour polir les pierres fines, qu'il entame aisément. L'eau, qui partout est toujours trouble sur les bords, n'est pas transparente

sans doute ici plus qu'ailleurs; mais elle est limpide, et les portions de limon qu'elle peut contenir sont assez ténues pour qu'il soit impossible au baigneur de les apercevoir ni sur ses mains ni sur son corps.

Voilà ce que j'atteste personnellement.

D'où vient donc cette réputation étrange qu'on a faite à Péluse, et que semble confirmer l'étymologie même de ce nom, Péluse venant de Pêlos, qui, en grec, signifie boue, comme Tinéh en arabe, comme le mot hébreu Sug, dont la Bible se sert, à ce que je crois? Le voici. Quand la crue du Nil est haute, et que, par le lac Menzaléh, elle pénètre jusque dans ces lieux, Péluse, ou plutôt ce qui en reste, doit être un immense cloaque de boue à demi liquide, probablement fort dangereux pour les piétons et pour les chameaux, qui s'y risqueraient trop peu prudemment.

Mais le cloaque qui se forme dans cette plaine noirâtre dont je vous parlais, monsieur, au début de cette lettre, n'a rien à faire absolument avec la mer. Il en est séparé par le bourrelet de sable qui l'isole et le contient; et, si par hasard cet amas de boue, dont les Arabes ont une peur affreuse, venait à se répandre dans la mer, ce limon y serait dissous sur-le-champ par le mouvement seul des

vagues, comme l'est cette masse prodigieuse de limon que le Nil y charrie sans cesse, et qui ternit un peu la transparence des eaux, sans les charger le moins du monde, comme on se l'imagine quand on n'est pas venu sur les lieux, et qu'on parle de ce qu'on n'a pas vu. Sur le bord, et jusqu'à la distance où j'avais pied, je déclare qu'il n'y a pas de vase ni de boue, et que je m'appuyais sur un fond de sable aussi solide que doux.

Plus loin aussi, et dans des profondeurs plus grandes, il en est absolument de même. On a eu le soin, à bord de la frégate égyptienne qui a croisé un mois entier dans ces eaux et qui changeait fréquemment de place pour les sondages, de recueillir sur le bec de l'ancre, toutes les fois qu'on la levait, les portions du fond qu'elle ramenait. On a conservé ces échantillons, et ils présentent tous le même résultat : une argile sableuse mêlée de particules noirâtres, qui de loin lui donnent une apparence de terre de bruyère. Ces particules sont tout ce que déposent les eaux du Nil; ce sont en quelque sorte les solides qu'elles tenaient en suspension, et qui sont tombés au fond de la mer. Quant au limon, quant à la vase, le mouvement des eaux l'a désagrégée et dissoute, sans en laisser d'autre trace que la teinte opaline des flots

à demi jaunâtres et à demi verts. Mais supposer que cette vase, en s'agglomérant dans une mer tout ouverte, pourrait y gêner la navigation, c'est une hypothèse dont nous avons beaucoup ri, et dont nous faisions justice en marchant sur cette plage si unie, si propre, au milieu des coquillages charmants qui la couvrent.

Je ne nie pas qu'à une grande distance de la plage, et à plus d'une lieue par exemple, il n'y ait dans la mer de vastes amas de limon et de vase; nos ingénieurs l'ont constaté; et ils ont expliqué, par diverses raisons, ce curieux phénomène. Mais il n'est pas moins certain que jamais cette vase, venue du Nil, n'approche de la côte, et qu'elle est invinciblement retenue dans une zone où la navigation la plus timide n'a rien absolument à en craindre. Le rapport définitif de la Commission internationale donnera sur ce point toute satisfaction à la science et à la marine. Il éclairera l'une, je n'en doute pas; et il rassurera l'autre, qui s'est alarmée bien à tort, sur la foi de traditions inexactes ou mensongères.

Le 30 décembre, nous sommes allés faire une excursion au fort de Tinéh, construction arabe assez élégante qui tombe en ruines; et c'est de là que nous aperçûmes à l'horizon la fumée du ba-

teau à vapeur qui nous devait prendre et nous ramener à Alexandrie. C'était le *Nil*, belle frégate égyptienne qui a seule échappé au désastre de Sinope, grâce aux roues puissantes dont elle est armée, et au courage de son capitaine, Abdoul-Achmet. Elle envoya à terre une de ses embarcations, et nous fûmes bientôt en rapport.

A cinq heures du soir, M. Larousse, ingénieur hydrographe de la marine française, descendait au camp avec l'excellente nouvelle des résultats inespérés que ses sondages avaient obtenus. Nous en ressentîmes tous la joie la plus vive. C'était le digne couronnement de tout notre voyage.

A l'autre extrémité de l'isthme, à Suez, on avait trouvé à 1,800 mètres du rivage, au lieu de 4,000, la profondeur de 8 mètres nécessaire au canal maritime. A Péluse, et sur une étendue de quatre ou cinq lieues, on trouvait cette même profondeur à 2,300 mètres de la plage, au lieu de 6,000 et 7,000 mètres; et, ce qui est peut-être plus avantageux encore, les profondeurs de 5 mètres se trouvaient à 750 mètres du bord. Ainsi les jetées, à Péluse, non plus qu'à Suez, n'auront pas besoin d'avoir la moitié de la longueur qu'on supposait primitivement.

Le 31 décembre au matin, nous nous embar-

quions sur la frégate égyptienne. On allait ensuite vérifier quelques sondages à la bouche de Ghémiléh, où l'on reprenait aussi plusieurs hommes laissés à terre pour les travaux; et nous nous hâtions de rentrer à Alexandrie, où, le 1er janvier 1856, dans la matinée, nous apportions cette grande nouvelle, comme un souhait merveilleux de bonne année.

Notre voyage était terminé, et la question de l'isthme de Suez était scientifiquement résolue. Il faut le dire bien haut pour que toutes les nations civilisées l'entendent : « Il n'y a pas d'obstacle naturel qui puisse s'opposer à ce que le commerce du monde avec l'Asie ne prenne une voie plus courte, plus facile et plus sûre. »

Je termine ici ces lettres, monsieur le Rédacteur, et je les termine comme je les commençais, en vous remerciant de les avoir accueillies; trop heureux si elles ont pu intéresser vos honorables lecteurs à une des plus belles entreprises de ce siècle, et à un pays pour lequel la France doit se sentir une sympathie presque maternelle.

Votre dévoué confrère,

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE,
MEMBRE DE L'INSTITUT.

648630

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Avertissement. v

Introduction. — L'isthme de Suez. 1

I. L'arrivée, la réception. 51

II. Alexandrie ancienne. 69

III L'administration égyptienne. 95

IV. La propriété, la famille. 115

V. Les femmes. 143

VI. Le Nil. 173

VII. Le scheik-el-béled. 193

VIII Les Pyramides et Dendérah. 219

IX. Thèbes et Philæ. 255

X. L'architecture égyptienne. 303

XI. Suez et son commerce, première lettre. 341

XII. Suez et son commerce, seconde lettre. 359

XIII. Le désert. 375

XIV. Le chameau. 391

XV. Baie de Péluse. 421

24

Digitized by Google